



3 1761 07374270 2



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

57 I
MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE

CATALOGUE DES
SCULPTURES ET INSCRIPTIONS ANTIQUES
(MONUMENTS LAPIDAIRES)

BRUXELLES 1913

CATALOGUE
DES SCULPTURES & INSCRIPTIONS
ANTIQUES (MONUMENTS LAPIDAIRES)
DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE
PAR FRANZ CUMONT, CONSERVATEUR

DEUXIÈME ÉDITION REFONDUE



VROMANT & C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES. — 1913

DU MÊME AUTEUR :

Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra.

Deux volumes in-4^o, avec 509 figures dans le texte, 9 planches en héliotypie et une carte. Bruxelles, Lamertin, 1900.

Les mystères de Mithra. Troisième édition, revue et annotée, avec 28 figures et une carte. Bruxelles, Lamertin, 1913.

Les Religions orientales dans le paganisme romain. Deuxième édition, revue. Paris, Leroux, 1909.

Astrology and religion among the Greeks and Romans. New-York et Londres, Putnam, 1912.

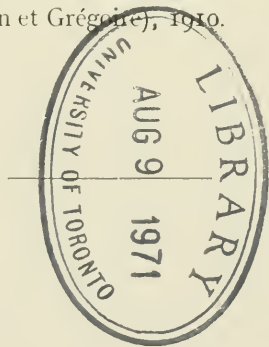
Recherches sur le manichéisme. — I. *La Cosmogonie manichéenne.* — II. *Fragment d'une homélie de Sévère d'Antioche* (en collaboration avec M. A. Kugener). Bruxelles, Lamertin, 1908-1912.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. Onze volumes parus en collaboration : *Codices Florentini.* — *Codd. Veneti.* — *Codd. Mediolanenses.* — *Codd. Italici.* — *Codd. Romani* (3 vol.). — *Codd. Vindobonenses.* — *Codd. Germanici.* — *Codd. Parisini* (2 vol.). Bruxelles, Lamertin, 1898-1912.

Studia Pontica. — II. *Voyage d'exploration dans le Pont et la Petite Arménie* (en collaboration avec Eugène Cumont). Bruxelles, Lamertin, 1903.

— III. *Recueil des inscriptions du Pont et de l'Arménie* (en collaboration avec MM. Anderson et Grégoire), 1910.

NB
87
P87
1913



PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Le Musée du Cinquantenaire, qui possède des séries importantes de vases et de bronzes antiques, est relativement pauvre en monuments lapidaires de la même époque. Le sol de la Belgique actuelle n'a livré aux fouilleurs que peu de sculptures et d'inscriptions romaines, et la majeure partie de celles-ci est demeurée dans les provinces où elles ont été mises au jour. D'autre part, l'État n'a jamais cherché à se former une collection de marbres anciens par des acquisitions à l'étranger. Un nombre restreint de morceaux découverts dans notre pays ou dans les régions limitrophes, quelques autres dont des hasards heureux ont rendu le Gouvernement propriétaire, composent, jusqu'à présent, tout l'avoir du Musée royal de Bruxelles.

Parmi ces monuments, neuf épitaphes [n^{os} 152-160], dont quatre sont certainement et les autres probablement originaires de Rome, se trouvaient, dès le début du XVIII^e siècle, au collège des Jésuites de Bruxelles où le philologue hollandais Gisbert Cuperus (Cuypers, 1644-1716), député à l'armée de Marlborough, les copia en 1706 en même temps que quatre autres, aujourd'hui perdues ¹. Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus (1775), elles furent confisquées par l'État. Conservées d'abord dans l'ancien palais des gouverneurs généraux

1. Cf. SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, pp. 295 et suiv. Le manuscrit de Cuperus est conservé à La Haye (Fonds Cuper., *Suppl.*, pp. 46b, 47a, 49a). — L'une des inscriptions perdues était fautive (SCHUERMANS, p. 307, n^o 145; cf. CIL, VI, 29647).

(Bibliothèque actuelle), elles furent transportées, en 1847, au Musée d'antiquités, alors à la porte de Hal ¹.

Cinq sculptures intéressantes [n^{os} 169-71, 173-4] ont fait partie du cabinet que le baron Guillaume de Crassier forma à Liège, dans la première moitié du XVIII^e siècle ², et elles ont été décrites par lui dans le catalogue de ses antiquités ³. A sa mort (1750), elles restèrent en possession d'une branche de sa famille établie à Maestricht ⁴, et furent acquises par le Musée, d'un des membres de celle-ci, en 1851.

Six inscriptions, dont deux sont malheureusement fausses [n^{os} 195, 198-200, 206, 207], et une urne cinéraire [n^o 201] proviennent de la collection que le comte de Renesse-Breidbach réunit à Coblenze, au commencement du XIX^e siècle. Après le décès de cet amateur, elles furent transportées à Anvers, vendues aux enchères en 1836 et dispersées ⁵. Elles ont été, plus tard, acquises par l'État pour la plupart avec la collection Hagemans, en 1861 [n^{os} 198-201, 207; cf. n^{os} 94 et suiv.].

Les autres monuments dont nous nous occuperons, sauf deux qui se trouvaient à Bruxelles dès le XVIII^e siècle [n^{os} 178, 193] et trois qui ont été exhumés dans des fouilles entreprises aux frais du Gouvernement [n^{os} 175-6, 181], sont entrés au Musée, depuis sa création, par voie d'achats ou de dons particuliers. Il faut noter surtout les trois

1. Cf. SCHUERMANS, *loc. cit.*, pp. 312 et suiv. L'histoire de ces marbres, entre les années 1775 et 1839, et la disparition de certains d'entre eux ne sont pas entièrement éclaircies; cf. L. PARIS, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XIV (1900), pp. 1-22.

2. Cf. sur cette collection, SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. X, 1871, p. 449.

3. *Series numismatum antiquorum*, etc., *quae congressit* Guil. baron DE CRASSIER, 1721, Liège, 360 pp. et 10 pp. d'*Addimenta*. — Nous avons trouvé d'utiles renseignements dans la *Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron G. de Crassier*, publiée par Ulysse CAPITAINE en 1855 et dans ses *Lettres inédites*, qu'a fait connaître M. HALKIN, en 1897.

4. Le voyageur Feller les signale à Maestricht en 1773; cf. Ul. CAPITAINE, *loc. cit.*, p. 7, n^o 2 : *On voit dans une autre place des autels, des fragments de colonnes et d'autres monuments*.

5. Sur la collection Renesse, cf. SCHUERMANS, *Die ehemalige Renesse'sche Sammlung* (*Jahrb. des. Ver. Alterth. fr. Rheinl.*, t. LVIII, 1876, pp. 90 et suiv.) et *Bull. comm. art et arch.*, t. XII, 1873, pp. 428 et suiv., spécialement p. 450.

nscriptions, dont la célèbre colonne itinéraire, offertes en 1848 par la ville de Tongres [n^{os} 192, 196-7].

La collection Ravestein, si riche en bronzes et en vases, qui fut généreusement donnée à l'État par ce collectionneur en 1873¹, ne contenait que peu de marbres et de peu d'importance [n^{os} 89, 102, 104-106, 112, 118].

L'ensemble assez hétérogène formé par ces acquisitions successives n'a jamais fait l'objet d'une description raisonnée. Il n'en existe que des inventaires sommaires, dont le dernier, paru en 1867, est devenu non seulement incomplet, mais aussi introuvable².

Nous pouvons donc espérer que cet opuscule ne sera pas une œuvre superflue. Nous nous sommes efforcé de déterminer la provenance exacte de chaque objet, de le décrire avec précision, de signaler les publications qui lui avaient été consacrées et de faire connaître enfin par quelques mots d'explications son caractère ou son intérêt spécial. Nous inspirant de l'excellent exemple qui a été donné par les musées étrangers, nous avons ajouté à chaque numéro une reproduction de la pierre. Il est difficile qu'un catalogue qui doit être un ouvrage à la fois populaire et scientifique, satisfasse pleinement toutes les catégories de lecteurs auxquels il s'adresse. Nous croirons être assez récompensé de la peine que celui-ci nous a coûté, s'il peut être de quelque utilité aussi bien aux amateurs qui visiteront le Musée du Cinquenaire qu'aux archéologues qui chercheront dans leur bibliothèque à se renseigner sur les antiques conservés à Bruxelles.

Nous devons faire observer, en terminant, que cette brochure ne comprend que les monuments sculptés ou gravés dans la pierre. Les menues inscriptions tracées sur métal ou empreintes dans la terre cuite en sont exclues, de même que tous les ustensiles, bijoux, bibelots, etc., quelle qu'en soit la matière³. Toutes ces petites pièces trou-

1. Sur la formation de ce musée Ravestein, cf. SCHUERMAN, *Bull. comm. art et arch.*, 1871, p. 403. M. Jean DE MOT en parlera plus longuement dans la préface du *Catalogue des vases*, qu'il prépare.

2. Th. JUSTE, *Catalogue du Musée royal d'antiquités*, 2^e éd., 1867.

3. Le « beau médaillon » de marbre blanc représentant la tête d'un empereur romain, trouvé à Bavai en 1813 (?) [JUSTE, I, 12 = Inv. 996] a été transféré parmi les sculptures de la Renaissance.

veront une place plus appropriée dans le catalogue des bronzes ou celui des objets mobiliers.

Il nous reste enfin à remercier M. Joseph Destrée, conservateur au Musée du Cinquantenaire, de sa constante obligeance, qui nous a singulièrement facilité la tâche que nous avons assumée.

Bruxelles, le 7 mars 1898.

F. C.

PRÉFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

La deuxième édition de ce catalogue est, en réalité, un ouvrage nouveau. Ce qui était une brochure est devenu un volume. Au moment où nous faisons paraître la première, en 1898, la section de la sculpture antique, en dehors des monuments gallo-romains, était presque inexistante : il suffisait, pour l'inventorier, d'une dizaine de numéros ; elle en comprend aujourd'hui plus de douze fois autant, et le chiffre des inscriptions trouvées en dehors de la Gaule a aussi quintuplé.

La première acquisition importante fut, en 1900, celle de deux admirables bustes et d'un torse praxitélien, trouvés à Smyrne [n^{os} 12, 39, 40]. Puis vint, en 1904, la vente du prodigieux assemblage d'œuvres d'art que Léon de Somzée avait réunies en Italie et qui comprenait, notamment, une série remarquable d'antiques provenant surtout des collections Ludovisi, Demidoff et Tyszkiewicz ¹. Un crédit important, accordé par l'État, et la générosité de donateurs libéraux nous permirent d'obtenir, aux enchères, outre la grande statue en bronze de Septime Sévère ², une série de marbres de valeur. En fait, on peut dire que presque toutes les pièces importantes furent adjugées soit au Musée du Cinquantenaire, soit à M. Raoul Warocqué, et furent ainsi conservées à notre pays. Cette vente fut, pour nos monuments lapidaires, ce que la donation Ravestein avait été pour les vases et les bronzes. Elle créa véritablement une section nouvelle du Musée et

1. Cf. l'index des provenances.

2. Cette statue, acquise au prix de 250,000 francs, sera décrite dans le *Catalogue des bronzes*. Elle a été étudiée par FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, n^o 64 et pl. XXX ; cf. aussi *Bulletin des Musées royaux*, IV, 1904-5, p. 84

lui assura, du premier coup, un rang honorable parmi les collections publiques d'Europe.

Depuis lors, des achats réguliers nous furent possibles à cause de l'augmentation de nos crédits et surtout grâce au concours que n'ont cessé de nous prêter des mécènes dévoués à nos Musées. Parmi eux, qu'on nous permette de citer, comme ayant mérité notre reconnaissance particulière, M^{me} Paul Errera, MM. Beernaert, Cuypers, Gaudin, Gindorff, Warocqué. La fondation de la Société des Amis des Musées, à qui nous devons déjà une œuvre importante [n^o 41], nous permet d'espérer, pour l'avenir, un appui constant des amateurs éclairés qui l'ont fondée.

Nous pouvons considérer avec satisfaction les progrès accomplis par notre section depuis quatorze ans. Mais la valeur de tous les accroissements dont elle s'est enrichie risquerait d'être méconnue si un catalogue ne mettait en lumière leur intérêt artistique ou archéologique. Le luxueux in-folio où Furtwängler, avec sa maîtrise coutumière, a classé et apprécié les trésors de la collection Somzée, ne sera jamais accessible au grand public et il ne décrit qu'un petit nombre de nos marbres. Il devait donc être repris et complété. Mais un travail comme celui-ci, s'adressant à la fois aux archéologues de cabinet, qui étudient les œuvres antiques en historiens, et aux visiteurs habituels ou occasionnels que le Cinquantenaire attire de plus en plus nombreux, risque d'avoir à souffrir d'une double critique : les uns lui reprocheront de répéter des vérités élémentaires qu'aucun homme de science n'ignore, les autres de ne pas leur faire grâce des minuties d'une érudition vétilleuse. Nous espérons que chacune des deux moitiés de nos lecteurs nous pardonnera en faveur de l'autre moitié.

En annotant les inscriptions, qui n'offriront pour les amateurs d'art qu'un intérêt superficiel de curiosité, nous avons songé surtout à nos étudiants, dont beaucoup ne pourront jamais examiner d'autres originaux que ceux de notre petite collection épigraphique.

J'ai l'agréable devoir de remercier, en terminant, mes collègues MM. Jean De Mot et Jean Capart qui, après avoir uni leurs efforts aux miens pour enrichir notre section, m'ont aussi aidé parfois à la

décrire. M. M.-A. Kugener, professeur à l'Université de Bruxelles, m'a communiqué, avec une prévenance dont je lui sais gré, d'utiles observations. Je me plais à reconnaître enfin mes obligations envers mon ami M. Charles Michel, membre du Comité de la Section de l'Antiquité, qui a bien voulu revoir les épreuves de ce catalogue avec le soin scrupuleux d'un philologue et qui m'a prêté, particulièrement pour dater les inscriptions, le secours de sa grande expérience d'épigraphe.

Bruxelles, janvier 1913.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ DANS LA BIBLIOGRAPHIE

Annali (et Bulletino) dell' Instituto di corrispondenza archeologica. Rome, 1829-1885.

Athen(ische) Mitteilungen. = *Mitteilungen des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung*, t. I (1876) à XXXVII (1912).

BRAMBACH, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, Elberfeld, 1867.

Corpus Inscriptionum Latinarum, publié par l'Académie de Berlin, 1863 et suiv.

MAXIME COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, 2 vol., Paris, Didot, 1892 et suiv.

CRASSIER (B^{on} G. DE), *Séries numismatum antiquorum tam Graecorum quam Romanorum, etc.* Liège, 1721, 360 pp. avec 10 pp. d'*Addimenta*, ajoutés plus tard et qui manquent dans certains exemplaires.

— *Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron G. de Crassier*, publiée par Ulysse Capitaine, Liège, 1855 (extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. II).

— *Lettres inédites du baron G. de Crassier à Bernard de Montfaucon*, publiées par Léon Halkin, 1897 (extrait du même *Bulletin*, t. XXVI).

EMILE ESPÉRANDIEU *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, t. I (1907) à V (1913).

FRÖHNER, *La collection Tyszkiewicz, choix de monuments antiques avec texte explicatif*, Munich, 1892 et suiv.

— *Collection d'antiquités du comte Michel Tyszkiewicz*. Vente aux enchères, Paris, juin 1898.

ADOLF FURTWAENGLER, *La collection Somzée*, Munich, Bruckmann, 1897.

HAGEMANS, *Un cabinet d'amateur. Notices archéologiques et description raisonnée de quelques monuments de haute antiquité*, Liège et Leipzig, 1863.

TH. JUSTE, *Catalogue des collections composant le Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie*, Bruxelles, 1864. Une deuxième édition, qui n'est guère qu'une réimpression, a paru en 1867.

Musée de Ravestein. Catalogue descriptif par E. DE MEESTER DE RAVESTEIN. 3 vol. in-8°, Liège, 1871-1882. Deuxième édition, en 1 vol. Bruxelles, 1884.

RENESE (C. DE). *Catalogue du magnifique cabinet délaissé par feu le comte Clément-Wenceslas de Renesse-Breidbach, dont la vente aura lieu à Anvers, le 31 mai 1836, n° 4, Antiquités grecques, romaines, celtes, etc.*, Anvers, imprimerie Rysheuvels.

Röm(ische) Mittheilungen. = *Mittheilungen des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts. Römische Abteilung*. I (1886) à XXVI (1912).

SAGLIO-POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877 et suiv.

SALOMON REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 3 vol., Paris, 1897 et suiv.

SCHAYES, *Catalogue et description du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'ethnologie*, Bruxelles, 1854.

— *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*. 2 vol., 1837-1838. Une deuxième édition en trois volumes a paru en 1858 et 1859, sous le titre : *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*. Une prétendue troisième édition, publiée en 1877, n'a qu'un nouveau titre.

THEODOR SCHREIBER, *Die antiken Bildwerke der villa Ludovisi in Rom.*, Leipzig, 1880.

SOMZÉE (vente LÉON DE), *Catalogue des monuments d'art antique, etc., composant les collections de Somzée, dont la vente aura lieu les mardi 24 mai 1904 et jours suivants*.

PREMIÈRE PARTIE
SCULPTURES GRECQUES ET ROMAINES

STATUES, BUSTES ET BAS-RELIEFS

I. STATUES ET BUSTES.

1. [A 1146.] **Tête archaïque d'Apollon** (?). Tête de marbre blanc (Paros), « envoyée de Grèce » au comte Tyzskiewicz. Collection Somzée. Acquisée en mai 1905.

Haut. 0^m29; larg. 0^m17. — Pas de restaurations. — Epaufrures légères à la pointe du nez, au côté gauche de la lèvre supérieure et au côté droit de l'inférieure, au côté gauche du menton. Des morceaux de la chevelure manquent à la boucle du front, à la masse qui pend sur le dos.

Le visage est celui d'un jeune homme d'une apparence presque féminine, mais au menton large et fort, aux joues pleines et bien en chair. Les yeux largement fendus en amande sont à peine relevés vers les tempes, le globe en est médiocrement bombé, presque à fleur de tête. Les paupières sont minces et celle de dessus semble, à l'angle externe, se superposer légèrement à l'inférieure. Les sourcils arqués ne bordent pas mais surmontent la saillie de l'orbite. Le nez, dont la pointe est brisée, n'était pas très proéminent, mais continuait presque la ligne du front. La bouche est souriante, mais le sourire, accentué par la fossette où se perdent les commissures, ne consiste pas, comme dans la plupart des œuvres archaïques, en un simple retroussement des lèvres closes : celles-ci sont entr'ouvertes et animent le visage d'une grâce recherchée. Entre elles, suivant un procédé fréquemment employé, apparaît la ligne des dents, qui étaient sans doute marquées au pinceau. Tout le visage est asymétrique : « l'œil gauche est plus plat, un peu plus remonté et plus fuyant vers la tempe que l'œil droit ; la joue gauche, au-dessus de la pommette, est moins arrondie que la droite » ; l'oreille droite est plus petite que la gauche, etc. » L'artiste ne s'est pas soucié d'établir une correspondance exacte dans les proportions.

Les cheveux ont une disposition très particulière : « Un bandeau plat, large d'environ deux centimètres, fait le tour entier du crâne, en touchant presque de chaque côté l'ourlet supérieur de l'oreille. Au-dessus du bandeau, sur le haut de la tête, les cheveux sont simplement peignés, ils descendent du sommet en lignes ondulées, que recourent transversalement de légers cercles

concentriques. Mais immédiatement au-dessous du bandeau les cheveux se divisent et selon leur direction sont traités de façon diverse. La masse principale, par derrière, garde les fines ondulations du haut en bas et les sillons transversaux»; elle couvre la nuque et s'élargit sur le dos en une



masse rectangulaire, mais l'extrémité en a aujourd'hui disparu. « Tout contre l'oreille, une longue boucle épaisse descend mollement sur chaque épaule par devant. La disposition des cheveux sur le front est nouvelle. Ils forment trois « paquets », un au milieu du front, les autres sur les tempes... Celui du milieu est retroussé en arrière jusque sous le bandeau dont la pression maintient le tout en place; ceux des tempes, après avoir descendu jusqu'au niveau du lobe de l'oreille, puis avoir remonté jusqu'au bandeau, laissent une seconde fois retomber leur extrémité amincie, réduite à quelques mèches frisées et collées l'une à l'autre... Au bord inférieur du bandeau était, sans doute, un anneau fait dans la réalité d'un cordon de fil tressé, dans lequel passait l'extrémité des cheveux. » Au-dessous de ces coques est creusé un sillon profond, qui leur donne une légèreté flottante et entoure le visage d'ombre.

La patine est jaunâtre, presque dorée, l'épiderme du marbre n'a pas été

touché et même les dépôts calcaireux qui s'y sont formés par places, ont été respectés.

La forme de la cassure au bas du marbre semble prouver que la tête a été travaillée à part pour être adaptée à un torse.

« Je pense qu'on doit désigner cette tête de jeune homme par le nom d'Apollon. Elle pourrait assurément désigner un éphèbe quelconque. Mais il y a dans son air de jeunesse un rayonnement et comme un épanouissement de joie qui semblent dus au désir qu'a eu l'artiste de répandre sur ces traits humains l'expression d'une vie bienheureuse et divine. Ce n'est qu'au temps de sa maturité que la sculpture archaïque put réussir à éclairer d'un reflet d'idéal les traits d'un visage. Ce caractère indique donc déjà que la tête qui nous occupe est d'une époque relativement récente : elle doit être de la première moitié du v^e siècle...

» Il semble que la figure a dû être exécutée dans un atelier ionien. La grâce un peu molle de cette jeunesse en fleur, l'élégance recherchée de la coiffure, l'amabilité souriante des lèvres et des joues, indiquent assez clairement, surtout pour l'époque dont il s'agit, la main d'un brillant sculpteur de quelque cité côtière ou insulaire de la Grèce asiatique. » (LECHAT.)

Pour M. Fröhner, au contraire, cette tête serait une tête de femme. Nous croyons qu'il a tort, mais, il faut le faire observer, l'un des arguments invoqués par M. Lechat est sans valeur. Trompé par le moulage qu'il avait sous les yeux et où les cassures ne se distinguaient pas nettement, cet archéologue a cru que la chevelure allait en se rétrécissant à partir de la nuque et se terminait sur le dos par un nœud comme celle de l'Apollon de Piombino. Il n'en est rien. Le rétrécissement apparent est dû simplement à ce que, de chaque côté, un morceau de la masse a été enlevé. Le Musée Ny-Carlsberg, à Copenhague, possède une tête, cataloguée comme tête de femme [n^o 32], qui est très inférieure comme style à la nôtre, mais dont la coiffure est la même.

Certains détails techniques, comme le travail des paupières, dont la supérieure recouvre l'inférieure à l'angle externe, feraient supposer que ce marbre est une œuvre archaïsante, mais il n'a rien de la sécheresse des imitations tardives de l'ancien style grec.

FRÖHNER, *Catalogue de la vente Tyzskiewicz*, p. 96, n^o 308 et pl. XXXI. — LECHAT, *Revue archéologique*, 1900, t. II, pp. 1 et suiv., pl. IX-X, à qui sont empruntés les passages entre guillemets. — *Catalogue de la vente Somzée*, n^o 63.

2. [A 1316.] **Torse de style ionien archaïque.**

Torse de marbre blanc. Ancienne collection Panckoucke. Acquis en 1905.

Haut. 0^m68; larg. max. 0^m30. — Pas de restaurations.

Torse d'une femme debout, la jambe droite portée légèrement en avant, comme prête à marcher. Elle est vêtue du costume ionien. Le chiton de lin, dont la plissure sur la poitrine est rendue par une série de sillons ondulés,

est garni autour du cou d'un large ourlet ou d'une broderie. L'himation de laine est fixé sur l'épaule et le bras droits par des boutons qui laissent entre eux des « crevés », et descend transversalement vers la taille en passant sous le sein gauche. Son bord supérieur est rabattu et forme un bourrelet



symétriquement tuyauté, qui fait le tour du corps. De grands pans tombent à droite et à gauche et couvrent les hanches en plis longitudinaux de longueur inégale, qui se terminent par une longue ligne sinueuse. Un des coins du vêtement, artistement retroussé, descend sur la jambe droite ; son extrémité est terminée par une sorte de gland — sans doute un poids qui doit l'empêcher de flotter au vent — et plus haut ses bords sont réunis par un filet de marbre, qui semble représenter une fibule ou une couture destinée à assurer l'élégance recherchée de sa chute. De plus, sous le bras gauche, un autre coin paraît avoir été ramené par-dessus le bord supérieur et pendre librement.

A la partie inférieure, le vêtement — qui est le bas du chiton¹ — est massé par devant et forme entre les jambes un faisceau plat. Par derrière, il tombe verticalement et accuse la rotondité des fesses, comme sur les côtés le contour des jambes.

La tête, perdue, était encastrée dans un trou conique, creusé dans le cou. Un tenon en fer dans le bras droit paraît n'être pas antique.

Cette statue doit avoir été exposée longtemps aux intempéries et la surface du marbre est en partie corrodée. Aucune trace de polychromie n'est visible. De plus, le bord extrême de beaucoup de plis est entamé. Néanmoins, ce morceau reste d'un haut intérêt et il mériterait d'être étudié en détail. Il offre tous les caractères de cet art d'une élégance un peu précieuse et d'une grâce souvent conventionnelle que nous ont fait connaître les célèbres *korai* de l'Acropole. Toutefois, il ne semble pas que notre morceau puisse avoir été sculpté, comme elles, vers l'an 500 à Athènes, mais peut-être est-il un produit de cette tradition archaïque qui se maintint en Grèce à travers les transformations de la période classique; plus probablement, il faut y voir une copie antique de quelque statue perdue du début du ve siècle. Nous n'avons pu obtenir malheureusement aucune indication précise sur la provenance de notre torse, apporté en France certainement avant l'année 1850.

Inédit.

3. [A 1133.] **Tête barbue de style archaïque.**

Tête de marbre blanc. Autrefois à la villa Ludovisi à Rome, puis dans la collection Somzée. Acquisée par le Musée en mai 1904.

Haut. 0^m29; de l'extrémité de la chevelure au milieu de la bouche 0^m117; de l'angle interne de l'œil au milieu de la bouche 0^m065; longueur de l'œil 0^m036, de l'oreille 0^m068, largeur de la bouche 0^m056. — Pas de restaurations.

Tête d'un personnage barbu (Zeus?) aux formes pleines et puissantes. La chevelure, entourée d'un cordon étroit et épais, part en lignes sinueuses et divergentes du sommet du crâne et couvre le haut du front de mèches courtes, légèrement tordues; par derrière, elle est nouée en torsade et relevée sur la nuque. Les sourcils sont fortement arqués, les yeux, à fleur de tête, largement ouverts; l'arcade sourcilière est taillée en biseau. Le nez, autrefois restauré — peut-être dans l'antiquité — est perdu. La bouche, dont la lèvre inférieure dessine une sorte de croissant, est surmontée d'une moustache mince retombant des deux côtés. La souplesse de la barbe, dont la partie inférieure est brisée, est marquée par une série d'ondulations transversales, tandis que de fins traits longitudinaux indiquent les poils.

1. Chiton pour M. LECHAT (*Au Musée de l'Acropole*, 1904, pp. 158 et suiv.), himation pour M. HOLWERDA (*Rhein. Museum*, t. LVIII, 1903, pp. 516 et suiv.). Cf. LECHAT, *La Sculpture avant Phidias*, p. 217, n. 3.

L'aspect général, comme le détail de cette tête sont conformes au style archaïque. M. Furtwängler, qui en rapproche deux têtes découvertes à Athènes (FRIEDRICHS-WOLTERS, *Bausteine*, n° 105 et Ἐφημερ. ἀρχαιολ. 1887, pl. 3; PERROT et CHIPIEZ, t. VIII, p. 526, fig. 271-2. = BRUNN-BRUCKMANN, *Denkmäler*, n° 29. = COLLIGNON, *Hist.*, t. I, p. 304, fig. 151. Cf. p. 303), estime que



l'original était une œuvre attique de l'an 500 environ. Nous n'en possédons qu'une copie romaine ; c'est ce que prouvent certains détails de la facture, l'emploi du foret, pour séparer les mèches de cheveux sur le front, le fait que l'extrémité de la paupière supérieure empiète sur l'inférieure, etc.

SCHREIBER, *Villa Ludovisi*, p. 225, n° 254. — FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 2 et pl. II. — *Cat. de la vente Somzée*, n° 2.

4. [A 1134.] **Statue d'athlète de l'école d'Argos.**

Statue de marbre italien, à reflets bleuâtres, sillonné de veines plus sombres. Autrefois à la villa Ludovisi (décrite en 1877), puis dans la collection Somzée. Acquisée en mai 1904.

Haut. 1^m50; de la fossette du cou au pubis 0^m582; distance entre les seins 0^m281; longueur des pieds env. 0^m30. — Le genou gauche est en stuc; les autres restaurations, qui existaient autrefois, ont été supprimées, le bras gauche est deux fois brisé, mais les morceaux sont antiques.

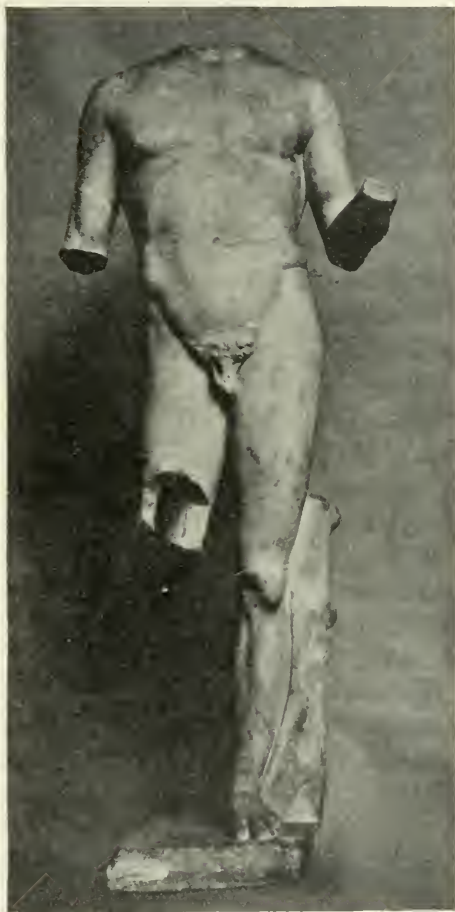
Un homme robuste est debout, appuyé sur la jambe gauche; la droite, dégagée, est brisée au-dessus du genou; le pied devait poser, autrefois, à plat sur le sol. Le bras gauche replié présentait quelque objet, car la position des muscles de l'avant-bras indique que la main, qui fait défaut, était

retournée. Le bras droit, un peu écarté du corps, est abaissé, mais l'avant-bras, qui manque, se soulevait légèrement. La tête, qui est perdue, était tournée à droite, du côté de la jambe libre, comme le montre la saillie du cou à gauche. La musculature est vigoureusement indiquée : on notera la puissance des pectoraux, le bourrelet épais qui surmonte les hanches et la saillie semi-circulaire qui sépare la cavité thoracique de l'abdomen : nous avons sous les yeux un athlète dont le torse, comme les membres, s'est fortement développé par l'exercice.

La pose générale du personnage, la structure massive du corps, la largeur de la poitrine comparativement à celle des hanches, les formes encore anguleuses, sans méplats fondus, le dessin triangulaire du pubis, tout concourt à prouver que l'original de cette statue est une œuvre de l'école argienne du v^e siècle. Une jambe n'est pas encore rejetée en arrière, ne touchant terre que du bout des orteils, comme dans l'attitude de repos animé qu'inventa Polyclète, mais le modelé n'a cependant plus la raideur des œuvres archaïques. M. Furtwängler attribue l'original de notre marbre à un contemporain de Polyclète qui s'inspirait encore de l'ancien canon d'Hagelaidas, et il en rapproche le Zeus de Munich (*Mastertpieces*, p. 212, fig. 90. = REINACH, *Rép.* t. I. 193. 2) et un torse trouvé à Olympie (*Olympia*, III, pl. 56, 1).

La copie romaine est peu soignée. On remarquera le procédé qui consiste à séparer la jambe du tronc d'arbre, qui le renforce, et le pied gauche du socle en les entourant d'un sillon régulier.

SCHREIBER, *Villa Ludovisi*, n^o 231. — FURTWÄNGLER, *Collection Somzée*, n^o 5 et pl VI — *Cat. de la vente Somzée*, n^o 5.



5. Tête d'un jeune athlète. Tête de marbre provenant de Rome, où elle se trouvait en 1899. Acquisée par le Musée en 1912.

Haut. 0^m34; haut. du menton au crâne 0^m28; larg. 0^m21. Une lame de marbre a sauté du front à l'extrémité du nez. Epaufrures légères au menton, aux oreilles, etc. Le visage a été regratté.



Le front étroit, peu saillant, les yeux, largement ouverts entre des paupières épaisses et rapprochées des sourcils, le nez droit et fort, la bouche sinueuse, le menton large et la mâchoire robuste rappellent dans cette tête le type des athlètes du ^ve siècle. La chevelure, hérissée au-dessus du front et divisée en petites mèches qui se coupent et se courbent en tout sens, trahit la reproduction d'un original de bronze.

Cette tête se rapproche, en particulier, de celle d'un jeune athlète du musée des Offices de Florence (BLOCH, *Röm. Mitt.*, VIII, 1892, pp. 81 et suiv., pl. III). D'autres œuvres apparentées à celle-ci

ont été réunies par HARTWIG, *Jahresh. des Oesterreich. Instit.*, t. IV, 1901, pp. 151 et suiv.

Publiée : HARTWIG, *loc. cit.*, p. 158, fig. 185.

6. [A 1136.] Athéna Parthénos. Statue en marbre de Paros, provenant de Rome. Collection Somzée. Acquisée par le Musée en mai 1904.

Haut. 1^m32 sans la tête; de la fossette du cou à l'extrémité de l'apoptygma 0^m595. — Le bras droit est restauré depuis l'épaule, le bras gauche depuis le biceps. De même la tête et le casque, mais l'extrémité des boucles sur les épaules et celle de la chevelure dans le dos sont antiques. Le bout des pieds, chaussés de sandales, est moderne, ainsi que la plus grande partie du socle.

La déesse est debout, appuyée sur la jambe droite; la gauche, dégagée, fait saillir le vêtement. Elle porte le péplos dorien, agrafé sur les épaules et dont le bord rabattu (*apoptygma*) descend jusqu'au-dessous des hanches. Il est serré sous les seins par une ceinture mince, nouée par devant. Par-

dessus est jetée une égide, couverte d'écailles, portant en son milieu une tête de gorgone entourée de serpents. Les boucles de la chevelure retombent sur les épaules et dans le dos descend l'extrémité amincie du chignon. Un tenon, dont l'amorce subsiste à droite à la hauteur de la jambe, a servi à affermir un bouclier, posé à terre et que retenait la main.

Cette statue est une réplique de la célèbre Athéna Parthénos qui fut exécutée par Phidias, en or et en ivoire, et consacrée sur l'Acropole en 438 av. J.-C. Mais l'auteur de notre marbre ne s'est pas astreint à une imitation exacte de son modèle. Les plis rectilignes et sévères de la robe portée par la Vierge athénienne ont été remplacés par un jeu de draperies plus libre et plus varié. Le corps même de la déesse guerrière a pris une apparence plus féminine. On reconnaît dans cette transformation l'influence de l'art du iv^e siècle. La réplique qui se rapproche le plus de la nôtre est, suivant Furtwängler, celle de Woburn Abbey (*Statuenkopieen im Allertum*, I, pl. 7. = REINACH, *Rép.*, t. II p. 279. 5).

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n^o 13 et pl. IX. — REINACH, *Rép.*, t. II, p. 275, 6. — *Catal. de la vente Somzée*, n^o 13 et pl. III.



7. [A 1406.] **Torse d'homme de l'école attique.**

Torse de marbre pentélique. Collection Somzée. Acquis par le Musée en 1907.

Haut. 1^m14; de la fossette du cou à l'attache du membre 0^m568; distance entre les seins 0^m268. — Le marbre est brisé en deux à la hauteur de la taille et les deux morceaux sont raccordés; le tronçon du bras gauche, avec une partie de l'épaule et de l'aisselle, est rajusté.

Jeune homme robuste, entièrement nu, debout, appuyé sur la jambe droite. La jambe gauche est dégagée, mais le pied semble avoir posé à plat

sur le sol. Le bras gauche, cassé au milieu du biceps, est abaissé, mais il s'écartait légèrement du corps et s'avancait un peu. La tête était tournée vers la droite, si l'on en juge par le peu qui subsiste des muscles du cou,

Les petites boucles plates du pubis sont d'une facture presque archaïque, et leur sommet dessine une ligne légèrement convexe. Contre la cuisse gauche, par derrière, subsiste le reste d'un objet allongé, sans doute d'un support.



La surface du marbre est très endommagée, surtout par derrière, mais les formes du corps, telles qu'elles apparaissent encore, sont conformes au « style libre de la fin du ^ve siècle, le style de l'époque des frises du Parthénon », et la manière de traiter le corps est celle de l'art attique, non de l'art argien.

L'œuvre la plus proche de celle-ci est un beau torse de Paris (reproduit FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, p. 17). La section semi-circulaire du pubis et les formes de cette statue concordent avec notre marbre dans l'ensemble et dans les détails (notamment l'entour du nombril) au point qu'on peut soupçonner que ces deux œuvres ont pour auteur un seul et même artiste.

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 20 et pl. XII (nous reproduisons en grande partie sa description). — REINACH, *Rép.* t. II, p. 818, 3. — *Cat. de la vente Somzée*, 1907, n° 20.

8. [A 1407.] Torse d'un jeune homme. Torse de marbre pentélique, provenant de la collection Somzée. Acquis en 1907.

Haut. 0^m93; de la fossette du cou jusqu'à l'attache du membre 0^m452; distance entre les seins env. 0^m208. — Les restaurations ont été supprimées avant l'entrée au Musée. Les broches et les trous du marbre sont modernes.

Jeune homme entièrement nu, debout, appuyé sur la jambe gauche, la droite légèrement repliée, de façon à faire saillir la hanche. Le bras

droit était levé plus haut que la tête, le gauche paraît avoir été plus ou moins étendu. Un fort tenon circulaire, dont l'amorce subsiste sur la cuisse droite, allait sans doute rejoindre quelque objet volumineux que regardait peut-être le personnage, car la tête était tournée de côté. Les formes sont sveltes et délicates, mais la surface du marbre a presque partout été profondément corrodée, de sorte qu'on ne peut guère juger de la qualité du travail.

Furtwängler attribue cette statue au ^ve siècle et en rapproche un torse de jeune garçon d'Olympie, qui paraît être un original et se rattacher à l'école argienne (*Olympia*, t. III, pl. 56, 2, cf. *Berliner Winckelmannsprogramm*, pp. 147 et suiv.). Il suppose que notre marbre pourrait pareillement représenter un adolescent vainqueur. Tout cela est très conjectural.

FURTWÄNGLER, *Collection Somzée*, n° 21 et pl. XIII. — REINACH, *Répertoire*, t. II, p. 818, 2. — *Cat. de la vente Somzée*, 1907, n° 21.



9. [A 1342.] Hermès d'Alcamène. Tête de marbre grec (Paros), trouvée en 1903 à Corinthe. Donnée au Musée par M. Raoul Warocqué en 1905.

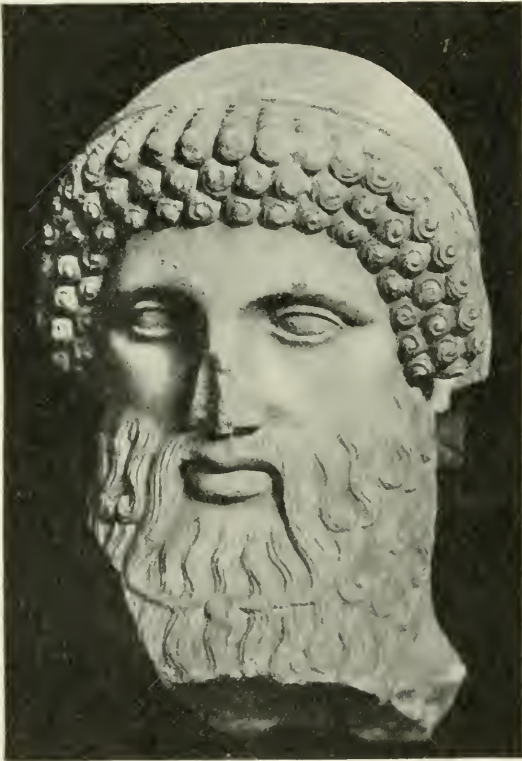
Haut. 0^m28; larg. max. 0^m17. — Pas de restaurations.

Admirable tête barbue reproduisant un type archaïque. La chevelure, très stylisée, forme une série de fines mèches divergentes, sinueuses, partant du sommet du crâne, et elle est retenue par un bandeau dont s'échappent des boucles frisées en tire-bouchon, qui forment une triple couronne au-dessus du front, mais, pour éviter un schématisme disgracieux, l'artiste a fait saillir davantage la rangée du milieu. Par derrière, une large masse pendait sur le dos, mais un éclat du marbre a sauté emportant tout le bas de la chevelure; derrière les oreilles, deux longues mèches, aujourd'hui brisées, retombaient sur les épaules. Le front est bombé et lisse, sans sillon longitudinal. La courbe de l'arcade sourcilière, l'œil allongé en amande et relative-

ment petit et les joues sans plis accusés sont d'un modelé très délicat. Le nez, assez large à la base, est malheureusement mutilé. Les oreilles, d'une finesse remarquable, sont percées d'un petit trou rond à la place du canal auditif. Une moustache effilée descend des deux côtés de la bouche, dont elle cache les commissures. La barbe est formée de rangées de petites mèches superposées dont l'extrémité se recourbe en spirale. Le bas en est fortement épaupré. Le cou est taillé de façon à être encastré dans la gaine d'un hermès, et la partie inférieure est percée d'un trou destiné à recevoir un tenon.

Il n'est pas douteux que cette tête soit une réplique de l'Hermès d'Alcamène, que nous ont fait connaître les fouilles de Pergame (ALTMANN, *Athen. Mitt.*,

XXIX, 1904, pp. 178 et suiv.). Le type général est le même, et notamment la triple couronne de frisures, qui est particulièrement caractéristique, est semblable jusque dans les détails : le nombre même des boucles qui surmontent le front est identique. Seulement, les mèches du crâne font défaut sur le marbre pergamenien, où elles ont dû être indiquées au pinceau. Le modelé du visage et spécialement le dessin de l'œil, moins grand et plus enfoncé, la petitesse de la bouche, la souple inflexion de l'arcade sourcilière sont d'une sculpture plus raffinée et plus tardive, la barbe est d'un archaïsme plus schématique et plus voulu. On la comparera utilement, pour la forme et la facture, à celle de la belle tête de Zeus provenant d'Athènes, qui a passé de



la collection Tyzskiewicz au Musée de Copenhague (ARNDT, *Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, pl. XIII; S. REINACH, *Rec. de têtes antiques*, pl. CXVII). Le marbre de Pergame, qui date du II^e siècle de notre ère, paraît être une copie

sèche et froide, mais exacte de l'original perdu : le nôtre est une imitation moins fidèle et plus personnelle, d'un art encore vivant. Il a moins de majesté et plus de douceur. Le sculpteur semble avoir voulu mettre la grâce du visage en harmonie avec l'élé-gance un peu mièvre de la vieille coiffure ionienne. Quoiqu'il soit assurément difficile d'assigner une date à une œuvre qui reproduit une composition traditionnelle, l'exécution de ce beau morceau de sculpture pourrait remonter jusqu'au iv^e siècle. Cet exemplaire de proportions réduites atteste la popularité durable en Grèce du type d'Hermès créé par le contemporain et l'émule de Phidias.

L'original, qui était peut-être l'Hermès, placé sous les Propylées d'Athènes, que mentionne Pausanias (I, 22, 8 : Ἑρμῆς προπύλαιος), datait, selon toute probabilité, de l'année 430 ap. J.-C. environ (Cf. WINTER, *Athen. Mitt.*, XXIX, 1904, pp. 208 et suiv. contre LÖSCHKE, *Jahrb. des Inst.*, 1904, pp. 22 et suiv.).



Collection Raoul Warocqué. Antiquités égyptiennes, grecques et romaines, Mariemont, 1904, n^o 142 (la provenance indiquée ici [Athènes] sur la foi du vendeur est inexacte; d'après des renseignements très sûrs que nous avons obtenus postérieurement, cette tête a été trouvée à Corinthe en 1903). Cf. LECHAT, *La Sculpture attique avant Phidias*, p. 501. — *Bulletin des Musées royaux*, t IV, pp. 29 et suiv., et p. 84.

10. [A 1405.] Torse de l'Aphrodite de Cnide.
Torse de marbre pentélique (?), autrefois au palais Sciarra à Rome, puis dans la collection Somzée. Acquis par le Musée en 1907.

Haut. 0^m93; distance entre les seins 0^m26; de la fossette du cou au bas de l'abdomen 0^m623. — Le bras gauche, brisé à la hauteur de l'humérus, avait été travaillé à part et attaché au moyen d'une broche, scellée à l'aide de plomb,

qui subsiste encore. Le bras droit était fixé à l'épaule à l'aide de deux forts goujons enfoncés dans des trous carrés et qui restent visibles. Une baguette de fer, dont l'extrémité est encore fichée dans le torse au bord de l'abdomen, a maintenu l'avant-bras gauche dont il permet de déterminer le mouvement. Un trou foré dans le cou est moderne : la tête avait été sculptée dans le même bloc que le tronc. Un autre trou, qui perce profondément la cuisse gauche par derrière, doit avoir servi à fixer un tenon.

Ce torse a appartenu à une bonne réplique d'une des statues les plus célèbres de l'antiquité : l'Aphrodite de Cnide, un des chefs-d'œuvre de Praxitèle. La déesse était représentée sans voiles au moment où elle entrait au bain. Debout sur la jambe droite, la gauche légèrement repliée, les genoux rapprochés et comme frissonnante, elle tournait vivement la tête, craignant d'être surprise, et faisait



de la main droite un geste instinctif de pudeur. De la gauche, elle déposait, sur un vase placé à côté d'elle, le vêtement qu'elle venait de dépouiller. L'auteur de notre réplique semble avoir fidèlement reproduit cet original fameux (le bracelet qui entoure le bras gauche se retrouve sur les meilleures répliques). Il paraît seulement avoir accentué un peu l'inclinaison du torse, et il a certainement modifié la coiffure : ici la chevelure descendait dans la nuque, où un morceau s'en est conservé, tandis que Praxitèle l'avait relevée en un chignon retenu par une bandelette.

La surface du marbre, qui paraît être resté longtemps exposé aux intempéries, est fort endommagée : le dos est entièrement rongé et troué par l'action des eaux ; la partie antérieure, protégée

contre les pluies par l'inclinaison du torse, est heureusement moins corrodée, mais elle a reçu de nombreuses éraflures. On peut à peine se faire une idée, par ce fragment mutilé et maltraité, du charme, tant vanté par les

anciens, de la plus célèbre des œuvres de Praxitèle. Il faut un effort pour se figurer « le rythme exquis des lignes, la souplesse onduleuse des contours, l'heureux emploi de la draperie qui servait de soutien en même temps qu'elle faisait valoir, par le contraste, le travail poli et caressé des chairs » (Collignon). Mais on y aperçoit, cependant, quelque reflet de cette grâce délicate, de cette pureté des formes, qui distinguaient la déesse du maître athénien, et dont on appréciera mieux la sobriété, si l'on compare ce torse à celui de l'Aphrodite hellénistique que nous décrirons plus loin [n° 18].

FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, n° 33 et pl. XVIII.— *Cat. de la vente Somzée*, 1907, n° 33.

11. [A 1138.] Jeune satyre. Statue de marbre de Paros, autrefois à la villa Ludovisi, puis dans la collection Somzée. Acquis en mai 1904.

Haut. 1^m30; distance entre le bord de la pardalide et l'attache du membre env. 0^m306; distance entre le nombril et l'attache du membre 0^m138; largeur maximum de la poitrine 0^m256. — La jambe gauche est brisée au mollet et à la cheville; le morceau détaché est antique, mais le pied, ainsi que le socle et le bas du tronc, sont modernes (marbre italien); modernes aussi semblent être les tenons de fer qui fixaient à la peau de faon des lambeaux du bord. La tête, qui est perdue, était emboîtée dans le torse. Le bras droit et l'avant-bras gauche, qui avaient été travaillés séparément, font également défaut. La partie postérieure de la statue n'est qu'ébauchée.

Un jeune homme est debout, le poids du corps reposant sur la jambe gauche, que renforce un tronc d'arbre. La jambe droite, légèrement pliée, est brisée au milieu de la cuisse. Le bras droit, qui fait défaut, était relevé, comme le prouve le mouvement de l'épaule; le bras gauche était abaissé le long du corps. Le corps se penche



un peu de ce côté, où la taille se creuse. De l'autre, tous les muscles sont tendus par le mouvement de l'épaule.

Cet éphèbe est vêtu d'une peau de panthère, qui pend derrière le dos et descend jusqu'au genou; la tête de l'animal vient couvrir le milieu de la poitrine; les pattes antérieures sont nouées sur les épaules et les pattes postérieures sont rejetées au-dessus d'un lien qui entoure les hanches. Les pieds étaient chaussés de sandales, garnies de peau de faon.

Le type de cette statue n'est connu par aucune autre réplique, mais son attitude de station hanchée, l'élégance juvénile des formes, la souplesse sinueuse du corps la font reconnaître immédiatement pour une œuvre de l'école de Praxitèle. La pose est presque identique à celle du célèbre « Satyre versant à boire » (COLLIGNON, *Hist. sculpt. gr.*, t. II, p. 265), et Furtwängler suppose que ce motif nouveau fut inventé par Praxitèle lui-même et constitue une variante inconnue de son œuvre. « Il est impossible que l'agencement de la peau de panthère et les sandales soient dus à un imitateur : de tels accessoires sont absolument étrangers au fonds où les copistes puisent les additions et remaniements qu'ils se permettent. » Mais récemment des doutes se sont fait jour sur l'attribution même du fameux « Satyre versant à boire » au maître athénien (MAVIGLIA, *Bull. comm. arch. communale*, XXXVIII, 1912, p. 161), et tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que ces œuvres ont subi l'influence des types de satyres créés par ce grand artiste.

FURTWÄNGLER, *Collection Somzée*, n° 22 et pl. XIV.—REINACH, *Rép.*, t. II, p. 148, 1.
— *Cat. de la vente Somzée*, n° 22 et pl. V.

12. [A 1077.] **Dionysos** (?). Torse de marbre blanc très cristallin (Paros?), trouvé à Smyrne dans les « Bains de Diane » avec les n^{os} 39, 40. Acquis en 1900.

Haut. 1^m04; larg. max. 0^m43; de la fourche du cou à l'attache du membre 0^m46. — Pas de restaurations. — La jambe gauche est brisée au-dessus du genou, la droite au milieu de la cuisse (la partie conservée de celle-ci est rajustée, mais antique).

Un jeune homme est debout, le poids du corps reposant sur la jambe gauche, la droite légèrement pliée, et il appuie le coude gauche sur un pilier sur lequel pend la nébride (peau de faon) enroulée autour du bras. Cette attitude produit une souple inclinaison du torse et un jeu de lignes harmonieusement rythmées. Le bras droit s'élevait presque verticalement et était sans doute, par un geste nonchalant, replié au-dessus de la tête, qui était tournée vers la gauche.

La pose de cette statue, comme celle de la précédente, rappelle l'attitude du « Satyre versant à boire », mais ici le bras droit se relève beaucoup plus

verticalement, le torse est plus incliné et, de plus, la nébride n'est pas déposée sur un tronc d'arbre à côté du dieu, mais entoure le bras gauche. Il semble que nous nous trouvions en présence d'un Bacchant, imité du Satyre de l'artiste athénien, ou d'une variante, due à lui-même, du type qu'il avait créé. On retrouve bien marqués dans notre torse la largeur et l'aplatissement de la poitrine, la saillie des muscles de l'abdomen, tous les caractères qui ont fait regarder le « Satyre versant à boire » comme une œuvre de jeunesse de Praxitèle subissant encore l'influence de Polyclète (FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, p. 311) ou comme une production de l'école argivo-attique, inspirée par les satyres du célèbre sculpteur (MAVIGLIA, *l. c.*, cf. *supra*, n° 11). Mais le geste du bras, qui devait être languissamment ramené au-dessus de la tête, rapproche davantage notre statue de l'« Apollon au repos », connu par quantité de répliques (REINACH, *Rép.*, t. II,



p. 95, etc.). — L'ensemble de la composition a dû être très semblable au type de la statuette n° 93. La copie, d'époque romaine, est peu soignée : on notera la rigole profonde qui sépare de la jambe le tronc d'arbre, qui n'a pas été « nettoyé ». Les traces des coups de râpe sont visibles sur toute la surface du marbre.

Inédit.

13. [A 1162.] **Torse d'Apollon ou de Dionysos.**

Torse de marbre blanc, de provenance inconnue, autrefois dans la collection Somzée. Donné au Musée du Cinquenaire par un anonyme en 1904.

Haut. 0^m83; de la fossette du cou à l'attache du membre 0^m442; distance entre les seins 0^m195. — Le corps est brisé au milieu et restauré en ciment, mais les deux parties sont antiques. Un large éclat a sauté dans le dos, du côté droit.



Jeune homme debout, appuyé sur la jambe droite tandis que la gauche ployée se porte légèrement en avant. Le bras gauche écarté du corps, était probablement soutenu par quelque support où cet éphèbe s'appuyait nonchalamment. Ce mouvement provoque une souple inclinaison du torse, dont la hanche fait saillie à droite, tandis que la taille s'évase du côté opposé avec un jeu de lignes sinueuses. Le bras droit était abaissé. La tête, qui est perdue, était tournée vers la droite. Deux boucles de cheveux retombant sur les épaules semblent indiquer que la statue était celle d'un Dionysos ou d'un Apollon.

Le modelé fondu, les formes molles de ce corps d'éphèbe comme la position hors d'aplomb, le corps penché étant soutenu par un support, rappellent les œuvres de la maturité de Praxitèle.

FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, n° 27.
— *Cat. de la vente Somzée*, n° 27.

14. [A 1408.] **Fragment de statue.** Fragment de marbre pentélique, provenant de la collection Somzée. Acquis en 1907.

Haut. 0^m24; larg. 0^m35. — Pas de restaurations.

Partie inférieure d'une statue d'homme, qui se tenait debout, appuyé sur la jambe droite, la gauche avancée. Il n'en subsiste que les deux pieds, posés à plat, et la jambe gauche jusqu'au genou, qui sont restés attachés à la base. Les formes de la jambe sont robustes et la musculature est accusée. A droite, se trouve un rocher dont la face antérieure est décorée d'un grand masque barbu à longue chevelure, tel qu'on représentait les dieux fluviaux. Les sourcils sont froncés, le front est plissé de rides, le regard dirigé vers le haut, la bouche ouverte avec une expression de souffrance très mar-

quée. Au-dessus, le marbre est taillé horizontalement et, au milieu de la section, on remarque un petit trou de scellement.

« Ce fragment est un original grec de valeur : il date de la meilleure époque... Le masque rappelle celui d'Achéloos des monuments attiques du iv^e siècle (Ἐφρημεφίς ἀφχατολ, 1894, pl. 7), avec cette différence qu'il a l'apparence d'une



figure morte. Je conjecture que cette statuette représentait Héraklès appuyant de la main gauche sa massue sur la tête d'Achéloos, qu'il avait tué (ROSCHER, *Lexikon*, I, 2245, ll. 64 et suiv., et *Beschreib. der ant. Skulpt. Berlin*, n^o 637). » [Furtwängler.]

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n^o 57. — REINACH, *Rép.*, t. II, p. 796, 6. — *Cat. de la vente Somzée*, 1907, n^o 57.

15. [A II.40.] Statue d'une déesse de la Santé.
Torse de marbre de Paros, autrefois au palais Rospigliosi à Rome. Collection Somzée. Acquis en mai 1904.

Haut. 0^m98; de la fossette du cou au genou 0^m 712. — Les restaurations ont été supprimées.

Une jeune fille s'avanceit posément, la jambe droite pliée en arrière. Elle est vêtue d'un simple manteau dont le bord supérieur, enroulé, forme un étroit bourrelet qui traverse la poitrine, découvrant le sein droit. Ce

manteau est garni d'une série de cordons destinés à l'attacher. Il enveloppe le bras gauche vers lequel sont ramenés tous ses plis, et à travers la fine étoffe de laine transparaisent les formes délicates, presque graciles, d'un corps virginal. Le bras gauche, brisé au-dessous du coude, était replié



en avant, le bras droit fait défaut depuis l'épaule. Une protubérance visible au-dessous, sur le côté, est le reste de quelque attribut ou plus probablement d'un tenon. L'attitude de la statue et ses formes élancées, d'autre part la sobre élégance de la draperie, traitée avec un art admirable dans sa simplicité, tendent à faire regarder cette statue comme une œuvre du milieu du IV^e siècle.

L'interprétation a donné lieu à diverses conjectures. Le musée du Capitole possède une réplique de la même œuvre faussement restaurée en Uranie (HELBIG, *Führer Samml. Rom*, I², n^o 603). A ses pieds, à droite, est déposé un coffret à manuscrits (*scrinium*). Comme ce coffret caractérise souvent dans l'art antique les écrivains, on a voulu reconnaître dans notre statue une poétesse, et M. Furtwängler crut pouvoir l'identifier avec un des chefs-d'œuvre du sculpteur Silanion, le portrait idéalisé de Corinne, rivale de Pindare. Mais il abandonna bientôt lui-même cette opinion (KÖRTE, *Berl. Philol. Wochenschr.*, 2 avril 1902, n^o 37), et depuis M. S. Reinach a découvert, à Compiègne, une Corinne,

qui est peut-être celle de Silanion (*Rev. archéol.*, 1898, t. I, p. 162; 1900, t. I, p. 168) et qui n'a rien de commun avec notre torse.

D'autre part, M. Helbig (*loc. cit.*) a rapproché de la statue du Capitole et de la nôtre un petit marbre du Louvre (REINACH, *Rép.*, t. II, p. 622, n^o 3), qui est certainement une réduction du même original. Sur le vêtement on distingue le reste d'un serpent qui s'enroule autour du bras gauche. C'est l'attribut des dieux médicaux, et cette image serait donc celle d'une jeune déesse de la Santé. L'explication proposée est d'autant plus probable qu'autrefois, au palais Rospigliosi, les deux bras attachés à notre torse portaient un serpent et une

coupe. Ces bras ont malheureusement disparu, mais il est manifeste qu'ou bien ils étaient antiques, ou bien rétablis par le restaurateur d'après des fragments découverts en même temps que le torse. Le *scrinium* est peut-être censé contenir des recettes ou des livres médicaux; plus probablement il faut y voir une pharmacie portative (Cf. PLINE, VII, § 108, *scrinium unguentorum*). — L'auteur de cette œuvre charmante reste à chercher.

MATZ-DUHN, *Antike Bildwerke in Rom*, n° 863. — FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 37 et pl. XX. — REINACH, *Rép.*, t. II, p. 675, 6. — *Catal. de la vente Somzée*, n° 37 et pl. IX. — Cf. CUMONT, *Bull. des Musées royaux*, t. XI, 1912, pp. 69 et suiv., où sont reproduites les répliques connues de la statue.

16. [A II4I.] Éros bandant son arc. Statue de marbre de Paros. Rapportée d'Espagne sous le premier Empire par le prince de Canino, elle a fait partie des collections Pourtalès, Demidoff et Somzée. Acquise en mai 1904.

Haut. totale 1^m24; de la fossette du cou jusqu'aux pieds 0^m95. — Les restaurations sont nombreuses : la tête, les ailes jusqu'aux attaches, le bras droit depuis l'épaule, l'avant-bras gauche, l'arc, la jambe gauche depuis le genou, le carquois (?), le membre. La plinthe et les pieds sont antiques, ainsi que la jambe droite, bien qu'une partie du pied et un morceau de la cuisse au-dessus du genou soient des raccords.

Un jeune garçon ailé, aux formes sveltes, mais robustes, empoigne de la main gauche le milieu d'un arc qu'il appuie contre sa jambe, et de l'autre main il fait glisser la corde dans l'encoche pratiquée à l'extrémité supérieure de l'arme. L'atti-



tude est saisie dans la spontanéité d'un effort instantané : le pied gauche repose fermement sur le sol, la jambe étant légèrement fléchie; seule la pointe du pied droit touche la terre et assure l'équilibre instable du corps à demi incliné et qui se tourne en se courbant. L'original était en bronze : le carquois qui sert de support est une addition du copiste ancien ou du restaurateur moderne.

Le grand nombre de répliques conservées de cette statue (REINACH, *Répert.*, t. I, pp. 357 et suiv.; t. II, pp. 247 et suiv.) prouve que l'original en était célèbre, et il faut, sans doute, y reconnaître l'Éros que Lysippe avait consacré, à côté de celui de Praxitèle, dans un temple de Thespies (*Paus.*, IX, 27, 3). La statue a tous les caractères de l'art de Lysippe, notamment les formes élancées que la flexion du torse ne rend pas sensibles au premier aspect. « La figure n'est pas au repos, mais se trouve dans cet état d'instabilité que détermine un mouvement commencé. C'est bien là une de ces attitudes fugitives, un de ces moments que Lysippe aime à saisir et à fixer, témoin l'*Apoxyomenos* du Vatican. L'analogie avec cette statue se poursuit encore plus loin. Voyez comme le geste des deux bras portés en avant masque certaines parties de la poitrine et fait saillir les pectoraux. Vous retrouverez les mêmes nuances de modelé dans l'athlète au strigile. Ajoutez, enfin, comme trait bien caractéristique, la hardiesse de la silhouette, preuve certaine que l'original était en bronze. » Lysippe, par contraste avec Praxitèle, avait fait de son Éros « une sorte de petit athlète attentif et résolu, occupé à déployer sa force physique » et « à la grâce voluptueuse de l'œuvre attique, il opposait la ferme vigueur de son style » (COLLIGNON, *Lysippe*, p. 68).

CLARAC, pl. DCL, n° 1491. — REINACH, *Répert.*, t. I, p. 375, 7. — DUBOIS, *Description des antiques faisant partie des collections du comte de Pourtalès-Georgier*, Paris, 1841, p. 8, n° 37 (ce marbre a été apporté d'Espagne en France par Lucien Bonaparte). — *Catalogue des objets d'art dont la vente aura lieu à Florence au palais de San Donato, le 15 mars 1880*, n° 1005. — FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 39. — *Cat. de la vente Somzée*, n° 39.

17. [A 1142.] **Nymphe dénouant sa sandale.**

Statue de marbre de Paros, provenant de la collection Somzée. Acquise en mai 1904.

Haut. 0^m96; larg. 0^m52. — Restaurations : le pied gauche, la moitié antérieure de l'avant-bras droit, un morceau de l'épaule droite avec l'omoplate. La statue est cassée à la taille, et le torse est assez endommagé dans le dos; l'avant-bras gauche est brisé, mais antique.

Une jeune fille est assise sur un rocher, où elle s'appuie de la main gauche, et elle se penche pour dénouer la sandale de son pied gauche, qu'elle lève. L'autre pied, posé à terre, est déjà nu et la sandale, qui le chaussait, est placée à côté de lui. Le manteau qui revêtait le corps a glissé sur les genoux,

découvrant le torse, et il pend jusqu'à terre, retenu seulement par le bras gauche qui en serre un pan contre la taille. La tête, comme le prouve la place de la fourche du sternum et la comparaison avec une statuette de Naples, était levée et regardait non la sandale du pied, mais quelque autre objet ou personnage.

Le motif charmant que reproduit cette statue dut être très populaire dans l'antiquité. Il est connu par plusieurs répliques, qui offrent de légères variantes, mais la nôtre paraît être la meilleure de toutes celles que nous avons conservées (Furtwängler). On admire en particulier l'élégance de la draperie qui tombe mollement sur le sol. On est d'accord pour placer vers le III^e siècle la date de l'original; l'ensemble de son mouvement rappelle, comme on l'a fait observer, la Tychè d'Antioche du sculpteur Eutychi-dès, élève de Lysippe (Amelung).

Le sujet, selon l'opinion commune, n'est pas mythologique : on y a vu simplement une jeune fille se préparant à prendre un bain. « C'est une œuvre de genre traitée avec

une simplicité exquise et une entente raffinée de la forme. On songe à certaines figures en terre cuite de Myrria qui reproduisent des originaux de la même époque et conçus suivant le même idéal » (S. Reinach).

Mais une autre interprétation est préférable. Le socle, qui est antique, est entamé du côté gauche, ainsi que le bas du rocher, de telle sorte qu'on pourrait y adapter la base d'une autre statue. Or, une monnaie de Cyzique (IMHOOF-BLUMER, *Jahrb. des Inst.*, 1888, p. 296 et pl. IX, 29) représente notre nymphe assise, regardant un satyre dansant. Ce satyre paraît être celui



que reproduit un marbre bien connu du Louvre (CLARAC, pl. 297, n° 1711. = REINACH, *Rép.*, t. I, p. 150, 3; FRÖHNER, *Sculpt. du Louvre*, n° 266).



Il semble donc qu'il faille réunir ces deux statues et que le groupe reproduise quelque œuvre célèbre qui était conservée à Cyzique. De quelle légende grecque ou asiatique s'était inspiré son auteur? Nous l'ignorons et nous ne connaissons pas davantage le nom de cet artiste, qui a peut-être appartenu à l'école de Bithynie (Doedalsès?). Nous donnons ici une restitution de ce groupe, qui a été tentée par M. Klein à Prague.

La nature de la représentation change ainsi complètement : la nymphe, qui lève la tête, est occupée tout entière par la danse de son compagnon, et ne prête plus, à l'acte machinal qu'elle accomplit, qu'une attention distraite.

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 40 et pl. IX. — S. REINACH, *Gazette des Beaux-Arts*, 1888, pp. 434 et suiv.; *Rép.*, t. II, p. 821, n° 26. — *Cat. de la vente Somzée*, n° 40.

18. [A 1139.] **Torse d'Aphrodite.** Fragment d'une statue de marbre de Paros. Collection Somzée. Acquis en mai 1904.

Haut. 0^m79; de la fossette du cou à la naissance des jambes 0^m615; distance entre les seins 0^m225. — Pas de restaurations actuelles. Les restes d'un tenon en fer dans la nuque et les trous forés près du cou et au-dessus du bras droit sont modernes.

Ce torse, un peu courbé en avant, appartenait à une statue d'Aphrodite dont le motif est connu par une quantité de reproductions : la déesse, sortant des flots où elle est née, exprime l'humidité de sa chevelure ruisselante; la main droite presse une masse épaisse de cheveux au-dessus de la tête; la gauche, moins élevée, saisit les boucles qui pendent dans le cou. La tête de notre statue a disparu, mais quelques mèches de cheveux, qui retombaient au delà de l'épaule droite, sont conservées sur le haut du bras. Le corps était appuyé sur le pied gauche, la jambe droite légèrement ployée, et un petit bourrelet, qu'on remarque près de la cassure de la cuisse, est un reste du vêtement qui enveloppait les membres inférieurs.

Malgré les mutilations qu'il a subies, ce torse est d'une grande beauté. Le marbre donne fortement la sensation de la chair. C'est « un savoureux chef-d'œuvre qui fait songer à la Vénus de Milo » (Reinach). Quelle que soit la date

qu'on assigne à celle-ci, l'original que reproduisait notre statue n'est certainement pas antérieur à l'époque alexandrine. Elle représente un type assez avancé dans la série des Aphrodites nues. Elle n'a plus la finesse gracieuse de la Cnidiennne de Praxitèle [n° 10]; ses formes pleines, presque grasses, que le sculpteur a accusées en creusant profondément le nombril, en gonflant le pubis, la rapprochent de la « Vénus accroupie » de Doedalsès (vers 230 av. J.-C.). Ses charmes sont déjà sensuels, elle est quelque peu orientale et fait prévoir l'apparition des plantureuses Aphrodites syriennes.

On a supposé que le type sculptural avait été inspiré par une peinture célèbre d'Apelle, représentant « Aphrodite sortant de l'onde et tordant sa chevelure ». Mais, l'addition du vêtement qui entoure les jambes a transformé un tableau mythologique en une simple scène de genre : la déesse sort de l'eau, se rhabille et se recoiffe. Ceci aussi est conforme au goût alexandrin.



FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, n° 35 et pl. XX.— REINACH, *Gazette des Beaux-Arts*, XX, 1898, p. 443 et *Rép.*, t. II p. 369, 1. — *Cat. de la vente Somzée* n° 35 et pl. VIII

19. [A II43.] Satyre agaçant une panthère. Statue de marbre de Thasos. Elle se trouvait, à la fin du XVIII^e siècle, à Paris dans l'hôtel d'un amateur écossais, Quentin Crawfurd. Confisquée à la Révolution, elle figura au Louvre au moins de 1801 à 1815. Restituée alors à son propriétaire, elle fut vendue en 1820 au comte de Pourtalès, puis, en 1865, fut achetée (15,300 francs) par le prince Demidoff. De sa collection elle passa, en 1880, dans celle de Somzée et fut acquise par le Musée en mai 1904.

Haut. 1^m37 (sans la plinthe); de la fossette du cou à l'attache du membre 0^m402. — Restaurations : quelques fragments du *lagobolon*, pattes antérieures et cou de la panthère, raccords aux deux genoux, bout du pouce droit, fragments du bord de la peau de bouc, peut-être le pied droit avec un morceau de la plinthe.

Un satyre rieur s'avance en sautant et saisit de la main gauche la queue d'une panthère qui bondit à côté de lui, les pattes antérieures posées sur un



cratère renversé. De la main droite, il brandit au-dessus de sa tête un cep de vigne (*lagobolon*), dont il menace l'animal familier, qui le regarde comme il le regarde. Son corps d'adolescent, svelte et agile, est entièrement nu, sauf une peau de bouc passée en bandoulière autour du torse et dont les pattes sont nouées sur l'épaule gauche. Une petite queue de bouc dans le dos rappelle sa nature semi-animale. La tête, au front aplati, au nez écrasé, aux oreilles pointues, aux cheveux ébouriffés, aux lèvres sensuelles qu'écarte un large rire, est néanmoins d'une grande finesse et exprime la joie de vivre de ce compagnon de Bacchus. D'ité des forêts, il porte une couronne de pin.

Du côté gauche, un tronc d'arbre recourbé, entouré de pampres, sert d'appui. Le travail en est négligé, comme celui de la panthère; la sur-

face rugueuse du marbre, gratté à grands coups de râpe, fait valoir la délicatesse avec laquelle est achevé le corps juvénile du satyre.

L'original de cette statue doit avoir été en bronze. Pour se figurer la

grâce hardie de cette figure, il faut supprimer, par la pensée, le support (tronc), les tenons (queue de la panthère, membre), et le bloc placé sous le pied droit.

Ce marbre est « l'exemplaire le plus beau et le mieux conservé » d'un type dont le développement a été étudié par FURTWAENGLER (*Satyr aus Pergamon; Winckelmannsprogramm*, XL, Berlin, 1880; COLLIGNON, t. II, pp. 581 et suiv.) et qui est connu par des répliques variées (REINACH, *Rép.*, t. II, pp. 137 et suiv.). Les motifs fort anciens du « Satyre soulevant par la queue une panthère » (coupe de Brygos : HARTWIG, *Meisterschalen*, pl. XXXII) et du « Satyre exécutant un pas de danse » ont été combinés, à l'époque hellénistique, avec d'autres types (satyres portant des fruits dans leur nébride, ou le jeune Dionysos sur le bras). Mais la simplicité charmante de notre groupe contraste avec cette accumulation déconcertante d'attributs et de fonctions, et il doit occuper, dans la série, une place assez ancienne. Il remonte, sans doute, au III^e siècle. Son auteur est inconnu.

L'histoire de notre statue a été retrouvée par M. ÉTIENNE MICHON (*Bull. Soc. antiquaires de France*, 1898, pp. 363 et suiv.), à qui j'emprunte en partie la bibliographie :

Inventaire (du Louvre) *du Premier Empire*, p. 24, n^o 5420, avec l'indication, sans doute erronée : « ancienne collection de la Couronne ». — *Notice de la galerie des antiques*, édit. de 1801, n^o 53, édit. de 1802, n^o 49. — PIROLI ET PIRANESI, *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. II, 1804, p. 37 et pl. XV. — ROBILLARD, PÉROUVILLE ET LAURENT, *Musée français*, pl. XLVI. — FILHOL, *Galerie du Musée Napoléon*, t. IX, pl. DCVI. — *Catalogue des tableaux, antiquités, etc., composant le cabinet de M. Quentin Craufurd*, Paris, 1820, n^o 406 [vendu le 29 novembre]. — VISCONTI, *Opere varie raccolte da G. Labus*, t. IV, 1831, pl. XIV. — CLARAC, *Musée de Sculpture*, pl. DCCXI, n^o 1693A. — DUBOIS, *Description des antiques faisant partie des collections du comte de Pourtalès-Georgier*, 1841, p. 13, n^o 46. — *Catalogue des objets d'art qui composent le cabinet de feu le comte de Pourtalès-Georgier*, Paris, 1865, n^o 46 [cf. LENORMANT, *Gaz. des Beaux-Arts*, XVIII, 1864, p. 473]. — C. DE RODDAS, *L'Art ancien à l'Exposition belge*, 1882, p. 385. — FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n^o 42 et pl. XXIII. — REINACH, *Rép.*, t. I, p. 403, 2; t. III, p. 37, 6. — *Cat. de la vente Somzée*, n^o 41.

20. [A II44.] **Olympos ou Daphnis.** Statue de marbre pentélique, provenant de la villa Ludovisi à Rome, où elle se trouvait en 1633. Collection Somzée. Acquisée en mai 1904.

Haut. 1^m34 — Restaurations : la tête et le cou, le membre, la main droite et la plus grande partie de la flûte, les doigts de la main gauche, une partie de l'avant-bras gauche, le talon droit. Les bras et les jambes sont brisés en plusieurs endroits et rajustés à l'aide de raccords et de tasseaux, mais ils sont presque entièrement antiques. La plinthe est restaurée en plâtre à droite et sectionnée à gauche ainsi que le rocher. La surface du marbre a été travaillée près de la nuque, là où passait le bras de Pan.

Un texte de Pline (XXXVI, 29) nous apprend que dans les galeries qui entouraient le lieu de réunion des Comices, au Champ de Mars, se trouvait

un groupe de Pan et d'Olympos, œuvre d'un artiste inconnu et qu'il faisait pendant à un autre, représentant Achille et Chiron. On a depuis longtemps reconnu le premier dans une série de répliques qui nous montrent Pan assis sur un rocher, apprenant à jouer de la syrinx à un jeune homme, dont il entoure le cou du bras gauche. Notre statue est détachée de ce couple.



Un jeune homme nu est assis sur un rocher et touche à peine le sol de la pointe du pied droit; la jambe gauche est repliée, le pied s'appuyant contre le mollet de l'autre jambe. Des deux mains, cet adolescent approche de ses lèvres la flûte des pâtres. Une épaule est levée comme par un mouvement de timidité.

Dans le groupe complet (REINACH, *Rép.*, t. I, pp. 407. 413. 414; t. II, p. 70), l'apparence à demi animale du dieu hirsute et barbu, aux longues jambes velues, contraste avec les formes délicates et juvéniles de son élève. L'attitude un peu contrainte et comme embarrassée du bel adolescent s'oppose à l'empressement avide de son rude précepteur. Le sculpteur a mis dans cette leçon de musique une intention sensuelle et érotique. La complexité des sentiments qu'expriment cette œuvre curieuse et le raffinement de sa composition indiquent suffisamment déjà qu'il faut la placer à l'époque alexandrine. Le sujet traité confirme cette impression : il appartient à la période où florissait la poésie bucolique. C'est, en quelque sorte, la naissance de l'églogue qu'on a célébrée, en montrant Pan apprenant à un jeune pâtre l'art de jouer de la syrinx (Cf. REITZENSTEIN, *Epigramm und*

Skolion, 1893, pp. 247, 279 et suiv.; AMELUNG, *Führer in Florenz*, p. 41, n° 59).

On a discuté sur le nom qu'il convenait d'attribuer à ce pâtre. Il semble que Pline ait confondu la légende de Marsyas et d'Olympos avec celle de Pan et Daphnis, mais cette contamination se retrouve ailleurs et devait être habituelle à Rome (WEITZAECKER dans ROSCHER, *Lexikon*, s. v° « Olympos », pp. 862 et suiv. Cf. *ibid.*, s. v° « Pan », pp. 1453 et suiv., où l'on trouvera la liste la plus complète des répliques du groupe de Pan et Olympos ou Daphnis).

SCHREIBER, *Villa Ludovisi*, p. 184, n° 175.— FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 41 et pl. XXII.— REINACH, *Rép.*, t. II, p. 70, 7.— *Cat. de la vente Somzée*, 1904, n° 42.

21.[A 1076.] **Torse d'un Dioscure** (?). Torse de marbre blanc, très cristallin, trouvé vers 1900 dans une maison du quartier turc de Smyrne. Donné au Musée en 1903 par un anonyme.

Haut. 0^m95; larg. max. 0^m50. — Pas de restaurations. La partie postérieure a été en partie aplaniée, sans doute pour encastrer la pierre dans quelque mur moderne.

Torse d'un jeune homme vêtu d'une simple chlamyde, jetée sur les épaules et laissant le bas de la poitrine et l'abdomen à découvert. Agrafé à droite, ce manteau pendait derrière le dos et était ramené sur le bras gauche. A la partie supérieure de ce bras adhère encore un fragment arrondi, orné d'une rosace : c'est l'extrémité du fourreau d'un glaive, dont le héros tenait autrefois la poignée. La main droite, élevée, devait s'appuyer sur une lance. Le poids du corps portait sur la jambe droite; la cuisse gauche était avancée et fléchie. A la hanche droite, est resté attaché le reste d'un support.

Le travail de ce marbre est bon. L'artiste a soigneusement rendu le jeu des muscles de ce corps qui paraît animé, bien qu'au repos, et qui reste harmonieux malgré sa mutilation. Les ombres profondes du manteau s'opposent au modelé lumineux des nus. C'est une excellente réplique d'un original de l'époque hellénistique dont nous connaissons de nombreux dérivés. L'œuvre primitive paraît avoir représenté l'un des Dioscures, dieux sauveurs dans les dangers et protecteurs des combats. La copie la plus semblable à la nôtre est une statuette du Louvre (REINACH, *Rép.*, t. II, p. 109, 3). On doit en rapprocher le prétendu Arès du Latran (HELBIG, *Führer*, 2^e éd., n^o 658. — CLARAC, pl. 635, n^o 1435; cf. DILTHEY, *Jahrb. Ver. Altert. Rheinlande*, LIII, 1873, pp. 29 et suiv.). Ce pourrait être aussi quelque général héroisé.



Publié : *Bulletin des Musées royaux*, juillet 1903, p. 76.

22. [A 1176.] **Tête imitée de la Déméter de Cnide.** Tête de marbre blanc, achetée à Smyrne en 1904.

Haut. 0^m37; larg. 0^m235. — Pas de restaurations. Le nez est brisé et un morceau de la chevelure enlevé au-dessus du front du côté gauche.



Un visage de jeune femme, d'un ovale allongé, est encadré par un manteau qui, couvrant la tête, retombe sur la nuque, et la chevelure, divisée au milieu par une raie, est ramenée sous le voile en deux masses bouffantes. Un petit trou circulaire paraît avoir servi à fixer quelque ornement au-dessus du front, et les oreilles sont percées pour recevoir un bijou. Le front est bombé, lisse et très convexe, et les yeux, fort allongés et comme à demi fermés, sont profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière, dont la saillie noie le regard d'ombre. La bouche entr'ouverte est petite et sinueuse, et l'ondulation

charmante des lèvres contribue à donner au visage une grâce indéfinissable.

Cette tête est apparentée à la célèbre Déméter de Cnide du *British Museum* et paraît être une réplique quelque peu modifiée du même type. Le travail de notre marbre est beaucoup moins délicat que celui de la statue de Londres et ne paraît pas antérieur au 11^e siècle av. J.-C. — on notera l'emploi du trépan, dont les trous sont restés visibles, pour détacher l'oreille de la draperie. Néanmoins, on y retrouve l'expression de douleur contenue et de beauté mélancolique prêtées par l'auteur du chef-d'œuvre de Cnide à la déesse à qui fut ravie sa fille.

La disposition du manteau qui est habituelle dans les bustes funéraires [cf. n^o 38] pourrait faire songer aussi à un portrait idéalisé, destiné à orner un tombeau. Nous savons que la sculpture funéraire a utilisé un type très voisin de celui de la Déméter cniidienne (COLLIGNON, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 180). Mais la ressemblance avec celle-ci est telle, dans notre buste, qu'il n'est pas déraisonnable de croire que ce morceau, encastré dans un torse de statue, a pris place autrefois dans quelque temple de la grande déesse.

Inédite.

23. [A 1145.] Tête de barbare. Tête de marbre blanc d'un grain très fin, provenant de Rome. Collection Somzée. Acquisée en mai 1904.

Haut. 0^m19; larg. 0^m15. — Restaurations : le nez avec une grande partie de la lèvre supérieure, le menton et la lèvre inférieure, un morceau des deux sourcils, peut-être un morceau de la joue gauche. Ces restaurations sont remarquablement habiles et il est probable que le sculpteur moderne a travaillé d'après des débris antiques de la tête.

Les sourcils contractés, le regard levé vers le ciel, la bouche entr'ouverte, cette tête nerveuse exprime une poignante angoisse. C'est vraisemblablement celle d'un guerrier succombant dans la lutte, mais combattant encore avec l'énergie du désespoir.

Ce guerrier était un barbare : c'est ce que prouve l'arrangement tout particulier de la chevelure : coupée court sur la nuque, elle est ramenée en longues mèches du sommet du crâne et du côté gauche jusqu'au-dessus de la



tempe droite, où elle forme une torsade épaisse (mutilée). Le duvet d'une moustache naissante garnit la lèvre supérieure et des touffes de poils apparaissent sur les joues.

« Cette tête est une œuvre tout à fait remarquable : on y reconnaît, au premier coup d'œil, le style puissamment pathétique de l'école de Pergame » [F.]. Elle est

encore dans la tradition de Scopas. Les yeux sont profondément enfoncés dans l'arcade sourcilière et très rapprochés de la racine du nez; le globe en est peu convexe. C'est un original du III^e siècle avant notre ère, digne d'être comparé à la tête de Gaulois du musée de Gizeh (VON SCHREIBER, *Bull. comm. arch. commun.*, 1897, p. 114; EDGAR, *Cat. du Caire, Greek sculpt.*, p. 20, n° 27475). On y remarque ce souci de l'exactitude ethnographique qui est un des caractères de l'art de cette période.

D'après la disposition de la coiffure, qui se retrouve sur certains bas-reliefs du trophée d'Adam-Klissi, dans la Dobroudja, M. Furtwängler a supposé que cette figure était celle d'un « Bastarne », peuplade germanique établie sur les bords du Danube inférieur; mais cette hypothèse se heurte à des difficultés historiques considérables. Un bronze du Cabinet des Médailles (BABELON ET BLANCHET, n° 915) figure un captif agenouillé, portant une coiffure semblable à celle de notre barbare et cette coiffure se retrouve encore sur un certain nombre de monuments inédits; cf. BIENKOWSKI, *Ueber den sog. Suebischen Haarknoten* dans *C. R. Acad. Sciences de Cracovie*, 1902, p. 61. Les recherches de cet archéologue sur les types de barbares permettront, sans doute, de déterminer de quelle race était le guerrier que représente notre buste.

La tête appartenait à un personnage qui n'était visible que de profil ou de trois quarts du côté droit, car le côté gauche et la partie postérieure sont inachevés. Ce personnage était sans doute tombé, à demi couché sur le sol.

FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, n° 48 et pl. XXV. — *Catal. de la vente Somzée*, n° 48 et pl. XIV.

24. [A 180.] Statue de femme, dite la Pudicité.

Statue de marbre blanc, achetée à la vente de la collection Van Huerne (1844).

Haut. 1^m10; larg. 0^m34. — Restaurations : le bas du visage et le bout du nez, morceau de l'épaule gauche; le haut de la tête est sculpté dans un morceau rapporté. La pierre est brisée au-dessus du genou, mais les deux morceaux sont antiques.

Jeune femme debout, appuyée sur la jambe gauche, la droite légèrement écartée et pliée. Elle est vêtue d'une longue et fine tunique, tombant jusqu'à terre, et d'un manteau plus épais, qui, passant sur le sommet de la tête, descend le long du corps et dissimule les deux bras sous ses plis. La main gauche s'appuie sur la hanche opposée, la droite retient, près du cou, le bord du manteau. Les pieds sont chaussés de sandales. Le visage est probablement un portrait.

Le type de cette statue, dont nous ne possédons qu'une réplique réduite et médiocre, est bien connu par une série de reproductions plus grandes et d'un

travail plus soigné : l'exemplaire le plus célèbre est au Vatican (HELBIG, *Führer*, t. I³, n^o 8; AMELUNG, *Die Skulpturen des Vat. Mus.*, t. I, Braccio nuovo, n^o 23). En rapprochant ces œuvres d'une monnaie romaine de l'Empire, on prétendit retrouver dans cette femme, qui s'enveloppe chastement de son manteau, une image de la déesse de la Pudicité (*Pudicitia*). Mais des recherches récentes ont permis d'établir que cette gracieuse composition remonte à l'époque hellénistique et le type en a probablement été créé par un artiste rhodien vers le début du II^e siècle avant notre ère (Cf. COLLIGNON, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, pp. 290 et suiv.).

« On le trouve fréquemment reproduit sur les bas-reliefs funéraires aussi bien romains que grecs, et l'on peut en conclure que l'original ne représentait pas une déesse, mais a servi à décorer un tombeau. Dès l'origine, ces statues doivent avoir été les portraits de nobles dames » (Amelung). Notre réplique est probablement aussi l'image d'une jeune femme de l'aristocratie romaine, et fut placée autrefois sur sa sépulture.

Catalogue des collections de tableaux, etc., formant le cabinet Van Huerne, dont la vente se fera à Bruges, le 21 octobre 1844, Gand, 1844, p. 121, n^o 723. — SCHAYES, Catalogue, p. 85, n^o 72. — TH. JUSTE, Catalogue, 1^{re} édit., p. 146.



25. [A 1937.] Torse d'une Nikè volant. Fragment de marbre blanc (pentélique?), trouvé à Athènes près du théâtre de Dionysos. Acquis à Athènes en 1905.

Haut. 0^m49; larg. 0^m25. — La tête, les bras et la partie inférieure du vêtement ont disparu, ainsi que les ailes, fixées dans des trous qui subsistent derrière les épaules.

Nikè, les ailes ouvertes, descendait vers la terre où elle allait se poser. Sa longue tunique, ramenée au-dessus d'une ceinture qu'elle dissimule, est rabattue sur la poitrine, qu'elle coupe en diagonale; elle s'enfle à droite

et est projetée en arrière à gauche par la violence du vent. Plus bas, ses plis serrés se massent derrière les jambes, dont l'étoffe légère, en s'y collant, dessine les formes. Tout dans le traitement de la draperie concourt à faire sentir la rapidité du vol de la déesse.



Ce type de la Victoire, qui remonte à la célèbre Nikè de Péonios, consacrée par les Messéniens à Olympie, a fréquemment été reproduit par l'art antique avec des variations de détail (Cf. STUDNICZKA, *Die Siegesgöttin*, 1898, pp. 14 et suiv. et BULLE dans ROSCHER, *Lexikon der Mythol.*, s. v^o « Nikè », col. 341 et suiv.). Le travail de notre marbre paraît dater du commencement de l'Empire, et cette figure, plus petite que nature, a peut-être servi d'acrotère sur un fronton.

Inédit.

26. [A 1166.] **Centaure.** Statue de marbre blanc, provenant du palais Soderini à Florence. Collection Somzée. Acquisée en mai 1904.

Haut. actuelle 0^m91 sans la plinthe. — Restaurations : la tête (mais des mèches de cheveux descendant dans le cou sont antiques), les quatre pieds et un morceau de la queue du cheval, les pattes et le groin du sanglier, une patte de la peau de panthère, la partie supérieure de la massue, la plinthe et la partie inférieure du support.

Cette statue nous montre un centaure bondissant joyeusement, se fouettant les flancs de sa queue et emportant, sur l'épaule, un sanglier qu'il

vient d'abattre. De la main droite, il tient un bâton noueux recourbé et ses épaules sont couvertes d'une peau de panthère (pardalide), dont les pattes sont nouées autour du cou.

Ce sont des attributs que les centaures partagent avec les satyres [n^{os} II, 19]. Comme ceux-ci, ces monstres, buveurs intrépides, étaient entrés dans le cortège de Bacchus, dieu de l'ivresse bruyante.

Le support est décoré de feuilles d'acanthé.

Ce marbre faisait pendant à deux autres analogues, et ils ont probablement servi tous trois de décoration architecturale.

Les formes des corps, des corps de cheval comme des corps d'homme, ont été rapprochées des sculptures de l'autel de Pergame. On y trouve la même fougue, la même exagération dans la musculature. « Ces centaures sont vraisemblablement des sculptures décoratives, créées dans le courant du II^e siècle av. J.-C. »



FURTWÄNGLER, *Collection Somzée*, n^o 46. — *Cat. de la vente Somzée*, n^o 46.

27. [A 974.] **Tête de Centaure** (?). Masque de marbre blanc, provenant du Péloponèse, au XVIII^e siècle dans la collection Nani à Venise. Acquis à Legnaro (près de Padoue), avec le n^o 124, et donné au Musée en 1901 par un anonyme.

Haut. 0^m32; larg. 0^m18. — Restaurations : le bout du nez est en plâtre. Lorsque ce marbre fut acquis, toute la partie postérieure de la tête était de même refaite en plâtre. Quand on l'enleva, on découvrit un tenon ancien au milieu de la tranche postérieure. La chevelure et la barbe sont endommagées. Le cou est brisé, mais antique.

Ce masque est celui d'un personnage portant une barbe courte et épaisse et une moustache dont les bouts retombent sur les commissures des lèvres. Une forte chevelure bouclée couronne le front ridé. Les sourcils froncés, les traits contractés, la bouche entr'ouverte donnent au visage une expression violente et pathétique.

On serait tenté, à première vue, de prendre cette œuvre étrange pour un



mascaron de la Renaissance, mais c'est, en réalité, un travail de l'époque impériale. M. Furtwängler, à qui nous l'avons autrefois soumise, n'a pas hésité à la déclarer antique. Elle offre une grande affinité avec un bronze du musée de Spire, où l'on reconnaît une tête de centaure, production de l'école de Pergame, datant environ du II^e siècle av. J.-C. (FURTWAENGLER, *Jahrb. Altertumsfr. Rheinlande*, t. XCIII (1892), pl. 6; cf. S. REINACH, *Têtes antiques*, pl. 233, 4). Elle se rapproche encore davantage d'un marbre de Saint-Pétersbourg (KIESERITZKY, *Ermitage impérial, Musée de sculpture*, 1901 [en russe], p. 83, n^o 181A). Les procédés techniques, notamment dans le traitement de la chevelure, sont ceux de l'époque romaine : il faut donc reconnaître, dans ce centaure furieux, une réplique tardive d'une œuvre tourmentée d'un artiste pergaménien.

PACIAUDI, *Monumenta Peloponnesiaca*, t. I [1761], p. 55; *Collezione di tutte le antichità nel museo Naniano*, 1815, p. 24, n^o 216. — Après la dispersion de la collection Nani une partie de celle-ci, dont nos nos 27, 122, fut transportée dans une villa du comte Pagani à Legnaro (11 kilomètres de Padoue); cf. ZIEBARTH, *Rheinisches Museum*, 1898, p. 635.

28. [A 1163.] **Fragment d'une statue de femme.**

Moitié inférieure d'une statue de marbre blanc, autrefois dans la collection Somzée. Don d'Auguste Beernaert (1904).

Haut. 0^m65; larg. 0^m42. — Sans restaurations. La pierre est brisée au milieu

de la cuisse droite, dont un éclat a sauté, et au-dessus de la gauche. La partie supérieure était sculptée dans un autre bloc qui a disparu. De même le genou gauche, qui était rapporté, et le pied gauche font défaut.

Une femme ou déesse s'avance rapidement vers la droite. Sa jambe gauche, projetée en avant, tend les plis de sa robe, tandis que la droite est repliée de façon à faire saillir le genou droit sous l'étoffe. La vitesse de sa marche fait flotter derrière elle son vêtement, enroulé autour de la taille. Deux trous forés au milieu semblent avoir servi à fixer quelque attribut.



L'original de cette statue paraît avoir appartenu à l'école néo-attique du 1^{er} siècle av. J.-C.

Cat. de la vente Somzée, n° 111 ?

29. [A 1001.] Hermès de Dionysos. Petit buste de marbre blanc, posé sur un socle antique de marbre jaune à veines violacées. Acheté à Constantinople en 1900 comme provenant d'Apollonie de Bithynie.

Haut. du buste 0^m22; haut. du socle 0^m52; larg. 0^m135 à 0^m12; ép. 0^m08. — Pas de restaurations. Quelques épaufrures ont entamé le marbre surtout du côté droit, sinon l'épiderme ancien est conservé avec les traces d'un dépôt calcaire, que le temps y a formé.

Tête barbue dont l'abondante chevelure, divisée en deux par une raie, est serrée au-dessus du front par un bandeau, et, encore reprise plus haut



sous un diadème, est ensuite ramenée en arrière vers les tempes, de façon à recouvrir le haut des oreilles. Deux longues mèches descendent derrière celles-ci et se déroulent sur les épaules. La moustache, tombant des deux côtés de la bouche, et la barbe sont formées de lourdes boucles, dont la pointe se recourbe en spirale. Les yeux évidés, cernés d'épaisses paupières, étaient autrefois incrustés d'émail. Au-dessus, les arcades sourcilières s'enflent en protubérances, qui font saillie sur la racine du nez. La partie postérieure, coupée verticalement, est lisse, et ce petit monument a dû être appliqué contre la paroi de quelque construction. Les anciens ont souvent employé des hermès comme celui-ci pour décorer leurs demeures.

Travail d'atelier, assez mou. Reproduction d'une image traditionnelle qui paraît avoir été en faveur en Bithynie, car le musée de Brousse possède un hermès assez semblable au nôtre. « Les traits du visage reproduisent en l'adoucissant beaucoup un type de la seconde moitié du v^e siècle » (MENDEL, *Catalogue du musée de Br.* dans *Bull. corr. hell.*, 1909, n^o 2). Ils semblent appartenir l'un et l'autre au II^e siècle de notre ère. — M. H. MENDEL, *loc. cit.*, énumère une série d'œuvres apparentées à celles-ci; comparer nos n^{os} 103 et suiv.

Inédit.

30. [A 1135.] Fragment d'une statue d'Hippolyte (?). Moitié inférieure d'une statue de marbre blanc, autrefois dans la collection Somzée. Acquisée en 1904.

Haut. 0^m59; de l'attache du membre à la plante du pied, 0^m40; larg. de la base 0^m33; ép. 0^m26; haut. 0^m09. — Brisée en plusieurs fragments, mais sans restaurations.

Un jeune homme, dont le torse a disparu depuis l'abdomen, est debout, appuyé sur la jambe droite, la gauche dégagée, à côté d'un tronc d'arbre, sur lequel sans doute il s'accoudait. Les membres robustes et la forte saillie des muscles de la hanche s'inspirent de la tradition polyclétéenne (cf. n^o 4).

Un gros lézard grimpe sur le tronc. La base, dont les deux côtés sont moulurés, porte sur sa face antérieure un petit bas-relief : deux jeunes chasseurs attaquent une panthère : l'un se prépare à lui plonger son épieu dans le poitrail, l'autre la poursuit accompagné d'un chien bondissant.

Le travail au trépan, assez sommaire, de la frise, comme les formes engorgées du corps, assigne à cette statue une date assez récente, probablement le II^e siècle de notre ère. « Peut-être représentait-elle le beau et farouche chasseur Hippolyte, que nous trouvons appuyé de même sur une statue de Trézène, remontant à un groupe de Polyclète et dont on peut citer une reproduction sur une monnaie et une pierre gravée » (Cf. FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, pp. 450 et suiv., traduction anglaise, p. 249).

Publié : FURTWÄENGLER, *Coll. Somzée*, n^o 10. — *Cat. de la vente Somzée*, n^o 10.



31. [A 977.] Tête d'Esculape ou de Jupiter. Tête de marbre blanc parsemé de larges cristaux, découverte vers 1885 près d'Acco (Saint-Jean d'Acre), l'ancienne Ptolémaïs de Phénicie. D'après le récit des fellahs qui la vendirent, cette tête appartenait à une statue colossale, qui était ensevelie dans le sable au bord de la mer, et elle fut brisée pour être plus facilement emportée. Donnée au Musée en 1901 par un anonyme.

Haut. 0^m42. — Sans restaurations. La partie postérieure n'est qu'ébauchée : la statue a dû être placée dans une niche et visible seulement par devant.

Il est difficile de décider si cette tête barbue, ombragée par une puissante chevelure, au front saillant, coupé d'une ride profonde, aux yeux largement ouverts, appartenait autrefois à une image de Zeus ou d'Asklépios, les types traditionnels des deux divinités étant étroitement apparentés. Mais la façon dont la barbe est ramenée sous le menton au lieu de s'étaler en une



large masse, comme l'absence de tout diadème, paraît convenir mieux au second qu'au premier. Asklépios, identifié avec le dieu indigène Eshmoun, était très populaire en Phénicie.

Pour la coupe de la barbe, cf., par exemple, l'Asklépios de Milo (S. REINACH, *Têtes antiques*, pl. 195). — Ce marbre est une médiocre reproduction romaine d'une figure idéale de l'ancienne sculpture grecque. Le travail est dur et sec, le modelé est dépourvu de toute délicatesse, les boucles des cheveux et de la barbe sont sommairement façonnées au trépan. Mais, malgré toutes ces négligences, le visage garde cette expression de bienveillance sereine et de douceur majestueuse que l'art hellénique avait prêtée tant au souverain de l'Olympe qu'au dieu secourable qu'invoquaient les malades.

Inédite.

32. [A 1137.] **Silvain.** Statue de marbre blanc, grenu et cristallin. D'abord à la villa Cesi, elle fut transportée en 1622 à la villa Ludovisi et passa de là dans la collection Somzée. Acquisée en 1904.

Haut. 1^m50 sans la tête. — Restaurations : la tête (en plâtre; elle aurait dû être barbue et sans doute couronnée de pin), l'avant-bras droit avec le bout de la manche et le couteau, le genou droit, la jambe gauche, les deux pieds et la

plinthe avec la partie inférieure du support. Une partie de la peau de la chaussure droite est antique. La surface du marbre est rongée.

Le dieu des bois, des prés et des cultures a ici l'apparence d'un paysan romain. Il s'avance lentement, la jambe gauche rejetée en arrière, et porte une tunique à manches qui, retroussée dans une lanière serrant la taille, laisse les genoux à découvert. Pardessus, est jetée une peau de chèvre, nouée sur l'épaule droite ; la main gauche la soulève pour porter dans ses plis une quantité de pommes et de raisins. La serpe des jardiniers, que tient la main droite, est une restauration probablement exacte. Les pieds étaient couverts de bottes de peau.

Les figures de Silvain nous sont parvenues très nombreuses, peu de divinités ayant été aussi populaires dans les campagnes romaines. Mais ce dieu agreste est généralement figuré le corps à demi nu, portant un simple manteau. Notre statue le montre couvert de la tunique

courte de laine, qui était le vêtement ordinaire des paysans et qui se retrouve sur quelques autres images de Silvain (REINACH, *Rép.*, II, p. 44, nos 3, 9, etc.). « La disposition des plis est tout à fait dans le goût de l'âge de Phidias. Sans doute, nous n'avons affaire qu'à une pâle imitation, mais il est intéressant de



constater que le sculpteur, qui a dû appartenir à l'époque d'Auguste, s'inspire des procédés de Phidias, qui étaient alors classiques.» (Furtwängler.)

SCHREIBER, *Villa Ludovisi*, n° 215. — FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 18 et pl. XI. — REINACH, *Rép.*, II, p. 781, 2. — *Cat. de la vente Somzée*, n° 18.

33. [A 1164.] **Dace prisonnier.** Statue de marbre blanc. Collection Somzée. Donnée au Musée en 1904 par Auguste Beernaert.



Haut. 0^m72. — Restaurations : la jambe gauche, les deux pieds et la plinthe. La tête manque. La partie postérieure de la statue n'est qu'ébauchée.

Ce barbare est vêtu d'une tunique à manches, serrée à la taille par une ceinture que cachent ses plis, et d'un pantalon bouffant, qui devait être noué sous la cheville. Par-dessus, il porte un long manteau, agrafé sur l'épaule droite et qui enveloppe le bras gauche. Il place la main gauche sur le poignet droit en signe de soumission. La droite relève un pan du manteau.

On connaît une série de figures avec le même costume et dans la même attitude (REINACH, *Rép.*, I, pp. 515, 518; II, pp. 196 et suiv.). La plus célèbre est une statue colossale du musée du Latran (HELBIG, *Führer*, 2^e éd., n° 710). Elles représentent les Daces, habitants de la Transylvanie actuelle, lesquels furent vaincus par Trajan, et ces images de prisonniers devaient orner quelque monument construit sous cet empereur.

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, n° 56. — REINACH, *Rép.*, II, p. 794, 3. — *Cat. de la vente Somzée*, n° 56.

34. [A 1148.] **Tête d'Auguste jeune (?)**. Tête de marbre blanc très cristallin, provenant de la collection Somzée. Acquisée par le Musée en 1904.

Haut. 0^m42 (et non 0^m58); larg. max. 0^m28. — Un coin du menton et le bout

du nez sont restaurés, ainsi qu'une tranche de la partie postérieure du crâne. dont la surface entière est corrodée. Les oreilles sont mutilées.

Cette tête, plus grande que nature, est celle d'un jeune homme imberbe dont la chevelure, divisée en courtes boucles, est ramenée sur le front. La saillie de l'arcade sourcilière jette une ombre sur les yeux, fendus en amande ;



le nez est droit et charnu, le menton rond et plein ; la bouche sinueuse est bien dessinée. Tout dans ce visage respire la force et la jeunesse, mais les sourcils un peu contractés et une légère inclinaison de la tête vers la gauche donnent à ce personnage une expression réfléchie et presque attristée.

Excellent portrait de l'époque d'Auguste, peut-être celui de l'empereur lui-même dans sa jeunesse.

Cité : *Cat. de la vente Somzée*, n° 93.

35. [A 181.] **Tête d'un prêtre** (?). Tête de marbre blanc. Achetée à la vente de la collection Van Huerne (1844).

Haut. 0^m23 ; larg. 0^m15. — Sans restaurations.

Tête imberbe de jeune homme, légèrement penchée vers la gauche. Ses cheveux tombent en boucles jusque sur la nuque. Il porte sur le front une rouelle décorée d'un masque radié, qui est un symbole solaire. Comme c'est souvent le cas dans les portraits antiques, les lèvres un peu écartées laissent apercevoir les deux rangées de dents. — Travail soigné.

Sur la signification de la rouelle, cf. GAIDOZ, *Études de mythologie gauloise*, I, Paris, 1886 (Extr. de la *Revue archéologique*). — Il se pourrait que le petit

disque, placé au-dessus du front du jeune homme, fût un de ces médaillons que les prêtres fixaient à leur bandeau sacerdotal et où étaient souvent figurés les dieux qu'ils servaient (Cf. *Jahresh. Oesterr. Instituts*, II, 1899, pp. 245 et suiv.).



Catalogue Van Huerne (cf. au n° 24), p. 120, n° 722. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 73. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 138, I, 5; 2^e édit., p. 146.

36. [A 1927.] **Portrait d'un stéphanophore.** Tête de marbre blanc bleuâtre, découverte en Mésopotamie dans les ruines de l'ancienne Séleucie du Tigre. Acquisée en 1911.

Haut. 0^m47; larg. max. 0^m26. — La pointe du nez est cassée, quelques épaufrures. Pas de restaurations.

Ce portrait idéalisé est celui d'un homme dans la force de l'âge, auquel l'artiste a prêté une expression reposée et bienveillante. Le front élevé marque l'intelligence et, sous les protubérances sourcilières accusées, les yeux allongés sont bien ouverts, sans indication de pupille. Le nez est droit, la bouche petite, le cou robuste, et la barbe assez fournie est sommairement traitée par masses de petites boucles frisées. La tête est ceinte d'une triple couronne, qui cache presque entièrement la chevelure. Cet insigne de la dignité du personnage est formé d'un bandeau enroulé (*strophium*), puis d'un épais bourrelet dont les bouts noués pendent sur la nuque et enfin

d'une couronne de laurier, probablement en métal. La section du cou, terminée par une amorce arrondie, prouve que cette tête était fixée dans un torse, dont la draperie dissimulait le raccord.

Cette œuvre est largement traitée, sans ce souci minutieux du détail qui marque les portraits de l'époque impériale [cf. n^{os} 39-40], et l'artiste semble avoir cherché un effet décoratif plutôt qu'une ressemblance scrupuleuse. Les qualités de son style ne permettent pas d'attribuer à ce marbre une date postérieure au début de notre ère, et peut-être remonte-t-il à la fin de la période hellénistique. La triple couronne qui entoure la tête de ce personnage ne se retrouve exactement reproduite, que je sache, sur aucun autre portrait antique, mais elle offre une grande analogie avec celle que porte un buste de prêtre païen trouvé à Éphèse (HILL, *Jahresh. Oesterr. Instit.*, II, 1899, p. 245 et pl. VIII); la couronne de feuillage est ici placée entre deux bandeaux. De même, les prétendus portraits de Julien conservés à Paris au musée des Thermes et au Louvre, lesquels sont en réalité ceux de stéphanophores, portent « d'abord un bourrelet uni, puis une couronne de feuillage, enfin deux nouveaux bourrelets » (MICHON, *Revue archéologique*, 1901, II, p. 279). Notre buste appartenait certainement aussi à une statue de stéphanophore. Celui-ci était le prêtre principal de la cité; il donnait son nom à l'année et était généralement un citoyen riche et considérable, dont on attendait d'abondantes



libéralités (Cf. CHAPOT dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. ant.*, v^o «Stephanephoria»).

Il n'est pas surprenant que cette charge municipale ait existé à Séleucie comme dans les autres villes d'Asie : nous savons en effet que la grande métropole des bords du Tigre était organisée absolument selon le type hellénique (Cf. *Revue de l'instr. publique en Belgique*, XXXVI, 1893, pp. 373 et suiv.). Mais le portrait qu'a acquis le Musée est, si nous ne nous trompons, l'œuvre sculpturale la plus remarquable qui soit sortie jusqu'ici des ruines de la célèbre colonie grecque, détruite en 165 durant l'expédition de Lucius Vérus.

Inédit.

37. [A 1958.] **Portrait d'homme.** Tête d'albâtre, provenant d'Égypte. Achetée à Alexandrie à M. Remy en 1908.



Haut. 0^m21; larg. 0^m17. — Le bout du nez est cassé, la joue droite épaufrée, les oreilles sont mutilées, la partie postérieure brisée. Pas de restaurations.

Cette tête porte une chevelure ondulée, ramenée en arrière. Le visage glabre, aux pommettes saillantes, aux yeux ronds, au menton fuyant, avec une bouche maussade dont les coins s'abaissent, a un caractère individuel et un type barbare très accusés; c'est probablement un portrait unénaire provenant de quelque tombeau.

Inédit.

38. [A 958.] **Buste funéraire.** Buste de marbre blanc, acheté à Smyrne en 1900.

Haut. 0^m16. — Sans restaurations. Le menton et les sourcils sont épaufrés, le nez est brisé. Le visage, nettoyé à l'aide d'un acide, a pris un aspect savonneux. Deux trous, forés dans le marbre par derrière, semblent avoir servi à fixer ce buste dans la niche où il a dû être placé.

Jeune femme, la tête couverte de son manteau qui encadre le visage. Une partie de l'étoffe ramenée en avant forme une sorte de bandeau



qui cache la raie de la chevelure. De petites mèches descendent devant les oreilles. Le lobe de celles-ci est percé pour recevoir un bijou. Les traits du visage sont individuels : pommettes accusées, menton fort, bouche aux commissures abaissées. C'est, à n'en pas douter, un portrait réaliste qui doit avoir orné quelque tombeau. La peinture achevait de donner à cette physionomie expressive un aspect vivant : les restes de polychromie sont nombreux : ton brun sur les cheveux, rouge sur le voile. — Travail d'atelier qui paraît remonter au 1^{er} ou même au II^e siècle avant notre ère.

Publiée : COLLIGNON, *Revue archéologique*, 1903, I, pp. 1 et suiv., pl. II, et *Les Statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 308, fig. 195.

39-40. [A 1078-1079.] **Bustes de personnages inconnus.** Bustes de marbre blanc d'un grain très fin, sans paillettes, découverts à Smyrne en même temps que le n^o 12. Ils furent trouvés enfouis dans la vase au fond du bassin des Bains de Diane.

Haut. 0^m79 et 0^m82 (avec le socle). — Sans restaurations. Les socles sont antiques. Un mince dépôt calcaireux s'est formé sur une partie de la surface du marbre.

Ces deux bustes, dont l'état de conservation est parfait, se faisaient manifestement pendant. Ce sont les images d'inconnus qui vivaient sans doute à l'époque des Antonins. Cette date résulte aussi bien du fait que ces personnages portent la barbe entière que de tous les caractères de la sculpture. Les deux œuvres sont étroitement apparentées,



elles sont l'une et l'autre des portraits réalistes où tous les traits individuels (rides du front, etc.) ont été soigneusement notés; les prunelles sont pareillement incisées et les pupilles creusées en croissant. Les socles même,



portant un cartouche décoré de rinceaux, sont semblables. Mais l'expression des deux visages est différente, l'un, plus grave, a les lèvres serrées et la paupière tombante attriste son regard; l'autre, plus jeune, est aussi plus avenant et la bouche légèrement entr'ouverte découvre les dents en esquissant un sourire. Le soin minutieux dont ces bustes témoignent n'a pas nui, comme dans d'autres marbres analogues, à l'impression d'ensemble. Ces deux personnages, magistrats, philosophes ou hommes de lettres, ont, dans leur calme serein, une beauté un peu froide, mais imposante.

Ces marbres sont des œuvres caractéristiques d'une intéressante école de sculpture qui florissait en

Asie-Mineure au II^e siècle de notre ère. Ses productions se distinguent par un souci souvent exagéré du détail, qui tient de l'art du ciseleur plutôt que de celui du sculpteur. C'est une imitation en pierre de la technique du bronze. Déjà sous Hadrien, Aristéas et Papias, les artistes d'Aphrodisiade en Carie, auxquels sont dus les centaures du musée du Capitole, s'efforcent de faire produire à une matière rebelle les effets du métal (HELBIG, *Führer*, 3^e éd., n^o 861, p. 483). La même technique scrupuleuse est appliquée dans le bas-relief d'Antinoüs par Antonianos d'Aphrodisiade, trouvé près de Lanuvium en 1907 (Cf. GAUCKLER, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1908, p. 356 = *Le temple syrien du Janicule*, 1912, p. 345). Dans nos bustes, cette patiente recherche

s'élève jusqu'à une étonnante virtuosité. Ils peuvent être postérieurs d'environ un siècle et se rapprochent, par leur style, du célèbre buste de Commode du Capitole (HELBIG, *loc. cit.*, n° 574), où l'on croirait avoir sous les yeux non du marbre, mais de la porcelaine, et aussi d'un buste de Septime Sévère du British Museum (n° 916) et de certains bas-reliefs mithriaques (VON SCHNEIDER, *Album der Antikensammlung*, Vienne, 1895, p. 8; CUMONT, *Mon. myst. Mithra*, t. I, pp. 214 et suiv.). Ce maniérisme est surtout sensible dans la minutie avec laquelle les barbes sont fouillées. Les sourcils aussi sont indiqués comme à coups de burin. La chevelure, au contraire, n'est qu'ébauchée au trépan et, bien que toute trace de polychromie ait disparu, elle devait sans doute être achevée au pinceau. La façon dont elle est traitée rappelle absolument celle employée dans une tête de Milétopolis (Mysie) que M. Wiegand attribue avec raison au II^e siècle de notre ère (*Athen. Mitt.*, 1904, p. 306, pl. XXIV et XXV). Suivant un procédé fréquemment usité sous l'Empire, les chairs nues étaient polies par opposition aux autres parties, où la pierre est laissée mate.



Nous reproduisons ici une tête, trouvée à Rome et conservée au *Städelsches Museum* de Francfort, dont la photographie nous a été communiquée par M. Pollak. Selon la remarque de celui-ci, elle offre une singulière ressemblance avec le n° 39, bien que le travail en soit beaucoup moins soigné.

Inédits.

41. [A 1561.] Portrait d'un inconnu. Tête de marbre blanc, trouvée à Aphrodisiade en Carie (Asie-Mineure). Don des *Amis des Musées royaux* (1908).

Haut. 0^m29; larg. 0^m20. — Pas de restaurations. Ce fragment a été soumis à l'action du feu, et le marbre, dont la surface est partiellement calcinée, a pris une patine noirâtre. Le cou est brisé.

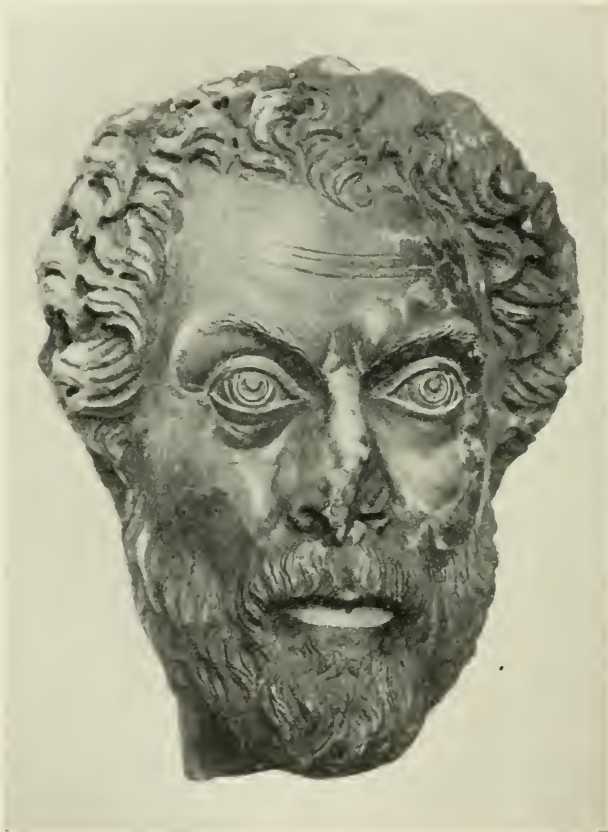
Cette tête est certainement un portrait d'un caractère individuel très accusé et très vivant. Un visage émacié aux pommettes osseuses, à la barbe courte et drue; sous des sourcils arqués, relevés vers les tempes, des yeux largement ouverts saillant sur la maigreur des joues; un nez fort, dont la racine fait un angle brusque avec le front bombé, coupé de rides, composent une physionomie d'un réalisme saisissant. La chevelure achève de donner au personnage une physionomie originale. Formée de petites mèches sinueuses, divergeant du sommet du crâne, elle se termine par une couronne de

boucles qui s'étagent artistement sur le front, contournent les oreilles profondément creusées et descendent jusque sur la nuque.

Au sommet du crâne, dans la chevelure, sont gravées les lettres **ΧΜΓ** | , **ΘΕΒΟΗΘΙ**. **Χ**(ριστός?), **Μ**(ιχαήλ?), **Γ**(αβριήλ?). | **Θ**(ε)έ βοήθ(ε)ι « Christ, Michel, Gabriel, Dieu, secours (moi). »

Sur la nuque, un reste du manteau prouve que cette tête appartenait à un buste drapé ou à une statue vêtue.

Les procédés de l'école d'Asie-Mineure, que nous avons notés à propos de nos bustes de Smyrne (nos 39-40), se retrouvent appliqués dans cette tête. Ici



aussi l'influence du travail du métal est manifeste. L'artiste a dessiné comme à coups de burin les poils des sourcils, marqué d'un trait mince le bord de la lèvre, creusé la pupille en forme de croissant et indiqué l'iris par deux cercles concentriques, gravé d'une pointe acérée les rides parallèles du front, les plis des paupières et de la racine du nez, allégé et évidé au trépan les boucles de la chevelure.

Mais l'expression diffère complètement de celle des bustes smyrniotes. Nul souci dans ce marbre d'ennoblir ou d'embellir le modèle; un réalisme presque brutal semble se plaire à en

exagérer la laideur, et lui prête un visage émacié d'ascète et des yeux hagards de visionnaire. L'idéal dont s'inspire le sculpteur s'est transformé : nous approchons du moyen âge.

Le critère le plus sûr pour fixer la date de cette tête paraît être la disposition de la coiffure. C'est celle qui nous est connue par les effigies des empereurs du iv^e siècle et en particulier des fils de Constantin : les cheveux conservés longs

sont ramenés en avant sur le front et descendent dans la nuque, et, tandis qu'ils sont lissés sur le crâne, leur extrémité est soigneusement frisée. *In vivis capilli acucrispati, comae retro quidem cervicem cooperientes ante autem frontem abscondentes*, dit un auteur de cette époque (NICÉTAS DE RÉMÉSIANA, *De Symbolo*, fr. 3).

L'inscription est-elle contemporaine de la sculpture? La forme des lettres ne s'y oppose pas. Placée à un endroit où elle devait être invisible, ce serait alors la prière discrète d'une âme pieuse, sans doute de l'auteur de la statue. Mais peut-être cette invoca-

tion a-t-elle été ajoutée après coup en guise d'exorcisme sur une œuvre païenne par un chrétien. Elle prouverait au moins alors que ce portrait ornait un lieu public au commencement de la période byzantine.

Le sigle **XMI**, dont l'interprétation est controversée (cf. PERDIZET, *Revue des études grecques*, 1904, pp. 350 et suiv.; PRENTICE, *American Exped. to Syria*, III, *Greek Inscript.*, 1908, pp. 21, 156, n^o 155, etc.), est fréquent en Syrie, mais assez rare au nord du Taurus (*Mél. école franç. de Rome*, XV, 1895, p. 261, n^o 4).

Ce morceau de sculpture se place à une époque de transition. Fidèle aux procédés techniques de la sculpture antique, l'artiste qui l'exécuta appartient



déjà au moyen âge par l'esprit qui l'anime. C'est une œuvre d'une réelle importance pour nous faire saisir les liens qui rattachent l'art romain d'Asie-Mineure à l'art byzantin.

Décrit : CUMONT, *Bulletin des Musées royaux*, 1908, pp. 25 et suiv.

STATUES CYPRIOTES

42. [A 876 a.] **Tête de style oriental.** Tête de calcaire blanc, trouvée dans les fouilles exécutées aux environs des ruines d'Amathonte, île de Chypre, par M. Ed. Paridant, d'Aerschot, qui en fit don au Musée en 1874.



Haut. 0^m25; larg. 0^m15.— La pierre est brisée du haut et du bas et elle a été sciée en deux, de façon que seul le masque subsiste.

Cette tête était coiffée d'un bonnet conique dont la pointe est brisée. Ce bonnet était muni de côté d'oreilles qui sont ici relevées, mais qui pouvaient se rabattre sur les joues. Les yeux sont gros, à fleur de tête et légèrement obliques. Le nez est brisé. La bouche aux lèvres serrées se relève aux commissures, le menton est saillant et pointu.

Le bonnet conique que portait ce personnage caractérise les œuvres cypriotes les plus anciennes : celles qui s'inspirent de la sculpture assyrienne, exécutées avant que l'influence grecque devint prédominante

(Cf. PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. III, p. 518). Le type du visage, notamment le dessin de la bouche, est encore tout à fait oriental.

43-44. [A 875-876.] **Statues de l'Aphrodite cypriote.** Statues de tuf calcaire, provenant de fouilles entreprises aux environs des ruines d'Amathonte par M. Ed. Paridant; données par celui-ci au Musée en 1874.

A. Haut. 0^m98; larg. 0^m29.

Jeune femme debout, les deux jambes rapprochées. Elle porte un chiton de lin, dont les plis sont figurés par des sillons parallèles. Il descend jusqu'aux pieds, et les manches couvrent les bras jusqu'au coude. La partie inférieure est ornée d'une sorte de volant, à moins que ce ne soit le bas d'un second chiton placé sous le premier. Celui-ci est en partie caché sous un épais manteau, bordé de pourpre, qui passe sur l'épaule gauche, s'enroule autour de la taille et dont un coin est rejeté sur le bras gauche replié. Le cou est entouré d'un riche collier et le poignet droit d'un bracelet. Les pieds sont chaussés de brodequins rouges à semelle épaisse. De la main droite abaissée, la jeune femme relève un pan de son manteau, et de la gauche, elle appuie contre sa poitrine une fleur. La face postérieure n'est pas sculptée et n'a qu'une légère convexité. La bordure du manteau est indiquée en couleur.



La tête, trop petite, n'appartient pas au corps; tandis que celui-ci offre tous les caractères de l'art archaïque, le modelé du visage, dont la bouche est légèrement ouverte, et celui du cou, creusé de deux sillons transversaux (collier de Vénus), assignent à l'autre fragment une date beaucoup plus récente. Les cheveux crêpés, divisés au sommet du front par une raie, sont en partie cachés sous un voile qui retombe sur la nuque.

B. Haut. 0^m89; larg. 0^m35. — Les pieds et la moitié des jambes ont disparu. Le nez est brisé.

Femme debout, la jambe droite légèrement repliée. Sur la tête, elle porte une couronne murale, à laquelle est attaché par derrière le manteau qui lui recouvre l'épaule gauche, s'enroule autour de la taille et cache l'abdomen et les membres inférieurs. Par-dessous, elle est vêtue d'une tunique légère, à longues manches, qui laisse voir ses mamelles gonflées de lait. Sa chevelure, crêpée autour du front, retombe en boucles symétriques derrière les oreilles, auxquelles sont suspendus de lourds bijoux. Le bras droit pend le long du corps, et la main paraît tenir une fleur; la main gauche, appuyée contre la ceinture, porte une colombe. Comme la précédente, cette

statue n'est travaillée que par devant. La face postérieure est presque plane.

La fleur et la colombe, données comme attributs à cette déesse, nous révèlent immédiatement sa nature : c'est l'Astarté phénicienne identique à l'Aphrodite grecque ou du moins identifiée avec elle. « Ces emblèmes que tiennent du bout des doigts les Aphrodites vêtues de la statuaire grecque, jusqu'au iv^e siècle, ce geste par lequel elles relèvent un pan de leur vêtement, tout cela nous le rencontrons dans les images phéniciennes et cyprïotes d'Astarté; dans les unes comme dans les autres, on voit la fleur ou le fruit, aimables symboles de la vie qui se renouvelle à chaque saison pour durer éternellement; on y voit, en Ionie comme à Paphos, pressée contre la poitrine de la déesse, la colombe qui remplissait de ses battements d'ailes et de ses longs roucoulements les parvis des temples d'Astarté » (PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, *Phénicie, Cypre*, p. 626).



Au point de vue technique, ces statues sont de bons spécimens de l'art cyprïote : taillées dans le calcaire tendre qui a toujours été employé par les sculpteurs de l'île, elles ont un aspect terne, grisâtre, qu'égaient seules les applications de couleurs. La faible épaisseur de la dalle mise en œuvre a déformé, en l'aplatissant, la forme du corps : comme c'est presque toujours le cas à Cypre, ces Aphrodites ne devaient être vues que de face.

Les artistes de ces pays ayant répété pendant des siècles les mêmes compositions, fixées par une tradition hiératique, il est difficile d'assigner une date à ces statues. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la première reproduit un type créé par l'art grec du vi^e siècle et que la seconde s'inspire d'un modèle qui ne peut être antérieur au v^e.

45. [A 1950 a.] **Statue d'un prêtre (?)**. Statuette de calcaire blanc, provenant de Cypre, acquise en 1912 avec les numéros suivants.

Haut. 0^m55; larg. 0^m14; ép. 0^m07. — Brisée en trois; sans restaurations.



Un personnage imberbe est debout, enveloppé du cou jusqu'aux pieds dans un tricot de laine, qui couvre les bras jusqu'aux coudes. Ces bras sont collés au corps; la main gauche tient un oiseau, la droite, ce semble, un gâteau. Le visage, sommairement traité, nous montre de gros yeux saillants, un nez large et une bouche aux lèvres minces et serrées. Une rangée de boucles entoure le front en demi-cercle et au-dessus une couronne de feuillage est posée sur la chevelure. Des traces de couleur rouge sont conservées sur la bordure du vêtement, les lèvres, la couronne, etc.

Inédite.



46. [A 1950.] Statue d'une femme ou d'une déesse. Statuette de calcaire bleuâtre, acquise avec le numéro précédent.

Haut. 0^m33; larg. 0^m15; ép. 0^m05. — La partie inférieure du corps et la main gauche sont brisées. La tête est détachée, mais se raccorde exactement.

Jeune femme engagée dans une longue robe sans plis, qui couvre les bras jusqu'aux poignets. Le gauche pend le long du corps; le droit est replié sur la poitrine et la main tient une fleur. Le cou est entouré d'un triple collier et de gros bijoux sont fixés

aux oreilles; le visage, mutilé, est presque méconnaissable, mais les cheveux ondulés recouvrent la tête et retombent derrière les épaules.

Sur la fleur que cette femme ou déesse (peut-être Aphrodite) tient en main, voyez le n° 44.

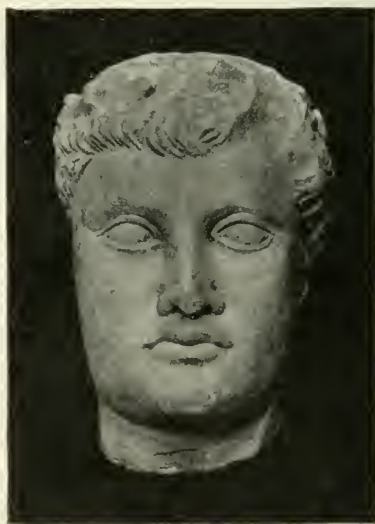
Inédite.

47. [A 1951.] Petite tête d'homme (?). Tête de calcaire blanc, acquise avec les numéros précédents en 1912.

Haut. 0^m13; larg. 0^m09. — Brisée au bas du cou. Le nez est cassé.

Les boucles en tire-bouchon encadrant le front lisse, les yeux à fleur de tête, largement ouverts et relevés vers les tempes, la bouche aux lèvres serrées, esquissant un sourire, le menton saillant et fort, tout rappelle dans cette tête le style grec archaïque, qui a exercé à Chypre une influence prolongée (n° 44). Le personnage portait un large diadème, entourant sa chevelure relevée en chignon sur la nuque. La partie supérieure en est entamée.

Inédit.



48. [A 1952.] Portrait d'époque romaine. Tête de calcaire blanc, acquise avec les numéros précédents en 1912.

Haut. 0^m14; larg. 0^m08. — Le cou est brisé, l'oreille gauche cassée.

Le front de ce personnage est en partie caché sous la chevelure, ramenée en avant, qu'entoure une couronne de feuillage. Les yeux, largement ouverts,

n'ont plus l'obliquité des sculptures archaïsantes; le nez droit, épaté, a les ailes relevées; la bouche est large et sinueuse, le menton robuste.

Cette tête, dont le caractère individuel est accusé, ne paraît pas antérieure à l'époque alexandrine ou même romaine. C'est probablement un portrait destiné à être placé dans la niche de quelque tombeau. La partie postérieure est négligée.

49. Fragments de sculpture archaïque.

Série de petits morceaux de sculpture découverts à Larnaka, dans un temple gréco-phénicien du VII^e-VI^e siècle, et acquis par voie d'échange du British Museum en 1904. Ils sont taillés dans le calcaire blanchâtre de Chypre, grossièrement enluminé de rouge.

a) [A 1221.] Bas relief représentant une femme assise, de face, portant un enfant sur les genoux. — Haut. 0^m25; larg. 0^m15.

b) [A 1222.] Bas-relief semblable. — Haut. 0^m17; larg. 0^m12.

c) [A 1223.] Tête de femme portant une haute tiare, partagée en carrés par des incisions. — Haut. 0^m07.

d) [A 1224.] Tête de femme couverte d'un voile. — Haut. 0^m095.

e) [A 1225.] Tête d'homme imberbe, coiffé d'un bonnet conique. — Haut. 0^m08.

f) [A 1226.] Tête d'homme imberbe, portant une coiffure de style égyptien.

Sur ces fouilles de Larnaka, cf. MYRES, *Journal of hellenic studies*, XVII, 1897, pp. 164 et suiv.

II. BAS-RELIEFS VOTIFS OU DÉCORATIFS

50. [A 1150.] **Bas-relief archaïque consacré aux corès** (jeunes filles). Fragment d'un bas-relief de marbre blanc trouvé en Grèce. Collection Tyszkiewicz, puis collection Somzée. Acquis en mai 1904.

Haut. 0^m27; larg. 0^m25; ép. 0^m035. — Pas de restaurations.

Trois jeunes filles sont debout, placées l'une derrière l'autre, de façon que leurs profils se confondent presque, vêtues de longues robes qui les enserrant comme une gaine : une simple rainure indique la forme de la croupe et des jambes de celle qui est entièrement visible. Les deux premières tiennent dans la main droite, qui s'avance, l'une un collier muni de son fermoir, l'autre une grenade; la troisième semble offrir une fleur. Les cheveux sont noués au sommet du crâne et une longue mèche, ronde et effilée, retombe comme une queue derrière le cou. La main gauche, invisible, est censée pendre le long du corps. Le profil du visage, au nez saillant, au menton pointu, comme la raideur de toute la silhouette, a tous les caractères de l'art archaïque.

A la partie inférieure, un morceau de marbre a disparu, enlevant les pieds des déesses. De même la partie de droite de la plaque manque : elle portait probablement des figures d'adorants, comme sur les bas-reliefs d'Argos cités plus bas.

Dans le coin droit supérieur, on lit l'inscription **Κόρας Σοτιάς**. Il faut sous-entendre **ἀνέθηκε** et traduire : « Sotias ¹ a consacré ces jeunes filles. » La forme des caractères paraît assigner comme date à l'inscription le commencement du v^e siècle, et le style de la sculpture ne contredit pas cette conclusion, si l'on considère que c'est l'œuvre d'un modeste ouvrier reproduisant un modèle ancien.

1. Σοτιάς, nom de femme; se retrouve en C.I.G. 1791, etc.

La pierre a une patine jaune foncé, noirâtre par places; « elle a séjourné dans l'eau ou a été lavée par les eaux d'une fontaine durant des siècles » (Fröhner). La saillie du relief actuellement peu accusée a été diminuée par une lente usure.

Quelles sont ces jeunes filles qui forment un groupe si étroitement uni? On a voulu reconnaître en elles des nymphes; on trouve, en effet, dans les auteurs le nom de *Κόρραι* appliqué à ces déesses (PRELLER-ROBERT, *Griech. Myth.*, p. 817.

n. 2) et sur le bas-relief archaïque de Thasos au Louvre les nymphes portent, comme l'une de nos *Korai*, un collier ou une ceinture (RAYET, *Mon. de l'art*, I, pl. 20; COLLIGNON, *Hist. sculpt. gr.*, I, p. 276).

D'autre part, on a vu en elles les Euménides qui ne sont pas toujours conçues comme des furies vengeresses, mais parfois aussi comme des déesses bienveillantes, qui apportent la fécondité et la richesse. C'est pourquoi on les voit figurées sur des bas-reliefs d'Argos — qui offrent une grande analogie avec le nôtre — sous l'apparence de trois femmes tenant un serpent, symbole de la terre, et présentant une fleur (cf. *Athen. Mitt.*, IV (1879), pl. 9, 10; SAGLIO-POTTIER, *Dictionn. antiqu.*, t. IV, s. v°. « Furiae », fig. 3367). Mais puisque la dédicace leur donne simplement le



nom de Κόρσι, il est probable qu'elles n'en portaient point d'autre dans le temple rustique où elles étaient adorées. C'étaient les « déesses jeunes filles » analogues aux « déesses mères » des Gaulois.

Elles sont trois, parce que le nombre trois est sacré et qu'on s'est plu de bonne heure à grouper en triades les divinités protectrices des champs, comme les Charites, les Euménides, les Nymphes, les Heures, etc. (USENER, *Dreiheit*, [Rhein. Museum, LVIII], 1903, pp. 9, 323 et suiv.). C'est la plus ancienne représentation connue de ces vierges triples, caractéristiques de la mythologie grecque. En les massant ici en un groupe serré, l'artiste semble avoir voulu montrer que les trois personnes n'en faisaient qu'une ou plutôt que les trois sœurs sont inséparables (cf. HARRISON, *Prolegom. to the study of Greek religion*, 1903, p. 289 et fig. 73).

L'origine exacte de ce monument n'est pas connue, mais le style rappelle celui des vieilles sculptures de la Laconie (p. ex. *Athen. Mitt.*, VIII, pl. 16), « une impression que confirme la présence dans l'inscription du sigma à cinq branches. Le marbre semble aussi être celui employé à Sparte » (STUDNICZKA). La coiffure, très particulière, ne fournit point d'indice certain, car la mèche ronde qui la caractérise se rencontre en divers endroits de la Grèce (cf. GERHARD, *Trinkschalen und Gefässe*, pl. IV-V, et STUDNICZKA, *loc. cit.*, p. 132).

FRÖHNER, *Collection Tyszkiewicz*, pl. XVI. — Cf. STUDNICZKA, *Gött. Gelehrte Anzeigen*, 1895, p. 312. — *Cat. vente Tyszkiewicz*, n° 307 et pl. XXX. — *Cat. de la vente Somée*, n° 104.

51. [A 1935.] Poséidon avec le trident. Fragment d'un bas-relief de marbre blanc, acheté en 1911 comme provenant d'Athènes.

Haut. 0m40; larg. 0m44; ép. 0m08. — Brisé de tous côtés sauf à gauche, où la section lisse du marbre indique un joint. Le nez du dieu est brisé, les boucles supérieures sont épauférées. Pas de restaurations.

La partie droite de la plaque était occupée par un personnage vu de dos, l'épaule gauche couverte de sa chlamyde, dont quelques plis subsistent, et tournant la tête, de façon à la montrer de profil. De la main droite, il tenait, incliné diagonalement, un trident, dont la fourche est rattachée à la hampe par deux dauphins : c'est donc certainement Poséidon. Malgré la mutilation qu'il a subie, le visage reste très expressif. Sous la protubérance sourcilière, l'œil petit semble scruter l'horizon, et la moustache tombante, la barbe collée en boucles, qui pendent en désordre, se marient bien avec une chevelure humide et lourde, emmêlée par les vents du large, telle que l'art grec, depuis le IV^e siècle, l'a prêtée au dieu de la mer. A gauche, subsiste un morceau d'un voile qui couvrait la tête d'une déesse, peut-être Héra.

Le joint prouve que cette place venait buter contre une autre et que notre fragment faisait partie d'une frise décorative, peut-être d'une représentation des douze grands dieux. Le type dont est dérivé celui de ce Poséidon, notam-

ment pour l'arrangement de la chevelure, remontent probablement jusqu'à Lyssippe (cf. BULLE dans ROSCHER, *Lexikon*, s. v° « Poséidon », col. 2893 et suiv.), mais notre relief est une œuvre d'époque romaine : les boucles sont séparées par des interstices profonds, forés au trépan, de façon à accentuer le coloris par une



opposition violente des ombres et de la lumière. C'est pour le même motif qu'une rigole a été creusée pour marquer davantage les contours, comme on l'observe ailleurs aussi sur certaines sculptures de l'époque impériale (*Mon. mystères de Mithra*, t. II, p. 479. n° 10bis, p. 482, n° 58bis). Les impressionnistes modernes ont parfois eu recours à un procédé analogue en cernant d'un trait noir les figures de leurs tableaux.

Inédit.

52. [A 1091.] **Ex-voto au dieu thrace Asdoulès.**
Bas-relief provenant de Melnik en Macédoine, dans l'ancien pays des Maïdes, apporté à Salonique en 1895. Don de M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique (1903).

Haut. 0^m46 sans le tenon du bas destiné à fixer la pierre dans une base ; larg. 0^m41. — Pas de restaurations. Sont brisés : le bras droit du cavalier (mais la main subsiste), les jambes du cheval.

Le fond du relief est couvert par une vigne gigantesque. Deux enfants nus sont perchés dans les branches et vendangent avec des faucilles. A droite, sous la vigne, vendange aussi le vieux Silène, reconnaissable à son justaucorps velu. Pour se mettre à l'aise, il a noué sa tunique autour des reins. Il tient



reins. Il tient une grappe de la main gauche, l'autre main levée va trancher avec la faucille la tige d'une seconde grappe. Au centre du tableau, le dieu Asdoulès, assimilé à Dionysos, galope vers la droite. Il porte la nébride, passée en bandoulière autour de la poitrine; ses pieds sont chaussés des demi-bottes thraces et sa chevelure, dont une grande tresse retombe

sur l'épaule droite, est ceinte d'une bandelette (strophion) à laquelle étaient fixées par devant deux baies de lierre. Sous le cheval court une panthère, dont l'arrière-train est caché dans la vigne. Derrière Dionysos, Pan, aux pieds de chèvre, suit son maître en s'accrochant à la queue du cheval de la main droite, et de la gauche il tient une syrinx. Asdoulès, mis en belle

humeur par le vin, empoigne de la main droite la barbe de son com pour l'entraîner plus vite, tandis que, de la gauche levée, il saisit une grappe que lui tend un enfant vendangeur.

Au-dessous, se lit la dédicace : **Κλαυδιανὸς Πύρρος καὶ Πύρρος Λάνδρου καὶ οἱ περὶ αὐτοῦ(ς) σαλτάριοι θεῶ Ἀσδούλη τῷ ζψσ' ἔτ(ε)ι**
 « Claudianos Pyrrhos et Pyrrhos, fils de Landros, et leurs gens du domaine au dieu Asdoulès, en l'année 246 » (215 ap. J.-C.).

La lecture de l'inscription offre peu de difficultés : Pyrrhos est un nom thrace bien connu, mais Landros est nouveau : peut-être faut-il y voir une abréviation de Λέανδρος (Léandre), ou une erreur du lapicide pour Μάνδρος. Plus loin, il ne paraît pas possible de lire οἱ περὶ αὐτοῦ(ς) ἀλτάριοι, mot qui serait nouveau et signifierait : les gens prenant part au sacrifice offert sur l'autel. Le graveur a sauté un sigma : les *σαλτάριοι* ou *saltuarii* (en bas latin *saltarii*) sont les employés du *saltus*, les gardiens du domaine (HIRSCHFELD, *Verwaltungsbeamten* ², p. 133, n. 3). Ces *saltuarii* sont fréquemment nommés dans les inscriptions latines. L'ex-voto a donc été consacré par les maîtres ou les intendants d'une propriété rurale et par leurs gens. Cette propriété était plantée de vigne et le dieu du canton, Asdoulès, était assimilé à Dionysos, le génie du vin. L'artiste l'a représenté galopant joyeusement au milieu du vignoble qu'il protège — il ne s'agit pas d'une chasse : « Encore aujourd'hui il y a autour de Melnik un vignoble important... Il fallait aller en Thrace pour voir Dionysos à cheval : rien de pareil en Grèce... En Thrace et en Asie-Mineure, pays de grandes plaines, fertiles en chevaux, les seigneurs allaient à cheval ; on s'imaginait donc les dieux à cheval. En Grèce, pays insulaire et montagneux, les dieux pour la plupart ne sont pas cavaliers » [Perdrizet].

Le type du serviteur, accroché d'une main à la queue d'un cheval marchant au pas ou même galopant, comme le font encore les *agoyates* en Orient, est fréquent sur les bas-reliefs thraces (SEURE, *Revue des études anciennes*, XIV (1912), pp. 158 et suiv. ; cf. HELBIG *Führer* ³, n° 1119, collection Baracco). Le motif des enfants dans la vigne, qui apparaît ici au III^e siècle, a été repris par l'art chrétien et est fréquent jusqu'à l'époque de Justinien.

Décrit : MORDTMANN, *Athen. Mitt.*, 1896, pp. 100 et suiv. — Publié : PERDRIZET *Rev. archéologique*, 1904, I, pp. 19 et suiv. (à qui nous empruntons une partie de cette description). — Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orient.*, VI (1905), p. 215.

53. [A 1002.] **Groupe de divinités.** Médaillon circulaire de marbre blanc, acheté en 1900 au bazar de Constantinople. Don d'un anonyme.

Diam. 0m26; ép. 0m025. — La partie gauche a été usée par frottement ou par les eaux et un segment a disparu à la partie inférieure. Le nez du buste supérieur de gauche est brisé.

Dans un encadrement formé d'une double moulure, sont sculptées en

relief cinq figures de divinités. Au-dessus, à gauche, on voit le buste d'un personnage barbu, à longue chevelure, vêtu d'une tunique et d'un manteau, dont sort la main gauche appuyée sur la poitrine; à sa droite, est perché un oiseau : c'est évidemment Zeus avec l'aigle. A droite, est un buste de femme, portant un diadème posé sur sa chevelure épaisse; les détails sont indistincts, mais c'est probablement Héra, l'épouse de Zeus. En dessous, se trouvent des



deux côtés les bustes de Hélios et de Seléné : le Soleil est un jeune homme nimbé et radié, portant une cuirasse historiée; la Lune est méconnaissable, mais on aperçoit encore l'extrémité du croissant qu'elle avait derrière les épaules. Entre eux, se tient Hermès, un jeune homme minuscule, tenant de la main droite une bourse et de la gauche le caducée, appuyé contre l'épaule.

Ce médaillon acheté à Constantinople provient-il de Thrace ou d'Asie-Mineure? On ne saurait le dire, mais on comprend les raisons religieuses du choix des divinités qui y sont groupées. Au-dessus, on voit Zeus et Héra, les maîtres du monde, qui habitent au plus haut du ciel; plus bas, les « dieux visibles », le Soleil et la Lune, qui éclairent et fécondent la terre; enfin, près de Hélios, Hermès, le messager de l'Olympe, qui servait d'intermédiaire entre les hommes et les puissances célestes et qu'on identifiait avec la petite planète Mercure, qui accompagne constamment le Soleil dans sa course.

Inédit.

54. [A 1912.] **Ex-voto au dieu Très-Haut.** Aigle de marbre blanc qui se trouvait en 1853 à Ak-Hissar, l'ancienne Thyatire (Lydie), « dans la maison d'un iman » (Wagner). Acquis à Paris en 1912. Don d'un anonyme.

Haut. 0^m52; larg. 0^m33; haut. des lettres 0^m02. — La tête est brisée et en partie restaurée en plâtre.

Sur une base semi-circulaire est posé un aigle robuste, les ailes éployées, se préparant à prendre son essor. Sur la plinthe, on lit la dédicace : **Μοσχιανός Βασιλλή[ου]** | **θεῷ Ὑψίστῳ εὐχὴν,** « Moschianos (fils) de Basile au dieu Très-Haut en accomplissement d'un vœu ».

La partie postérieure n'est qu'ébauchée. Une colonne en demi-relief, dont la partie supérieure est brisée, semble n'avoir servi qu'à renforcer le marbre jusqu'à la hauteur du cou de l'oiseau.

Le second nom a été lu Βασσιανός par Wagner, Βασιλεύς par Fontrier. On voit clairement ΒΑΓΓΙΑ puis une lettre qui est plutôt un Λ qu'un Α, enfin un Η dont la seconde haste verticale est entamée. Le nom est donc probablement Βασσίλλητος pour Βασίλειος, par analogie du nom fréquent Βάσιλλος diminutif de Βάσσος (cf.

Βασίλειος [C. I. G. 6680, 8686], Βασιλέα [7352], Βασήλητος à Ancyre [C. I. G. 8690]. En latin, *Basileus* et même *Basilaeus* se trouvent à côté de *Bassillus* [*Thesaur. l. l.*, II, col. 1771, 1781]).

Un Moschianos, fils de Philippe (Μοσχιανός Φιλίππου), remplissait les fonctions de stratège à Thyatire sous Commode (HEAD, *Greek coins in the*



Br. Mus., Lydia (1901), p. CXXIII). C'est peut-être un parent du nôtre. La forme des lettres assigne pour date à notre marbre le II^e siècle.

Θεὸς Ὕψιστος, le dieu Très-Haut, est le nom sous lequel les colonies judéo-



grecques de la Dispersion et les païens qui avaient plus ou moins adopté les mêmes croyances, désignaient le Dieu d'Israël. Il s'était formé spécialement en Asie-Mineure de nombreuses associations religieuses qui, sans se soumettre à toutes les pratiques de la Synagogue, rendaient cependant un culte au Très-Haut, Dieu éternel et créateur, et le christianisme trouva un terrain éminemment favorable à sa diffusion dans ces milieux tout pénétrés d'idées bibliques sans être étroitement attachés à la loi mosaïque (cf. SCHUERER, *Sitzungsab. Akad. Berlin*, mars 1897, pp. 200 et suiv.; CUMONT *Hypsistos, Suppl. Rev. instr. publ. en Belgique*, 1897, et PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v^o).

Comme divinité suprême, le Très-Haut fut assimilé par les Grecs à leur Zeus,

et c'est pourquoi nous voyons qu'on lui consacre un aigle. L'aigle était d'ailleurs aussi l'oiseau sacré des Baals sémitiques, seigneurs du ciel. Il est fréquemment représenté sur les monuments consacrés au dieu Hypsistos (I. G. XII, fasc. II, n^o 115; cf. SCHUERER, p. 220).

Décrit : WAGENER, *Mém. des sav. étrangers, Acad. de Belgique*, t. XXX (1859), p. 39, n^o XIV et pl. 6. — FONRIER, *Rev. des études anciennes*, IV (1902), p. 239. — Publié : CUMONT, *Bulletin Acad. de Belgique*, 1912, pp. 252 et suiv.

55. [A 17.] **Dédicace à des divinités syriennes.**

Fragment d'un bas-relief de pierre calcaire blanche, trouvé à Homs, l'ancienne Hémèse, en 1899, « chez Ibrahim Dallâti », par le Père

Lammens et obtenu par lui pour le Musée du Cinquantenaire en 1902.

Haut. 0^m41; larg. 0^m32; ép. 0^m11; haut. des lettres 0^m018. — La pierre est brisée à droite et à gauche. Pas de restaurations. Les visages ont été mutilés par quelque musulman.

À droite, un soldat en costume militaire oriental est debout; il est vêtu d'une tunique lâche, entourée à la taille d'une large ceinture, dont le bout frangé retombe par devant. Par-dessus, un manteau, attaché sur l'épaule droite par une fibule ronde, traverse la poitrine et recouvre le côté gauche. Au bras gauche de ce guerrier, est suspendu un bouclier rond et de la main droite, qui est cachée, il retient une lance. Sa tête, très abîmée, paraît avoir été entourée d'un turban. Au-dessus, on lit la dédicace : **Κεραυνῶ**, « Au (dieu) Foudre ».

Au milieu, une femme, un collier au cou, est entièrement enveloppée dans une ample robe et a la tête recouverte d'un voile rejeté sur l'épaule gauche. Elle tient de la main gauche un sceptre ou plutôt un javelot, et au-dessus de son épaule droite est suspendu un bouclier ovale, caché en partie derrière la tête (ce qui l'a fait prendre à tort pour un nimbe). Au-dessus, on lit son nom : **Ἀθῆνα**. « A Athéna ».



La déesse est un peu plus grande que son voisin de gauche, mais plus petite que son voisin de droite, qui est manifestement le personnage principal. Celui-ci est vêtu d'un costume militaire romain ; il porte une cuirasse d'où pend un lambrequin garni de plaques de métal et qui est traversée par un large ceinturon. Ses jambes sont nues et ses pieds chaussés de bottes. Sur la poitrine passe la chlamyde qui retombe derrière le dos. De la main gauche abaissée, il tient un objet indistinct (foudre?) et il appuyait la droite sur une lance, dont l'extrémité inférieure est restée visible. Sa tête, aujourd'hui mutilée, est entourée d'un nimbe radié.

Il manque certainement à gauche un personnage, dont un pied est seul conservé, et probablement deux, car le guerrier romain, de proportions plus grandes que ses deux compagnons, devait occuper le centre de la composition.

Sur la plinthe est gravée la dédicace : Θεοῖς πατρίοις Μαλαχβή?] λω, 'Ιαρεβώλω, 'Αγλιβώλω και Σε[ιμία | ὁ δείνα τοῦ δείνοσ] ὑπέρ σωτηρίας αὐτοῦ κέ τ[ῶν ιδίων], « A ses dieux ancestraux (Malakh?) bel, Iarébol, Aglibol et Seimia (un tel fils d'un tel) pour son salut et celui de (ses proches) ».

La restitution du premier nom divin est incertaine. On peut hésiter entre **Μαλαχβήλω**, **Βήλω** ou **'Ελαγαβάλω**. La dernière serait préférable s'il était certain que la pierre fût originaire d'Emèse, dont Élagabal était le dieu, mais il paraît plus vraisemblable qu'elle a été apportée à Homs de Palmyre, siège principal du culte de Iarhibol et d'Aglibol, auquel est joint souvent Malakhbel.

Ce petit monument est d'une valeur singulière pour la connaissance de l'iconographie des dieux syriens, mais son interprétation est rendue malaisée du fait que nous ignorons si une ou bien deux divinités ont disparu et si l'inscription comprenait quatre ou cinq noms. Il est naturel de supposer que les noms grecs gravés au-dessus des figures traduisent les appellations orientales inscrites sur la plinthe, mais la correspondance n'est pas certaine.

Iarhibol, « le seigneur des mois », appelé ici Iarébolos, était un dieu solaire : il apparaît sur une tessère palmyrénienne avec le nimbe radié et en costume militaire. Le Père Ronzevalle semble donc l'avoir reconnu avec raison dans le premier personnage de gauche.

Aglibol, dieu lunaire, est caractérisé sur d'autres monuments par un large croissant attaché aux épaules et par le costume militaire romain. Cette figure ne se trouve pas sur ce qui reste du relief et devait être placée à la droite de Iarhibol.

Seimia, dont le nom a été restitué à la fin de la ligne, n'est connue encore que par un petit nombre d'inscriptions. Elle semble bien devoir être assimilée à Athéna, seule déesse féminine qui apparaisse dans ce groupe. Athéna était une des principales divinités adorées dans l'est de la Syrie (LE BAS-WADDINGTON, 2308, 2335, etc.). Toutefois, cette identification reste douteuse, car la déesse

sémitique, que les Grecs ont généralement confondue avec leur Athéna, est Allât (Dussaud).

Le culte du dieu Foudre (Κεραυνός), qui occupe le coin gauche, est attesté en Syrie par les monnaies de Séleucie de Piérie. Généralement, suivant un processus fréquent, ce génie naturiste a été absorbé par le dieu suprême, le Baal céleste, qui devient pour les Grecs un Zeus Κεραύνιος, « maître de la Foudre » (cf. USENER, *Keraunos* [*Rhein Museum*, N. F., LX], 1901, et mes *Religions orientales*, 2^e éd., p. 372, n^o 67). Il n'est donc pas impossible qu'il soit considéré comme l'équivalent d'un Bêl, nommé en tête de l'inscription, bien que la place secondaire qui lui est dévolue semble peu favorable à cette hypothèse.

Ce morceau de sculpture, malgré son état de mutilation, est un document fort intéressant pour l'étude du panthéon syrien, encore très mal connu, et nous ne pouvons qu'indiquer ici quelques-uns des problèmes qu'il pose, sans prétendre dissiper les incertitudes qui les entourent encore.

Décrit : LAMMENS, *Le musée belge*, V (1901), p. 273, n^o 28. Cf. VI (1902), p. 273. — Publié : RONZEVILLE, *Revue archéologique*, 1902, I, pp. 387-391 et *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1902, pp. 235 et suiv.; cf. 1903, p. 279. — DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, 1903, pp. 105 et suiv. (cf. *Revue archéol.*, 1904, I, p. 206) et *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907, pp. 130 et suiv.

56. [A 1623.] **Dédicace au dieu Bêl.** Plaque de basalte, provenant de Killiz, l'ancienne Ciliza, et achetée à Alep en 1907.

Haut. 0^m60; larg. 0^m75; ép. 0^m18; haut. des lettres 0^m02. — La plaque est brisée à droite et à gauche et ébréchée à la partie supérieure.

Vers la gauche, un personnage barbu, dont le visage a été mutilé, est debout devant un autel où brûlent des bûches rondes. Vêtu d'une ample robe talaire qui est entourée d'une large ceinture, coiffé d'une haute tiare conique, chaussé de brodequins couvrant le pied et la cheville, il paraît attiser le feu d'une main et de l'autre y verser une libation : peut-être tenait-il une patère. A gauche, une plante, tige de lierre ou cep de vigne, s'élève en serpentant. De chaque côté, on distingue les restes d'un taureau colossal debout, vu de face, dont la tête dépassait un peu le sommet de la plaque. Dans le champ, on lit l'inscription :

Β]ήλω θεῶ | Γαῖος Ἐπιγέν|ους σὺν γυναικί | Ἐμεοῦς καὶ τέκνοις
| Ἀντίοχος, Ἐπιγένης, | Διοκλῆς, Μάρκος. | Πετρώνιος, | Γαῖος, |
Θηδίων, | Μάρθας | ἀφιέρω|σαν.

Et sur la robe du prêtre : Γαῖος | ὁ αὐτὸς | εἰερεύς.

« Au dieu Bêl, Gaïos, (fils) d'Épigénès, avec sa femme Éméous et ses enfants Antiochos, Épigénès, Dioclès, Markos, Petronios, Gaïos, Thédiôn, Marthas ont consacré (ce bas-relief). » — Et sur la robe : « Le même Gaïos (est le) prêtre. »

La lecture est certaine; l. 3, peut-être pourrait-on lire **Ἐμεθους**, mais **Ἐμεοῦς** est préférable, « les noms de femmes en **οῦς** étant fréquents en Syrie. La forme carrée des lettres, adoptée à cause de la dureté de la pierre, n'implique pas une époque tardive, nous la voyons apparaître dans des inscriptions de la région datées du 1^{er} siècle de notre ère » (Jalabert).



Ce bas-relief a donc été consacré au dieu Bêl par son prêtre Gaïos, par sa femme et par ses enfants. On trouve dans sa famille un singulier mélange de noms latins (*Gaius, Marcus, Petronius*), grecs (*Épigénès, Antiochos, Dioklès*) et sémitiques (*Eméous, Thédiôn, Marthas*). C'est une image raccourcie de la civilisation syrienne, où se combinaient, sous l'empire romain, les trois éléments que nous trouvons juxtaposés dans cette onomastique. Gaïos devait d'ailleurs savoir médiocrement le grec : il laisse au nominatif au lieu de les mettre au datif les noms apposés à **τῷ θεῷ**. On trouve, il est vrai, des exemples de pareils solécismes même en Grèce à une époque ancienne (cf. A.-J. REINACH, dans *Rev. études grecques*, XXI (1908), p. 203).

Les inscriptions grecques qui font mention du dieu Bêl sont en très petit nombre. On sait cependant que de Babylone, d'où il est originaire, son culte se répandit dans la Syrie du Nord et qu'un temple magnifique lui était consacré à Palmyre, d'où l'empereur Aurélien devait le transporter à Rome. Notre bas-

relief est peut-être le monument le plus curieux que son culte nous ait laissés en Syrie.

Les taureaux, dont la taille dépasse celle du sacrificateur, rappellent les taureaux ailés qu'on trouve fréquemment en Assyrie, dressés des deux côtés des monuments sacrés ou profanes. Ils paraissent n'avoir qu'une valeur architectonique et figurer l'entrée du sanctuaire où le sacrifice s'accomplit.

Le mauvais état de la pierre ne permet pas de déterminer quel genre de sacrifice offre le prêtre, mais, si la plante placée derrière lui est un cep de vigne, celle-ci rappelle sans doute le rôle que le vin jouait dans les cérémonies liturgiques.

Notre bas-relief est le seul où un prêtre de Bél soit représenté en costume sacerdotal. Ce costume est purement oriental. On le trouve déjà — robe et haut bonnet conique — sur les monnaies à légendes araméennes frappées au IV^e siècle avant notre ère par le dynaste d'Hiérapolis, Abd'Hadad. Le roi-prêtre s'est représenté à peu près comme notre Gaïos : sacrifiant sous un temple, il tient une pomme de pin(?) au-dessus d'un petit autel (BABELON, *Monnaies de la Bibl. Nationale, Perses Achéménides*, 1893, p. LIII, reproduite par DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, p. 97). L'observation scrupuleuse de tous les détails liturgiques, la fidélité traditionnelle aux formes extérieures du culte, se maintinrent dans les religions antiques, même quand leur contenu se fut profondément modifié sous l'influence de la pensée grecque.

Publié : CUMONT, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, pp. 447 et suiv.

57. [A 1505.] **Sphinx Panthée.** Bas-relief de marbre blanc, acquis au Caire en 1907. Provenance indiquée : Fayoum.

Haut. 0^m30; larg. 0^m42; ép. 0^m12. — Sans restaurations. Le marbre a pris une patine jaune foncé. La partie postérieure est en partie évidée.

Un sphinx marchant à droite foule aux pieds un serpent. Sa tête est nimbée et radiée et surmontée du disque solaire entre deux uraeus. Il porte au cou un pectoral couvert d'écailles imbriquées — peut-être l'égide d'Athéna —; de son cou sort une tête de crocodile et sa queue se termine par une tête d'uraeus. Entre ses pattes sont sculptées la harpe de Persée et le marteau de Vulcain. Sur son dos est accroupi le griffon de Némésis, une patte posée sur une roue, et au-dessus de sa croupe, le disque ailé du soleil est figuré dans le champ du relief.

On connaît cinq ou six bas-reliefs analogues à celui-ci trouvés en Égypte, et des monnaies d'Alexandrie, de Domitien à Antonin le Pieux, représentent le même sphinx étrange (MALLON, *Revue archéologique*, 4^e série, V (1905), pp. 169 et suiv.). L'une d'elles notamment, datant de la 18^e année du règne d'Hadrien (145 ap. J.-C.), offre l'image d'un « androsphinx, marchant à droite, avec l'uraeus sur le front, la tête de crocodile dans la poitrine, le serpent sous les pieds, le griffon femelle sur le dos » (MALLON, p. 176, fig. 9). Cet androsphinx est identique au nôtre. C'est donc de cette époque que date notre bas-relief.

Nous savons qu'on représentait parfois le sphinx avec une queue de serpent (NICOLE dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v^o, p. 1439, n. 35), et un cratère à figures rouges le montre déjà la tête entourée de rayons (*Monum. Instituto*, II, pl. LV, = *Annali*, t. X, 1828, p. 267). Mais l'accumulation des symboles et des attributs de divinités diverses sur notre bas-relief nous prouve que, comme Sérapis à l'époque d'Hadrien (WEBER, *Untersuch. zur Gesch. des Kaisers*



Hadrianus, 1907, p. 260), le sphinx à tête radiée avait été transformé en un panthée, c'est-à-dire en une divinité réunissant en elle la puissance de toutes les autres, et, conformément à la théologie du temps, cette puissance était regardée comme ayant son siège principal dans le Soleil. Le culte de ce sphinx solaire dut être puissant à Alexandrie, au moins depuis Domitien, car il figure sur les monnaies de cet empereur. Mais la faveur d'Hadrien, qui, durant son séjour en Égypte, s'engoua des mystères de ce pays, lui assura sans doute une popularité nouvelle. Ainsi s'expliquerait la multiplicité des monuments d'un culte dont les écrivains ne nous disent rien et dont ce silence nous empêche de comprendre parfaitement le symbolisme compliqué.

Inédit.

58. [A 1940.] **Bas-relief de Mithra Tauroctone.**

Plaque de marbre blanc bleuâtre, achetée à Rome en 1896 et provenant, probablement de Naples. Donnée au Musée par un anonyme en 1912.

Haut. 0^m84; larg. 0^m99; ép. 0^m07.— Le coin gauche supérieur, qui fait défaut, avait été travaillé séparément (comme l'est encore le reste de la bordure supérieure jusqu'à la hauteur du visage de Luna) et rajusté au reste de la plaque à l'aide de pointes de fer. De même, l'avant-bras droit de Mithra et



le couteau, qui manquent, avaient été taillés dans un morceau rapporté. Des trous forés dans l'épaisseur de la plaque montrent qu'elle était encastrée dans une muraille.

Un jeune homme en costume oriental — bonnet phrygien, tunique bouffante à longues manches, serrée par une ceinture, manteau flottant au vent, pantalon noué à la cheville et brodequins — appuie le genou gauche sur le dos d'un taureau abattu sur le sol, tandis que du pied droit, posé sur le paturon, il maintient étendue en arrière la patte droite postérieure de sa victime. De la main gauche, il lui saisit les naseaux et de la droite, aujourd'hui mutilée, il lui plongeait au défaut de l'épaule un coutelas, dont il porte en bandoulière le fourreau. L'animal agonisant contracte nerveusement sa patte gauche antérieure, sa langue tuméfiée sort de sa gueule, et sa queue, terminée par trois épis, se redresse dans un spasme. Un chien, qui porte un collier, et un serpent viennent lécher le sang qui coule de sa blessure, tandis qu'un scorpion lui pince les testicules. Derrière lui, un corbeau, dont la moitié a disparu, est perché sur un rocher, et dans le coin droit supérieur, on voit un buste de la Lune, un croissant sur la tête,

auquel devait correspondre, à gauche, un buste du Soleil. Le champ du relief taillé irrégulièrement figure les parois d'une grotte.

Ce bas-relief d'un travail médiocre (la croupe du taureau, beaucoup trop étroite, est d'une disproportion choquante) est cependant un exemplaire suffisamment représentatif d'une série de monuments qui ont été retrouvés sur toute l'étendue du monde romain (cf. nos 59-60). Ce sont les représentations de « Mithra tauroctone », qui étaient placées au fond des temples souterrains consacrés à ce dieu.

Mithra est une divinité perse, dont le culte, pratiqué depuis une époque fort ancienne en Asie-Mineure, se répandit, surtout à partir du 1^{er} siècle de notre ère, dans tout l'Empire. Les monuments qui régulièrement le montrent égorgeant un taureau représentent la légende mazdéenne de la création : le premier être vivant formé par Ahura-Mazda, le dieu suprême, fut un taureau, et lorsqu'il mourut toutes les plantes salutaires naquirent de son corps. Cette floraison miraculeuse est rappelée par le bouquet d'épis qui garnit l'extrémité de sa queue. Le chien, qui léche le sang jaillissant de sa plaie, est l'animal bienfaisant chargé de veiller sur son âme, tandis que le scorpion, qui saisit ses testicules, est l'insecte venimeux envoyé par l'Esprit du mal pour empoisonner la source de la vie. Le corbeau, que Mithra semble écouter, est le messenger du Soleil, qui vient exhorter le sacrificateur à immoler sa victime. D'autres personnages ont souvent été ajoutés à cette scène sous l'influence du culte chaldéen des astres. Les deux « dadophores », que nous trouvons nos 59-60, sont les symboles de l'aurore et du crépuscule, ou plus probablement du soleil grandissant ou déclinant des deux équinoxes.

Publié : CUMONT, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, t. II, p. 486, n° 94 bis.

59. [A 909b.] **Fragment d'un bas-relief analogue.** Fragment d'un bas-relief de marbre blanc, acquis à Rome en 1896 et qui aurait été trouvé, au dire du vendeur, dans une vigne entre la Porta Portese et l'église Saint-Pancrace.

Haut. 0^m56; larg. 0^m37; ép. 0^m10. — Sans restaurations. Un trou foré dans l'épaisseur de la plaque, à droite, montre que celle-ci a dû être fixée par un tenon à une muraille. La face postérieure est parfaitement lisse.

Moitié supérieure de la représentation ordinaire de Mithra tauroctone. Le dieu, vêtu du costume oriental et coiffé du bonnet phrygien, saisit de la main gauche le taureau par les naseaux, tandis que de la droite il lui enfonce un large couteau dans le flanc. Un chien, dont le sommet de la tête est seul conservé, vient lécher le sang qui s'échappe de la blessure. A la ceinture de Mithra, est suspendu le riche fourreau de son arme, et sur son manteau flottant est perché un corbeau, vers lequel il tourne la tête. Sur le coin du

manteau, on reconnaît les vestiges de trois épis, qui terminaient la queue de la victime immolée. Des deux côtés, se tiennent les porte-flambeau ou dadophores, nommés Cautès et Cautopatès. Vêtus du même costume oriental que Mithra, ils tenaient l'un une torche élevée, l'autre une torche abaissée; celle-ci a aujourd'hui disparu, avec le bras droit du dieu, qui appuie la tête sur sa main gauche en signe de tristesse. Dans les angles supérieurs, on



aperçoit à gauche le buste du Soleil radié, à droite celui de Luna, un croissant derrière les épaules; ils sont l'un et l'autre mutilés. — Travail d'atelier. On distingue des traces de couleur rouge sur les vêtements des personnages et même sur le champ du relief.

Sur la signification de cette scène, voyez le numéro précédent.

Reproduit : CUMONT, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, t. II, 1896, p. 480, n° 27^{bis} et fig. 414.

60. [A 906.] **Débris d'un bas-relief analogue.**

Fragment de marbre blanc, acquis en 1892 à Drvno (Serbie) et qui provient des ruines voisines de Viminacium, ancien chef-lieu de la Mésie supérieure.

Haut. 0^m13; larg. 0^m125; ép. 0^m055. Brisé à droite et en haut.

Coin gauche inférieur d'une représentation de Mithra tauroctone. A gauche, un des dadophores (Cautopatès), abaissant une grosse torche vers

le sol, est conservé jusqu'à la ceinture. A droite, on distingue une patte étendue du taureau, avec le pied de Mithra qui la maintient. Un scorpion saisit les testicules de la victime.



Sur la plinthe, on lit le reste d'inscription : *Deo invicto M[ithrae]... nauclerus pon[endum curavit]*, « Au dieu invincible Mithra (un tel) armateur a fait placer (ce bas-relief). »

Pour le sens de cette représentation, voyez n° 58.

J'ai publié l'inscription : *Arch. epigr. Mith. aus Oesterr. - Ungarn*, t. XVII, 1894, p. 31, n° 6; le fragment entier : *Monuments rel. aux mystères de Mithra*, II, p. 275, n° 132.

61. [A 1936.] **Retour de la chasse.** Bas-relief de marbre blanc, acheté à Bologne (Italie) par M. Fernand Scribe, de Gand. Acquis par le Musée en 1912.

Haut. 0^m45; larg. 0^m70. — La plaque a été sectionnée à droite, à gauche et au-dessus et, de plus, écornée pour servir de pierre tumulaire au caveau d'une nonne en 1803 (cf. *infra*). Sont restaurés : la tête du taureau de droite, la tête et la patte du sanglier supérieur, la patte postérieure de la biche.

Deux bœufs accouplés et sanglés, réunis par un fort joug recourbé, fixé par des courroies, tirent une charrette à roues pleines et à ridelles, entre lesquelles sont empilées des pièces de gibier : en dessous un sanglier, plus haut un sanglier et une biche. Sous le char se trouvent deux chiens; l'un est à demi caché derrière les roues, l'autre, un collier au cou, court entre les pattes d'un des taureaux. A droite, un personnage, vêtu d'une tunique et d'un manteau, soutient l'un des sangliers (?) qui glisse du char; à gauche, un deuxième personnage, vêtu du costume des artisans (tunique retroussée et brodequins), est debout, le bras gauche replié sur la poitrine, et tient de l'autre une perche — celle peut-être qui lui a servi à battre les buissons. Au-dessous, on aperçoit la jambe nue et la chaussure d'un troisième personnage, qui a disparu.

Le travail est médiocre et ce morceau de sculpture est d'un intérêt archéologique plutôt qu'artistique. Il faisait partie d'une composition plus étendue, qui



se continuait à droite et à gauche et représentait sans doute un retour de chasse. Le char à ridelles rappelle par sa forme celui qui figure dans une scène de vendanges sur un couvercle de sarcophage conservé au Louvre (CLARAC, pl. 136, n° 122; REINACH, *Répertoire*, I, p. 33, n° 1; cf. FRÖHNER, *Sculpture du Louvre* n° 282). Peut-être notre fragment provient-il aussi d'un sarcophage.

Cette œuvre de l'époque impériale paraît avoir été exécutée à Modène (Mutina) ou aux environs. On lit au revers l'épithaphe : *Hic iacet* | (2 lignes martelées) | *in Mutinensi olim monasterio* | *disculceatarum professa* | *religiosarumque virtutum ornata* | *obiit die XXVIII Maii MDCCCIII* | (mot martelé) *sorori dilectissimae m(onumentum) h(oc) p(osuit)*.

Inédit.

III. BAS-RELIEFS FUNÉRAIRES.

62. [A 1315.] **Stèle attique.** Stèle de marbre blanc veiné de bleu (Hymette ?). Achetée à Paris en 1904. Provenance indiquée :

Béotie. Don de M^m Paul Errera.

Haut. 0^m46; larg. 0^m37.— Pas de restaurations. Brisée du bas à la hauteur du siège où la femme est assise et des genoux de l'homme.



La stèle est sans encadrement. Sur un couronnement cintré est inscrit le nom de la défunte, **Ἐρμοφάνεια**, qui est figurée au-dessous : une jeune femme assise sur un

siège à dossier élevé et muni de bras latéraux terminés par des têtes de bélier. Sa chevelure, dont les boucles ondulées encadrent le front, est retenue par un bandeau. Ses oreilles sont ornées de gros bijoux ronds. Elle est vêtue d'un chiton, qui glisse sur le bras droit en découvrant l'épaule, et d'un himation, qui passe sur la tête, retombe sur l'épaule gauche et derrière le dos et enveloppe le bas du corps. Un pan du manteau est coquettement rejeté sur le bras du fauteuil. Du bras gauche, cette jeune mère serre contre sa poitrine un bébé emmaillotté, et elle allonge le bras droit pour saisir un oiseau que lui tend à deux mains un enfant, debout devant elle, dont il ne subsiste que la tête et les bras. Derrière cet enfant se tient un homme barbu, qui regarde la femme assise. Il est vêtu d'un simple manteau qui cache le bras gauche et, découvrant le côté droit du torse, s'enroule autour de la taille.

Le sculpteur a représenté la morte, comme sur beaucoup d'autres stèles funéraires attiques, au milieu des occupations auxquelles elle se plaisait durant sa vie. Elle joue gracieusement avec son fils, qui lui apporte un oiseau familier. Mais une expression de tristesse recueillie est exprimée discrètement dans toute la composition, et la mélancolie qui s'en dégage rappelle que ces joies familiales ne sont plus qu'un souvenir.

Bon travail d'atelier. L'inscription date du début du IV^e siècle av. J.-C.

Inédit.

63. [A 1901.] **Fragment d'une stèle attique.**

Morceau d'un bas-relief de marbre blanc (pentélique), acheté en août 1910 comme provenant d'Athènes.

Haut. 0^m70; larg. 0^m50; ép. du relief 0^m12. — La partie conservée est brisée en cinq fragments qui se rajustent exactement. Le fond est restauré en plâtre.

Une jeune femme, assise sur un siège à dossier incurvé, serre la main droite à un personnage, qui était debout devant elle, mais dont il ne reste que la main, sans doute le mari de la défunte. Cette femme est vêtue du chiton ionien, tunique de lin attachée sur le bras par une série de boutons qui la plissent, et, par-dessus, du péplos dorien, ample pièce de laine, cousue sur les épaules. Ce péplos était ramené en larges plis sur les genoux; les jambes ont disparu avec la partie inférieure du siège. La tête est comme couronnée par une chevelure largement ondulée et entourée par un simple ruban (ténie). Les yeux, dirigés légèrement vers le haut, regardaient l'homme qui se tenait en face, et le visage, malgré la mutilation que le nez a subie, garde une expression pénétrante de tendresse recueillie.

Le monument lorsqu'il était complet pouvait mesurer environ 1^m20 sur 0^m80. Le style est celui du IV^e siècle. Le motif figuré ici, la $\delta\epsilon\zeta\acute{\iota}\omega\sigma\tau\zeta$ ou « poignée de

main », est très fréquent sur les monuments funéraires. Les archéologues ne sont pas d'accord sur sa signification : les uns le désignent du nom de *scène*



des adieux : l'étreinte des deux époux indiquerait leur séparation suprême et la mélancolie exprimée par les visages s'accorde bien avec cette interprétation. D'autres, au contraire, y voient une *scène de réunion* : « L'Athénien croit à un lieu souterrain où les morts sont rassemblés, où les nouveaux venus retrouvent leurs proches qui leur font accueil, où se renouent les liens, un instant détachés, des affections indissolubles » (COLLIGNON, *Histoire de la sculpt. grecque*, II, p. 150).

Enfin, selon l'opinion la plus probable, on cherchait simplement dans cette composition funéraire une évocation des sentiments d'amour qui unissaient les membres de la famille sur la terre et dans l'au-delà, sans qu'on voulût préciser où se rejoindraient les défunts chéris qu'on espérait retrouver dans une autre vie.

Publiée : JEAN DE MOT, *Bulletin des Musées Royaux*, X, 1911, p. 59.

64. [A 1932.] **Stèle funéraire attique.** Stèle de marbre blanc (pentélique), trouvée près d'Athènes. Elle provient,

ainsi que la suivante, d'une nécropole située non loin du Pirée et que les constructions entreprises au nouveau Phalère ont remise au jour vers 1905. Acquisée par le Musée en 1912.

Larg. 0^m39 à 0^m36; haut. 0^m58; épais. 0^m07. — La partie supérieure est brisée. Pas de restaurations.

Sur un siège de bois à large dossier et à pieds recourbés, une femme est assise. Elle est vêtue d'une longue tunique et enveloppée, par-dessus, dans un ample péplos, dont un pan rejeté sur les cuisses retombe du siège et dont elle retient de la main droite l'autre bord près du cou. Sa main gauche, négligemment posée sur les genoux, se cache dans les plis du vêtement, et ses pieds, chaussés de sandales, s'appuient sur un tabouret. Sa large chevelure, relevée en chignon, est maintenue par un ruban. Elle regarde une jeune esclave, qui, debout devant elle, lui tend un coffret et paraît attendre ses ordres, la main gauche levée en signe de respect. Cette servante est vêtue d'une simple tunique agrafée sur l'épaule et qui tombe en plis verticaux jusqu'aux pieds.



Cette scène à deux personnages était entourée d'un encadrement dont il

ne reste que les deux bords verticaux, et au-dessous une large surface lisse sert en quelque sorte de socle à la sculpture.

Les fabricants athéniens de décorations funéraires ont répété avec d'infinies variations le thème de la jeune femme à laquelle une servante apporte son coffret et qui manie encore après sa mort les bijoux dont elle aimait à se parer. La célèbre « stèle d'Hégésio » en est la représentation la plus connue (COLLIGNON, *Sculpture grecque*, II. p. 150, pl. IV). Notre bas-relief, plus modeste, n'atteint pas la perfection de ce marbre célèbre du v^e siècle, mais il semble s'en inspirer dans sa composition; il garde quelque chose de sa beauté grave et recueillie et ne doit pas être de beaucoup postérieur.

Inédite.

65. [A 1933.] **Fragment de stèle attique.** Stèle de marbre blanc, provenant d'Athènes, où elle fut découverte vers 1905 avec le numéro précédent. Acquisée par le Musée en 1912.

Larg. 0^m23; haut. 0^m47; ép. 0^m06. — Le coin gauche supérieur et la partie inférieure font défaut. Pas de restaurations.



Cette stèle, qui va se rétrécissant légèrement vers le haut, est surmontée d'un fronton orné d'acrotères. Au-dessous, dans un encadrement rectangulaire, une jeune femme est debout, adossée au montant de gauche. Elle est vêtue d'une tunique recouvrant les bras jusqu'au coude et d'un ample péplos de laine, dont elle retient le bord de la main gauche. Sa chevelure ondulée, dont une natte épaisse retombe sur la nuque, est serrée par un simple ruban et un large bijou est fixé à l'oreille. Elle tend de la main gauche un oiseau, sans doute à un chien, qui sautait devant elle et qu'elle observait en souriant, la tête doucement inclinée.

Cette gracieuse composition figure une des scènes empruntées à la vie familière dont les Athéniens se plaisaient à orner les tombeaux de leurs proches (cf n° 62). Le motif du jeune homme ou de la jeune fille tendant un oiseau à un chien est fréquent, et l'on pourrait faire remonter sa filiation jusqu'au ve siècle (cf. BRÜCKNER, *Jahrb. des Archäol. Instituts*, XVII (1902), pp. 39 et suiv.). Il se retrouve notamment sur une stèle de la collection Warocqué (n° 148), qui appartient, comme probablement celle-ci, au iv^e siècle.

Inédite.

66. [A 1545.] Stèle funéraire avec figures de sirènes.



Stèle trapézoïdale de calcaire blanc. Acquisée à Paris en 1907 avec le n° 85 et qui proviendrait de la côte d'Asie-Mineure.

Haut. 0^m82; largeur 0^m48 à 0^m44; ép. 0^m08. — Une grande partie de la base est restaurée en plâtre. Les deux visages ont été mutilés, sans doute par quelque musulman.

Cette stèle, couronnée d'un fronton et posée sur une plinthe saillante, est d'une

simplicité élégante; comme les anciens monuments de ce type (n° 62), elle est dépourvue d'encadrement et coupée seulement par deux moulures

rondes parallèles. Entre celles-ci deux sirènes, corps de femme et pattes d'oiseau, avec de grandes ailes et une queue en éventail, sont debout des deux côtés d'un cartouche ovale, qu'elles soutiennent d'une main, tandis que de l'autre elles s'arrachent les cheveux en signe de deuil. Dans le cartouche et au-dessous, sont gravés les noms **Ξενίας** | **Ἴωνος**, « Xénias (fils) d'Ion ».

Le nom du père paraît avoir été gravé après coup, en lettres moins profondes, mais leur forme est semblable à celles de la première ligne : elle permet de dater la stèle du III^e siècle av. J.-C. Tous les caractères de la sculpture nous reportent aussi à cette date.

Des images de sirènes ornent fréquemment les monuments funéraires. Primitivement emblème de l'âme, emprunté aux Égyptiens par les anciens Grecs, la sirène apparaît d'abord dans l'art sous la forme d'un oiseau à tête de femme. Mais peu à peu le goût hellénique atténua le caractère animal de ce monstre dimorphe. Le type que lui a prêté l'auteur de notre stèle est celui qu'il avait pris à l'époque hellénistique. Par suite de leur antique signification mythologique, les sirènes sont souvent sculptées sur les tombeaux en Attique comme en Asie-Mineure, mais d'ordinaire elles se frappent d'une main la poitrine, tandis que l'autre saisit la chevelure. Le motif que nous trouvons adopté ici paraît nouveau (cf. GEORG WEICKER, *Der Seelenvogel in der alten Kunst*, 1902, notamment p. 172; COLLIGNON, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, pp. 216 et suiv.).

Inédit.



67. [A 1310.] Tombeau d'une femme.

Stèle de marbre blanc trouvée, « en 1902, à 500 mètres du bord de la mer, entre l'emplacement d'Élée, port de Pergame, et le village actuel de Kilissé-Keuī ». Don de M. A. Gindorff, de Smyrne (1905).

Haut. 0^m 12 ; larg. 0^m 10 ; ép. 0^m 02. — Sans restaurations. Conservation médiocre.

Dans une niche cintrée, une femme est assise sur un siège carré à dossier droit et garni d'un coussin. Le corps est drapé dans un long himation qui passe sur la tête, descend derrière le dos et est ramené sur les genoux. Sous le bord inférieur de ce manteau apparaissent les plis obliques du chiton. Les deux pieds, chaussés, sont posés sur un tabouret. La tête repose sur la main droite dans une attitude pensive, et le bras droit est soutenu lui-même par le poignet gauche. Derrière cette femme, un enfant vient s'appuyer sur ses genoux.

Au-dessus du cintre, on lit l'inscription Ἀθανίσα Μητροδώ[ρ]ου, « Athanisa, fille de Métrodore ». Les caractères sont probablement encore du II^e siècle av. J.-C.

La partie supérieure est formée d'un fronton surmonté d'un antéfixe et de deux acrotères.

Le geste de la « pleureuse », le visage penché, appuyé sur une main, l'autre soutenant le coude, est fréquent, et remonte au moins au IV^e siècle (cf. COLLIGNON, *Statues funéraires*, pp. 207 et suiv.).

Inédit.

68. [A 1959.] **Fragment de stèle.** Coin gauche supérieur d'une stèle de marbre blanc. Provenance inconnue. Acquis par le Musée en 1912.

Haut. 0^m60; larg. 0^m35; ép. 0^m15. La moitié de droite est restaurée en stuc; larg. totale 0^m63.

L'encadrement de la stèle était formé de deux colonnes corinthiennes



supportant un entablement. Au-dessus de l'architrave régnait une corniche, garnie d'antéfixes circulaires, sculptés en relief sur le champ. Dans cet encadrement, était figuré un personnage dont il ne reste que la tête et l'épaule gauche. C'est un jeune homme imberbe, dont la chevelure courte est divisée en petites boucles; il portait une toge passant en larges plis sur l'épaule.

Sur l'architrave, on lit le nom du mort : Γ(αῖος) Ἰουλίος ΛεοΙ. . . .
« Caius Julius Léo... »

Les caractères sont de bonne époque; ils remontent au moins au 1^{er} siècle de notre ère, et le personnage dont cette stèle marquait le tombeau, ou l'un de ses ascendants, avait obtenu le droit de cité d'un des membres de la famille des *Julii*, peut-être de Jules César.

Inédit.

69. [A 1319.] Stèle d'une femme. Stèle de marbre blanc bleuté. Acquis à Paris en 1905. Le marbre est de l'Hymette; la provenance doit être attique.

Haut 0^m63; larg. 0^m29; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m02. — Pas de restaurations.

Au centre de la stèle, dans un creux rectangulaire, une femme est debout, la jambe droite dégagée. Elle est vêtue d'un chiton et d'un manteau qui lui traverse diagonalement la poitrine et recouvre le bras gauche. De la main droite, elle élève un éventail.

Au-dessus, on lit l'épithète Ἀντιοχίς χρηστή, « Antiochis (fut) bonne. » Les caractères paraissent dater du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Le haut de la stèle est décoré d'un fronton en relief, surmonté d'acrotères. Travail médiocre.

Inédit.



70. [A 1198.] **Portrait d'un bouvier.** Bas-relief de marbre blanc (pentélique) à patine ambrée. Acquis à Paris en octobre 1904. Provenance indiquée : Laurium. Don d'un anonyme.

Haut. 0^m88;
larg. 0^m65; ép.
0^m07. — Pas
de restaura-
tions.

Un person-
nage barbu
est debout, de
face, vêtu
d'une tunique
courte, serrée
à la taille par
une ceinture
de cuir, et
d'un manteau
agrafé par de-
vant et muni
d'un capu-
chon. Les jam-
bes sont nues,
les pieds
chaussés de
bottes molles
de cuir, à re-
vers, qui s'ar-
rêtent au-des-
sus des chevil-
les. La main
gauche, qui



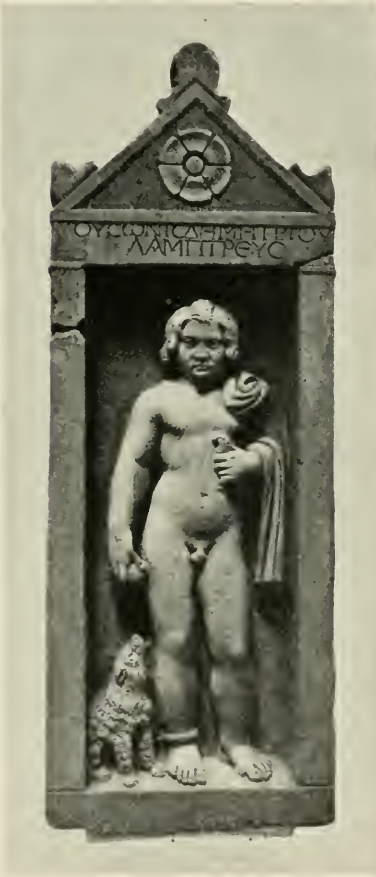
sort des plis du manteau, tient un bâton noueux; la droite saisissait le licou (peint autrefois sur la pierre) d'un bœuf, dont le corps s'aperçoit de face, mais qui tourne la tête vers son conducteur. Un second bœuf se tient à la gauche du bouvier.

Cette scène est encadrée par deux colonnes supportant un entablement surmonté d'une série d'antéfixes. Sur le bord de l'architrave est gravée l'inscription : 'Αφθόνητος Ἡρακλέωνος Μειλήσιος, « Aphthonétos, fils d'Héracléon, de Milet ». Caractères du 1^{er} ou du 11^e siècle ap. J.-C.

Deux trous ronds forés à la partie supérieure de la plaque montrent qu'elle a dû être fixée à la paroi de quelque tombeau. Travail d'atelier.

Inédit.

71. [19347.] Stèle funéraire d'un enfant. Plaque de marbre blanc, découverte à Athènes, au dire du vendeur, au pied de la colline de Philopappos. Acquisée en 1911.



Haut. 1^m07 (1^m14 avec le tenon dissimulé dans la base); larg. 0^m39; ép. 0^m10; haut. de la figure 0^m67. — Brisée diagonalement au-dessus de la tête de l'enfant, mais les joints, restés vifs, se raccordent exactement. Pas de restaurations.

La stèle est surmontée d'un fronton, garni d'un antéfixe et d'acrotères et décoré d'une grande rosace. Ce fronton est supporté par deux pilastres, qui bordent une niche rectangulaire où est sculptée en haut-relief la figure du défunt. C'est un jeune garçon aux membres potelés et aux formes encore indécises, qui est debout, de face, entièrement nu, un manteau plié sur l'épaule et rejeté sur le bras gauche. Ses cheveux sont divisés en deux au-dessus du front et, au milieu, une natte tressée est ramenée en arrière jusqu'au sommet de la tête. Dans la main droite qui pend le long du corps, cet enfant tient une balle, de la gauche, repliée contre la poitrine, un pigeon familier. Sa cheville droite est entourée d'un anneau formé, ce semble, d'une torsade de fils de métal. Au pied de l'enfant, levant

la tête vers lui, est accroupi un petit chien de Malte à longs poils, favori habituel des Athéniens.

Sur l'architrave, on lit le nom du défunt : **ΜΟΥΣΩΝΙΑ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΛΑΜΠΡΕΥΣ** « Mousonis, fils de Démétrios, (du dème) de Lamprées ». **ΜΟΥΣΩΝΙΑ** est pour **ΜΟΥΣΩΝΙΟΣ**, Musonius.

Cette stèle ne se distingue pas par la rareté du sujet qui s'y trouve représenté, l'enfant avec ses jouets et ses bêtes favorites est un motif fréquent de décoration sur les stèles funéraires, et l'on trouve, depuis l'époque classique, des figures très semblables à celle de notre Mousonis ou Musonius (cf. CONZE, *Attische Grabreliefs*, pl. CLXXXIX, n° 976). La date de ce petit monument n'est pas non plus fort ancienne : les caractères de l'inscription le placent au II^e siècle de notre ère. Mais l'excellent état de conservation du marbre permet de distinguer tous les détails, dont quelques-uns sont d'un curieux intérêt. La coiffure avec sa tresse caractéristique se retrouve dans de nombreuses figurines d'enfants ou d'amours (SAGLIO-POTTIER, *Dict. ant.*, s. v° « Coma », fig. 1810 et note 53), et notre collection de terres cuites en fournit des exemples. Le spitz de Malte *Μελιτᾶρον ζυγίδιον*, à poils soyeux, était le « chien de salon » le plus aimé des Grecs et des Grecques, et l'art a fréquemment reproduit sa fine silhouette (KELLER, *Hunderassen im Altertum dans Jahresh. Oesterr. Instituts*, VIII, 1905, p. 243, et *Die antike Tierwelt*, I, 1909, pp. 92 et suiv.). Enfin, l'anneau qui entoure la cheville n'est pas, semble-t-il, un simple ornement, mais une amulette : il passait pour avoir une puissance prophylactique et devait garantir l'enfant contre tout malheur (cf. PARIS dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v° « Periscelis »; FRAZER, *Golden Bough*, 3^e éd., part. II, *Taboo*, pp. 313 et suiv.; HECKENBACH, *De nuditate sacra sacrisque vinculis*, Giessen, 1911, pp. 92 et suiv.).

Inédit. — Décrit d'après un rapport de M. Jean De Mot.

72. [A 943.] **Banquet funéraire.** Bas-relief de marbre blanc bleuté. Acheté à Constantinople en 1900.

Haut. 0m38; larg. 0m59; ép. 0m06. — Sans restaurations.

Un personnage barbu est étendu sur une couche, le bras gauche accoudé sur des coussins, le corps à demi soulevé. Le torse est nu, les hanches sont entourées des plis d'un manteau, qui cache les jambes. La main droite, portée à la tête, semble y placer une couronne, la gauche tient un rhyton.

Sur l'extrémité de la couche est assise une femme, couverte d'un chiton et d'un long manteau, qui passe sur sa tête et dont elle écarte le bord de la main gauche, découvrant son visage. Ses pieds sont posés sur un tabouret. Devant la couche est dressée une table chargée de fruits et de gâteaux, à droite, un grand cratère est posé sur un socle, et un échanson tenant une aiguière et un bol s'avance vers les deux convives. À gauche, se tiennent quatre personnages plus petits que les premiers : devant, deux enfants, derrière, un homme et une femme, faisant le geste d'adoration.

La surface du bas-relief est fort endommagée et les visages sont mutilés, mais le style de la sculpture, comme l'absence de tout encadrement, lui assigne une date ancienne, sans doute le IV^e siècle av. J.-C.

Ce bas-relief appartient à une classe très nombreuse de monuments — on en a inventorié plus de trois cents — connus sous le nom peu exact de « banquets



funéraires » et dont le type remonte au moins au ^{ve} siècle (cf. le beau bas-relief de Thasos, *Comptes rendus Acad. Insc.*, 1908, p. 478). Ils représentent en réalité les morts héroïsés, adorés par leur famille. On a émis des opinions très différentes sur la signification du festin auquel ces défunts prennent part. Il est probable que ces représentations sont inspirées par les croyances répandues en Grèce par les mystères du Dionysos thrace. Les Thraces, de même que les Germains, se représentaient les joies de la vie future comme un festin, où les bienheureux mangeaient et s'enivraient, comme les guerriers dans leurs fêtes terrestres. A l'époque hellénistique ces idées se transformèrent sous l'influence des cultes alexandrins et les morts furent identifiés aux dieux infernaux eux-mêmes (cf. n^o 73).

Inédit.

73. [A 1341.] **Banquet funéraire.** Bas-relief de marbre blanc. Acheté à Paris en 1904. Provenance indiquée : île de Milo. Don d'un anonyme.

Haut. 0^m22; larg. 0^m315; ép. 0^m05. — Le coin gauche supérieur est restauré en plâtre. Le pilastre a disparu de ce côté.

Un homme barbu est assis sur une couche garnie de coussins, le torse nu, le bas du corps enveloppé dans un manteau. Son abondante chevelure, dont les boucles retombent sur le front et les joues, est surmontée d'un boisseau.



De la main droite, il élève un rhyton, et de la gauche il soutient un large bol. Sur l'extrémité de la couche, est assise une femme, de profil, vêtue d'un chiton et drapée dans un manteau, qui laisse le bras droit à découvert ; ses pieds sont posés sur un tabouret. De la main gauche, elle tient une cassette et de la droite s'apprête à prendre un gâteau sur une table chargée de pâtisseries et de fruits, placée devant ces deux convives. Sous la table, un serpent déroule ses anneaux et dresse la tête, comme pour prendre part au festin. Derrière le lit, un échanson nu verse dans une coupe le vin qu'il vient de puiser dans un cratère. A gauche, six adorants s'avancent : un homme barbu suivi de deux femmes et au premier plan trois enfants, dont l'un conduit un bélier, destiné à être sacrifié sur un autel cubique qui se voit au pied du lit. Le tableau est encadré par deux pilastres supportant une architrave surmontée d'antéfixes.

Ce bas-relief, qui paraît dater du 1^{er} ou du 11^e siècle av. J.-C., représente, comme le précédent, deux morts héroïsés, festoyant et adorés par leur famille. Mais la représentation est plus complète : un bélier va être sacrifié aux défunts : c'est l'animal immolé d'ordinaire aux divinités infernales. Le serpent, qui vit dans la terre, est consacré aux dieux souterrains, puis il est même censé incarner ces dieux (cf. ROSCHER, *Lexikon*, s. v^o « Heros, » 2467), et c'est pour ce motif

qu'il prend part ici au banquet d'outre-tombe. Détail plus important, le type donné au héros, coiffé du polos, est manifestement celui du Sérapis de Bryaxis qui trônait dans le temple de ce dieu à Alexandrie (AMELUNG, *Rev. archéol.*, 1903, II, pp. 177 et suiv.). Le convive masculin du « banquet funéraire » prend souvent cette apparence à l'époque alexandrine : conformément aux idées égyptiennes, où l'immortalité est l'identification avec Osiris, il est assimilé au maître des enfers et élevé au rang d'un dieu (cf. mes *Religions Orientales*, 2^e éd., p. 120, n^o 20).

Inédit.

74. [A 1947]. **Banquet funéraire.** Bas-relief de pierre calcaire blanche provenant de la collection Dattari (Le Caire). Acheté en 1912.

Haut. 0^m24; larg. 0^m26. — Brisé à droite; sans restaurations.



Jeune femme étendue sur une couche, appuyée sur le coude gauche. La main droite tient un gouvernail. Le torse est nu, un manteau passe sur l'épaule et enveloppe le bas du corps. Aux pieds de la morte, son chien est

accroupi. Devant la couche, était placée, ce semble, une table dont l'extrémité droite a disparu. Dans le champ on lit l'inscription : **Κοπρία ἐτῶν ιη΄. Εὐψύχι**, « Kopria, (âgée) de 18 ans. Aie bon courage. »

Κοπρία, — qui doit être dérivé non de **κόπρος** (ordure), mais d'un nom géographique (**Κόπρος** est un dème de l'Attique)— se retrouve porté par une femme, par exemple : CIG, 5712. Le conseil « **Εὐψύχι** » se rencontre souvent sur les tombes; on souhaite au mort de se consoler dans l'autre vie et d'y retrouver le bonheur de l'âme.—Les bas-reliefs figurant le « banquet funéraire » (cf. n^{os} 72-73) sont nombreux en Égypte. Le musée du Caire en possède toute une série (EDGAR, *Catalogue des ant. du musée du Caire, Greek Sculpture*, 1903, n^{os} 2731 et suiv.) C'est une simplification du type décrit plus haut (n^{os} 72-73). — Le gouvernail que tient la défunte est un symbole de Tyché, de sa Fortune adverse qui l'a fait mourir à dix-huit ans.

Décrit : *Catalogue de la vente Lambros Dattari* (Paris, 17-19 juin 1912), n^o 342.

75. [A 15.] **Bas-relief funéraire thrace.** Plaque de marbre blanc, autrefois chez les Sœurs françaises de Salonique. Don de M. Cuypers, consul de Belgique dans cette ville (1902).

Haut. 0^m52; larg. 0^m59, ép. 0^m09. — Sans restaurations. Les coins supérieurs sont écornés. Tous les visages ont été mutilés.

La plaque, entourée d'un encadrement, est divisée en deux registres superposés, séparés par une moulure. A la partie supérieure, on voit l'image bien connue du « cavalier thrace » : un homme, monté sur un cheval galopant vers la droite, élève le bras droit comme pour lancer un javelot ou brandir un épieu. Sous le ventre du cheval, un chien se prépare à bondir sur un sanglier, qui lui tient tête. La bête forcée est à demi cachée derrière un autel, et au delà s'élève un arbre entouré d'un serpent. Dans le coin de droite, une femme est assise sur un siège, les pieds posés sur un tabouret, et de la main droite elle retient son voile. Sa tête et une portion du corps ont disparu. Dans le registre inférieur, quatre personnages sont représentés debout, de face : aux deux extrémités un homme barbu, entre eux une femme et un adolescent. Ils ont tous un aspect et une attitude presque semblables : les deux bras sont cachés sous un ample manteau qui enveloppe tout le corps; le gauche pend le long du côté, le droit est replié, la main appuyée contre la poitrine.

Sur le bord supérieur et inférieur, se lit un reste d'inscription :

... **ω τῷ ἰδίῳ ἀνδρὶ καὶ Πύρῳ τῷ [πατρὶ. . . μνήμῃς] | χάριν καὶ αὐτοῖς ζῶσιν. Ἔτους εϛ**, « (Une telle à un tel), son mari, et à Pyrrhus, son (père?), en souvenir, et à eux-mêmes vivant (encore). En l'année 95 » (de l'ère d'Actium = 64 ap. J.-C.).

L'épithaphe, mal rédigée, paraît avoir été consacrée par une femme et par son fils au père de famille et au grand-père, mais le tombeau devait plus tard recevoir les deux survivants. Le seul nom conservé Πύροζ, est thrace (cf. n^{os} 52, 76).

Le registre inférieur donne simplement le portrait des quatre membres de la famille. Mais le registre supérieur offre plus d'intérêt. Il représente les morts



assimilés aux dieux : le type du héros chasseur, avec l'autel et l'arbre entouré d'un serpent, se répète un nombre infini de fois sur les bas-reliefs funéraires en Thrace, et bien que le sens religieux n'en puisse encore être exactement expliqué, il a certainement rapport à la vie future et rappelle l'espérance d'une immortalité bienheureuse (cf. p. ex. SEURE, *Revue des études anciennes*, XIV, 1912, pp. 137 et suiv.).

Il en est de même de la femme voilée qui apparaît ordinairement non à côté du chasseur, mais dans la scène du banquet funéraire (cf. n^{os} 72 et suiv.). « C'est la dame qui a fait faire la stèle, mais héroïsée, telle qu'elle pensait devenir après la mort. »

PERDRIZET, *Bulletin des Musées Royaux*, t. I, 1902, p. 77.

76. [A 1096] **Bas-relief funéraire.** Bas-relief trouvé dans la nécropole de Cheikh-Soû, à Salonique, en même temps que les inscriptions nos 125 ss. Don de M. Cuypers, consul de Belgique (1904).

Haut. 0^m60; larg. 0^m43; ép. 0^m02. — Sans restaurations. Incomplet à gauche et au bas. Brisé en deux morceaux.

La plaque était divisée en trois registres par des moulures horizontales. Du troisième, au bas, il reste trop peu de chose pour qu'on puisse déterminer le motif funéraire qui y était figuré (personnage conduisant un bige ?). Au-dessus, on voit quatre figures de femmes, debout, joignant les mains sur la ceinture, les bras croisés, enveloppées de longs vêtements; au milieu une femme mariée est reconnaissable au voile qui lui entoure la tête; de chaque côté, se tenaient deux jeunes filles, ses enfants, mais il n'en subsiste plus qu'une seule à gauche.



Le milieu du tableau supérieur est occupé par un personnage (jeune garçon?) figuré en pied, la main droite abaissée et tenant de la gauche un objet indistinct appuyé contre l'épaule. A droite, s'alignent deux grands bustes drapés; de ceux de gauche, il ne subsiste rien qu'un morceau du vêtement de l'un d'eux.

Sur la moulure supérieure est gravée l'épithaphe :

... Μάντα τῆ μητρὶ καὶ Ἰσιάδι καὶ Μάντου καὶ Πύρω [καὶ μνείας] χάριν. Ἠγόρασα τὰς κρούστας (δηνάρια) βρν' [... καὶ τὸν] πίνακα (δηνάρια) χ'.

«... A Manta, ma mère, et à Isias et à Mantès et à Pyrrhos... en souvenir. J'ai acheté le dallage pour 2.150 deniers et la plaque (du relief) pour 600 deniers. »

Le bas-relief, d'une exécution maladroite et sommaire, est sans valeur artistique, mais l'inscription ne manque pas d'intérêt. Les κροῦσται ou *crustae*

désignent les pièces d'un placage de marbre, qu'il s'agisse de revêtements appliqués sur les murs ou d'un dallage. Le denier ne valait plus, à l'époque de Dioclétien, — c'est à peu près celle de notre marbre, — que 2 cent. 1/4 de notre monnaie.

Μάντα et Πύρος sont des noms thraces (cf. n° 75). — L. 1 Μαντοῦ ἔquivaut, peut-être à Μαντοῦ, datif de Μάντους (Perdrizet), mais je crois plutôt que Μάντου est un génitif pour un datif.

PERDRIZET, *Mélanges d'archéol. École de Rome*, XXV, 1905, pp. 83 et suiv.

77. [A 984.] **Stèle phrygienne en forme de porte.**

Stèle de marbre blanc, provenant de Gunékeuī, non loin de Gédiz, dans le Kizil-Dagh (Phrygie). Don d'un anonyme (1901).

Haut. 1^m50 (sans le tenon de la base); larg. 0^m75 à 0^m67; ép. 0^m11. — Sans restaurations.

La partie inférieure est formée d'une porte à deux vantaux, richement moulurée et partagée en quatre panneaux. En haut, à gauche, une large feuille de vigne représente l'applique de métal, à laquelle est attaché par une charnière le loquet, qui se fixe dans la serrure placée à droite. En bas, à droite, on voit l'anneau qu'on saisissait pour fermer la porte et, à gauche, un vase pansu à petites anses. De chaque côté de la porte, les pieds-droits sont décorés de branches de lierre stylisées, sortant de trois losanges, et le linteau porte au-dessus d'une baguette plate un faisceau de feuilles imbriquées, noué en son milieu. Ce chambranle est compris lui-même dans un encadrement lisse : sur le bandeau horizontal est gravée l'épithaphe. Au-dessus, se dresse un fronton en forme de demi-hexagone où s'inscrit un demi-cercle outrepassé, creusé en niche. Dans la niche, est accroupi un lion de profil qui montre la tête de face. Le bord supérieur du fronton est décoré au sommet d'une palmette que des rinceaux en spirale rattachent à deux demi-palmettes placées aux angles.

L'inscription se lit clairement :

Μ(άρκος) Σηστούλλιος Σεουῆρος Μ(άρκον) Σηστούλλιον Πίνδα|ρον
τὸν θρέψαντα ἐτείμησεν. « Marcos Sestullios Sévéros a honoré M. Sestullios Pindaros, son père nourricier. »

Sauf Pindaros, tous les noms sont romains. Sestullios est une corruption fréquente du gentile *Sestilius*. La forme des caractères donne, ce semble, pour date le III^e siècle.

Ce monument est un exemplaire de choix d'un type de stèles funéraires très fréquemment reproduit en Phrygie (cf. nos 78-9), surtout dans la région dont il provient (MUNRO, *Journal of hellenic studies*, XVII, 1897, pp. 279 et suiv.; XXI, 1901, p. 229). On n'est pas d'accord sur sa signification : les uns vou-

draient y voir la porte du monde infernal, par où les âmes descendent dans le royaume souterrain (cf. RAMSAY, *Cities and bishoprics*, II, p. 386, n° 232: $\theta\acute{\upsilon}\rho\alpha\tau\ \mu\acute{\epsilon}\nu\ \acute{\epsilon}\nu\theta\alpha\ \kappa\alpha\iota\ \pi\rho\acute{\omicron}\varsigma\ \text{'}\text{Αἴδαν ὁδοί}$), ou, d'une manière plus générale, le passage par lequel le monde de la vie communiquait avec le monde de la mort (RAMSAY, *Journ. of hellenic studies*, V, 1884, pp. 254 et suiv.), conception analogue à celle qui existe depuis une haute antiquité en Égypte, où la « porte de l'âme » ne fait défaut dans aucun mastaba. Pour d'autres, au contraire, la porte est une représentation abrégée de l'ancien monument rupestre, une dégénérescence de la façade qu'aux siècles antérieurs les Phrygiens sculptaient sur la face aplanie des rochers à l'entrée du caveau sépulcral (NOACK, *Athen. Mitteil.*, XIX, 1894, p. 326).

Parmi les « stèles-portes » publiées jusqu'ici, celles de la vallée d'Altyn-Tach, conservées au Musée de Brousse, se rapprochent le plus de la nôtre (MENDEL, *Cat. mus. Brousse* dans *Bull.*



corr. hell., XXXIII, 1909, p. 323, n° 78 et suiv.) On y voit, comme ici, figuré dans le fronton le lion. Le lion est l'animal sacré de Cybèle, la Grande Mère de Phrygie : il semble garder le tombeau contre toute violation et sa présence a une signification analogue à celle des imprécations par lesquelles on appelle la colère divine sur ceux qui ouvriraient le sépulcre. — Le petit vase, placé sur le



vantail de gauche, est un de ces objets domestiques ou familiers dont le défunt aimait à se servir durant sa vie et dont on décorait son tombeau (cf. n° 79), ou bien le vase liturgique dont on se servait pour les lustrations.

Sur les stèles en forme de porte, cf. MENDEL, *loc cit.*, où l'on trouvera, au n° 76, p. 73, la bibliographie antérieure. On peut y ajouter MICHON, *Mém. soc. anti-quitaires de France*, 1906, pp. 27 et suiv.; ANDERSON, CUMONT et GRÉGOIRE, *Recueil inscr. du Pont*, nos 180, 181, note au n° 174; ALTMANN, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, pp. 13 et suiv.

Inédit.

78. [A 1366.] **Stèle funéraire phrygienne.** Stèle de marbre blanc, provenant des environs d'Acmonia, en Phrygie. Acquisée par le Musée en 1906.

Haut. 1^m35; larg. 0^m60; ép. 0^m15. — La moitié inférieure de la bordure de droite et le coin inférieur de gauche sont restaurés en plâtre.

Une porte à deux battants, divisés chacun par des moulures en deux panneaux superposés, est sculptée à la partie inférieure de la stèle. Sur le battant de gauche, deux cercles semblent être des représentations sommaires de la serrure et de l'anneau, que nous avons décrits au n° 77. Au-dessus de la porte, une moulure cintrée figure une voûte outrepassée, qui repose sur deux pilastres dont le chapiteau est décoré de trois feuilles lancéolées. Le cintre porte l'épithaphe, dont le dernier mot a été ajouté au-dessus :

Τρύφων Γαείω καὶ Ὀνησίμῃ μνήμης χάριν. « Tryphon à Gaïos et à Onésime pour (conservé leur) mémoire. »

Entre le cintre et la porte, une couronne est sculptée en relief. Au-dessus, on voit deux rosettes et des plantes stylisées.

On avait coutume chez les Grecs de couronner les morts, et cette couronne, faite parfois de métaux précieux, accompagnait souvent le cadavre dans la tombe. En outre, on rappelait fréquemment l'honneur rendu au défunt en sculptant une couronne sur la pierre sépulcrale (cf. KEIL et VON PREMIERSTEIN, *Reise in Lydien und in Aiolis* dans *Denkschr. Akad. Wiss.*, LIII, Vienne 1908, p. 71, note au n° 149, et SIEBOURG, *Archiv für Religionswiss.*, VIII, 1905, p. 391). En Orient, on attachait à ces couronnes un sens mystique, et on les regarda comme le symbole de la victoire que le défunt avait remportée sur les puissances du mal par une vie pieuse, qui lui assurait l'immortalité (cf. *Revue d'hist. des religions*, XLII, 1910, p. 145; et *infra* n° 136).

Décrite : CHAPOT, *Revue des études anciennes*, IV, 1902, p. 84.

79. [A 1042.] **Stèle funéraire phrygienne.** Stèle de marbre blanc, provenant des environs d'Acmonia (Phrygie). Donnée au Musée en 1902 par M. Paul Gaudin.

Haut. 0^m78; larg. 0^m50; ép. 0^m12. — Sans restaurations.

A la partie inférieure de la pierre, est figurée une porte à deux battants divisés chacun par des moulures en deux panneaux rectangulaires. Sur le panneau supérieur de gauche, le trou de la serrure est indiqué. Les deux montants de la porte sont décorés de rinceaux ou plutôt de plantes stylisées s'élevant d'un vase. Au-dessus du linteau, une moulure cintrée porte l'inscription : **Εὐέλπιστος μητρὶ καὶ πατρὶ ἐποίησεν.** « Euelpistos a fait (ceci) pour sa mère et son père. » Entre le cintre et le linteau, on voit, sculptés en bas-relief, un peigne, un miroir et un coffret. A l'extérieur de la moulure arrondie, se trouve de chaque côté une fleur stylisée.

On avait souvent l'habitude en Asie-Mineure, et spécialement en Phrygie et dans le Pont, de représenter sur les pierres tumulaires les objets que le défunt aimait à employer dans sa vie journalière (ΝΟΑΣΚ, *Athen. Mitt.*, XIX 1894,

pp. 315 et suiv. ; ANDERSON, CUMONT et GRÉGOIRE, *Recueil des inscr. du Pont*, n° 30; KEIL et VON PREMIERSTEIN, *Zweite Reise in Lydien* 1911, nos 134, 143, 151, etc.).



Le peigne, le miroir, le coffret sont ceux dont s'était servi la mère d'Euelpistos, qui est nommée avant son mari.

La plante qui s'élève d'un vase sur une stèle de Brouzos (RAMSAY, *Cities*, p. 701) est une vigne, symbole de l'immortalité dionysiaque. Sur notre n° 77, c'est le lierre, toujours vivace, qui a la même signification.

Sur l'interprétation des stèles en forme de porte, cf. n° 77.

Décrite : CHAPOT, *Revue des études auciennes*, IV, 1902, p. 84.

80. [A 1562.] **Stèle funéraire d'un gladiateur** (*dimachaerus*). Bas-relief de marbre blanc, trouvé à Samsoun (Amisos), dans le Pont. Don d'un anonyme (1907).

Haut. 0^m46; larg. 0^m30-31; ép. max. 0^m06. — Pas de restaurations.

A gauche, un homme robuste, dont la longue chevelure bouclée ressemble à une perruque, est debout, fermement appuyé sur ses pieds écartés, et tient dans chaque main un coutelas levé. Il porte l'armure des gladiateurs : à la taille un pagne épais, apparemment de cuir (*subligaculum*), est entouré

par un fort ceinturon, et la partie inférieure, échancrée au milieu, descend de chaque côté sur le haut des cuisses. Entre les deux pièces, un linge, ce semble, recouvre le bas de l'abdomen et passe entre les jambes. Un plastron de cuir, attaché au cou, protège le haut de la poitrine. Autour du bras droit s'enroulent des lanières serrées, et la main est couverte d'un gantelet ; le bras gauche, qui est nu, s'abritait derrière un grand bouclier (*scutum*), déposé derrière le combattant. Un casque rond, à visière, mais sans cimier, et dont un large rebord descendait sur la nuque, est sculpté à droite sur le champ du relief. La jambe gauche était garnie d'une cnémide (*ocrea*), la droite était nue, mais entourée d'un anneau au-dessus du genou et à la cheville. Derrière l'épaule gauche de ce lutteur, s'élève une palme pour montrer qu'il est sorti victorieux du combat.

Devant lui, à droite, un personnage, muni du même armement, s'est assis sur le sol, où s'appuie sa main gauche (*decumbere*), tandis que, de la main droite levée, il fait le geste par lequel le gladiateur incapable de prolonger la lutte demandait grâce. Derrière lui, se voient les pièces de son armure qu'il vient de déposer : son grand bouclier et, par-dessus, son casque.

En dessous de cette scène, une inscription métrique en explique le sens. Chaque vers est séparé par un point (haut, des lettres ομοις) :

Ἐνθάδε νεικήσας κείμαι Διόδωρος|ὁ τλήμων,
 ἀντίπαλον ῥήξας|Δημήτριον οὐκ ἔκτανον εὐθύς,
 ἀλλά με Μοῖρ' ὀλοή καὶ σουμμά|ρου δόλος αἰνός
 ἔκτανον, ἐκ δὲ|φάους ἤλυθον, εἰς Ἀἴδην.
 Κεῖμαι δ' ἐν γαίῃ αὐτοχθόνων, ἥδὲ μ' ἔθαψεν
 ἔνθα φίλος ἀγαθὸς εὐσε|βίης ἔνεκεν.

« Voici que je gis victorieux (moi), le malheureux Diodore ; ayant abattu mon adversaire, je ne le tuai pas tout de suite, mais la Parque funeste et la ruse horrible d'un mercenaire(?) me firent périr, et de la lumière je descendis dans l'Hadès. Je gis dans la terre de (mes ancêtres) indigènes et un brave ami m'ensevelit ici par devoir de piété. »

La pièce devait être composée de trois distiques, mais l'introduction du nom de Démétrios a rendu boiteux le second vers, comme le génitif αὐτοχθόνων le cinquième : on s'attendrait à αὐτόχθων. D'après la forme des caractères, soigneusement gravés, l'inscription semble appartenir au 1^{er} siècle de notre ère. Le sens est certain ; un seul mot fait difficulté : σουμμάρου, qui ne s'est pas encore rencontré, que je sache. C'est, semble-t-il, un terme technique de l'art du gladiateur qui, comme tant d'autres, aura passé du latin en grec. Je conjecture qu'il désigne celui qui s'était loué pour une somme déterminée sans avoir passé par l'entraînement de l'école (LAFAYE et dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, v^o « Gladiator », p. 1576). Peut-être est-ce aussi une simple injure, un

terme de mépris : *summarius* a parfois, dans le latin vulgaire, le sens de « bête de somme » (ital. *somaro*).

A partir du moment où un gladiateur s'était couché à terre et avait levé la main — ordinairement la gauche, non comme ici la droite, — en signe de sou-



mission pour obtenir la vie sauve, il lui était interdit, par les règles du combat, de faire aucun mouvement pour reprendre l'avantage (LAFAYE, *loc. cit.*, p. 1595). Démetrios avait abusé de la confiance de son adversaire pour lui porter traîtreusement un coup mortel. Peut-être une épithape latine de gladiateur fait-elle allusion à une surprise analogue. Le mort y donne le conseil de ne jamais épargner le vaincu (C I L., V, 5933 : *Te moneo ut quis quem vicerit occidat*).

Le type de gladiateur représenté ici armé de deux coutelas paraît être nouveau, mais cette classe de combattants est mentionnée dans les textes : c'est le *dimachaerus*, δὶμάχαυρος (C I L.,

XIII, 1997; DESSAU, *Inscr. sel.*, 5097; ARTEMID., *Onirocr.*, II, 32), dont on n'avait jusqu'ici aucune représentation certaine (cf. LETRONNE, *Rev. archéol.*, V, 1849, p. 562; CHABOUILLET, *ibid.*, VIII, 1852, p. 416; FRIEDLAENDER, *Sittengesch.*, II⁶, p. 533, 528). Il ne paraît pas possible d'admettre que Diodore porte, outre son glaive, celui que lui a rendu son adversaire, puisque celui-ci a fini par le tuer.

Les combats de gladiateurs, dont la diffusion fut favorisée par la politique

du gouvernement romain, se répandirent, sous l'Empire, jusqu'au fond de l'Asie-Mineure. Si les Grecs éprouvèrent toujours une invincible répugnance pour ces tueries organisées, les populations plus barbares du Pont se passionnèrent pour les jeux sanglants de l'amphithéâtre. Plusieurs inscriptions qui s'y rapportent ont été découvertes à Amisos et dans le reste du pays (cf. *Gladiateurs dans le Pont* [Festschrift für Otto Hirschfeld, 1903], pp. 270 et suiv.).

Publiée : ANDERSON, CUMONT, GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions du Pont*, n° 7

81. [A 1621.] **Bas-relief palmyrénien.** Bas-relief de calcaire blanc, provenant de Palmyre. Acheté à Damas en 1907.

Haut. 0^m59 ;
larg. 0^m46 ; ép.
0^m16, du relief
0^m11. — Pas de
restaurations.

Buste d'un homme barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le type sémitique du personnage est fidèlement rendu. La chevelure est formée de trois séries de petites boucles en spirale plaquées sur la tête au-dessus des oreilles, très écartées. Les yeux, largement fendus en amande, sont relevés vers les tempes, et sous la paupière supérieure, qui chevauche sur l'autre, l'iris est indiqué par un demi-cercle. Le nez droit et court a les ailes des narines relevées. La moustache et la barbe,



et la barbe, qui chevauche sur l'autre, l'iris est indiqué par un demi-cercle. Le nez droit et court a les ailes des narines relevées. La moustache et la barbe,

divisée en mèches frisées couvrent la lèvre, les joues et le dessous du menton, qui est glabre ou rasé. La tunique, largement échancrée au cou, est ornée sur l'épaule droite d'un clavus. Le manteau, passant derrière le dos, enveloppe le bras droit replié, et, couvrant l'épaule gauche, il s'enroule autour du bras jusqu'au poignet. La main droite saisit le bord de la toge ; la gauche tient une palme, et deux autres palmes se dressent aux deux coins de la plaque. A ces branches de palmier est fixée, par deux rosaces, une étoffe tendue qui tombe derrière le personnage et sert ainsi de fond à la représentation. A droite, à côté du personnage, on lit son nom en caractères palmyréniens, où il reste des traces de minium : « Zabd'atch, fils de Yamlikou, (fils de) Nes(é).? Hélas ! »

Les palmes, symbole de victoire, sont fréquemment placées sur les tombeaux comme emblème d'immortalité : le défunt a triomphé des puissances du mal et de la destruction pour parvenir à une vie bienheureuse. La draperie suspendue à des branches de palmier est un arrière-plan fréquent dans ce genre de monuments (cf. SIMONSEN, *op cit.*, p. 13, B 2).

Ce bas-relief est un exemplaire très représentatif de ces bustes funéraires, sculptés dans un calcaire blanc, autrefois polychromé, qui ont été trouvés en grand nombre dans les nécropoles de Palmyre. La Glyptothèque Ny-Carlsberg à Copenhague est particulièrement riche en œuvres de cette catégorie (cf. SIMONSEN, *Sculptures de Palmyre à la Gl. Ny-Carlsberg*, 1889), mais elles ne font défaut dans aucun grand musée. Si leur valeur esthétique est médiocre, elles sont intéressantes par le mélange de style grec et de traditions orientales qu'on y constate et par tout ce qu'elles nous révèlent sur le costume, le type et l'onomatistique des habitants de Palmyre, vers l'époque où cette ville devint, sous la reine Zénobie, la capitale de l'Orient.

Inédit.

82. [A 1620.] **Bas-relief palmyrénien.** Bas-relief de pierre calcaire blanche. Acquis avec le numéro précédent.

Haut. 0^m57; larg. 0^m54; ép. 0^m23, relief 0^m15. — Sans restaurations.

Sur un champ lisse, entouré d'un encadrement, est sculpté un buste de jeune homme : le front est à demi caché sous la chevelure, ramenée en avant, qui forme comme un bourrelet autour de la tête et recouvre aussi à moitié les oreilles. Les sourcils arqués sont indiqués par un trait. Sous la paupière épaisse et démesurément longue, l'iris et la pupille sont marqués dans le globe très convexe des yeux. Le nez est brisé. La bouche est large et sinueuse et le menton pointu. Le bras gauche, comme sur l'autre relief, se dissimule dans les plis du vêtement, dont la main saisit le bord, et le bras droit est roulé dans le manteau, tandis que la main tient deux objets arrondis indistincts.

A gauche de la tête du défunt, son nom est gravé dans le champ: « Ramé, fils de Zabdelah, fils de Boltra. L'an 50. Hélas ! »

« La date est libellée en abrégé selon une habitude que j'ai démontré avoir existé chez les Palmyréniens, c'est-à-dire avec omission du centésime. Il faut restituer probablement (4)50 ou (5)50 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire 138 ou 238 après J.-C. » (Note de M. Clermont-Ganneau).

L'espèce de bâton court placé dans la main du mort se retrouve sur un grand nombre de bustes masculins. On a songé à un rouleau de manuscrit, à une poignée d'épée ou à un sceptre, mais la première explication semble la plus vraisemblable (cf. SIMONSEN, *op. cit.*, p. 7, n° 1). On sait combien le type du personnage drapé tenant le *volumen* est fréquent



à la sculpture funéraire (cf. BIRT, *Die Buchrolle in der Kunst*, Leipzig, 1907).

Sur les caractères des bustes palmyréniens, cf. n° 81.

Inédit.

83. [A 1557]. **Fragment d'un bas-relief syrien.**

Fragment de calcaire jaunâtre, provenant du Haurân (Syrie). Don de M. Hussein Haïdar, de Beyrouth (1908).

Haut. 0^m24; ép. 0^m15. — Sans restaurations.



Tête d'un personnage barbu, coupée verticalement derrière les oreilles. Les cheveux sont ramenés en avant sur le front, étroit et ridé. Les yeux, fendus en amande et dont l'iris est incisé, sont relevés vers les tempes. Le nez est droit, la bouche sinueuse. La barbe courte est indiquée par des traits entrecoupés.

Ce morceau, d'un travail médiocre, provient d'un bas-relief funéraire analogue à ceux de Palmyre (n^{os} 81-82). Le type sémitique du personnage est distinctement exprimé.

Inédit.

84. [A 1558.] **Fragment analogue.** Morceau de calcaire blanchâtre, provenant du Haurân, comme le précédent, et offert au Musée par M. Hussein Haïdar, de Beyrouth, en 1908.

Haut. 0^m20; larg. 0^m12. — Sans restaurations.

Tête d'homme barbu. La chevelure est ramenée en avant en larges mèches sur le front, qu'elle recouvre en partie. La barbe est sommairement indiquée en quelques traits. Le nez est mutilé, les yeux, où l'iris est incisé, ont la forme caractéristique de ce genre de portraits. Les sourcils sont marqués par un trait recourbé. Les oreilles, grossièrement ébauchées, sont placées beaucoup trop bas.



Ce morceau, comme le précédent, a appartenu à un bas-relief funéraire. C'est le portrait d'un personnage défunt, destiné à orner quelque tombeau.

Inédit.

85. [A 1546.] Fragment de sarcophage portant une représentation du mythe de Méléagre.

Deux fragments contigus d'un sarcophage de marbre blanc, achetés à Paris en 1907 avec le n^o 66. Ils proviendraient de la côte d'Asie-Mineure.

Haut. 0^m67; larg. 0^m63. — Les deux morceaux sont raccordés. Les mutilations sont nombreuses.

On voit, à droite, la partie antérieure d'un robuste sanglier, aux boudoirs menaçants, qui se précipite sur Anchée, tombé sur le sol. On ne distingue plus qu'avec peine le corps du héros, une portion du torse et du visage ainsi que le bras, qu'il étendait, enveloppé dans son manteau, pour se protéger contre la bête furieuse. Derrière lui, Méléagre, vu de face, le torse nu, brandissait du bras droit, aujourd'hui brisé, une lance et retenait de la main gauche, le bord de son manteau flottant, agrafé au cou. Derrière le sanglier, Thésée s'apprête à lui asséner sur la tête un coup du bâton noueux qu'il a levé. Il porte une exomide, qui lui entoure la ceinture, et son bras gauche était enveloppé dans sa chlamyde.

Sur le bord supérieur et dans le champ, est gravée en mauvais caractères du III^e siècle ap. J.-C. une épitaphe qui paraît postérieure à la sculpture. Le sarcophage a probablement été réemployé. Sur le bord,



on ne lit que quelques lettres qu'il faut peut-être compléter : ἔλ]αβον τὸ μ[νῆμα... καὶ τοὺς κί]ονας « J'ai reçu le tombeau... et les colonnes » ; dans le champ, on peut restituer les mots : .. Μ[άρκ(ον)] Αὐ]ρ[ήλι]ον| 'Α[νί]κη- τον · [ε]ἰ δέ| [τ]ις ὑπὸ| βίαν θε|λήσῃ| τινὰ ἔτε|ρον θεῖ|να... « (Ce tombeau appartient à) Markos Aurélios Anikétos. Si quelqu'un, par violence, vient y placer quelque autre (corps, il subira un châtement). »

L'interprétation de ce fragment est assurée par la comparaison avec un sarcophage de Patras, aujourd'hui au Musée national d'Athènes, qui, comme me l'a fait observer M. Robert, est une réplique exacte du même type (cf. *Die antiken Sarkophagreliefs*, III, 2^e partie, 1904, pl. LXX et p. 278). Suivant la légende, la Parque aurait prédit à Althée, mère de Méléagre, que son fils mourrait quand un tison, qui brûlait dans le foyer, serait consumé. Althée s'empressa de retirer le tison du feu et l'enferma dans un coffre. Plus tard, lorsque Artémis eut envoyé un sanglier monstrueux dans les champs de Calydon, Méléagre le poursuivit avec les héros les plus vaillants de la Grèce. Il réussit à le tuer d'un coup de lance et en offrit les dépouilles à la chasseresse Atalante, qui d'abord avait blessé la bête sauvage. Les frères d'Althée ayant enlevé ce trophée à la vierge guerrière, Méléagre les tua. « Althée, dans sa douleur et dans sa colère, se souvint alors de la prédiction de la Parque. Elle lança dans les flammes le tison qu'elle avait jusqu'alors si précieusement gardé, et Méléagre ne tarda pas à périr avec le brandon enflammé auquel sa vie était attachée » (Decharme). Ce mythe célèbre qui prêtait à des interprétations mystiques, a été reproduit plus fréquemment que tout autre sur des sarcophages romains. Notre fragment, malgré les mutilations qui le déparent, n'est pas dépourvu de beauté. La composition ne manque ni d'élégance ni de mouvement, et l'exécution, s'il est permis d'en juger par les parties les moins endommagées, devait être soignée. La présence de l'inscription, qui fournit un *terminus ante quem*, donne à ce débris un intérêt spécial.

Inédit.

86. [A 9167.] **Bas-relief figurant la légende de Pélops et d'Œnomaüs.** Bas-relief de marbre blanc, trouvé en 1843, à Mons, dans l'hôtel du baron de Bagenieux, où il avait dû être enfoui à une date récente; plus tard, en la possession du sculpteur Fraikin (1857); acquis par le Musée en 1885.

Haut. 0^m93; larg. 2^m17; ép. 0^m10. — Sans restaurations.

Ce bas-relief, qui formait autrefois la partie antérieure d'un sarcophage, porte la représentation d'une légende souvent reproduite par la sculpture antique et qui était un sujet approprié à la décoration du tombeau de deux époux. Un oracle avait prédit à Œnomaüs, roi de Pise en Élide, qu'il mourrait de la main de celui qui épouserait sa fille Hippodamie. Pour conjurer

ce sort malheureux, ce prince, dont les chevaux étaient plus rapides que le vent, imposa comme condition à tous les prétendants à la main d'Hippodamie de le vaincre à la course de chars; une défaite devait leur coûter la vie. Déjà treize jeunes gens avaient succombé sous ses coups, quand Pélops, fils de Tantale, roi de Lydie, débarqua en Élide. Il gagna l'amour d'Hippo-



damie, qui persuada à Myrtilos, cocher de son père, d'enlever du char de celui-ci les clavettes qui en retenaient les roues. Le roi de Pise périt sous les pieds de ses coursiers, et Pélops vainqueur emmena son amante au delà des mers.

Le bas-relief représente cinq scènes successives de ce récit mythique :

1. A gauche. *Arrivée de Pélops*. — Sous un portique, le prince lydien, vêtu d'un costume oriental, fait face à un personnage, coiffé comme lui du bonnet phrygien, sans doute son serviteur. Il contemple Hippodamie, assise avec une suivante à l'intérieur du palais de Pise. Toutes deux sont enveloppées dans un large péplos, ramené sur la tête. Le palais est une sorte de tabernacle, supporté par des colonnes corinthiennes et dont le fronton est orné d'une aigle éployée, emblème de la royauté. Au pied de l'édifice, un Cupidon, aujourd'hui mutilé, qui lève les yeux vers Pélops, — et sans doute lui décochait une flèche, car un carquois est déposé à ses pieds, — et plus loin une corbeille remplie de fleurs, sur laquelle est perchée une colombe, rappellent la passion qui s'empare du cœur des deux jeunes gens. Devant le palais, se tient debout Enomaüs, vêtu d'un chiton et d'une chlamyde rejetée sur le bras gauche, les pieds chaussés de hauts cothurnes; son abondante chevelure est entourée d'un diadème et il tient le sceptre de la main

gauche. Le geste de son bras replié exprime la surprise que lui inspire le nouveau prétendant qu'il aperçoit. Derrière lui, une grande lampe, supportée par une colonne, montre la richesse de l'habitation royale et sépare cette première scène de la suivante.

2. *La course de chars.* — Au premier plan, l'attelage d'Œnomaüs, lancé au galop, foule aux pieds le roi renversé sur le sol. A côté de lui, est étendu l'aurige Myrtilos, dont la perfidie a causé la mort de son maître ; honteux de sa trahison, il se cache le visage dans la main. Derrière ce groupe, on aperçoit le quadriges de Pélops. Celui-ci, debout sur son char, tire de la main gauche les rênes de ses chevaux qui se cabrent et se détournent pour regarder Hippodamie. Son bras droit fait défaut. Derrière lui, sous un portique, se tient son serviteur (?), toujours coiffé du bonnet phrygien.

3. *Retour de Pélops à Pise.* — Le prince, toujours accompagné de son serviteur, occupe encore son quadriges, qui maintenant marche au pas. Il porte les insignes de la victoire : une couronne de laurier ceint son front et une palme est dans la main de son aurige, qui le regarde avec admiration. Sous le ventre des chevaux, est placé un grand cratère qui a probablement contenu, comme dans les jeux du cirque, la palme et la couronne destinées au vainqueur.

4. *Rentrée de Pélops au palais.* — Pélops, encore couronné de laurier, est descendu de son char et s'avance à pied vers le palais. De la main gauche, il retient son manteau, rejeté sur l'épaule. Du bras droit levé, il paraît faire signe à son amante, mais la main est aujourd'hui brisée. Il est suivi de son fidèle serviteur coiffé du bonnet phrygien.

5. *Départ de Pélops.* — Pélops, vêtu comme dans la première scène, prend la main d'Hippodamie, qui descend les degrés d'un portique du palais. Pardessus son péplos, elle est couverte d'un long voile, à la façon des fiancées romaines. Aux pieds de Pélops, une coupe rappelle la cérémonie religieuse qui s'est accomplie. Derrière la jeune femme, une vieille servante, sans doute sa nourrice, semble se lamenter de son départ. Le portique, qui occupe ce bord du bas-relief, fait pendant à celui qui se trouve à l'extrémité opposée et encadre avec lui toute la représentation.

La sculpture de l'époque impériale s'efforce souvent de raconter, par une suite de tableaux successifs, des événements historiques ou mythiques. On peut reprocher à cette composition, comme à celle de la plupart des sarcophages romains, d'être surchargée et par suite confuse ; la proportion relative des personnages est souvent contraire à toute perspective et à toute réalité. Cependant l'habileté technique de l'exécution ne permet guère de placer cette œuvre après le III^e siècle de notre ère. La manière dont sont traitées les chevelures des personnes et des animaux, figurées par des rainures ou des trous multiples, forés

à l'aide du trépan, est habituelle dans ce genre de sculpture sous l'Empire. La substitution du trépan au ciseau, pour rendre les détails des architectures ou des corps vivants, commence dans les sarcophages d'Asie-Mineure au 11^e siècle et va s'étendant et se généralisant jusqu'au 1^{er} (cf. BRÉHIER, *Archives des missions scientifiques*, 1911, pp. 44 et suiv.).

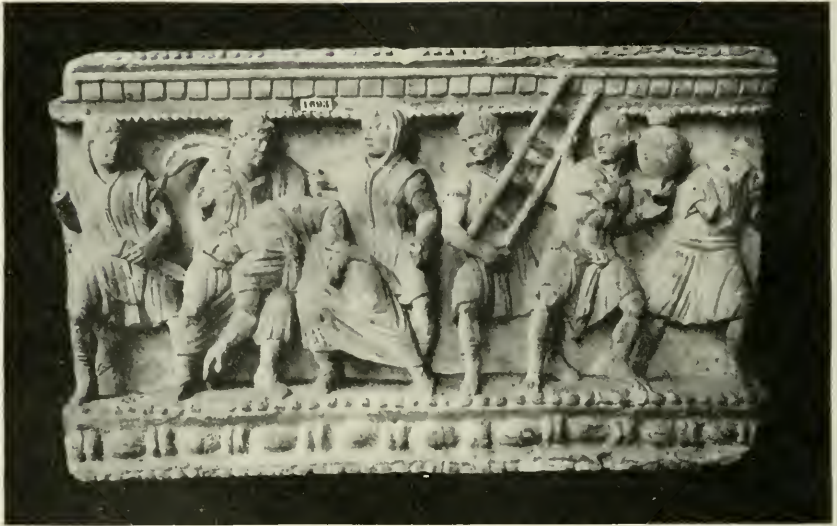
L'artiste s'est, comme de coutume, inspiré des usages romains pour représenter cette scène héroïque; ainsi, l'aigle éployée est l'attribut des Césars, comme le cothurne que porte Œnomaüs est leur chaussure. Sur un sarcophage du Vatican (HELBIG, *Führer*, 3^e éd., n^o 329), la course d'Œnomaüs est figurée à la façon des jeux du cirque. Ces anachronismes ne choquaient pas. Le costume de Pélops est un accoutrement en partie conventionnel, que l'on prête à tous les héros et dieux orientaux (Paris, Attis, Mithra).

Publié : J. ROULEZ, *Pélops et Œnomaüs dans Mémoires de l'Académie de Belgique*, t. XXX, 1857, avec une planche lithographique.

87. [A 563.] **Morceau d'une urne cinéraire étrusque.** Plaque d'albâtre sciée, qui formait autrefois la face antérieure d'une urne carrée. Probablement découverte à Volterra, autrefois au musée Gaddi à Florence, puis dans la collection Raoul Rochette, d'où elle passa dans la collection Hagemans. Acquisée en 1861.

Haut. 0^m37; larg. 0^m62; ép. 0^m11. — Pas de restaurations. Sont brisés : le bras droit du personnage de gauche et de celui du milieu, la tête et les deux bras du personnage de droite et le bras droit du suivant.

La plinthe est formée d'une moulure continue décorée d'un chapelet d'oves entre deux rangées de perles. L'encadrement supérieur a l'apparence d'une corniche, bordée pareillement de deux rangées de perles et ornée de denticules. Le champ intermédiaire est occupé par sept personnages. Au premier plan, un homme imberbe, enveloppé dans les plis d'un large manteau, s'affaisse vers le sol, tandis qu'un de ses compagnons, vêtu d'un manteau semblable, s'efforce de le soutenir. A gauche, s'éloigne celui qui vient de le frapper : il tient encore le fourreau où il allait remettre le glaive qu'il avait autrefois dans la main droite. Son costume est celui des esclaves, tunique et manteau avec capuchon, semblable à la *lacerna* des Romains, et ses pieds sont chaussés de brodequins liés au-dessous du mollet. A gauche de la victime, un autre esclave, avec les mêmes vêtements, est debout près du moribond. Il levait la main droite, brisée aujourd'hui, sans doute pour le frapper d'un dernier coup; la gauche saisit l'extrémité du fourreau dont il a tiré son glaive. Plus loin, un personnage, vêtu d'une simple tunique sans manches, serrée à la taille (*colobium*), les pieds chaussés, tient une échelle ou peut-être un brancard pour emporter le cadavre. Un autre esclave,



qui n'a, pour tout vêtement, qu'un pagne noué autour des reins, porte, sur l'épaule gauche nue, un vase à large panse. Un troisième, vêtu comme le premier, aujourd'hui mutilé, avait autrefois un vase sur l'épaule, comme son voisin. Peut-être ces récipients contenaient-ils l'huile qui devait nourrir la flamme du bûcher.

De la comparaison de ce bas-relief funéraire avec un autre analogue du *Museo Archeologico* de Florence (KÖRTE, pl. CXV, 1), il paraît résulter, avec certitude, qu'il s'agit d'un sacrifice humain. Bien que de pareilles immolations aient été usitées chez les Étrusques à une date relativement récente, ils étaient très exceptionnels à l'époque historique, et notre représentation ne paraît pas se rapporter à des rites funèbres, mais à quelque fait célèbre de l'histoire ou de la mythologie nationale : « des nobles se seraient offerts eux-mêmes en sacrifice pour leur patrie et, dans la mémoire de leurs descendants, ils auraient gardé une place honorée à côté des autres héros nationaux » (Körte).

GORI, *Museum Etruscum*, I, 1737, pl. 97. — INGHIRAMI, *Monumenti etruschi*, I, 2, 1823, pl. XCVII, p. 714. — *Catalogue* (de vente) *des monuments antiques de R. Rochette*, Paris, 1855, n° 340. — HAGEMANS, *Cabinet*, p. 391, n° 277. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd. p. 207; GG; 2^e éd. p. 282 (ces trois derniers ont considéré, on ne sait pourquoi, ce morceau d'urne cinéraire comme un monument chrétien). — KÖRTE, *Rilievi delle urne etrusche*, Berlin, 1896, II, 2, p. 258 et pl. CXV, 2.

88. [A 1089.] **Urne cinéraire.** Casette quadrangulaire de marbre blanc, surmontée d'un couvercle plat, provenant de Saïda (Sidon), en Phénicie. Donnée par M. Ferdinand Farah en 1903.

Cassette: haut. 0^m26; long. 0^m40; larg. 0^m30, Couvercle: haut. 0^m10 (ou 0^m1 avec les acrotères) long. 0^m40; larg. 0^m32. — Sans restaurations.

Cette urne de marbre est décorée aux angles de têtes de bélier qui soutiennent des guirlandes. Au-dessus des guirlandes sont sculptées des rosaces. Le couvercle est une épaisse et lourde pierre plate, garnie d'acrotères aux quatre coins. Elle ne paraît pas avoir été taillée pour l'urne, car elle la dépasse en largeur, mais elle y était fixée par des agrafes en fer, dont les trous de scellement, visibles sur les côtés, contiennent encore du plomb.



Cette fermeture solide et l'épaisseur du couvercle devaient protéger les cendres du mort contre toute violation. Les têtes de bélier soutenant des guirlandes se retrouvent très fréquemment sur les urnes ou les cippes romains (cf. ALTMANN, *Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, pp. 68 et suiv. et passim, cf. *infra*, n° 90). C'est un motif décoratif qui remonte jusqu'à l'art grec archaïque. Mais le bélier rappelait probablement aussi les sacrifices qu'on offrait aux défunts, et la guirlande les fleurs dont on avait coutume d'orner le sépulcre.

Inédite.

89. [Rav. 2514.] **Urne cinéraire.** Coffret de marbre blanc, probablement d'origine romaine. Entré dans la collection Ravestein peu avant 1884.

Haut. 0^m34; long. 0^m32; larg. 0^m29. — Sans restaurations.

Sur la face antérieure, deux génies ailés, affrontés, supportent un tableau portant une épitaphe. Les deux côtés sont ornés de griffons, un pied posé sur une roue. Le couvercle, bombé, est décoré à la partie supérieure d'une

tige plate dont naissent de chaque côté cinq feuilles d'acanthé, et il se termine à ses extrémités par deux coussinets noués en leur milieu. Par devant

il forme deux volutes à double enroulement, accolées, qui sont ornées de rosettes et séparées par un fleuron. L'inscription est conçue comme suit :



D(is) M(anibus) | M.
Numeri | M(arci filii) |
Liberalis Pos|tumi
v(ixit) a(nnos) XLII.
« Aux dieux Mânes de
Marcus Numérius Libéra-
lis Postumus, fils de Mar-
cus. Il vécut 42 ans. »

On trouve fréquemment depuis le commencement de l'Empire, mais surtout à partir du II^e siècle, deux ou plusieurs surnoms attribués à un même personnage (CAGNAT, *Cours d'épigr. latine*, 3^e éd., p. 53). — Le griffon et la roue sont des attributs ordinaires de Némésis, la fortune adverse, qui apporte la mort.



Cat. du musée de Ravestein, 2^e éd., 1884, *Suppl.*, p. 676, n^o 2514. Cette urne n'est pas mentionnée dans les éditions précédentes.

90. [A 1853.] **Cippe funéraire (?)**. Cippe de marbre blanc, provenant d'Asie-Mineure. Donné par M. Paul Gaudin en 1909.

Haut. 0^m92; long. 0^m36; larg. 0^m37. — Sans restaurations.

Cippe quadrangulaire surmonté d'un toit en pignon, garni d'acrotères et dont chaque pente est divisée en trois par des pièces de recouvrement, terminées par des antéfixes. La face antérieure et les deux côtés sont ornés de guirlandes soutenues par des têtes de bélier ornées de bandelettes. Au-dessus de la guirlande est sculpté un cercle saillant semblable à l'*omphalos* d'un bouclier.

Le cippe a probablement servi à décorer un tombeau. La partie postérieure, qui est lisse, indique qu'il a été appliqué contre le mur d'un édifice. Les anciens donnaient fréquemment au monument sépulcral le nom de « demeure éternelle » (*domus aeterna*) et l'aspect d'une maison (cf. ALTMANN, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, pp. 19 et suiv.).

Sur les béliers soutenant une guirlande, cf. n° 88.

Inédit.



IV. STATUETTES ET MENUS FRAGMENTS.

91. [A 123.] **Athéna d'ancien style.** Fragment de marbre blanc, trouvé en 1888, près de Misano, sur la route de Bologne à Florence, le long du torrent Reno. Don du Dr Yseux (1902).



Haut. 0^m14. — Pas de restaurations. Manquent la tête, le bras droit depuis l'humérus, les jambes à partir des genoux.

Statuette portant le costume ionien : tunique de lin à manches et manteau agrafé sur l'épaule gauche, traversant diagonalement la poitrine et retombant à gauche en plis symétriques. Par-dessus la tunique, la poitrine est couverte de l'égide, décorée d'un masque de Méduse et à demi cachée sous le manteau. Le bras droit élevé, devait retenir une lance posée sur le sol ; la main gauche est appuyée contre la hanche et le

coude, en s'écartant, soulève en larges plis tunique et manteau. La tête manque : elle était coiffée d'un casque, dont s'échappait une longue chevelure ; l'extrémité de celle-ci, nouée en forme de catogan, est conservée.

Cette statuette est une copie ou une imitation d'époque romane de quelque Athéna du commencement du v^e siècle. Elle se rapproche beaucoup d'un bronze se trouvant à Munich (REINACH, *Rép.*, I, 229. 3), mais a conservé plus fidèlement, notamment dans la coiffure, les caractères du style grec archaïque. Elle ressemble plus encore à un bronze, malheureusement très endommagé, découvert récemment à Cologne, qui a été étudié par M. S. Reinach (*Rev. des ét. gr.*, 1907, p. 415). Ces répliques paraissent rendre avec plus ou moins de fidélité le type d'une statue d'Hégias qui se dressait sur l'Acropole et est reproduite sur un vase datant des environs de l'an 460.

Publiée: JEAN DE MOT, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XVII, 1903, pp. 63 et suiv., fig.

92. [A 1194.] **Statuette d'Hermès.** Statuette de marbre blanc, provenant d'Athènes. Collection Somzée. Acquisée par le Musée en mai 1904.

Haut. 0^m135; larg. 0,07. — Pas de restaurations. Manquent: la tête, le bras droit, la main gauche, les jambes depuis les genoux.

Jeune homme debout, appuyé sur le pied droit, le genou gauche légèrement avancé et plié. La tête, qui fait défaut, était tournée vers la droite. Le dieu est vêtu d'une simple chlamyde, attachée sur l'épaule droite, qui recouvre le bras gauche et tombe diagonalement jusqu'aux genoux, laissant tout le côté droit du corps à nu. Le bras gauche portait un caducée, dont un reste est visible sur la chlamyde à la hauteur de l'humérus; le bras droit brisé, s'écartait un peu du corps et, sur la hanche, subsiste le reste d'un tenon carré, qui devait soutenir quelque attribut que tenait la main.

L'élégance et la souplesse du vêtement, la délicatesse du modelé, l'opposition artistique des chairs lisses et presque polies aux plis épais de la draperie, feraient supposer que le type de cette statuette remonte à quelque œuvre d'un grand maître. Cette impression est confirmée par ce fait que le



Cabinet des Médailles de Paris possède une figurine de bronze (BABELON et BLANCHET, *Catalogue*, n° 838) identique à notre petit marbre, mais qui a conservé la tête. Furtwängler, à qui est dû ce rapprochement, a émis l'hypothèse que l'original dont dérivent ces deux répliques était une petite statue de bronze de l'école de Polyclète (*Masterpieces*, p. 233). Mais cette opinion, qui se fonde surtout sur le caractère du visage et de la coiffure du bronze parisien, est très douteuse, car on connaît d'autres statuettes, manifestement dérivées du même original et dont la tête est différente (cf. REINACH, *Répertoire*, II, pp. 164 et suiv.).

FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, p. 74, n° 102. — *Cat. de la vente Somzée*, 1904, p. 20, n° 83.

93. [A 1861.] **Dionysos à la panthère.** Statuette de marbre blanc (pentélique?), acquise par le Musée en 1910 comme provenant de Grèce.



Haut. 0^m37; larg. de la base, 0^m16. — Le torse est brisé en deux au-dessus de l'abdomen, le bras gauche à l'attache du biceps, le cou à la naissance du thorax, la base à gauche du tronc d'arbre, dont la moitié supérieure a disparu. Manquent : le bras droit du haut du biceps au poignet, le bras gauche depuis le coude, la jambe droite du bas de la cuisse à la cheville, la gauche du genou à la cheville, des morceaux des boucles. Pas de restaurations. Patine orangée.

Un jeune homme nu, appuyé sur la jambe gauche, la droite dégagée, s'accoudait du bras gauche sur un tronc d'arbre entouré de pampres et repliait nonchalamment le bras droit au-dessus de sa tête, où s'appuie la main. Son abondante chevelure, soigneusement ramenée en arrière et nouée en chignon sur la nuque, est entourée d'un bandeau et ornée de corymbes. Deux longues boucles tombent sur les épaules

et se déroulaient sur la poitrine, où l'on aperçoit encore leur extrémité. Le visage s'incline, amusé, vers une petite panthère, qui, accroupie au pied du tronc d'arbre, regarde son maître, la gueule entr'ouverte, comme pour répondre à son appel, et appuie une patte sur une tête de taureau, ce semble, ou de bouc, animaux consacrés à Dionysos.

L'attitude de ce personnage accoudé, une main appuyée sur la tête, comme la mollesse de ses formes, dont sa pose languie fait valoir les courbes harmonieuses, trahit immédiatement l'influence du style de Praxitèle. « Toute praxitélienne est aussi la composition *en haut relief* : les mouvements de la figure s'accomplissent tous dans le même plan vertical et donnent ainsi une silhouette très claire. Rien ne prouve que cette statuette, destinée sans doute à orner une demeure privée, soit une copie exacte d'une œuvre du maître, mais ses qualités d'exécution, très supérieure à la moyenne, rendent probable qu'elle reproduit, avec soin, quelque original célèbre de son école. » Cet original a inspiré aussi la composition de la statue n° 12, que nous pouvons compléter par la pensée d'après cette réplique réduite, bien qu'ici la nébride, que portait probablement le bras gauche, ait été plus écartée du corps.

L'art de cette époque a rajeuni et humanisé les types divins. Dionysos a cessé d'être un personnage sévère, à longue barbe, drapé avec une gravité hiératique dans les plis parallèles d'une robe majestueuse : c'est un éphèbe nu dans tout l'épanouissement de sa beauté juvénile jouant avec un animal familier — le protecteur souriant de la joie des festins. On rapprochera ce motif de celui du satyre à la panthère, n° 19.

Publiée : JEAN DE MOT, *Bulletin des Musées Royaux*, t. X, (1911) pp. 11 et suiv.

94. [A 332.] Aphrodite de Cnide. Statuette de marbre blanc jaunâtre. — Ancienne collection Hagemans. Acquisée par le Musée en 1861.

Haut. 0^m31 ; larg. base 0^m10. — Pas de restaurations. La tête est brisée, mais appartient au corps.

Petite réplique de l'Aphrodite de Cnide (cf. n° 10) faisant, de la main droite, un geste pudique et déposant, de l'autre, son vêtement sur une hydrie, pour entrer au bain. Ce vêtement, sommairement ébauché, sert ici de support et est réuni à la hanche par un tenon. Cette Aphrodite



ne porte pas, comme les meilleures copies, un bracelet au bras gauche, mais on distingue sur la poitrine les traces d'un collier et un petit bijou d'or est resté attaché au lobe de l'oreille droite.

Travail grossier. Ce genre de figurines doit avoir été souvent reproduit. Le British Museum possède une statuette de marbre, trouvée à Antarados, semblable à la nôtre et d'un travail aussi médiocre (n^o 1576).

Décrite : G. HAGEMANS, *Un Cabinet d'amateur*, 1863, p. 388, n^o 256.

95. [A 333.] Aphrodite, Éros et Priape. Statuette d'albâtre, autrefois dans la collection Hagemans. Acquisée par le Musée en 1861.

Haut 0^m225; larg. à la base 0^m065. — L'avant-bras droit, l'extrémité supérieure de la corne d'abondance, le corps de Priape sont brisés. La statuette est cassée en deux, à la ceinture.



La déesse, dont le visage et la coiffure cherchent à rappeler le type praxitélien, est debout sur la jambe droite, la gauche dégagée. Sa longue tunique de lin, qui tombe jusqu'aux pieds, est serrée à la taille par une ceinture. Son péplos s'enroule autour des hanches et passe au-dessus de l'épaule gauche. Derrière l'épaule droite, vole un enfant, l'Amour, qui tend un bras vers la tête de la déesse. La main gauche de celle-ci, qui tient une corne d'abondance, s'appuie sur un cippe orné d'une figure de Priape ithyphallique, soulevant sa tunique.

Travail médiocre et sommaire; les dimensions sont démesurément longues. Les groupes d'Aphrodite, s'appuyant sur un Priape et parfois accompagnée d'Éros, sont fréquents (cf. ROSCHER, *Lexikon Mythol.*, s. v^o « Priapos », col. 2988), et la composition en est variée, mais aucun ne paraît

reproduire exactement la nôtre. La corne d'abondance achève de caractériser Aphrodite comme déesse de la fécondité.

Décrite : G. HAGEMANS, *Un Cabinet d'amateur*, p. 388, n^o 157 (donnée comme l'Abondance avec Pan).

96. [A 331.] Aphrodite et Éros. Statuette de marbre blanc. Ancienne collection Hagemans. Acquisée par le Musée en 1861.

Haut. 0^m28; larg. base 0^m11. — Pas de restaurations. Manquent : le bras droit depuis le biceps, une boucle de cheveux au-dessus de l'épaule droite.



Aphrodite, le torse nu, debout, retient de la main gauche son vêtement, enroulé autour des hanches. Le bras droit, qui est brisé, s'abaissait et paraît avoir présenté quelque objet ou fait une libation. La tête est couronnée d'un diadème élevé. La chevelure, divisée par une raie, était ramenée en bandeaux, et deux boucles tombaient sur les épaules. A gauche de la déesse, sur un support, un Éros ailé est endormi, la tête inclinée sur un bras, qui s'appuie sur une torche renversée. Le socle mouluré est antique.

Le travail est très médiocre. Ce type d'Aphrodite est très fréquent (REINACH, *Rép.*, II, pp. 337 et suiv., etc.), mais l'addition d'un Amour distingue cette statuette des autres œuvres similaires.

G. HAGEMANS, *Un Cabinet d'amateur*, 1863, p. 388, n^o 255. — JUSTE, *Catalogue* 2^e éd., 1867, p. 147; I, 11 [« la tête manque », est une erreur].

97. [A 88I.] Jupiter ou Esculape. Statuette de marbre blanc, trouvée à Carthage, le 20 février 1871, et donnée au Musée par le comte Arthur Le Bailly d'Inghuém.

Haut. 0^m32; larg. 0^m18; ép. 0^m20. — Sans restaurations.

Sur un trône est assis un personnage masculin, dont la tête et les bras ont disparu et dont le pied gauche et les genoux sont mutilés. Son torse robuste est nu; un manteau, qui pend sur l'épaule gauche, est ramené sur les genoux, laissant à découvert les pieds chaussés de sandales.

Cette statuette représentait peut-être un Jupiter, la main droite appuyée sur un



sceptre et portant l'aigle de la gauche, plus probablement un Esculape trônant, analogue à celui du Musée de Cherchel, qu'a publié M. GSELL, *Rev. archéol.*, 3^e série, t. XXXVIII, 1901, I, p. 72. Le culte d'Esculape, qui s'était identifié avec le dieu punique Eshmoun, était très populaire à Carthage.

98. [A 1317.] **Divinités phrygiennes.** Groupe de marbre blanc cristallin, provenant de Sandykli, dans l'ancienne Phrygie. Acquis en 1906.

Larg. 0^m18; haut. 0^m20; ép. 0^m04. — Pas de restaurations. Les têtes sont rajustées, mais antiques; le revers n'est pas modelé.

Un cheval démesurément long est monté par deux divinités : par devant,



et d'un pantalon, et portant, un diadème posé sur sa longue chevelure bouclée; sa main droite, cachée par l'encolure de sa monture, devait tenir les rênes, la gauche repose sur la cuisse. En croupe, est assise une déesse, habillée d'une longue robe. Elle porte sur la tête le calathos, sur lequel passe un voile, qui pend derrière le dos, et elle joint les mains, sur la poitrine la gauche appuyée sur la droite. Sous le ventre du cheval, un autel sert de support et assure la solidité de ce morceau de sculpture.

Ce groupe n'a aucune qualité artistique, mais, au point de vue de l'iconographie religieuse, il est fort

intéressant. C'est le seul exemple que l'on ait d'un dieu et d'une déesse montant ensemble un même cheval. Non loin de Sandykli, se trouvaient quatre cités florissantes : Hiéropolis, Otrous, Eucarpia et Brouzos (cf. RAMSAY, *Cities and bishoprics of Phrygia*, pp. 678 et suiv.), mais ni l'épigraphie ni la numismatique de ces villes ne permettent de déterminer de laquelle provient l'image de ces divinités équestres. Le personnage masculin est sans doute le grand dieu lunaire d'Anatolie, Mên, qui est souvent figuré, en Phrygie, à cheval, tenant la bipenne (DREXLER dans ROSCHER, *Lexikon Myth.*, v^o « Mên », col. 2708 et suiv., 2758 et suiv.; HEAD, *Greek coins Brit. Mus.; Phrygia*, 1906, p. 444, v^o « Rider god »). Ce dieu cavalier est parfois uni à la déesse-mère d'Ana-

tolie, qu'on l'appelle Cybèle ou de quelque autre nom local (cf. REMY, *Musée belge*, XI, 1907, p. 135, n° 3). A Cybèle, convient le *calathos*, emblème de fertilité, que porte la déesse. Toutefois, la monture ordinaire de Cybèle n'est pas un cheval, mais un lion, et l'on peut se demander si les Galates d'Asie-Mineure n'avaient pas apporté avec eux le culte d'une écuyère divine, semblable à l'Épona gauloise (n° 177), et si ce n'est pas cette déesse qui est jointe au dieu cavalier sur le bas-relief de Sandykli?

Publié : SALOMON REINACH, *Revue archéologique*, 1902, I, p. 223.

99. [A 122.] **Tête de femme.** Petite tête de marbre pentélique, acquise en 1863, à Athènes, par Alphonse Willems, qui en a fait don, en 1902, au Musée. Elle avait été trouvée, suivant le vendeur, sur l'Acropole.

Haut. 0^m75. — Pas de restaurations. Le nez et le menton sont ébréchés, la surface postérieure endommagée.

Le visage est celui d'une jeune femme aux traits réguliers et calmes. La face pleine, la mâchoire robuste, les yeux largement ouverts, très rapprochés de l'arcade sourcilière et médiocrement enfoncés, sont conformes au type du v^e siècle. La disposition de la chevelure est dans le même style : elle dessine sur le front deux bandeaux symétriques, qui descendent sur les tempes et, par derrière, se réunissent sur la nuque, où ils sont noués en une masse épaisse.



Cette tête pourrait avoir surmonté quelque statuette votive, comme il a dû s'en trouver en quantité sur l'Acropole.

Publiée : JEAN DE MOT, *Bulletin des Musées Royaux*, II, 1902, 3, p. 13.

100. [A 1906.] **Tête de femme.** Petite tête de femme, achetée en janvier 1901, comme provenant d'Athènes.

Haut. 0^m14 ; larg. 0^m12. — La coiffure est ébréchée, le bout du nez est entamé. Pas de restaurations.

Tête d'une jeune femme coiffée d'un voile s'enroulant au-dessus du front en un épais bourrelet et recouvrant toute la chevelure, sauf quelques mèches

sur chaque tempe. Le menton lourd, la moue dédaigneuse, qui se retrouvent sur d'autres œuvres attiques, la simplicité grave des formes, tout rappelle dans cette œuvre modeste le grand style du ^ve siècle.



L'asymétrie très sensible qui distingue les deux moitiés du visage — le côté gauche étant plus étroit que le côté droit — prouve que cette tête faisait partie d'un haut-relief. La tête devait être vue de trois quarts et placée du côté droit du monument. Elle provient sans doute d'une stèle funéraire et appartenait à la servante qui y accompagne souvent sa maîtresse. « Par sa coiffure autant que par son style, la tête rappelle singulièrement celle de la servante de la célèbre stèle d'Hégésio, qui se place à la fin du ^ve siècle. »

Publiée : JEAN DE MOT, *Bulletin des Musées Royaux*, t. X, 1911, p. 61.

101. [A 1037.] **Tête de jeune homme.** Tête de marbre blanc, acquise à Rome par M. Jessé, du Musée de Leyde. Donnée au Musée du Cinquantenaire par M. Jean Capart (1902).

Haut. 0^m12. — Les oreilles et le nez sont mutilés. Brisée au cou.

Cette tête est asymétrique et le côté gauche est négligé, ce qui prouve qu'elle faisait partie d'un haut-relief et était vue du côté droit. Le visage est celui d'un jeune homme, la bouche légèrement entr'ouverte. La chevelure courte est formée de petites boucles sinueuses.

Travail d'atelier.
Inédite.



102. [R 2337.] **Satyre ou Silène** (?). Petite tête de calcaire blanc, provenant probablement de Rome, autrefois dans la collection Ravestein, donnée au Musée en 1873.

Haut. 0^m12; larg. 0^m09. — Sans restaurations.

Ce masque barbu, grimaçant, les sourcils froncés, la bouche entr'ouverte, les cheveux couronnés de lierre (?), paraît devoir figurer Silène ou un satyre. La partie postérieure est plane (cf. n° 160).

Travail sommaire qui ressemble à une ébauche. Il n'est pas certain que ce morceau soit antique.

Cité : E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Musée Ravestein*, t. II, 1872, p. 168, n° 1800; 2^e éd., 1884, p. 524, n° 2337.



103. [A 1010.] **Hermès archaïque.** Buste de marbre blanc, bleuâtre (Thasos?). Acheté au bazar de Constantinople en 1900.

Haut. 0^m26; larg. 0^m20. — Pas de restaurations. Mutilations nombreuses.

Buste, de style archaïque, d'un personnage barbu. Le sommet du crâne est épaufré, mais, sur les côtés, la chevelure est figurée par des traits divergeants coupés par des lignes sinueuses. Elle est retenue par un bandeau, dont les extrémités, ornées de franges, retombent sur les épaules. Sous le bandeau, une rangée de petites boucles en croissant garnit le haut

du front. Le visage est très endommagé, mais on distingue nettement le contour des yeux, largement fendus et relevés vers les tempes. Une moustache mince descend sur les commissures de la bouche, qui paraît être entr'ouverte. La barbe, qui forme une masse lisse, devait être dessinée au pinceau; la partie inférieure en est brisée. Le torse est couvert d'un vêtement, échancré, qui laisse à nu le haut de la poitrine et d'un manteau agrafé sur l'épaule gauche.

Inédit.

104. [R 2337.] **Bacchus, tête d'un hermès.** Buste de calcaire blanc jaunâtre, provenant de Rome. Collection Ravestein, donnée au Musée en 1873.



Haut. 0^m16; larg. 0^m11. — Pas de restaurations. La surface est endommagée.

Petite tête barbue de style archaïsant. La chevelure, qui forme, au-dessus du front, une double rangée de frisures, est retenue par un diadème et surmontée de corymbes (?). Les orbites creusées devaient recevoir des yeux d'émail. Le nez et la bouche sont mutilés. La partie inférieure de la barbe est composée d'une série de boucles symétriquement calamistrées. La partie postérieure est plane (cf. n^o 106).

Travail médiocre.

Cité : E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Musée Ravestein*, t. II, n^o 1800; 2^e éd., 1884, n^o 2337.

105. [R 2337.] **Bacchus, tête d'un hermès.** Tête de marbre blanc jaunâtre, provenant probablement de Rome, autrefois dans la collection Ravestein, donnée à l'Etat en 1873.

Haut. 0^m12; larg. 0^m10. — Pas de restaurations. Le nez est mutilé, le cou brisé.

Tête de jeune homme, que sa longue chevelure, deux fois ceinte d'une bandelette et couronnée de lierre, font reconnaître comme un Bacchus. Les

yeux étaient enchâssés en émail dans les orbites évidées. La bouche est entr'ouverte.

Le travail de ce petit marbre est quelconque. La section de la partie postérieure rend probable que cette tête, comme le numéro précédent, faisait partie d'un buste surmontant un hermès.

Cité : E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *loc. cit.*, au numéro précédent.



106. [R 2337.] Bacchus, buste d'un hermès.

Petite tête de marbre, provenant probablement de Rome, autrefois dans la collection Ravestein, donnée à l'Etat en 1873.

Haut. 0^m16; larg. 0^m11; ép. 0^m065. — Pas de restaurations. Le nez est mutilé; toute la surface est rongée.

Le dieu du vin est figuré sous l'aspect d'un jeune homme dont la longue chevelure bouclée est entourée d'un ruban orné de corymbes. Les orbites évidées contenaient autrefois des yeux d'émail. Les plis d'une tunique couvrent les épaules. La section de la partie postérieure et de la face inférieure, qui se coupent à angle droit, montrent que ce buste, placé sur un hermès, a été appliqué contre le mur de quelque demeure romaine, qu'il décorait (cf. n^o 29). — Le travail en est médiocre.

Cité : E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Musée Ravestein*, t II, 1872, p. 168, n^o 1800; 2^e éd., 1884, p. 524, n^o 2337.

107. [A 1371.] Fragment de sarcophage (?). Fragment de marbre blanc bleuâtre, provenant de la collection Somzée.

Acquis en 1904.

Haut. 0^m42; larg. max. 0^m23; ép. 0^m12. — Brisé de tous côtés, sauf le dessus.

A gauche, un personnage nu, vu de face, dont la tête a disparu, brandit de la main droite un glaive et porte au bras gauche un bouclier rond. Les jambes ne sont conservées qu'en partie, la droite repliée, la gauche tendue. L'attitude est donc celle d'un combattant qui se fend. A droite, il reste l'avant-train d'un cheval bridé, qui galopait ou se cabrait.

Ce débris paraît provenir d'un sarcophage où était figurée une scène de combat, peut-être celui des Grecs contre les Amazones.

Inédit.



108. [A 1318.] Jeu de l'éphédrimos. Fragment de marbre blanc, acheté à Rome en 1903. Don d'un anonyme.

Haut. 0^m185; larg. 0^m15; ép. 0^m04. — Brisé de tous côtés.

Ce morceau de bas-relief, d'un excellent travail, nous montre le torse d'un homme nu, vu par derrière de trois quarts, saisissant des deux mains le genou d'un compagnon, qui a disparu, mais dont une main est restée appuyée sur le dos du premier personnage. La cuisse du second paraît être entourée d'une lanière.



C'est probablement un morceau d'un bas-relief figurant le jeu de l'*ephedrismos* : ce jeu, très populaire, et dont il y avait diverses variétés, consistait essentiellement à porter un compagnon sur son dos en le saisissant des deux mains sous les genoux. Il a souvent été représenté par les peintres de vases et par les coroplastes (cf. REINACH dans SAGLIO-POTTIER, *Diction. antiqu.*, v° « Ephedrismos »).

Inédit.

109. [A 2943.] **Fragment de bas-relief.** Morceau de marbre blanc, « acquis du sieur Dugniolle en 1867 » avec les numéros suivants.

Haut. 0^m14; larg. 0^m08; ép. 0^m04. Le bras gauche et le bas du corps sont brisés.

Jeune homme imberbe, sans vêtement, tourné vers la droite et avançant le bras droit. Il paraît avoir été assis, mais les mutilations qu'il a subies ne permettent pas de l'affirmer. A droite, on distingue les traces d'un encadrement contre lequel le personnage s'appuyait.

Publié : ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4001.



110. [A 2945.] **Fragment d'une statue de femme.** Éclat de marbre blanc, acquis avec les nos 109, 111.



Haut. 0^m15;
larg. 0^m24.

Ce débris, appartenant à quelque statue figurant une femme, les hanches entourées des plis de son manteau, et tenant les mains croisées l'une sur l'autre.

III. [A 2944.] **Main armée d'un bâton.** Fragment de marbre blanc, acquis avec les nos 109-110.



Haut. 0^m12; larg. 0^m22.

Main d'un bon travail, tenant un bâton noueux ou une arme. Les doigts sont en partie brisés. Dans la cassure du poignet, on remarque un trou destiné à fixer un tenon.

Il est regrettable que nous ne connaissions pas l'origine exacte de ces trois fragments, qui paraissent avoir été achetés par Dugniolle en Grèce, pendant un voyage qu'il y fit en 1861.

112. [R 2331.] **Pied d'une statue colossale.** Partie antérieure d'un pied en serpentinite verte, trouvée près de la Porta Pia, à Rome. Autrefois dans la collection Ravestein, donnée à l'Etat en 1873.

Haut. 0^m18; larg. 0^m20. — La pierre est brisée à la hauteur du cou-de-pied.

Ce pied gauche était chaussé d'un *calceus* de cuir recouvrant les orteils et serré au-dessus par des courroies entrecroisées. Ses dimensions prouvent qu'il a appartenu à une statue colossale.



Cette statue devait être exécutée en plusieurs morceaux, car il n'existe pas de bloc de serpentinite assez gros pour y tailler une figure de cette grandeur. On fit souvent, à l'époque impériale, des statues polychromes, en unissant des pierres de diverses teintes.

Décrit : E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Musée Ravestein*, t. II, 1872, p. 166. 2^e éd., 1884, p. 523, n^o 2331.

113. [M 837.] **Torse drapé.** Fragment d'une statuette de marbre blanc, provenant de la collection Mistho à Smyrne. Acquis par le Musée en 1900.

Haut. 0^m175, larg. 0^m14. — La statue est brisée au travers de l'abdomen, la main gauche fait défaut. La tête, qui manque, devait être travaillée séparément et fixée dans le cou à l'aide d'un tenon, dont le trou d'attache subsiste.

Torse d'un personnage, probablement un enfant, entièrement drapé. Un large manteau, ramené sur l'épaule droite, recouvre en partie d'un de ses coins le bras droit replié, et, passant derrière le dos, retombe du côté gauche en plis épais. Les bras sont nus. Les mains, qui se rejoignent sur la poitrine, tenaient un objet aujourd'hui indistinct. Le poignet droit est entouré d'un bracelet. — Des restes de couleur rouge sont encore visibles sur le manteau.



Iné l.t.

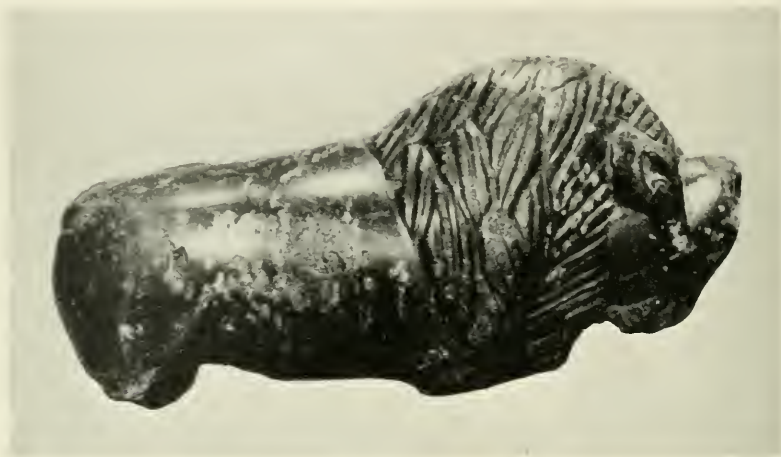
114. [M 838.] **Buffle.** Fragment d'une statuette de marbre noir, autrefois dans la collection Mistho à Smyrne. Acquis par le Musée en 1900.

Long. 0^m16, haut. max. 0^m08. — Les pattes, la queue, les cornes ont disparu. — Pas de restaurations.

Corps d'un buffle, dont le garrot, renflé en bosse, et tout l'avant-train sont couverts d'un poil long et épais, tandis que la robe du dos et de la croupe est lisse. La tête, petite, est penchée en avant, comme si l'animal se préparait à l'attaque. Une protubérance sur la croupe est peut-être l'extrémité de la queue repliée. La surface du marbre était autrefois polie.

Les caractères de cette race de bovidés, comme la manière dont les touffes de poils sont indiquées à gros traits, ne paraissent pas permettre d'attribuer ce

morceau à un sculpteur grec. C'est plutôt un produit — peut-être fort ancien — de l'art d'Asie-Mineure. Toutefois, on sacrifiait en Grèce des bœufs noirs aux



divinités infernales, comme Pluton et Proserpine, et c'est peut-être ce rite ou un rite analogue qui inspira le choix de la matière.

Inédit.

115. [A 941.] **Mortier.** Mortier de marbre blanc, provenant de Sour, l'ancienne Tyr (Phénicie). Acquis en août 1900.

Diam. 0^m21, avec les ressauts 0^m25 ; haut. 0^m06. — Sans restaurations.

Ce mortier très évasé est muni sur le bord de trois ressauts horizontaux en queue d'aronde destinés à le maintenir plus aisément, et du



quatrième côté d'un élégant déversoir. Le pilon recourbé dont la partie inférieure porte des traces d'usure, imite la forme d'un doigt replié.

Les mortiers dans l'antiquité, plus encore qu'aujourd'hui, étaient employés à une foule d'usages dans les cuisines, dans les pharmacies et même chez les artistes, qui y broyaient leurs couleurs. On les fabriquait en pierre ou en métal, cf. SAGLIO-POTTIER, *Diction. des Antiquités*, v^o « Mortarium », où l'on trouvera reproduit (fig. 5152) un exemplaire, trouvé en Bretagne, qui est très semblable au nôtre et dont le pilon a le même aspect.

116. [A 1147.] **Fragment d'un plafond lambrissé.** Bloc de marbre blanc, autrefois dans la collection Somzée. Acquis en 1904.

Haut. 0^m045; larg. 0^m98. — Brisé de tous côtés, sauf à gauche.

Ce plafond est divisé par des rangées de feuilles de vigne stylisées en caissons carrés d'inégale dimension. Au centre, dans un grand caisson, on



voit en bas-relief une tête de nymphe (?), couronnée de fleurs, la chevelure dénouée, motif de décoration rarement employé. A gauche et à droite, une rangée d'oves fleurronnés court entre deux lignes de dentelures.

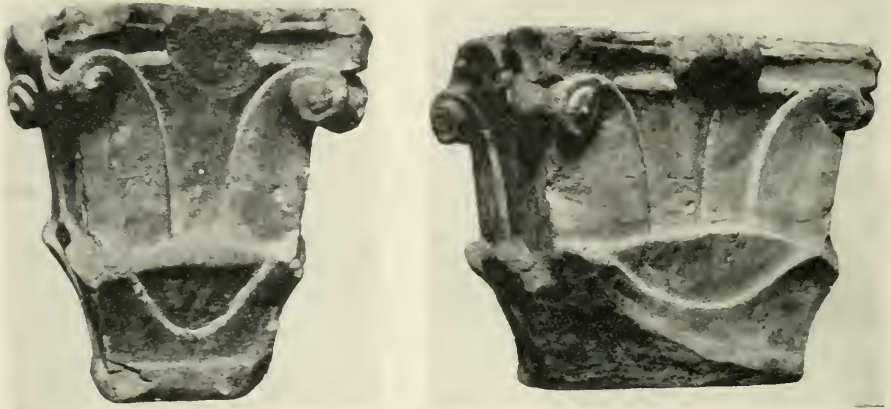
Le travail, exécuté au trépan, date de l'époque impériale.

Publié : FURTWAENGLER, *Collection Somzée*, p. 49, n^o 68. — Cf. *Cat. de la vente Somzée*, 1904, p. 19, n^o 68.

117. [A 1133B.] **Chapiteau.** Chapiteau rectangulaire de marbre blanc, autrefois dans la collection Somzée. Acquis en 1904.

Larg. à la base 0^m21 et 0^m11; larg. au tailloir 0^m27 et 0^m21; haut. 0^m26.

La partie intérieure est formée d'une sorte de calice, échancré des quatre côtés en demi-cercle, recouvrant une seconde membrane arrondie d'où s'échappent à chacun des angles une feuille terminée par une volute.



Entre ces deux feuilles s'élève une troisième plus large, à nervure, surmontée d'un fleuron qui recouvre un tailloir mouluré.

Dans la collection Somzée, ce chapiteau servait de socle à la tête archaïque n^o 3.

Publié : FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, pl. II.

118. Fragments architectoniques. Fragments décoratifs, provenant sans doute de Rome, faisant partie de la collection Ravestein, donnée à l'Etat en 1873.

A. Morceau quadrangulaire de marbre blanc, décoré d'une rangée d'oves, de palmettes, etc.

Larg. 0^m25; haut. 0^m08.

B. Morceau de jaune antique portant une grande feuille de chêne (ou d'acanthé) et des fruits.

Larg. 0^m18.

C. Plaque de marbre blanc, provenant d'une frise ornée de feuilles d'acanthé.

Larg. 0^m20; haut. 0^m18.

Cités : *Musée Ravestein*, t. II, p. 168, n^o 1800; 2^e éd., 1884, p. 524, n^o 2337.

D. Rosace en serpentín vert, trouvée à Ostie en 1857 et ayant probablement décoré le caisson d'un plafond.

Haut. 0^m17.

Cité : *Musée Ravestein*, t. II, n^o 1799; 2^e éd. 1884, n^o 2332.

119-122. Colonnes antiques. Quatre tronçons de colonnes, provenant de la collection Albert Vaucamps, à Buysinghen, achetés sans doute en Italie par cet amateur, et acquis par le Musée à sa vente, en avril 1903.

[A 1080 et 1082.] Deux morceaux du fût de colonnes de porphyre rouge d'Égypte.

Haut. 0^m87; diam. 0^m39; haut. 0^m91; diam. 0^m37.

Les anciens connaissaient l'art de polir le porphyre, roche siliceuse très dure à cristaux de feldspath. Les carrières principales se trouvaient dans la Haute-Égypte, d'où de nombreuses colonnes ont été transportées à Rome sous l'Empire.

[A 1081.] Tronçon de colonne de vert antique. Ce fût est monté sur un socle ionique en marbre rouge, moderne ou du moins retaillé (fig.).

Haut. 0^m93; diam. 0^m35.

Le vert antique, brèche où la serpentine se fond dans une pâte de marbre blanc, était tiré par les anciens de Thessalie et de Macédoine.

[A 1803.] Tronçon d'une colonne de cipolin.

Haut. 0^m91; diam. 0^m33.

Le cipolin est un marbre blanc ou gris avec de larges veines de talc verdâtre, que les anciens tiraient de Caryste, dans l'île d'Eubée (*marmor Carystium*). Les Italiens lui ont donné le nom de *cipollino* parce que la disposition des veines rappelle souvent celle des feuilles concentriques de l'oignon (*cipolla*).



DEUXIÈME PARTIE
INSCRIPTIONS TROUVÉES EN DEHORS
DE LA GAULE

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

I. INSCRIPTIONS GRECQUES.

A. GRÈCE PROPRE.

(Cf. nos 50, 62, 69 à 71.)

123. [A 68.] **Compte de travaux faits aux fortifications du Pirée.** Fragment d'une stèle de marbre pentélique, trouvé au Pirée, acquis par le Musée du Cinquante-naire en 1905.

Haut. 0^m24; larg. 0^m23; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m11-0^m08. — La stèle est brisée du haut.

- | | |
|---|---|
| <p>ΠΤΤΤ μ[ισ(θωτής)...]
 πλίν[θων ἀριθμός...]
 ἀνεβάλλο[ντο αἰ χίλια ΔΤΤΤ]
 μισ(θωτής) Διονυσόδ[ωρος
 Μεγα(ρεύς)]</p> <p>5. Τῶν ἐπιμισθωθεῶν πλ[ίν]-
 θων ἀριθμὸς [Ἡ Η Η Η Π].
 ἀνεβάλλοντο αἰ χίλια ΔΤ ΤΤ
 μισ(θωτής) Νικόδωρος Συπα-
 λήτ(τιος).
 Καταλιφῆς ἐπὶ Δαμοστράτο</p> <p>10. ΔΔΔ μισ(θωτής) Φάεννος Ἀχαρ-
 νε(ύς).
 ΠΤ Ἐπισκευῆς ἀναβασμῶν
 ΙΙΙΙ μισ(θωτής) Διονυσόδωρος
 Μεγα(ρεύς).
 Καταλιφῆς ἐπὶ Φιλοκλέος</p> <p>ΔΔ]Π μισ(θωτής) Φάεννος Ἀχαρ-
 νε(ύς).</p> | <p>8 drachmes, entrepreneur...
 nombre des briques...
 mise en place, le mille 13 drachmes;
 entrepreneur Dionysodore de Mé-
 gare.</p> <p>Nombre de briques données en adju-
 dication : 5,350;
 mise en place, le mille, 13 drachmes;
 entrepreneur Nicodore de Sypa-
 lettos.</p> <p>Pour badigeonnage, sous l'archontat
 de Damostrate (393/2 av. J.-C.).
 30 drachmes, entrepreneur Phaen-
 nos l'Acharnien.</p> <p>6 dr. 5 oboles pour restaurations des
 marches, Dionysodore de Mégare.</p> <p>Pour badigeonnage, sous l'archontat
 de Philoclès (392/1 av. J.-C.).
 25 drachmes, entrepreneur Phaennos
 l'Acharnien.</p> |
|---|---|

15. ΗΗ Στήλης
 Κεφάλαιον ἀργυρίο Γ'
 [ΓΗΗΗΔΔ
 Κεφάλαιον πλίνθων
 Γ'ΜΗΗΗΗΓ'ΔΔΔ

2 drachmes pour la stèle.

Total de l'argent : 825 drachmes.

Total des briques : 60,480.

Le 5. Le mot *ἐπιμισθίω* ne se retrouve, ce semble, que dans une seule autre inscription (*Ἐφημ' Ἀρχ.*, 1902, p. 97, l. 31), mais on l'a corrigé à tort dans un passage d'Élien (*Var. hist.*, III, 14). Son sens est clair. — L. 9,



Καταλιφή est aussi un mot rare (cf. DITTENBERGER, *Oriental. gr. inscr.*, 737, l. 10: *καταλιφὴν καὶ κονιάσιν*). Il indique soit le badigeonnage du mur, soit le jointoiment des pierres.

Notre inscription fait partie d'un groupe de documents dont d'autres fragments sont conservés (I. G., II, 830-33; II, v, 830 *b d*) et qui se rapportent à la célèbre reconstruction des murs du Pirée par Conon après la guerre du Péloponèse (cf. LECHAT, *Bull. corr. hell.*, XII, 1888, pp. 337 et suiv.; FRICKENHAUS, *Athen's Mauer*, Bonn, 1905, pp. 5 et suiv.). Le travail fut adjugé par les *τελιχοποιοί* des tribus à divers entrepreneurs, et nous avons ici un fragment des

comptes des années 393-392 av. J.-C. Il est à noter qu'on trouve, parmi les entrepreneurs, à côté de deux citoyens athéniens, un étranger de Mégare. Nous savions déjà que les Béotiens et diverses cités avaient, de leur plein gré, contribué à rebâtir les fortifications d'Athènes (XÉΝΟΦ., *Hell.*, IV, 8, 10), et notre texte rend probable que Mégare faisait partie des villes qui s'étaient liguées contre l'hégémonie de Sparte.

Publiée : E. NACHMANSON, *Athen. Mitt.*, XXX, 1905, pp. 391 et suiv., cf. XXI, 1906, p. 372. — Ch. MICHEL, *Revue de philologie*, XXX, 1906, p. 108, et *Recueil d'inscriptions grecques*, Suppl., 1912, n° 1512.

***124. [A 973.] Fondation en faveur d'un temple d'Artémis.**

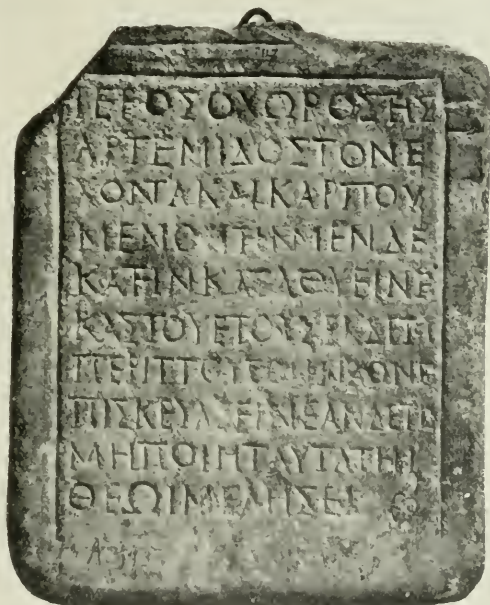
Petite plaque de marbre blanc, apportée en 1758 d'Ithaque à Venise, où elle fut conservée dans la collection Nani jusqu'à sa dispersion.

Acquise en 1899 à Legnaro, près de Padoue, du comte Pagani avec le n° 27, et donnée au Musée par un anonyme.

Haut. 0^m19; larg. 0^m16; ép. 0^m035; haut. des lettres, 0^m01.

Dans un cadre tracé à la pointe, on lit :

Ἱερὸς ὁ χῶρος
τῆς | Ἀρτέμιδος,
τὸν ἔ|χοντα καὶ
καρπού|μενον τὴν
5. μὲν δε|κάντην κα-
ταθύειν ἐ|κάστου
| ἔτους, ἐκ δὲ τοῦ |
περιττοῦ τὸν ναὸν
ἐ|πισκευάζειν. ἔαν
δέ τις | μὴ ποιή
10. ταῦτα, τῆι || θεῶι
μелήσει ✽



« Ce lieu est consacré à Artémis. Celui qui le possède et y récolte sacrifiera, chaque année (avec le produit de) la dîme, et, avec le surplus, il réparera le temple. S'il ne le fait pas, la déesse aura soin (de le punir). »

Cette inscription pose un problème curieux. Le texte est celui que Xénophon fit graver, comme il le raconte dans l'*Anabase* (V, 3, 13), sur une stèle qu'il

consacra dans sa propriété de Scillus en Messénie. Or, l'écriture et surtout l'usage des ligatures indiqueraient comme date, pour notre inscription, la fin du II^e ou le commencement du III^e siècle ap. J.-C. A cette époque, où florissaient le culte et l'imitation de Xénophon, quelque admirateur de celui-ci, en édifiant, comme lui, sur ses terres un petit temple d'Artémis, auquel était attribué le produit de quelques champs, aurait donc répété le règlement édicté par l'écrivain attique pour sa fondation. C'est l'explication à laquelle s'est arrêté Dittenberger. « Mais cet épigraphiste n'avait pas pu examiner l'original et l'aspect des caractères, où se mêlent étrangement des formes d'époques différentes, ne permet pas de croire à l'authenticité de l'inscription, qui paraît due à quelque faussaire érudit de la Renaissance » (Ch. Michel).

Reproduite : PACIAUDI, *Monumenta Peloponnesiaca*, I, 1761, p. 142 (qui mira atque infructuosa sedulitate illustravit). — Cf. BOECKH, C. I. G., n^o 1926. — DITTENBERGER, I., G. IX, p. 1, n^o 654, où l'on trouvera une bibliographie plus complète.

B. MACÉDOINE ET THRACE.

(Cf. nos 52, 75, 76.)

125. [A 1095.] **Építaphe d'une affranchie.** Plaque de marbre blanc, découverte dans la nécropole de Cheikh-Sou à Sa-

lonique. Donnée au Musée par M. Cuypers, consul de Belgique (1905).

Haut. 0^m25 ; larg. 0^m36 ; ép. 0^m04-0^m07 ; haut. des lettres 0^m02.

Τίτος Αὔσκιος
Φῆλιξ | Αὐσικία
Φαύστα τῆ συν-
εξελευθέρᾳ καὶ
συν|βίῳ τὸ μνῆ-
μα καὶ ἀτῶ ζῶν.
« Titus Auscius Fe-

lix (a élevé) ce tombeau à Auscia Fausta, sa co-affranchie et son épouse, et à lui-même de son vivant. »

« La forme ἀτῶ pour ζῶτῶ date ce texte des environs de l'époque d'Auguste (MEISTERHANS, *Grammatik der Att. Inschr.*, II, p. 121 ; DITTENBERGER, *Sylloge*,

2^e édit., I, p. 557). La gravure paraît bien être du 1^{er} siècle de notre ère plutôt que du 11^e » (Perdrizet).

Publiée : PERDRIZET, *Mélanges d'archéol. et d'histoire de l'École de Rome*, XXV, 1905, pp. 81 et suiv.

126. [A 1094.] **Épithaphe d'un époux.** Plaque de marbre blanc trouvée avec la précédente. Don de M. Cuypers (1905).

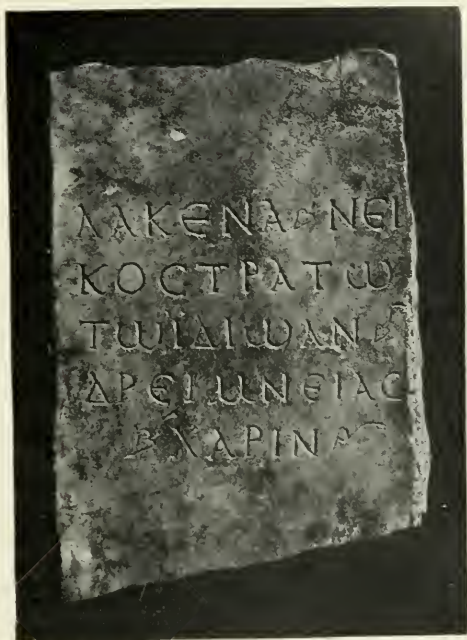
Haut. 0^m37; larg. 0^m25; ép. 0^m05 à 0^m02; haut. des lettres 0^m02.

Λάκενα Νει|κοστράτω | τῷ
ιδίῳ ἀν|δρὲι μνείας | χάριν.
« Lacéna à Nicostrate, son
époux, en mémoire. »

Caractères soignés; les mots sont parfois séparés par des feuilles de lierre.

L. 1. Λάκενα est pour Λάκα-
τινα, proprement la « Lacédémou-
nienne ». Cet ethnique est devenu
un nom de personne, assez fré-
quemment usité. — L. 3. On no-
tera le tréma sur l'ι.

Publiée : PERDRIZET, *loc. cit.*,
p. 83, n^o III



127. [A 1092.] **Épithaphe d'un ami.** Plaque de marbre blanc bleuâtre, trouvée avec la précédente. Don de M. Cuypers (1905).

Haut. 0^m52; larg. 0^m24; ép. 0^m02; haut. des lettres 0^m04. Le minium, qui les rendait plus visibles, est en partie conservé.

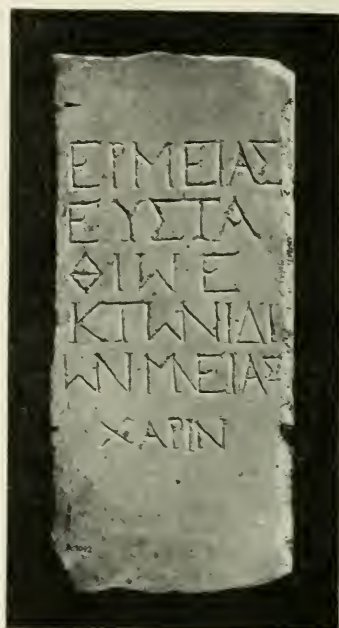
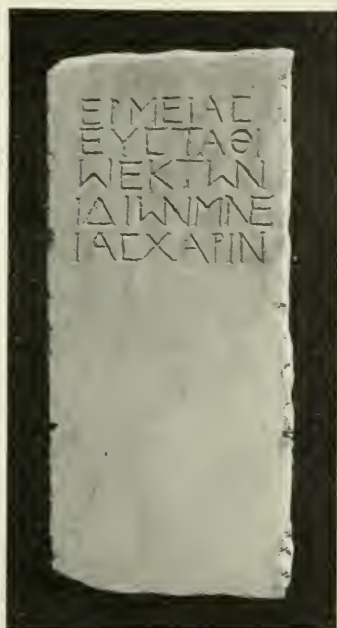
Ἑρμείας | Εὐσταθίῳ ἐκ τῶν | ιδίων μνείας χάριν. « Herméias à
Eustathios, de ses propres (deniers), en mémoire. »

La forme des caractères carrés — c'est-à-dire où les traits courbes (CΕΩ) sont le plus possible évités pour la facilité du graveur — et en particulier le thêta en losange permettent de dater l'inscription du 11^e ou 111^e siècle de notre ère.

Cette épithaphe très simple n'offrirait rien de remarquable si, comme le montrent nos figures, on ne la trouvait gravée deux fois, en cinq lignes sur une face du

marbre, en six sur l'autre. Il semble qu'Herméias, peu satisfait de la première disposition (longueur irrégulière des lignes, coupe du mot ἐξ, adjonction du Σ de μνεί(α)ς), ait fait recommencer son travail au lapicide.

Publiée : PERDRIZET, *loc. cit.*, p. 82, n° II.

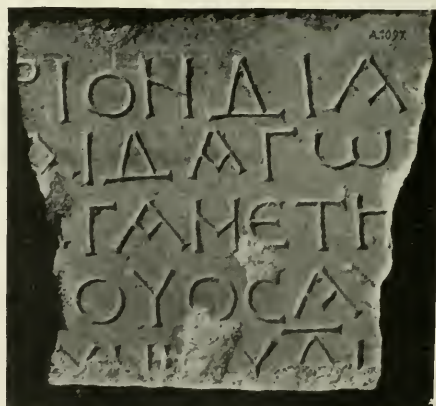


128. [A 1097.] Épitaphe d'un pédagogue (?).

Fragment d'une plaque de marbre gris, trouvée avec les précédentes. Don de M. Cuypers (1905).

Haut. 0^m27; larg. 0^m30; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m035. — Le fragment est brisé de tous côtés.

Μημό?ριον δια[φέρων...
 παιδαγωγ[ω...] γαμέτη...
 ΟΥΟCΑ'... ἰο]υνίου δι' «Mo-
 nument appartenant à... péda-
 gogue... à sa femme... le 14 juin.



L'emploi du mot *Μημόριον*, pour désigner le tombeau (cf. nos 129, 167), semble prouver que l'épithaphe est chrétienne, ce que confirment l'indication de la date de la mort et la forme tardive des lettres.

Publiée : PERDRIZET, *loc. cit.*, p. 85, n° V.

129. [A 1093.] **Épithaphe chrétienne d'un soldat.**

Plaque de marbre blanc, trouvée avec les numéros précédents. Don de M. Cuypers (1905).

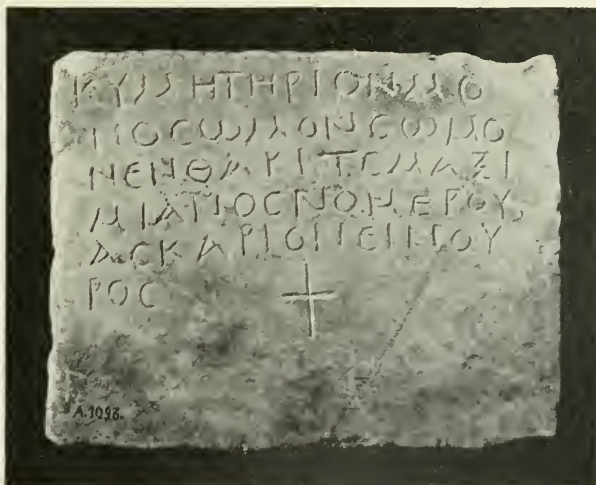
Haut. 0^m22; larg. 0^m28; ép. 0^m02; haut. des lettres 0^m013.

Κυμητήριον μονόσωμον <σωμο|ν> ἔνθα κίτε Μαξιμιανὸς νομέρου| Ἀσκαρί[ω]ν ΕΙΝΟΥΡΟΣ †. « Tombeau pour un seul corps. Ci-gît Maximien du *numerus* des *Ascarii*... »

L. 2. Le graveur a répété par erreur la fin de *μονόσωμον*. Le mot se retrouve dans une inscription provenant de la même nécropole de Salonique : *Μημόριον μονόσωμον Κασσάνδρας ἔνθα κίτε Πλουτίνου* et les expressions : *locus bisomus, trisomus, quadrisomus* apparaissent à Rome dans les épithaphe du iv^e siècle.

L. 4. *νομέρου* est pour *νομέρου*. Un *numerus* signifie simplement, à cette époque, un corps de troupes. Les *Ascarii* mentionnés dans Ammien Marcellin (XXVII, 2, 9) et dans la *Notitia Dignitatum* (p. 29, Seeck), semblent être des pontonniers (MOMMSEN, *Hermes*, 1889, p. 205). « La *Notitia* mentionne les *Ascarii seniores* et les *Ascarii iuniores*. Je me demande si la fin de notre inscription n'est pas une transcription malhabile de *numeri Ascariorum iuniorum*. M. Th. Reinach pense qu'il faut lire *Μαξιμιανὸς νομέρου Ἀσκαρι(ω)νείου ρος* (= *ἐκατόνταρχος*). Mais la pierre ne porte pas de signe d'abréviation au-dessus de *ρος* et *Ἀσκαρι(ω)νείου* semble impossible » (Perdrizet).

Publiée : PERDRIZET, *loc. cit.*, p. 86, n° VI.



C. ASIE-MINEURE.

(Cf. aussi nos 54, 77 à 80.)

130-131. Épitaphes de deux bourgeois de Smyrne.

— Plaques de marbre blanc, trouvées au mois de novembre 1898, à Smyrne, dans le quartier dit Tépédjik, sur la route actuelle de Nif, non loin de l'église grecque de Saint-Constantin. Elles proviennent probablement d'un tombeau qui s'élevait le long de la voie antique conduisant aux « Bains de Diane ». Offertes au Musée en 1901 par M. A. Gindorff.

130. [A 1004.] Haut. 0^m31; larg. 0^m38; ép. 0^m08; haut. des lettres 0^m02.

- Τοῦτο τὸ ἤψον πᾶν | σὺν τῷ θωρακείῳ | κέκτηται Μ. Οὐλιπ|
 5. Ἰλαρος Σμυρναῖος || αὐτῷ καὶ τῇ γυναικί | αὐτοῦ Αὐρηλία Γλυ|
 κωνίδι καὶ τοῖς τέκνοις καὶ τοῖς ἰδίῳις πᾶσι | μηδενὸς ἔχοντος
 10. ἔξου|σίαν ἐτέρου κηδεῦσαι ἐν αὐτῷ . εἰ δὲ μὴ εἰσσοῖσει | εἰς τὸ
 ταμείον (δηνάρια) ,βφ' . ✕

« Ce tombeau tout entier avec sa clôture a été acquis par Marcus Ulpius

Hilarus de Smyrne pour lui, pour son épouse Aurélia Glyconis, pour ses enfants et pour tous les siens. Personne n'a l'autorisation d'y ensevelir un autre (corps). S'il le fait, il versera à la caisse publique 2,500 deniers. »



Beaux caractères ornés d'apices, datant du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Les mots au bout des lignes ne sont cou-

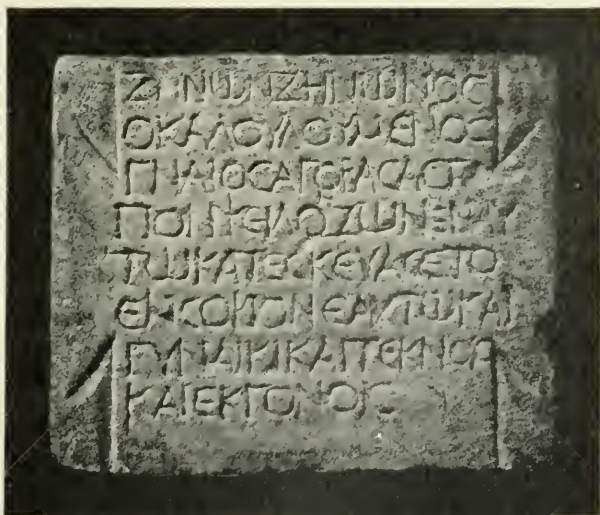
pés qu'à la fin des syllabes. Lorsqu'il reste un espace vide, il est rempli par une sorte de crochet (ll. 2) ou une feuille de lierre (ll. 7, 12). — L. 10 Ἐτέρου semble une erreur du lapicide pour ἔτερον. — L. 11 Εἰσσοῖσει est pour εἰσοῖσει.

Marcus Ulpius Hilarus, bourgeois de Smyrne et citoyen romain, s'était fait construire un *hérôdon*, ainsi nommé parce que le mort qui doit l'habiter sera élevé au rang des héros, deviendra une sorte de divinité. Le sépulcre était entouré d'un terrain sacré, clos d'un mur ou d'une palissade s'élevant jusqu'à la hauteur de la poitrine (*θωραξιζῶν*). Ce caveau sera la sépulture commune de la famille, et celui qui y introduirait un autre cadavre, serait frappé d'une amende de 2,500 deniers romains au profit de la caisse municipale de Smyrne. De pareilles stipulations sont fréquentes dans les épithapes antiques (LIEBENAM, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche*, Leipzig, 1900, pp. 38 et suiv.). Elles devaient préserver la demeure dernière, où reposaient les membres d'une même maison, contre toute intrusion d'un étranger et toute violation de la part des pillards. Pour assurer davantage la paix éternelle des défunts, on ajoutait parfois des imprécations terribles contre ceux qui ne respecteraient pas la sainteté du tombeau. Toutes ces menaces et ces malédictions n'ont d'ailleurs pas plus arrêté les voleurs d'autrefois que les archéologues d'aujourd'hui.

131. [A 1003.] Haut. 0^m33; larg. 0^m40; ép. 0^m06; haut. des lettres 0^m02-0^m025.

Ζήνων Ζήνωνος | ὁ καλούμενος | Γναῖος ἀγοράσας τό|πον ψειλὸν
 ζῶν ἐν αὐ|τῷ κατεσκευάσε τὸ | ἐνσῶριον ἑαυτῷ καὶ | γυναικὶ καὶ
 τέκνοις | καὶ ἐκ-
 γόνοις. « Zénon, fils
 de Zénon, surnom-
 mé Gnaïos, ayant
 acheté de son vi-
 vant un terrain nu,
 y prépara un sépul-
 cre pour lui, pour
 sa femme et pour
 ses descendants. »

La seconde inscription se distingue dés-
 a v a n t a g e u s e m e n t
 de la première. Elle
 n'en a point la beauté
 symétrique ; ses let-
 tres irrégulières et
 mal gravées ne sont
 pas nettement sépa-
 rées. A la ligne 4 un N, oublié par le lapicide, a été maladroitement ajouté au-
 dessus de la ligne. Nous n'avons plus affaire ici, on s'en aperçoit au premier
 coup d'œil, à un riche citoyen romain, mais à un homme de condition très
 médiocre ; c'est ce que prouve aussi le contenu de l'inscription.



Ce Zénon, fils de Zénon, qui était sans doute un petit bourgeois de Smyrne, portait un sobriquet romain, Gnaïos. L'onomatologie latine s'était répandue dans les villes d'Asie, au point d'y devenir presque indigène, et avait pénétré dans l'usage vulgaire. En dehors de ce surnom, notre épitaphe n'offre rien de remarquable, sauf le mot ἐνσόρτιον pour désigner le tombeau. Ce terme assez rare paraît s'appliquer à un caveau funéraire pouvant contenir une série de cercueils.

Publiées : FR. CUMONT, *Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, XV, 1901, pp. 250 et suiv.

132. [A 757.] **Fragment de poésie.** Débris de marbre blanc, acheté en 1900, à Tiré, en Lydie.

Haut. 0^m12; larg. 0^m10; ép. 0^m02; haut. des lettres 0^m02. — Brisé de tous côtés.

Ἡελίοιο . . . ΔΕΙΙΑΙΝ . . .
MOYN . . . γ[α]ία[ς]?

Ce débris d'une poésie en dialecte ionien, où l'on ne déchiffre que les mots *du soleil... de la terre...* serait dépourvu de toute valeur s'il n'offrait un exemple, intéressant au point de vue épigraphique, d'une correction inscrite au-dessus du texte. On lit au-dessus de ΟΥΝ en caractères plus petits ΟΙΝ.

Inédit.

133. [A 1834.] **Fondation de Titus Flavius Praxias.** Gros bloc de marbre blanc, provenant d'Acmonia, en Phrygie, qui se trouvait en mai 1901 à la station du chemin de fer à Banaz, à deux heures d'Ahat-Keui (Ramsay). Donné au Musée en 1909 par M. Paul Gaudin.

Haut. 0^m88; larg. 0^m67; ép. 0^m32; haut. des lettres 0^m15. — Brisé à la partie supérieure et au coin gauche inférieur. Les premières lignes sont légèrement écourtées à droite.

. . . . τῆς] διανομῆς με[τ]έχειν καὶ ἰσομοιρεῖν? τοὺς καθ[ε]στα-
μένους ὑπὸ τοῦ Πραξίου πρὸς τῷ μνημείῳ αὐτοῦ ἀπελευ[θε]ρούς
ἐξ ἀνταριθμεῖσθαι δ'εἰς τὸν τῶν τελευτώντων [τόπον] | τοὺς ἐξ



5. αὐτῶν αὐτῶν ἐπιγεννωμένων μέχρι τῶν ἕξ· γείν[εσ]||θαι δὲ τὴν
 κατάκλισιν μηνὸς Πανήμου ἡμέρα Εὐδαιμοσύνης | καὶ ἀπὸ τῆς προ-
 σόδου ταύτης ἐπὶ τὸ μνημεῖον τοῦ Πραξίου ἀ[πο]φέρεσθαι ὑπὸ τῶν
 ἀρχόντων τῆς πόλεως καὶ τοῦ γραμματέω[ς] | τῆς βουλῆς ῥόδα
 10. δηναρίων δέκα δύο· προνοεῖν δὲ τὴν τε | βουλήν | καὶ | τοὺς κατὰ
 ἔνιαυτὸν (εἰς τὰς ἀρχὰς καθισταμένους πάντας τῶν τ[ε] || ἀπελευθέ-
 ρων καὶ ὅπως μηδὲν τοῦ μνημείου τούτου ἢ τῶν περὶ αὐ[τῶ] | τὸ φυ-
 τειῶν ἢ οἰκοδομιῶν ἐλασώθη ἢ ἐξαλλοτριωθῆ κατὰ μηδέ | να
 τρόπον· τοῦτο δὲ τὸ ψήφισμα νενομοθετῆσθαι τῶ αἰῶνι τῆς Ῥω- |
 15. μαίων ἡγεμονίας φυλαχθόμενον, μηδενὸς ἐξουσίαν ἔχοντος |
 ἀλλάξαι τι τῶν δεδογμένων ἢ μεταποιῆσαι ἢ εἰς ἑτέραν τινα ||
 χρειᾶν μετενεγκεῖν κατὰ μηδένα τρόπον· πάντας δὲ κοινή | καὶ
 καθ' ἕνα προνοεῖσθαι ὑπὲρ τοῦ φυλαχθῆναι τὰ ἐψηφισμένα | κοίρια
 καὶ ἀνεπιχειρήτα πρὸς τῇ Τίτου Πραξίου διαταγῇ, κ[αὶ] αὐτῶ | μόνω
 20. ἐξεῖναι τῶν ἐν τῶ ψήφισματι γεγραμμένων ἀλλάξαι τι ἢ διορ-
 θῶσαι ἢ τοῖς γεγραμμένοις προσδιατάξασθαι· εἶναι || δὲ τοῖς δεδογ-
 μένοις πᾶσι καὶ μάλιστα ἵνα μόνοι οἱ παρόντες | καὶ κατακλεινόμε-
 νοι βουλευταὶ λαμβάνωσι τὴν διανομὴν | [τα]ύτην ἐπισκόπους καὶ
 25. μάρτυρας θεοὺς Σε[β]αστοὺς καὶ θε[ο]υ[ς] πατρῖου[ς] καὶ Διὰ Στοδ-
 μηνὸν καὶ Σωτῆρα Ἀσκληπιὸν καὶ Ἄρ[τεμιν] Ἐφεσίαν κοινή
 τε ὑπὸ πάντων καὶ καθ' ἕνα ἐπικεκλημέ || [νους τῶν], ἐψηφισμέ-
 νων φύλακας· παρακεκληθῆσθαι δὲ τὸν γραμ[ματέα τῆς] βουλῆς
 καὶ ἱερέα Ἀσκληπιάδην ὅπως καὶ μετὰ τὸν | [τοῦ θανάτου ἐν]αυτὸν
 πρόνοιαν ποιῆται τῶν ὑπὸ τοῦ Πραξίου | [δεδομένων?] καὶ διατε-
 30. ταγμένων εἰς τὸ διηνεκές, καθὼς καὶ | [ὑπὸ τοῦ Πραξίου παρε-
 κλήθη· λαχόντων δογματογράφων Πον[τικοῦ τοῦ Διο]φάντου,
 Ἐκατέου τοῦ Ποντικοῦ, Ἀλεξάνδρου | [τοῦ . . . | . . .] Ἐκυριώθη πρὸ
 τριῶν Νωνῶν Μαρτίων | [αὐτοκράτορι Δομ]ιτιανῶ Καίσαρι Σε-
 βαστῶ Γερμανικῶ τῶ αἰ' | [ὑπάτῳ, ἔτους ρξ]θ' μηνὸς Ξανδικοῦ
 τρισκαιδ[εκάτου] Ἐγράφη διὰ Ἐρμογένου δημοσίου.

«... Participeront à cette distribution (avec une part égale) les six affran-
 chis que Praxias a établis près de son tombeau, et à la place des défunts
 ceux de leurs descendants qui leur survivront compléteront leur nombre
 jusqu'à six. Le banquet aura lieu le jour de la Félicité du mois Panémós, et
 sur le revenu (de cette fondation) les magistrats de la ville et le secrétaire
 du conseil prélèveront douze deniers de roses qui seront déposées sur le
 tombeau de Praxias. Le conseil et tous les magistrats qui, chaque année,
 seront en charge prendront soin des affranchis et (veilleront) à ce qu'au-
 cune portion du tombeau ou des plantations ou des édifices qui l'entourent
 ne soit amoindrie ou aliénée d'aucune façon. Ce décret a reçu force de loi

pour être observé durant (toute) l'éternité de la domination des Romains, personne n'ayant le pouvoir de rien changer ou transformer de ce qui a été décidé ou de l'appliquer à un autre usage d'aucune manière. Tous en commun et en particulier prendront soin que les (dispositions) votées soient maintenues en vigueur et dans leur intégrité suivant la volonté exprimée par Titos Praxias, et à lui seul appartiendra de modifier ou de corriger le texte de cet acte ou d'y ajouter une disposition nouvelle. Seront surveillants et témoins de ce qui a été décidé et surtout de ce que seuls les sénateurs présents au festin peuvent recevoir (leur part de) la distribution, les divins Augustes et les dieux nationaux et Zeus Stodménos et Asklépios Sauveur et l'Artémis d'Ephèse, invoqués par tous en commun et en particulier comme les gardiens de ce qui a été décrété. Et l'on invitera Asklépiade, secrétaire du conseil et prêtre, à prendre soin, même après (l'année de la mort) de Praxias, de tout ce que celui-ci a (donné) et fixé à jamais, comme il y fut invité par Praxias lui-même.

» Les dogmatographes désignés par le sort furent Pontikos, fils de Diophante, Hécatée, fils de Pontikos, Alexandre, fils de... L'acte fut validé le troisième jour avant les nones de Mars, sous l'empereur Domitien-César-Auguste Germanique, consul pour la onzième fois, l'an 169, le 13 du mois Xanthikos (5 mars 95 ap. J.-C.). Il fut rédigé par le greffier public Hermogène. »

L. 3. On s'attendrait à ἀύτοῖς dépendant de ἐπιγεννωμένων: « ceux issus d'eux qui leur survivront ». Il n'y a pas place sur la pierre pour la restitution de Ramsay δ'εἰς τὸν τῶν τελευτῶντων [τόπον λεκ|τοῦς] ἐξ ἀύτῶν αὖ τῶν ἐπιγεννωμένων. Peut-être ἀύτῶν est-il une dittographie. M. Ramsay conjecture que ἐπιγεννώμενοι pourrait être une traduction de *agnati*, mais ce serait un emploi insolite du mot.

L. 5. La ἡμέρα Εὐδαιμοσύνης, jour de fête du printemps, ne paraît connue que par notre inscription.

L. 12. Comme l'a vu Ramsay, nous trouvons ici une allusion intéressante de l'*Aeternitas imperii Romani*, bien qu'ἀίῶν traduise mal le mot latin. Cf. l. 28 εἰς τὸ διηνεχές.

L. 17. κόρια pour κύρια est dû à l'iotacisme. — καύτῳ. Ramsay : κάμοί, en passant de la troisième personne à la première, « trait constant de l'épigraphie phrygienne ».

L. 23. Πατρῆου[ς] Le ς a été omis par le graveur. — Le Zeus Stodménos est inconnu. C'est quelque divinité locale de Phrygie. L'invocation de l'Artémis d'Ephèse prouve « qu'Ephèse était déjà reconnue comme la cité centrale et impériale de la province, même dans la Phrygie supérieure et que l'unité de la province était fermement établie » (Ramsay).

L. 27. L'espace libre admet le supplément [τὸν τοῦ θανάτου ἐν]αυτόν.

L. 29. Même expression dans une inscription d'Iasos (REINACH, *Rev. ét. grecques*, VI, 1893, p. 161) : Ἐγράφη διὰ τῶν λαχόντων δογματογράφων.

L. 32. Le onzième consulat de Domitien commence le 1^{er} janvier 85. L'ère de la province d'Asie commençant à l'automne de 85 av. J.-C., on restitue avec certitude le chiffre de l'année ρξθ', 169 = 85 ap. J.-C. Le Θ est bien visible sur la pierre. Le mois de Xanthikos commençant le 21 février, le 13 est le 5 mars, ce qui répond exactement au troisième jour avant les Nones.

L. 34. Ἐρμογένου est pour Ἐρμογένους. Les génitifs en ου de nominatifs en ης se rencontrent dans l'épigraphie attique dès le iv^e siècle et sont fréquents en Asie-Mineure (cf. MEISTERHANS, *Gramm. Att. Inschr.*, 3^e éd., p. 135; SCHWEIZER, *Gramm. der Pergam. Inschr.*, p. 154; NACHMANSOHN, *Gramm. der Magnet. Inschr.*, p. 136). Hermogène est nommé dans une autre inscription d'Acmonia, qui provient probablement du même monument et était peut-être la fin d'un décret rendu par la boulè en l'honneur de Praxias (CIG, 3858 i = RAMSAY, *Cities and bishoprics*, 544) : Ἐρμογένης δημόσιος ἔ[γραψα] κατὰ τὰς ψηφούς καὶ κατέταξα.

Praxias est connu par une autre inscription encore, qui complète la nôtre (RAMSAY, *Rev. ét. anc.*, III, 1901, p. 274). Il y est dit que « Titus Flavius Praxias a élevé un tombeau pour sa femme Tatia, pour lui-même et pour ses fils, leurs descendants et leurs affranchis et qu'il y a ajouté une exécution pour empêcher qu'il ne soit de vendre ou d'acheter ni le tombeau, ni les édifices et les plantations qui l'entourent » μῆ[τε πωλήσα]ι, μήτε ἀγοράσαι μήτ[ε τὸ μνημεῖον μῆ[τε τι τῶν περὶ αὐ]τοῦ οἰκοδομημάτ[ων] ἢ φυτειῶν (cf. supra, II, 10-11). C'est évidemment à ce tombeau monumental, élevé au milieu de jardins, qu'ont appartenu les blocs de pierre, dont le nôtre, où était gravé l'acte de donation. C'est dans les dépendances de cet *hérôon* que logeaient les six affranchis préposés à sa garde.

L'épithaphe que nous venons de citer nous apprend, en outre, que Titus Flavius Praxias était citoyen romain, ayant reçu la *civitas* d'un des empereurs Flaviens. Par conséquent, il a dû observer, en instituant sa fondation, les règles du droit romain. On remarque immédiatement que, pour la date, le calendrier romain a été employé concurremment avec le calendrier macédonien, et que le consulat de Domitien est noté à côté de l'année de la province. L'influence du droit public de Rome se manifeste encore dans notre document par la mention des « dogmatographes ». Les dispositions adoptées par la boulè ont été rédigées par le secrétaire officiel pour être déposées aux archives, mais trois « dogmatographes » tirés au sort parmi les membres du Conseil ont surveillé sa rédaction. C'est là une imitation de l'usage romain : les sénatus-consultes mentionnent pareillement les noms de trois sénateurs qui *scribundo adjuerunt*. C'est sous l'influence romaine que l'institution des dogmatographes se répandit dans la province d'Asie (RAMSAY, *Cities and bishoprics*, II, p. 699; SWOBODA, *Griech. Volksbeschlüsse*, pp. 213 et suiv.).

Au point de vue du droit privé, la procédure suivie n'est pas moins remarquable. Praxias doit avoir énoncé au Conseil municipal les clauses de sa dona-

tion. Le Conseil représentant la cité, qui apparemment est la donataire (cf. ll. 8 et suiv.), les a adoptées par un vote, et ce décret ($\psi\eta\rho\iota\sigma\mu\alpha$ ll. 12 et 18), enregistré par le greffier, constitue l'acte de donation. Le Conseil n'est plus libre de l'abroger ou d'y déroger (ll. 13 et suiv.), ses membres se sont engagés par serment en corps et individuellement à en observer les dispositions (l. 24), mais Praxias conserve la faculté de modifier celles-ci ou d'en ajouter de nouvelles (l. 18). On sait, en effet, qu'en vertu de la *lex Cincia*, les donations dépassant un certain taux étaient toujours sujettes à réduction de la part du donateur jusqu'à sa mort. On sait aussi que, pour rendre une donation parfaite, Constantin exigea l'inscription sur les registres publics, et cette formalité nécessaire pouvait être accomplie *apud curatorem municipalesve civitatis* (*Cod. Theod.*, VIII, 12, 3). Il ne faisait, on le voit, que rendre légalement obligatoire une pratique usitée longtemps avant lui, au moins dans les villes d'Orient, car la procédure suivie ici pour une donation à la cité a probablement été adoptée aussi *mutatis mutandis* pour les actes importants de donation entre particuliers.

Cet acte révocable, qui a pour but essentiel d'assurer la célébration à perpétuité de certaines cérémonies sur le tombeau du donateur, se rapproche beaucoup d'un testament. Des textes tardifs (*Cod.*, VI, 23, *de testam.*, 19, 2 : *actis municipum* ; Nov. de Valentinien, III, titre 20, *de testam.*, I, 2) nous apprennent qu'une des formes du testament, sous l'Empire, était une déclaration verbale faite devant les autorités municipales, qui en faisaient dresser acte (GIRARD, *Manuel de droit romain*, 5^e éd., 1911, p. 815, n. 1). MITTEIS (*Reichsrecht*, 1891, p. 95, n. 4) a émis l'opinion que cet usage, introduit dans le droit romain, serait une pratique grecque. Notre texte donne à cette explication, qu'avaient déjà confirmée des papyrus d'Égypte, une sûreté nouvelle.

Les clauses de la donation ne nous sont qu'imparfaitement connues, le commencement de l'inscription faisant défaut. Mais on voit que chaque année les membres de la boulé devaient se réunir en un banquet le jour de la Félicité du mois Panémós — c'est-à-dire en juin — et que chacun des convives recevait une certaine somme d'argent (ll. 4, 20). Ce genre de libéralité était très usité dans les villes d'Asie-Mineure, et les banquets célébrés sur les tombeaux, héritage de l'époque la plus primitive, sont une coutume partout répandue. Les affranchis, gardiens du tombeau, participaient ici à cette distribution.

Une stipulation intéressante est celle qui oblige les magistrats à consacrer douze deniers pour orner le tombeau de roses lors de la fête. Ces « rosalies » (*rosalia*, $\rho\omicron\delta\iota\sigma\mu\acute{\omicron}\zeta$), fête mortuaire des roses, étaient célébrées particulièrement parmi les populations thraco-phrygiennes (HEUZÉY, *Mission de Macédoine*, p. 156; RAMSAY, *Cities and bishoprics*, II, pp. 563 et suiv.; PERDRIZET, *Bull. corr. hell.*, XXIV, 1900, pp. 300 et suiv.). On en connaît un autre exemple à Acmonia même (RAMSAY, *loc. cit.*, n^{os} 455-457). Cette coutume se propagea dans les provinces latines (MARQUARDT, *Staatsverwalt.*, III², p. 311) et persista à l'époque chrétienne et jusqu'au moyen âge.

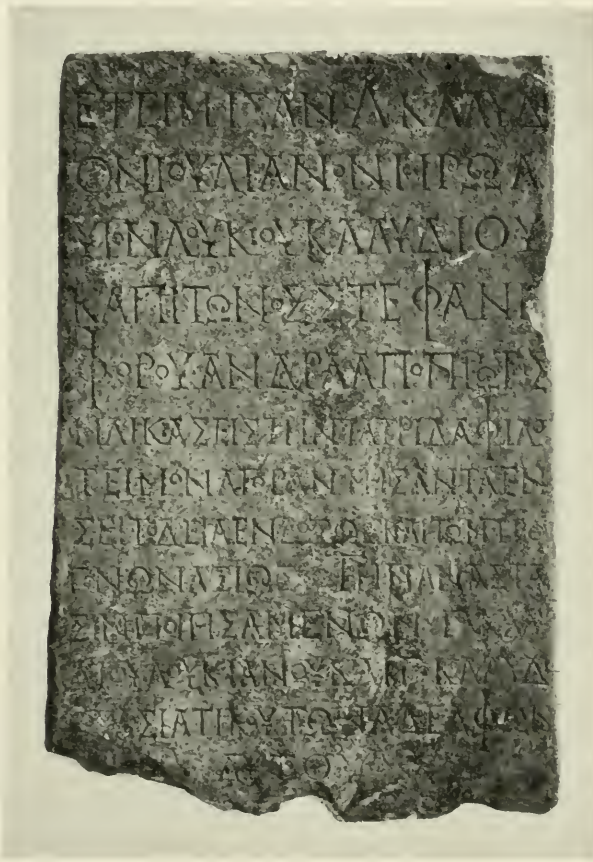
Publiée : RAMSAY, *Revue des études anciennes*, III, 1901, p. 273.— Cf. CHAPOT, *ibid.*, IV, 1902, pp. 79 et suiv.; RAMSAY, *ibid.*, pp. 267 et suiv. — CAGNAT, *Année épigr.*, 1902, n^o 90.

134. [A 1855.] **Dédicace en l'honneur d'un agoranome.** Base de marbre, sans ornement, provenant des environs d'Acmonia, en Phrygie. Offerte au Musée par M. Paul Gaudin en 1909.

Haut. 0^m90; larg. 0^m57; ép. 0^m22; haut. des lettres 0^m04-0^m035. — Brisé à la partie supérieure.

5. [Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος] | ἐτείμησαν Λ. Κλαύδιον Ἰουλιανὸν ἡρώα, | υἱὸν Λουκίου Κλαυδίου | Καπίτωνος στεφανη|φόρου, ἄνδρα ἀπὸ πρώτης | ἡλικίας εἰς τὴν πατρίδα φιλό|τειμον, ἀγο-
 10. ρανομήσαντα ἐν |

σειτοδεία ἐνδόξως
 καὶ τῶν προ||γόνων ἀξίως. τὴν ἀνάστα|σιν ποιησαμένων Γ. Κλαυδίου Λουκιανοῦ καὶ Γ. Κλαυδίου Ἀσιατικοῦ τῶν ἀδελφῶν | αὐτοῦ.



« Le conseil et le peuple (d'Acmonia) ont honoré le héros (défunt) Lucius Claudius Julianus, fils de Lucius Claudius Capiton, stéphanéphore. Animé depuis sa première jeunesse d'une ambition généreuse envers sa patrie, il exerça durant une disette les fonctions d'agoranome d'une manière glorieuse et digne de ses ancêtres. Ce monument a été élevé par ses

frères Gaius Claudius Lucianus et Gaius Claudius Asiaticus. »

La restitution de la première ligne n'est pas certaine, mais répond le mieux aux restes encore visibles de sept ou huit lettres. Les caractères très ornementés

(cf. notre n° 130) datent du 1^{er} ou du 11^e siècle de notre ère. Le lapicide, pour gagner de la place, a réduit certaines lettres à des proportions minuscules et, ligne 10, οξ, oubliés dans ἐνδόξως, ont été insérés après coup.

Lucius Claudius Julianus appartenait à une de ces familles de l'aristocratie municipale qui se succédaient aux honneurs. Son père avait été stéphanéphore (cf. n° 36), et lui-même, chargé comme agoranome d'assurer la subsistance du peuple durant une période de disette, y avait sans doute contribué de ses deniers. La cité reconnaissante décréta après sa mort qu'on lui élèverait un monument, peut-être une statue, que supportait notre base, mais ses frères prirent à leur charge les frais de son érection.

Publiée : RAMSAY, *Revue des études anciennes*, III, 1901, p. 275.— CHAPOT, *ibid.*, IV, 1902, p. 78.

135. [A 1856.] **Dédicace à un magistrat municipal.** Bloc de marbre blanc, trouvé à Ahat-Keuï, l'ancienne Acmonia (Phrygie), « sur le flanc ouest de la colline ». Offert au Musée par M. Paul Gaudin en 1909.

Haut. 0^m78; larg. 0^m50; ép. 0^m35; haut. des lettres 0^m03-0^m02.—La pierre est brisée à gauche, le coin gauche inférieur de l'inscription est perdu.

A gauche, on voit les restes d'un encadrement rectangulaire; à droite, sont sculptées trois couronnes. Autour et à l'intérieur de celles-ci, on lit l'inscription :

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος | ἀγορ|ανόμ|ον
 Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος| στρα|τηγός|ν
 Ἡ γερουσία τὰ | ζυγο|[σ]τάσια πρὸς | [τῶ] μακέλλω |[ἐκ] τῶν
 ἰδίωv|[ποιήσαν]τα.

- « Le conseil et le peuple (ont couronné leur) agoranome.
- » Le conseil et le peuple (ont couronné leur) stratège.
- » La gérusie (a couronné) celui qui a construit le pesage public à côté du marché. »

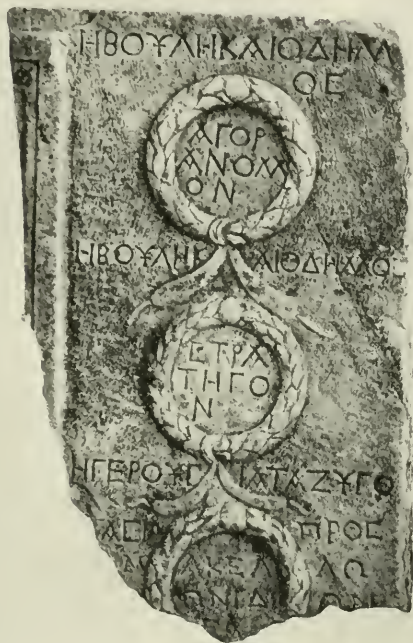
Les lettres placées entre crochets et qui ont disparu aujourd'hui, existaient encore quand fut prise la copie des premiers éditeurs.

Notre bloc formait le côté droit du tombeau, dont la moitié de gauche fut découverte près de lui à Ahat-Keuï. Le milieu avait la forme d'une porte, divisée en panneaux (cf. nos 78 et suiv.), le nom du défunt a dû être gravé sur le couronnement, qui était brisé. A gauche du chambranle, se trouvait une inscription analogue à la nôtre, où ce mort inconnu était honoré comme « décaprote », gardien des archives et caissier de l'État. Nous voyons que, remplissant la série des charges municipales, il était devenu agoranome, chargé de la surveillance des marchés, et stratège, c'est-à-dire le premier magistrat de la cité. C'est sans doute

comme agoranome qu'il avait, construit près du marché des *ζυγοστάσια*. Ce mot, rarement usité (CIG, 3705; *Cod. Just.*, X, 27,1), désigne un pesage public, auquel était joint un bureau des poids et mesures (cf. WILCKEN, *Griech.*

Ostraka, 1899, I, p. 369, § 165). La gérusie, c'est-à-dire le collège des vieillards, opposé au collège des jeunes gens (*νέοι*), nommé sur l'autre pierre, a décerné pour ce motif une couronne au défunt, qui était certainement un de ses membres.

Les couronnes sculptées sur le tombeau et qui entourent le nom des charges remplies par le défunt, perpétuent, en effet, le souvenir de celles qu'il avait obtenues pour s'être bien acquitté de ses fonctions. Elles remplacent le mot *ἑστεφάνωσαν* que supprime la concision du style épigraphique. Cette décoration est fréquente sur les pierres sépulcrales : une disposition semblable à celle-ci s'observe par exemple sur un tombeau d'Érythrée (KEIL, *Jahresh. Oesterr. Instituts*, XIII, 1910, Beiblatt. p. 72, n° 56).



Publiée : LEGRAND et CHAMONARD, *Bull. corr. hell.*, t. XVII, 1893, p. 262; RAMSAY, *Cities and bishoprics of Phrygia*, II, p. 646, n° 549.

136. [A 1089.] **Dédicace relative à la célébration de mystères.** Autel (bômos) de marbre blanc, provenant d'Otourak, près d'Acmonia (Phrygie), donné au Musée par M. Paul Gaudin en 1903.

Haut. 0^m84; larg. des côtés à la base 0^m39, au sommet 0^m29; haut. des lettres 0^m15.

Cet autel quadrangulaire va s'amincissant vers le haut, mais est terminé, au sommet, par une moulure saillante décorée d'un feston de lierre, à la base par une moulure semblable avec un feston de pampre, les deux plantes

consacrées à Dionysos. Aux quatre coins, on distingue des restes d'acrotères, le sommet est percé de trous. Sur chacune des quatre faces étaient sculptés des bas-reliefs, qui ont été intentionnellement martelés et sont devenus en partie méconnaissables.

Face A. A la partie supérieure, on voit un buste du Soleil, nimbé et radié; plus bas, dans un médaillon circulaire entouré d'une double moulure, un



cavalier, s'avançant vers la droite et portant la bipenne, sans doute, le « héliodromos » de l'inscription. A la partie inférieure, dans une sorte de niche rectangulaire, on reconnaît un grand buste, les deux bras sur la poitrine, probablement une déesse (Hécate?). Nous aurions ainsi les trois divinités auxquelles Épitynchanos, suivant l'inscription, a été initié successivement.

Face B. Au centre, se trouve une couronne entourée de bandelettes dont on distingue les extrémités. La figure qu'elle contenait (portrait d'Isa-

talé?) a été effacée et, à sa place, quelque chrétien a creusé profondément une croix.

Face C. Dans l'angle supérieur de droite, est perché un oiseau, probablement un aigle, tenant dans son bec une couronne. Au-dessous, au centre, il reste des vestiges d'un groupe tout à fait indistinct et, plus bas, d'une figure d'animal, ce semble.

La face D est occupée par un personnage debout, la chlamyde rejetée sur le bras gauche replié, le bras droit abaissé, probablement Hermès — l'Hermès psychopompe — tenant la bourse et le caducée, dont certaines traces semblent subsister au-dessus de l'épaule gauche.

Sur trois des quatre faces, une longue inscription court entre les bas-reliefs et autour d'eux :

A [Ἀ]θάνατος Ἐπιτύγχανος Πίου, τιμηθῆς ὑπὸ Ἐκάτης πρώτης, δεύτερον ὑπὸ Μάνου Δάου | [ἡ]λιοδρόμου Διός, τρίτον Φοίβου ἀρχηγέτου | χρησιμοδότου, ἀληθῶς δῶ[ρον] ἔλαβ[ον] χρῆσ[[μ]οδο-
τι[ν] ἀλη[θεί]ας ἐν | πατρίδι, κὲ (ἐν ὄ[ρ]οις χρῆσιμοδοτῖν, νόμους
τιθῖν, ἐν ὄροις [χρ]ησιμοδοτῖν | [π]ᾶσιν· τοῦτο ἔχω δῶ[ρον] ἐξ ἀθα-
νάτων πάντων. | Ἀθανάτω πρώτῳ ἀρχιερεῖ κα[λι]λιτέκνω Πίῳ κὲ
μητρὶ Τατίει (ἰε[ρί]η?) ἢ ἐτέτεκε (sic) | καλὰ τέκνα, καλὸν ὄνομα |
πρῶτον Ἀθάνατον Ἐπιτύγχανον ἀρχιερέα, σωτήρα π[α]τρίδος,
νομοθέ[της] (sic).

B Ἔτους τετῆ· κὲ τηρῶν ἐντολὰς ἀθανάτων | κὲ ἐγὼ ἴμε ὁ λαλῶν
πάντα Ἀθάνατος Ἐπιτύγχανος, μνηθῆς ὑπὸ καλῆς ἀρχιερίας |
δημοτικῆς, καλὸν ὄνομα | Ἰσπατάλη[ς], ἦν ἐτίμησαν | ἀθάνατοι
θεοὶ κὲ (ἐν ὄροις | κὲ ὑπὲρ ὄρου[ς], ἐλυτρώσατο γὰρ πολλοὺς ἐκ
κακῶν βασάνων. ἀρχιερέα [Ἐ]πιτύγχανον τιμηθέντα ὑπὸ θεῶν
ἀθανάτων | καθιέρωσαν αὐτὸν Διογῆς κὲ (Ἐ)πιτύγχανος κὲ Τάτι-
ο[ν] νύμφη κὲ τὰ τέκνα αὐτῶν | Ὀνήσιμος κὲ Ἀλέξανδρος | κὲ Ἀσ-
κλᾶς κὲ Ἐπιτύγχανος.

C Ἀθάνατοι πρῶτοι | ἀρχιερεῖς ὁμάδελοιφο Διογῆς κὲ (Ἐ)πιτύ-
γχανος, σωτήρ[ε]ς πατρίδος, νομοθέτε.

A. « Moi, Athanatos Épitychanos, fils de Pios, honoré par Hécate, d'abord, en second lieu par Manès Daès, courrier solaire de Zeus, en troisième lieu par Phébus, dieu archégète et prophétique, j'ai vraiment reçu le don de rendre des oracles véritables dans ma patrie et dans les limites (de la cité), d'établir des lois, de rendre des oracles à tous dans ces limites. Je tiens ce don de tous les immortels.

» A Athanatos Pios, premier grand prêtre, père d'une belle lignée, et à ma mère, la prêtresse (?) Tatis, qui mit au monde de beaux enfants, au nom

favorable, et d'abord Athanatos Épitynchanos, grand prêtre, sauveur de la patrie, nomothète. »

B. « L'an 398 (313/14 ap. J.-C.) : observant les commandements des immortels, c'est moi qui dis tout cela, Athanatos Épitynchanos, initié par l'excellente grande prêtresse publique, au nom favorable, Ispatalé, que les



dieux immortels ont honorée dans (nos) frontières et au delà. En effet, elle a racheté beaucoup (d'hommes) des pénibles tortures.

» Au grand prêtre Épitynchanos, honoré par les dieux immortels : l'ont consacré (enveveli), Diogas et Épitynchanos avec sa femme Tation et leurs enfants, Onésimos et Alexandre et Asclas et Épitynchanos. »

C. « Les deux frères Athanatos Diogas et Athanatos Épitynchanos, premiers grands prêtres, sauveurs de la patrie, nomothètes. »

La lecture est presque partout certaine, mais l'interprétation est parfois douteuse :

Face A, ll. 3-4. Peut-être faut-il lire *Μαυουδίου* en un mot au lieu de *Μά-*

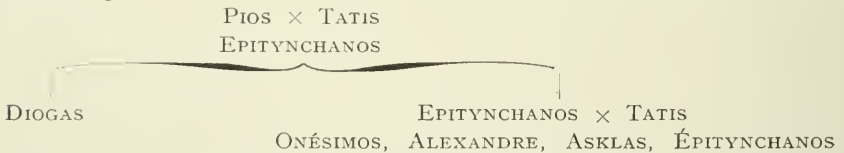
νου Δάου, car Δάης est inexplicable. Μάνης (le bon) (KRETSCHMER, *Einführung in die Gesch. der Griech. Sprache*, 1896, p. 198, note) passait pour l'ancêtre de la dynastie lydienne (DENYS HAL., I, 27; HEROD., I, 94; IV, 45) et Ramsay l'a rapproché ingénieusement de Μανεύς, père d'Acmon, fondateur mythique d'Acmonia (STEPH. BYZ., v^o Ἀκμονία) d'où provient notre inscription. Au lieu de considérer Ἡλιόδρομος comme un surnom, il est préférable d'y voir un titre : « courrier solaire ». Héliodromos désigne de même, dans les mystères de Mithra, l'initié du quatrième degré (*Mon. myst. Mithra*, I, p. 317; cf. aussi F. DE MÉLY et RUELLE, *Lapidaires grecs*, II, p. 89). Comparez le Θεοδρόμος dont parle S. IGNACE, *Epist. ad Polyc.*, 7, 2; *ad Philad.*, 22.

L. 5. Phébus, c'est-à-dire Apollon, est le dieu « rendeur d'oracles » χρησμοδότης, c'est aussi le dieu « archégète », c'est-à-dire qui conduit son peuple et fonde les cités (PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, v^o Ἀρχηγέτης).

L. 7, du bas. ΠΙΗ. La restitution ἱερίη pour ἱερεία, est douteuse.

Face B, l. 15. Ἐλυτρώσατο γὰρ πολλοὺς ἐκ κακῶν βασάνων est rapproché par Ramsay, de Tit. II, 14 : "Ἴνα λυτρώσῃται ἡμᾶς ἀπὸ πάσης ἀνομίας. De même, l. 1, τηρῶν ἐντολὰς ἀθανάτων rappelle l'Évangile de Jean, XIV, 15 : τὰς ἐντολὰς τὰς ἐμὰς τηρήσετε. Mais il ne semble pas qu'il faille expliquer ces similitudes assez vagues par une imitation voulue, une contrefaçon du langage chrétien : elles sont dues à l'usage général de ces termes dans la langue religieuse du temps. Les Marcosiens avaient un sacrement d'ἀπολύτρωσις qui, suivant eux, rendait les âmes invisibles et insaisissables pour le juge des morts (IREN., I, 136; BOUSSET, dans PAULY-WISSOWA, *Realencycl.*, s. v^o « Gnosis », col. 1522). La délivrance dont parle notre texte se rapporte aussi aux tourments de la vie future.

Les Épitynechanos sont connus par d'autres inscriptions de Phrygie. L'un d'eux se dit fils d'un « hiérophante d'une cohorte sacrée », dans une épitaphe d'Acmonia, datée de 249-50. Un autre — peut-être notre Épitynechanos, fils de Pios, — se vante, dans une inscription de Praipénisseis, d'avoir, grâce à ses connaissances astrologiques, répandu au loin des oracles infaillibles. Ces personnages appartenaient donc tous à une famille sacerdotale considérable de Phrygie. La généalogie assez embrouillée, à cause de la répétition des mêmes noms, de ceux qui sont mentionnés dans notre texte a été restituée comme suit, par M. De Stoop :



L'intérêt principal du monument provient de sa date : nous sommes en 313-314 ap. J.-C., c'est-à-dire avant l'édit de tolérance de Constantin. Si la persécution sanglante a cessé, Maximin Daza soutient le clergé païen contre l'Église ; il fortifie sa hiérarchie et soumet aux grands prêtres (ἀρχιερεῖς) les autres ministres.

tres du culte : nous voyons Épitynchans édicter des règlements religieux, se poser en législateur du paganisme (l. A fin, νομοθέτης, C fin νομοθέται, A. l. 18, νόμους τιθεῖν).

De plus, l'empereur encourage la pratique de l'ancien culte, et nous constatons ici qu'on célébrait avec ferveur, à Acmonia, les mystères d'Hécate, — nom grec appliqué à quelque déesse phrygienne du monde souterrain, — de Manès Daès ou Manoudaès, vieille divinité indigène, et de Phébus, c'est-à-dire du Soleil, devenu le centre du panthéon païen. Dans ces mystères, on promettait de préserver les initiés des châtiments d'outre-tombe (ἐλυτρώσατο ἐκ κακῶν βασανῶν) et de les faire parvenir à une vie bienheureuse en les identifiant avec les Immortels : de là, le nom ou surnom sacré d'Ἀθάνατος porté par ces prêtres.

Mais bientôt après, le christianisme était vainqueur : on mutilait alors les reliefs du tombeau, et l'on gravait, à la place de l'un d'eux, une croix qui devait mettre en fuite les démons et les âmes damnées hantant cette sépulture maudite.

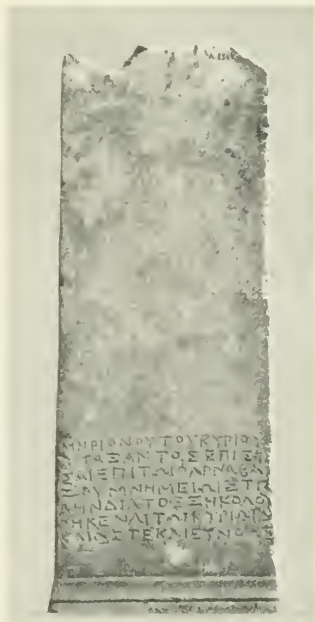
Publiée : RAMSAY, *Cities and bishoprics of Phrygia*, II, p. 566, nos 467-469; pp. 506 et suiv. et p. 790 Cf. *Classical Review*, 1905, p. 442. — DE STOOP, *Une famille sacerdotale de Phrygie dans Revue de l'Instr. publique en Belgique*, t. LII, 1909, pp. 243 et suiv.

137. [A 1563.] **Építaphe de l'esclave Pharnabaze.** Stèle de marbre blanc, découverte à Amasia dans le Pont. Acquisée par M. Grégoire en 1907 à Sam-soun pour le musée du Cinquantenaire. Don d'un anonyme.

Haut. 0^m80; larg. 0^m32; ép. 0^m08; haut. des lettres 0^m015.

Le sommet de la stèle est percé de deux trous qui ont servi à fixer le couronnement qui a disparu. La partie supérieure, qui est lisse et sans aucun ornement, portait peut-être autrefois une peinture. Au bas est gravée l'inscription : Μηριόνου τοῦ κυρίου ἐπιτάξαντες ἐπιστῆσαι ἐπὶ τῷ Φαρναβάζου μνημείῳ στήλην διὰ τὸ ἐξηκολούθησεναι τῷ κυρίῳ δικαίως τε καὶ εὐνοίως.

Comme il arrive souvent, dans le style épigraphique, le verbe personnel a été sous-entendu et l'on traduira : « Le seigneur Méronès ayant ordonné d'ériger une stèle sur le tombeau de Pharnabaze, parce qu'il obéit au (dit) seigneur avec justice et dévouement. (on éleva ce monument). »



La forme des caractères permet de dater cette épitaphe de la fin du II^e ou du commencement du I^{er} siècle avant notre ère. C'est une des très rares inscriptions trouvées dans le Pont qui remontent à l'époque où ce pays était gouverné par

des rois indépendants. Elle se place probablement sous le règne de Mithridate Eupator, le grand adversaire de Rome (III-63 ap. J.-C.).

Le nom de Mériorès, qui était sans doute un gouverneur du roi Mithridate, est purement grec. Celui de Pharnabaze, probablement un officier placé sous les ordres de Mériorès, est perse. Nous retrouvons, dans cette épitaphe, ce mélange d'éléments helléniques et iraniens qui caractérise, à cette époque, la civilisation du Pont et spécialement celle de la ville d'Amasia (Th. REINACH, *Mithridate Eupator*, p. 249).

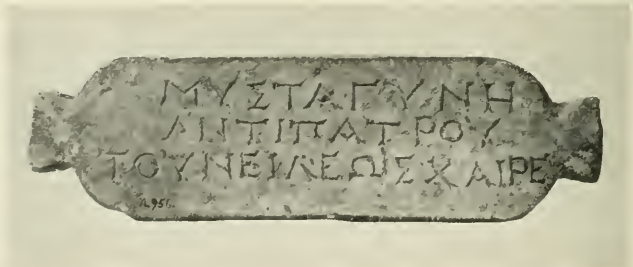
Publiée : ANDERSON, CUMONT, GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions du Pont*, p. 116, n° 95 a.

138. [A 956.] **Épitaphe d'une femme.** Plaque arrondie de marbre blanc, terminée par deux cartouches en queue d'aronde, trouvée en 1892 dans les ruines de Kara-Samsoun (Amisos). Acquisée à Samsoun en 1900.

Larg. 0^m36; haut, 0^m08; ép. 0^m04; haut. des lettres 0^m014. — Sans restaurations.

Μύστα γυνή | Ἀντιπάτρου | τοῦ Νειλέως χαῖρε. « Mýsta, femme d'Antipater, (fil's) de Néileus, adieu. »

Épitaphe du type le plus ordinaire; les lettres, très ornées, paraissent remonter au commencement du I^{er} siècle de notre ère.



Publiée : PAPAGIORGIADI, *Izvēstija Russk. Instit.*, I, Kronika, p. 31, 1. — ANDERSON, CUMONT, GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions du Pont*, p. 16, n° 8.

139. [A 1565]. **Építaphe d'un inconnu.** Huit fragments d'une plaque de marbre blanc, acquis à Samsoun (Amisos) en 1907.

Haut. totale environ 0^m40; larg. env. 0^m23; haut. des lettres 0^m02.

Λούκιος | ·· ομ·ο | [ἔζησεν]ἔ|τη μέ' ·· [κα]ι ἐτελεύ[τησεν]·· | ζήσ[ας
διὰ | πάντα] τὸν βίον | [πόρρω]
τῆς ἀπάτ[ης] | παροδίτα|ι χαιρέτε.
« Lucius . om . o . . vécut quarante-
cinq ans... mourut ayant passé toute
sa vie loin de la fraude. Passants,
salut ! »

La restitution est en partie conjecturale. Les formules épigraphiques sont courantes. Le salut au passant est une fin très habituelle des épitaphes grecques. Les caractères paraissent dater du II^e siècle.

Publiée : ANDERSON, CUMONT, GRÉGOIRE, *Recueil d'inscr. du Pont*, n^o 10 c

Le Musée a reçu, en même temps que ces fragments, d'autres menus débris, provenant d'inscriptions différentes et dont on ne peut rien tirer (Inv. A. 1566-1569.) Ils sont reproduits, *Recueil inscr. Pont*, n^o 10 d, 10 f.



140. [A 1564.] **Építaphe chrétienne.** Plaque de marbre, trouvée à Kara-Samsoun (Amisos) et qui paraît provenir de l'église rupestre de Saint-Jean-Prodrôme, où il y a des tombeaux. Acquisée à Samsoun par H. Grégoire en 1907. Don d'un anonyme.

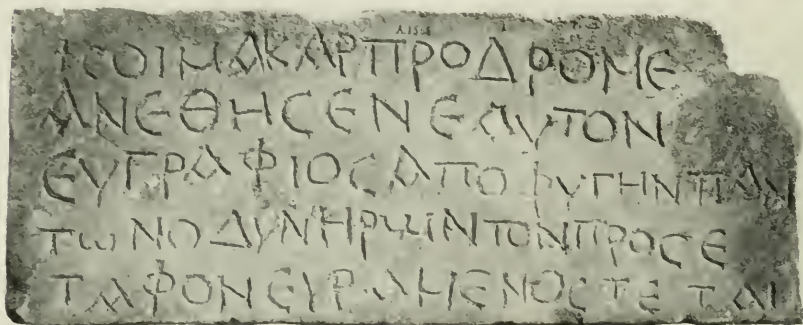
Haut. 0^m27; larg. 0^m69; ép. 0^m03; haut. des lettres 0^m025-0^m04.

† Σοὶ μάκαρ Πρόδρομε | ἀνέθησεν ἑαυτὸν | Εὐγράφιος ἀποφυγὴν
πάν|των ὀδυνηρῶν τὸν πρὸς σ(ἐ) | τάφον εὐράμενός τε ται...
« Eugraphios s'est confié à toi, ô bienheureux Précurseur, ayant trouvé
dans ce tombeau, proche de toi, un remède contre toutes les souffrances.
Le 4^e jour du mois (?). »

D'après la forme des caractères, l'inscription date du V^e ou du VI^e siècle. Le dernier mot est douteux. M. Grégoire complète Τετάρτη, ce qui pourrait signifier « le quatrième jour du mois » ou « un mercredi », qui indiquerait le jour

de la déposition du corps. Mais la pierre porte clairement ΤΕΤΑΙ non ΤΕΤΑΡ, et il est probable que le texte se continuait sur une autre plaque de pierre, placée sous celle-ci.

Eugraphios s'est fait enterrer près du Précurseur, c'est-à-dire dans l'église de Saint-Jean-Baptiste ou près de celle-ci. Les premiers chrétiens aimaient à



construire leurs sépultures près des tombeaux des martyrs (CABROL et LECLERCQ, *Dictionn. archéol. chr.*, v^o « Ad Sanctos », cf. CIL, III, 2, 14188 et *infra* n^o 167) et saint Jean fut assimilé à ceux-ci. A l'époque païenne, les sectateurs de certains mystères orientaux se faisaient pareillement inhumer près des temples de leurs dieux.

GRÉGOIRE *Bull. corr. hell.*, XXXIII, 1909, p. 4, et *Recueil des inscript. du Pont*, p. 23, n^o 13.

D. SYRIE ET PALESTINE.

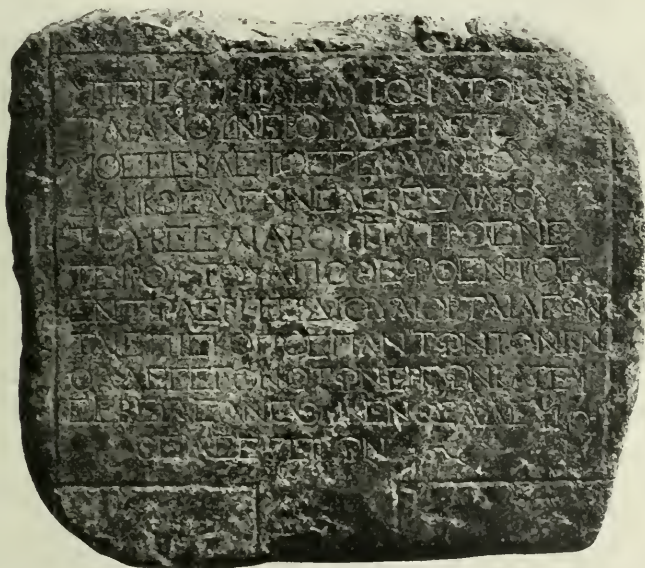
(Cf. n^o 55.)

141. [A 1622.] **Dédicace à la déesse Leucothéa pour le salut de Trajan.** Bloc de marbre, trouvé à l'endroit appelé El-Burdj, au-dessous de Kala'at-Iendal, sur le versant oriental du Djebel-ech-Cheikh (Hermon) [Fossey], déposé dans une ferme située à environ une heure et demie de Qatana, village distant de Damas de quatre heures, au pied de l'Hermon [Clermont-Ganneau]. Acheté à Damas en 1907.

Haut. 0^m56; larg. 0^m62; ép. 0^m12 (mais l'épaisseur du bloc a été réduite pour le transport); haut. des lettres 0^m025.

Dans un encadrement rectangulaire, on lit sur la face légèrement incurvée :

5. Ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκράτορος | Τραϊανοῦ, Νέρουα, Σεβαστοῦ |
10. υἱός Ὑεβαστὸς Γερμανικοῦ | Δακικὸς Μεννέας Βεελιάβου || τοῦ
Βεελιάβου πατρὸς Νε|τεῖρου, τοῦ ἀποθεωθέντος | ἐν τῷ λέβητι, δι'
των ἔργων κατ' εὐ||σεβείας ἀνέθηκεν θεᾷ Λευκο|θέᾳ Σεγεῖρων.



« Pour le salut de l'empereur Trajan, fils de Nerva-Auguste, Auguste, Germanique, Dacique, Mennéas, (fils) de Béeliabos, (petit-fils) de Béeliabos, père de Néteiros, qui fut divinisé dans le chaudron, par lequel les fêtes sont célébrées, surveillant de tous les travaux exécutés ici, a dédié (ceci) par piété à la déesse Leucothéa de Ségeïra. »

L'empereur étant appelé *Dacicus*, mais non encore *Parthicus*, l'inscription a été gravée entre les années 103-106 ap. J.-C. Son auteur connaissait mal le grec : de là la confusion des cas qui lui a fait employer (l. 3) les nominatifs υἱὸς Σεβαστός au lieu des génitifs, et la construction enchevêtrée de la phrase, qui ne permet pas de voir clairement si δι' οὗ se rapporte à Mennéas ou à Néteiros. Tous les noms sont d'ailleurs sémitiques : Βεελιάβος, « don de Bêl », répond au grec Διόδωτος.

Le culte de Leucothéa, déesse hellénique assimilée à quelque divinité indigène,

est attesté par d'autres inscriptions de l'Hermon. Mais le village où elle était adorée, Ségeïra, n'est connu par aucun autre texte (cf. JALABERT, *Mél. fac. orient. de Beyrouth*, II, 1907, pp. 269 et suiv.).

L'intérêt principal de notre inscription réside dans les mots ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι. M. Clermont-Ganneau hasarda l'hypothèse qu'il s'agissait d'une immolation d'enfant. Néteiros, nouveau Pélopos voué au chaudron, « aurait été offert par son père comme victime d'un de ces sacrifices monstrueux que les cruelles divinités syriennes n'ont jamais cessé de réclamer ». M. Griffith, allant plus loin, mit ce rite en rapport avec la coutume égyptienne de rendre des honneurs divins à ceux qui se noyaient dans le Nil (*Zeitschrift für Ägyptische Sprach- und Altertumskunde*, XLVI, 1910, pp. 132 et suiv.). M. Fossey, invoquant le sens qu'ἀποθεώω a dans certaines inscriptions d'Asie-Mineure (C. I. G. 2831-2), expliqua que Néteiros avait simplement été enseveli dans un chaudron. « Les cendres de Néteiros ont été déposées dans un vase sacré et Mennéas a tenu à rappeler une faveur qui honorait toute sa famille. » M. Drexler a proposé une interprétation qui semble préférable : dans le culte de Leucothéa, en souvenir sans doute d'une fable rapportée par Apollodore (3,4,3), l'enfant plongé dans le chaudron sacré était assimilé à la déesse. Ce rite s'est perpétué dans les usages populaires de divers peuples (cf. aussi STRAB., VII, 2, 1 : τὸν ἱερώτατον παρ' αὐτοῖς [sc. les Cimbres] λέβητα).

CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéol. orientale*, II, 1898, pp. 61 et suiv., 98 et suiv. — *Revue critique*, 1886, II, p. 232. — FOSSEY, *Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 303 et suiv. — DITENBERGER, *Orient. gr. inscr.*, II, n° 611. — CAGNAT, *Inscr. res. Rom. pert.*, III, n° 1075. — DREXLER dans ROSCHER, *Lexikon d. Mythol.*, s. v° « Neteiros ».

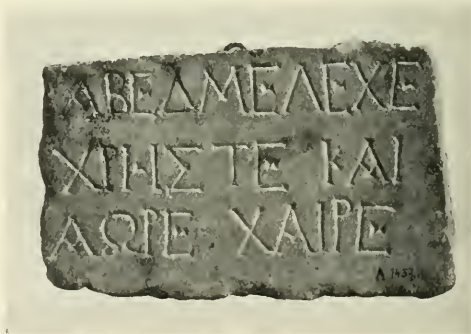
142. [A 1457.] **Építaphe de Sidon.** Plaque de marbre blanc, achetée à Saïda (Sidon) en 1907.

Larg. 0^m20; haut. 0^m13; ép. 0^m35; haut. des lettres 0^m02.

Ἄβεδμέλεχε | χρῆστὲ καὶ | ἄωρε χαῖρε. « Abedmélech, (toi qui fus) bon et (morus) trop jeune, adieu ! »

Cette építaphe, d'un type très fréquent en Syrie, n'offre de remarquable que le nom du défunt : Ἄβεδμέλεχος ne s'est pas encore rencontré, que nous sachions, dans l'épigraphie de ce pays. C'est la transcription exacte de « 'abd Milk » ou « 'abd Mélek », c'est-à-dire « serviteur du roi », le titre de roi étant appliqué à un dieu local, comme c'est celui de Ba 'al « maître » (cf. BAETGEN, *Beitrag zur semit. Religionsgesch.*, 1888, pp. 37 et suiv.).

Inédite.



143. [A 1074.] **Építaphe métrique d'Apion de Gadara.** Bloc de basalte, trouvé à Saffouéré, hameau situé dans la région sud-est du lac de Tibériade, non loin de l'ancienne Hippos. Acquis par le Musée en 1903 avec les nos 144, 168.



Haut. 0^m33; larg. 0^m82; ép. 0^m11; haut. des lettres 0^m03. — La pierre paraît être incomplète du bas. L'inscription est gravée entre des rainures parallèles.

Ἦν μου πατὴρ Κοῖντος, ἦν μήτηρ Φιλοῦς.
 Τὸ δ'οὔνομ' ἐστὶν Ἀπειών, πατρίς δέ μου
 καὶ πᾶσι κοινὴ Γάδαρα χρηστομουσ(ε)ία,
 σοφῆς δ'ἄφ' Ἴππου ἐστὶν ἡ μητὴρ Φιλοῦς.
 5. Ἀπαιδα τ'οἶκον ἐγλιπῶν ἐπὶ τρισὶν
 οἰκῶ κελεύθοις τύμβον, εἰς ὃ[ν] οὔσιην
 πατὴρ ἅπασαν ἐκχέας μ'ἐπλούτισεν
 ζήσαντ'ἔτη δις ἔνδεκ(α)· μονογενῆς ἔβην.

« Mon père était Quintus, ma mère était Philous; mon nom est Apion; ma patrie et celle de tous les miens est Gadara, (séjour) des bonnes Muses. Ma mère Philous était originaire d'Hippos la Sage. Laisant une maison sans enfants, j'habite au carrefour de trois chemins un tombeau pour lequel mon père a dépensé tout son avoir, m'enrichissant (ainsi), moi qui vécus deux fois onze ans. Fils unique, je m'en allai. »

L. 6. La pierre porte ΟΜΟΥCΙΗΝ, qui ne donne pas de sens.

Comme le remarque M. Clermont-Ganneau, le nom de Φιλοῦς est nouveau: c'est une forme issue du nom Φιλῶ déjà connu, et tirée de l'accusatif Φιλοῦν. Si les vers de l'építaphe qui veulent être des trimètres iambiques, sont médiocres, les sentiments qu'elle manifeste sont touchants, mais l'intérêt principal

de ce texte réside dans les épithètes données à Gadara et à Hippos, les deux cités voisines de Judée. Χρηστομούσιος est nouveau. M. Clermont-Ganneau avait songé à l'interpréter par « aux belles mosaïques » (μουσεῖον), le nom même de Gadara signifiant en phénicien, suivant Tzetzès (*Chil.*, S, 126), pavement en mosaïque. Mais il est plus naturel d'opposer à Hippos la Sage, c'est-à-dire celle qui cultive la science, Gadara « aux bonnes Muses », c'est-à-dire la ville lettrée : « le nombre et la réputation des écrivains qu'a produits Gadara justifient amplement cette épithète flatteuse. Les dévots de Méléagre n'y contrediront pas » (Perdrizet).

Publiée : CLERMONT-GANNEAU, *Etudes d'archéologie orientale*, II, 1896, p. 142 Cf. *ibid.*, 1898, p. 399. — PERDRIZET, *Revue archéologique*, 1899, II, p. 49.

144. [A 1073.] **Construction d'un mur par un gouverneur de Palestine.** Bloc de calcaire gris, provenant, au dire du vendeur syrien, des environs de Nazareth en Palestine, et acquis par le Musée en 1903 avec les n^{os} 143, 168.

Haut. 0^m53; larg. 0^m74; ép. 0^m14; haut. des lettres 0^m05. — La pierre est brisée en deux fragments.

† Χρ(όνοις) Φλ(αβίου) Ἰωάννου | ἐνδοξ(οτάτου) βεσιίτο(ρος) δεσ-
ποτικ(οῦ), ἀπὸ δουκ(ῶν), κ(αὶ) ὑ[π]α[ρ]χ(οῦ) τὸ β' καὶ τοῦτο τὸ ἔργον
τοῦ τίχους ἐγέ|νετο ἐν ἰνδικ(τιῶνι)...] « Du temps de Flavius Johan-
nès, illustrissime chambellan impérial, ancien général et consulaire pour la
deuxième année, on fit encore ce travail de la (construction de la) muraille,
l'an... de l'indiction. »

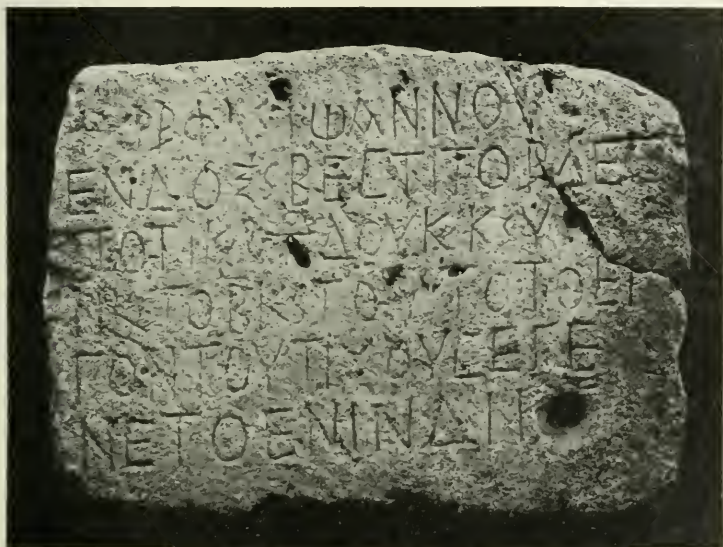
L. 1. L'interprétation de l'abréviation XPP est assurée par la comparaison avec une autre inscription de Palestine, que me signale M. Grégoire. Dans cette inscription, trouvée à Scythopolis, ἐν χρόνοις est écrit ἘΝΧΡΡς (*Échos d'Orient*, 1901, p. 75 c; *Revue biblique*, 1902, p. 318 et 1911, pp. 289, 440). Le P est redoublé pour marquer le pluriel.

L. 5. On trouve fréquemment des formules semblables dans l'épigraphie byzantine (cf., p. ex., LEFÉBURE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, 1907, n^o 592 : ἀνεκνώθη καὶ τοῦτο τὸ μέρος τοῦ τείχους ἀπὸ θεμελίων).

L. 6. Du chiffre de l'indiction, il ne reste qu'un jambage horizontal qui a appartenu à un Γ ou un Ε.

Le personnage dont il est question ici, après avoir été *dux*, c'est-à-dire commandant des troupes d'une province, était passé *consularis* (gouverneur) de Palestine première. Il était revêtu, en même temps, de la charge très honorifique de chambellan impérial. Les *vestitores*, comme leur nom l'indique, avaient le privilège de vêtir la personne sacrée de l'empereur et prenaient soin de sa garde-robe et en particulier des insignes impériaux (THÉOPHANE, p. 226, 16, De Boor; CONST. PORPH., *De cerim.*, p. 68, 6, éd. Bonn).

La Palestine première était gouvernée par un consulaire (*Not. dign.*, Or. I, 59; HIEROCLES, 718), la Palestine seconde et la troisième l'étaient par un simple *praeses*. Notre inscription doit donc, nécessairement, avoir été trouvée dans la première province, et comme Nazareth est située dans la seconde, la provenance indiquée par le vendeur est inexacte. De plus, la Palestine première cessa en 536 d'être gouvernée par un consulaire pour être donnée à un proconsul (Nov.



CIII; cf. SEECK, dans PAULY-WISSOWA, *Realencycl.*, s. v^o « Consularis » col. 1141, et par conséquent notre texte est certainement antérieur à cette date.

Le Φλ. Ἰωάννης mentionné dans notre texte ne peut être identifié avec celui qui est nommé dans une inscription de Milet (*Sitzungsab. Akad. Berlin*, 1906, p. 257, mieux dans GRÉGOIRE, *Inscr. chrét. d'Asie-Mineure*, n^o 219), et qui n'est autre que le célèbre préfet du prétoire Jean de Cappadoce. Il ne doit pas être confondu davantage avec Jean, *dux* de Mésopotamie en 540-541 (PROCOPE, *Bell. Pers.*, II, 14; I, 216, et suiv. Bonn) : la date s'y oppose.

M. Grégoire a conjecturé que ce pourrait être le Jean qui est mentionné comme ayant réprimé, en 529, la révolte des Samaritains. En effet, Cyrille de Scythopolis (*Vita Sabae*, dans COTELIER, *Eccl. Gr. Monum.*, III, p. 340 A) dit Ἐξελεσθήσαν Θεόδωρος καὶ Ἰωάννης οἱ ἐνδοξότατοι στρατὸν συναρξῆσαι καὶ τῶν Σαμαρειτῶν καταστρατεῦσαι. Or, nous apprenons, par Malalas (p. 446 Bonn), que Théodore était le *dux* de Palestine et qu'il marcha d'accord avec les gouverneurs du pays : Jean doit être l'un de ceux-ci.

Une autre hypothèse se présente. Notre Jean était ἀπὸ δουζῶν, c'est-à-dire ancien *dux*. Peut-être est-ce donc le *dux* de la province d'Euphratésie, qui était

en fonctions en 528 d'après Malalas (p. 434 Bonn). Mais si le chiffre de l'indiction est γ' ou ε' , l'année doit être 524 ou 526 av. J.-C., et cette identification est impossible.

Nous savons qu'après avoir soumis les Samaritains, Justinien fit construire une forteresse sur le mont Garizim près de Néapolis (Naplouse) (PROCOPE, *De aed.*, p. 326, 12, Bonn). Peut-être la pierre vient-elle de là : Néapolis était dans la Palestine première. Mais si le travail avait été exécuté sur l'ordre de l'empereur, le nom de celui-ci n'eût probablement pas été omis, et nous pensons qu'il s'agit d'une autre restauration exécutée, nous le disions, en 524 ou 526.

Inédite.

145. [A 1308.] **Inscription trilingue de l'église Saint-Serge, à Zébed.** Linteau de basalte gris foncé, provenant de Zébed, village en ruines, situé dans le désert entre Alep et l'Euphrate. Découvert par Sachau en 1879, ce monument fut acquis pour le Musée à Alep, en 1904.

Haut. 0^m67; larg. 3^m05; ép. 0^m16; haut. des lettres 0^m03-0^m06. — La pierre a été brisée en trois fragments pour être transportée à dos de chameaux.

Au centre, le monogramme du Christ — croix grecque avec une boucle à la branche supérieure pour figurer le **P** — est sculpté dans un cercle qu'il divise en quatre segments. Dans les deux segments inférieurs, on lit, de gauche à droite, les lettres **A Ω**; dans les segments supérieurs, on voit deux corps ronds, représentation conventionnelle des astres (soleil, lune ou Vénus).

A la partie supérieure du linteau, est gravée, à droite, une inscription grecque; à gauche, une inscription syriaque, qui se continuent sur les montants de la porte. Plus bas, entre deux rangées d'oves, sur la surface taillée en biseau, se trouve une inscription arabe.

A. † "Ετους γκω' μη(ν)ος Γο(ρ)πίου δκ' έθεμελεόθι τω | μαρτύριον του άγιου Σεργίου έπί του περι(οδευ)του | 'Ιωάννου, και 'Αννεος Βουκέου και Σέργισ τρις | έκτισ[α]ν | Συμεών | 'Αμράα | 'Ηλία, | Λεόντις | άρχι(τέκτονες). θγ'.

Plus bas, d'un bout à l'autre de la moulure creuse, au-dessus de la première rangée d'oves, ont été ajoutés les noms : † Σατορνίνος "Αζιζος, "Αζιζος Σεργίου και "Αζιζος Μαραβάρα δί(ς?).

« En l'an 823 (= 512 ap. J.-C.), le 24 du mois Gorpiaios, furent établies les fondations du martyrium de Saint-Serge sous le périodeute Jean Annóos, fils de Boukóos, et Sergios, fils et petit-fils de Sergios, le fondateur. Siméon, fils d'Amraas, fils d'Élias, et Léontios en furent les architectes. Amen. »

Plus bas : « Saturninos Azizos, Azizos, fils de Sergios, et Azizos, fils de Marabarka. »

B. Texte syriaque :

« † Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. En l'an huit cent vingt-trois, le vingt-quatre (du mois) Iloul, ont été posées les fondations (de l'église), et ce fut Jean, le périodeute — que sa mémoire soit bénie — qui en posa la première pierre et Mara qui écrivit (l'inscription), et Annas et Antiochus et Sergius qui en furent les fondateurs. »

Suivent les derniers mots, qui sont peu clairs. M. Littmann propose de les traduire en les transposant : « la construisirent (restaurèrent) Abou-Sergis et Antiochos et Mouqim bar Timaī et Marî. »

C. Texte arabe.

« † Avec le secours de Dieu, Sergios, fils d'Amat Manâf, et Hounai, fils de Mar'alqais, et Sergios, fils de Sa'd et Sitr (?) et Sergios. »

Pour les textes sémitiques, nous nous bornons à reproduire les traductions de M. Kugener et Littmann. L'inscription grecque, dont l'orthographe est fautive, nécessite quelques explications.

L. 1. La date, qui est celle du calendrier macédonien et de l'ère des Séleucides utilisée en Syrie, répond au 24 septembre 512 de notre ère.

L. 2. La lecture $\pi\epsilon\rho(\iota\omicron\delta\epsilon\upsilon\tau\omicron\upsilon)$ est rendue certaine par le texte syriaque. Le périodeute est un prêtre qui parcourait un diocèse et avait pour mission surtout de préparer au baptême les infidèles convertis. Βουζέου est peut-être pour Βορζέου (cf. Βορζαῖος , Jos., *Bell. Iud.*, II, 19, 3, etc.). M. Littmann veut corriger Βορζέ(σ)ου pour Μορζέσσου , et croit retrouver le même personnage dans le Hounai, fils de Mar'alqais, du texte arabe.

L. 3. La lecture $\tau\rho\acute{\iota}\varsigma$ est certaine, mais le ς est placé sous le ι . Le sens ordinaire de ce mot, après un nom propre, est celui que M. Kugener lui a attribué : « fils et petit-fils de Sergios ». Mais, considérant que trois Sergios sont précisément nommés dans le texte arabe, M. Littmann préfère traduire « les trois Serge » comme s'il y avait $\Sigma\acute{\epsilon}\rho\gamma\iota\omicron\iota\tau\rho\epsilon\acute{\iota}\varsigma$.

L. 4. Ἐκτισαν . Le Α est mal gravé et ressemble à un Υ .

L. 9. La restitution $\acute{\alpha}\rho\chi\iota\tau\acute{\epsilon}\lambda\tau\omicron\nu\epsilon\varsigma$ ne paraît pas douteuse : la mention du nom des architectes est fréquente dans les inscriptions de Syrie.

Les caractères qui suivent, comme l'a reconnu M. Grégoire, sont les chiffres $\Theta\upsilon'$ qui équivalent au total des lettres de $\acute{\alpha}\mu\acute{\eta}\nu$, considérées comme signes numériques. Le mot *amen* est souvent représenté aussi par *isopséphie* dans les inscriptions et les manuscrits.

La seconde inscription grecque ajoutée après coup donne, comme l'inscription arabe, les noms de donateurs qui ont contribué après les premiers à l'achèvement de l'église.

La « trilingue de Zébed », qui a déjà beaucoup exercé la sagacité des philologues, offre une double importance. C'est d'abord une preuve curieuse de la diversité des langues parlées dans la Syrie byzantine et de la civilisation complexe

qui y florissait avant l'invasion musulmane : syriaque conservé par la population indigène : grec, idiome urbain, officiel et littéraire ; arabe introduit par les tribus nomades qui avaient occupé toute la lisière du désert jusqu'au nord d'Alep — l'arabe, encore relégué à la troisième place, mais qui bientôt s'emparera de la première.

Notre inscription est ensuite le plus ancien monument de la vénération particulière que les Arabes chrétiens, établis le long de la frontière de Syrie, avaient pour saint Serge. « Les peuples arabes, dit un texte syriaque du VI^e siècle, chérissaient le nom de ce martyr et y avaient recours plus que tous les autres hommes » (*Vie d'Ahoudemneh* [*Patr. or.*, III], p. 29).

Enfin, la troisième inscription est le plus ancien document de l'écriture arabe avant Mahomet. La seule inscription arabe antérieure qui soit connue, celle d'En-Nemâra, datée de 328 ap. J.-C., est écrite en caractères nabatéens. Comme les noms des donateurs ont été gravés certainement peu d'années après la pose de la première pierre, en 512, notre dédicace est antérieure d'un siècle environ à l'hégire.

Au point de vue archéologique, le cercle gravé au centre du linteau avec les deux astres et les lettres symboliques est un exemple intéressant d'une série de représentations très fréquentes sur les maisons et les églises de Syrie. Il faut probablement y reconnaître une transformation christianisée de la roue ou du disque solaire qu'on plaçait au-dessus des portes pour écarter de la demeure les mauvais esprits. Les deux astres, joints au soleil étaient la lune et Vénus et les lettres Λ Ω rappelaient les douze signes du zodiaque (cf. LITTMANN dans BUTLER, *American expedition to Syria, Architecture*, p. 32, note de Montelius).

SACHAU, *Eine dreisprachige Inschrift aus Zebed* dans *Monatsb. Akad. Berlin*, 1881, pp. 169 et suiv., et *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXXVI, 1882, pp. 345 et suiv. et *Reise in Syrien und Mesopotamien*, 1883, pp. 126 et suiv. De là : LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, 1898, t. I, p. 484 ; t. II, pl. XLIII, et PRENTICE, *American archaeological expedition to Syria, Greek and latin Inscriptions*, 1908, p. 269, n^o 336 a. — BARTHÉLEMY, *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, publié par Maspero, XIX, 1897, p. 39 (nouvelle copie du texte arabe). — KUGENER, *Note sur l'inscription trilingue de Zébed* dans *Journal Asiatique*, mai 1907, pp. 510 et suiv., et *Nouvelle note sur l'inscription trilingue de Zébed* dans *Rivista degli studi orientali*, I, 1908, pp. 577 et suiv. (la meilleure publication). — Cf. JALABERT, *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, III, 1909, pp. 740 et suiv., et LITTMANN, *Rivista degli studi orientali*, IV, 1911, pp. 196 et suiv. (corrections proposées).

E. ÉGYPTE.

(Cf. n^o 74.)

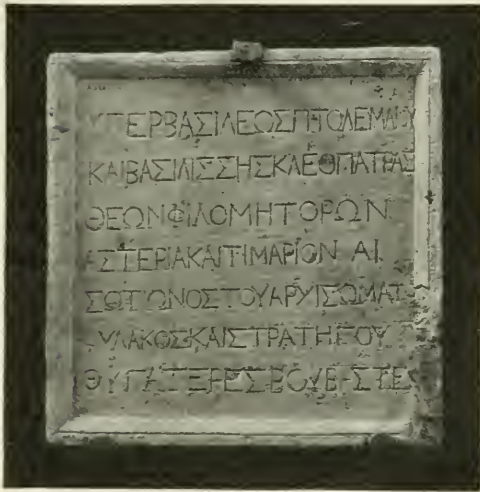
146. [A 1484.] **Dédicace à Ptolémée VI et Cléopâtre II.** Plaque carrée de calcaire blanc crayeux, achetée au Caire en 1907.

Haut. et larg. 0^m29 ; ép. 0^m075 ; haut. des lettres 0^m015.

Le texte est gravé dans un encadrement en biseau. Les lettres devaient être inscrites entre des lignes parallèles, tracées d'avance, mais le lapicide maladroit n'a pas su les suivre. On lit clairement :

Ἵπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου | καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας | θεῶν
φιλομητόρων | Ἄστερια καὶ Τιμάριον αἰ | Σωτίωνος τοῦ ἀρχισωματο-
φύλακος καὶ στρατηγοῦ | θυγατέρες Βουβάστει[ι].

Dédicace en faveur de Ptolémée VI Philométor et de sa sœur Cléopâtre II qu'il épousa en 172 av. J.-C. (BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, t. II,



p. 6; cf. DITTENBERGER, *Orient. inscript.*, n° 106 et note). Le roi mourut en 146. L'inscription se place entre ces deux dates, mais probablement après 163, année où finit le règne commun de Philométor et d'Évergète.

Elle est consacrée à la déesse Bubastis (Bast) qui avait un temple célèbre dans la ville du même nom. L'antiquaire arabe qui nous a vendu cette plaque nous avait indiqué comme lieu provenance le Fayoum, mais cette affirmation est probablement controuvée. Comme nous l'a fait observer M. Seymour de Ricci, notre texte doit être rapproché de deux autres dédicaces

analogues, découvertes à Bubastis ¹. Les fouilles récentes pratiquées dans les ruines de cette ville ont mis au jour beaucoup d'antiquités (cf. NAVILLE, *Bubastis*, Londres, 1891), dont une partie aura, comme de coutume, passé chez les marchands par des voies dérobées.

Bubastis, déesse que les Grecs identifiaient avec Artémis, paraît avoir été adorée surtout par les femmes. La consécration est faite ici par deux filles de Sotion, stratège ou gouverneur d'un nome, qui, comme beaucoup d'autres fonctionnaires de ce rang, portait le titre aulique de chef de la garde royale (archi-

1. L'une, *Γαλάτεια Θεοδότου Βουβάστει*, copiée par Frazer sur la base d'une statue a été publiée par SAYCE, *Proc. Soc. Biblical Archaeol.*, 1904, XXVI, p. 92. L'original est entré, en 1902, au British Museum avec un certain nombre de chats en pierre, (reproduits d'après un croquis de M. Seymour de Ricci dans REINACH, *Rép.*, t. III, p. 213, n° 7). L'autre dédicace, autrefois dans la collection Rostowitz, est depuis peu au Musée d'Athènes. Elle est publiée, m'écrit M. de Ricci, dans l'*Ἐπιγραφή*, que je n'ai pas à portée.

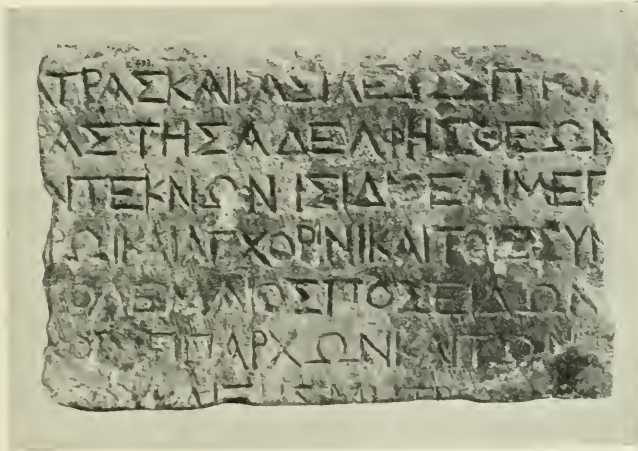
somatophylaque ¹; cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, t. III, p. 114). Ce personnage très décoré paraît être inconnu jusqu'ici dans l'histoire. Ses filles pieuses s'appellent Astéria et Timarion, ce qui prouve que les noms neutres de femmes, comme l'est ce dernier, ne désignent pas toujours, ainsi qu'on l'a prétendu, des courtisanes ou des esclaves. C'est un diminutif d'amitié.

Inédite.

147. [E 493.] Dédicace pour le salut de Ptolémée X, de sa mère et de sa femme. Fragment

d'une plaque de calcaire ac-
quise, en dé-
cembre 1900,
à Gizéh, par
M. Jean Ca-
part, avec le
n° 148.

Haut. 0^m25 ;
larg. 0^m40; ép.
0^m05; haut. des
lettres 0^m03. —
La plaque est
brisée à droite
et à gauche.



Ἐπὲρ βασιλίσης Κλεοπ[ά]τρας καὶ βασιλέως Πτολ[ε]μαίου | καὶ
βασιλίσης Κλεοπά[τ]ρας τῆς ἀδελφῆς θεῶν [Φιλο|μητόρων Σωτή-
ρων καὶ τῶ]ν τέκνων Ἴσιδι θεᾶι μεγ[ίστηι | καὶ Σαράπιδι καὶ Ὡ?] |
5 ρωὶ καὶ Ἀγχορῖνι καὶ τοῖς συν[νάοις] || θεοῖς πᾶσι καὶ πάσαις Π[το]-
λεμαῖος Ποσειδων[ίου τῶν παρὰ | τοῖς τοῦ Περιθήβας(?) κατοί]κoi-
[ς ἰ]ππάρχων καὶ τῶν [τεταγμένων ὑπ' | αὐτὸν τοῦ Παθυρί]του καὶ
τῆς μητρο[πόλεως]...

« En faveur de la reine Cléopâtre et du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre, sœur des dieux Philométors Sauveurs, et de leurs enfants, à Isis, la grande déesse, à Sérapis, à Horus, à Anchoris et à tous les dieux et déesses qui habitent avec eux leur temple, Ptolémée, fils de Posidonius, l'un des

1. STRACK, *Griech. Titel im Ptolemäerreich* dans *Rhein. Mus.*, LV, 1900, p. 187, donne une liste de dix-neuf archisomatophylakes, dont plusieurs sont en même temps stratèges. La liste pourrait être aujourd'hui allongée.

hipparques de la territoriale (du canton) de Perithèbes et des troupes, placées sous ses ordres, du nome Pathyrite et de la métropole... »

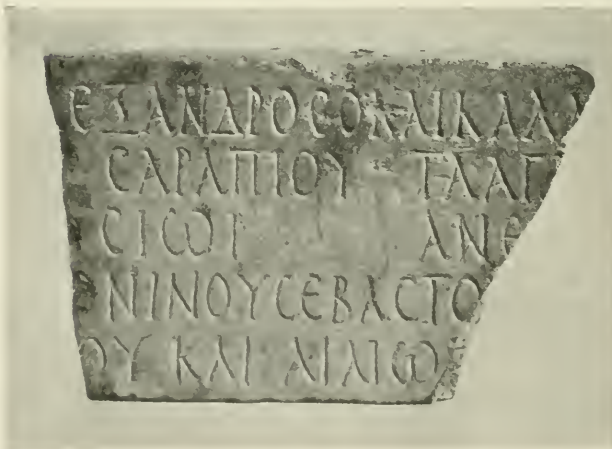
Si les restitutions de MM. de Ricci et Strack sont exactes, ce qui paraît certain au moins pour les premières lignes, l'inscription se place entre les années 114 et 108 et les personnages nommés sont Cléopâtre III, Ptolémée X Soter et sa deuxième femme Cléopâtre Sélééné avec ses trois fils (cf. BOUCHÉ-LECLERQ, *Histoire des Lagides*, II, pp. 91, 94 et suiv.) « Cette inscription est le premier document témoignant de l'existence de Cléopâtre Sélééné et il prouve: 1° que Sélééné a vraiment changé son nom en celui de Cléopâtre, comme on pouvait le supposer d'après STRABON, XVI, p. 749, et JOSËPHE, *Ant. Jud.*, XIII, 420 (STRACK, *Dynastie der Ptolemäer*, p. 108); 2° qu'elle eut vraiment des enfants de Soter, ce que nous ne savions jusqu'à présent que par un passage peu probant de JUSTIN (XL, 4, 1); 3° qu'elle fut admise au nombre des Φιλομήτορες Σωτήρες [Strack].

Le dieu Anchoris mentionné l. 4, à côté de la « grande déesse Isis », est certainement le même qui est appelé Akoris sur une amulette égyptienne et identifié avec Athor et Baït (KAIBEL, *Epigramm. graeca*, 1139: Εἷς Βαίτ, εἷς Αθώρ, μία τῶν βία, εἷς δὲ Ἄκωρι, χαῖρε, πατὲρ κόσμου, χαῖρε τρίμορφε θεός). Notre inscription, qui mentionne une divinité peu connue du ciel égyptien et qui précise la généalogie des Ptolémée, offre, on le voit, un double intérêt.

La restitution des dernières lignes est très douteuse. Les seuls mots certains sont κατσίκων ἑπιπρχος, c'est-à-dire commandant de cavalerie des soldats libérés, établis sur un lot de terre et qui restaient astreints au service militaire (cf. PAUL MEYER, *Das Heerwesen der Ptolemäer*, Leipzig, 1900, pp. 68 et suiv.).

Publiée : STRACK, *Inschriften aus Ptolemäischer Zeit* dans *Archiv für Papyrusforschung*, II, 1903, p. 553, n° 35.

148. [E 492.] **Dédicace à Horus (?)**. Fragment d'une



tablette de marbre blanc, acquis, en décembre 1900, par M. Jean Capart, à Gizéh, avec le n° 147.

Haut. 0^m185; larg. 0^m29; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m025. — La plaque est brisée à droite et à gauche.

M. Αὐρηλῖος
'Α]λέξανδρος ὁ

καὶ Καλλ[ίνικος? |... Σαραπίου τὰ ἀγ[άλαματa |'Ωρωι Πηλο?]υσιωὶ ἀνέ-
[θηκεν . . . | . Λ. Ἀντωνίνου Σεβαστο[ῦ. . . | . . ὑπὲρ αὐ]τοῦ καὶ Αἰλί-
ων[ος τοῦ υἱοῦ].

« M. Aurélius Alexandre (qui s'appelle) aussi Callinice... de Sarapios a consacré ces (statues à l'Horus de Péluse?...) Lucius Antonin Auguste... pour lui et son (fils) Élion. »

Les restitutions sont très hypothétiques. L'empereur peut être Antonin le Pieux, Marc-Aurèle ou Caracalla.

Publiée : SEYMOUR DE RICCI, *Bullet. n épigraphique de l'Égypte romaine* dans *Archiv für Papyrusforschung*, II, p. 445, 1903, n° 69.

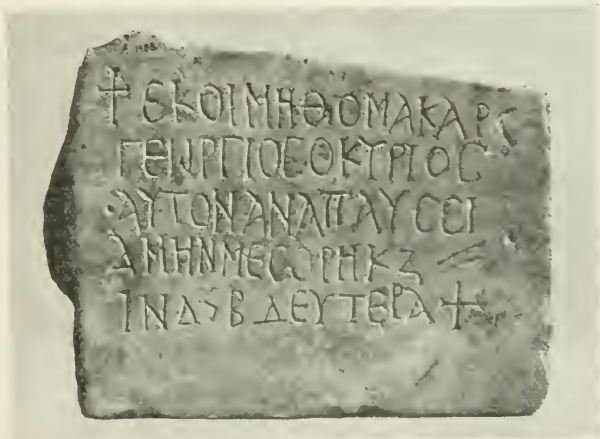
149. [A 1483.] **Épitaphe chrétienne.** Plaque de marbre blanc, achetée au Caire avec le n° 146. La provenance indiquée, le Fayoum, n'est peut-être pas plus exacte pour la seconde inscription que pour la première.

Haut. 0^m29; larg. 0^m38; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m03. — Brisée à gauche et au-dessus, mais l'inscription est complète.

† Ἐκοιμήθ(η) ὁ μακάρ(ιος) | Γεώργιος. ὁ κύριος | αὐτὸν ἀναπαύσει | ἀμήν. Μεσορῆ | κζ' ἰνδ(ικτιῶνος) β', δευτέρα †, « Ci-gît le bienheureux Georges. Le Seigneur lui donnera le repos. Amen. Le 27 (du mois) Nésori, deuxième (année de l')indiction, un lundi ».

Type d'épitaphe chrétienne. La phrase : « Le Seigneur le fera reposer, amen » est probablement empruntée à une prière pour les trépassés. Il n'est pas rare de trouver en

Égypte, gravées sur les tombeaux chrétiens, des formules liturgiques tirées de l'office des morts : l'expression ἀνάπαυσσον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, y revient fréquemment (DUMONT, *Mélanges d'archéologie réunis par HOMOLLE* p. 586; LEFEBVRE, *Recueil des inscr. grecques chrétiennes d'Égypte*, 1907, nos 62 et suiv. et passim).



Le 27 mésori est le 20 août qui tombait, suivant le texte, un lundi (δευτέρα). Quand le 20 août est un lundi, le 1^{er} janvier est aussi un lundi, ou un dimanche si l'année est bissextile, et les lettres dominicales sont donc G ou AG. Or, depuis 314, où commence le cycle des indictions, la deuxième année de celle-ci ne correspond à ces lettres que quatre fois : en 344, 389, 434 et 479 ap. J.-C. Puis la même correspondance ne se retrouve plus qu'en 764 ap. J.-C. Cette dernière date étant trop tardive, on peut être certain que notre épitaphe n'est pas antérieure à 344 ni postérieure à 479 (cf. les tables de *l'Art de vérifier les dates*, t. I, éd. de 1818, pp. 43 et suiv.)

II. INSCRIPTIONS LATINES.

A. ITALIE.

150. [A 1333.] **Cippe funéraire.** Cippe de marbre blanc, trouvé, en 1885, à Rome dans la vigne du Cav. Bertone entre la via Salaria et la via Pinciana en face de la villa Albani, non loin du mausolée des *Lucilii*. Acquis par le Musée en 1905.

Haut. 0^m52; larg. 0^m29;
ép. 0^m225; haut. des lettres
0^m15-0^m35.

La partie supérieure, formée d'une corniche garnie de deux coussins et creusée au milieu, était mobile et elle s'est perdue. Le fût porte à gauche une aiguière (*urceus*), à droite une patère. Sur la face antérieure, se lit l'inscription :

D(is) M(anibus) |
Cirpiniae, Sp(urii)
f(iliae), | Calliopes |
M. Ulpus | Expec-
tatus et | T.Flavius L(ucii) f(ilius) | Cirpinus Expectatus, | duo
Sexti | pientissimi | pater et filius, | bene merenti.



« Aux dieux Mânes de Cirpinia Calliope, fille de Spurius. Marcus Ulpus Expectatus et Titus Flavius Cirpinus Expectatus, fils de Lucius (et) les deux Sextus (ou Sextius), très pieux, le père et le fils, à (cette femme) pleine de mérites. »

Beaux caractères du commencement du II^e siècle. Le nom de *Cirpinus* est extrêmement rare. Cirpinia Calliope, comme l'indique sa filiation, *Spurii filia*, était une enfant illégitime. M. Ulpus Expectatus est probablement son père et le personnage qui suit son frère a dû s'appeler d'abord T. Cirpinus Expectatus et, après son adoption par un membre de la *gens Flavia*, changer son nom en celui que nous lisons. La relation de la défunte avec les deux Sextus ne peut être déterminée. — *L'urceus* et la patère rappellent les libations que, selon les rites funéraires, on devait renouveler régulièrement en l'honneur des morts.

LANCIANI, *Notizie degli scavi di Antichità*, 1885, p. 428, cf. pp. 400, 365 : « Un cippo marmoreo, cavato nell' interno a guisa di cinerario con coperchio scorniciato, pulvinato, mobile. » — CIL., VI, suppl. 34839.

151. [A 1320.] CIPPE funéraire. Cippe de marbre blanc,

provenant de Rome. Il se trouvait à la fin du XV^e siècle dans la maison d'un certain Luca de Colazo. Acquis en 1905.

Haut. 0^m69; larg. 0^m32; ép. 0^m23; haut. des lettres 0^m03.

La partie supérieure, qui fait saillie en forme de corniche, est mutilée. Sur les côtés sont sculptés, à droite une aiguière (*urceus*), à gauche une patère, sur la face antérieure, dans un encadrement, est gravée l'inscription :

**D(is) M(anibus) | Quartae,
coniugi | optimae, | Tychicus.**

« Aux dieux Mânes. A Quarta, la meilleure des épouses, Tychicus. »

Caractères assez négligés du II^e siècle. — Sur la signification de l'*urceus* et de la patère, voyez n^o 150.

Une copie de l'inscription est conservée dans les papiers de Petrus Sabinus, professeur d'éloquence à Rome (vers 1500),

et dans ceux de Belloni d'Udine, secrétaire du patriarche d'Aquilée. L'original passait pour perdu. Cf. CIL., VI, pars IV, n^o 25263.

152. [A 935.] **Építaphe de Julia Urania.** Plaque de marbre blanc qui se trouvait, entre 1623 et 1640, à Rome, *apud lapidam Balduinum de Briele iuxta B. Mariae ad Montes* [Doni]. Vendue par De Briele à Wouverius, l'ami de Juste Lipse, elle était conservée, en 1706, au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus]. On perd ses traces depuis la suppression de ce collège (1775); elle fut retrouvée, en 1898, dans des décombres provenant de la démolition d'une dépendance de la Bibliothèque royale et donnée au Musée par M. Louis Paris en 1899.

Haut. 0^m28; larg. 0^m35; ép. 0^m04-0^m025; haut. des lettres 0^m025. — Les deux coins inférieurs de la plaque sont brisés et le bord supérieur entamé.

Autour de la plaque est dessiné au trait un encadrement; des feuilles recourbées (palmes ?) se joignent par leurs extrémités et forment une série de quarts de cercles où sont inscrits de petits croissants. Au centre de la plaque, se trouve une cavité circulaire (long. 0^m09), entourée d'un dessin imitant le bord d'un vase ou d'un mortier (cf n^o 115) muni de deux anses. Le fond est percé de trois trous qui traversent la plaque de part en part. Au-dessus et au-dessous on lit l'építaphe :

Cineribus | Iuliae Uraniae.
« Aux cendres de Julia Urania. »

Les caractères paraissent dater du commencement du 11^e siècle.

La cavité pratiquée dans la plaque servait à recueillir les libations qui, suivant les croyances vulgaires, nourrissaient les esprits des morts. Le liquide traversant la plaque perforée était conduit par un tube sur les ossements calcinés.

* Ms. de DONIUS (Neapol., 524, 5, Barberin, p. 53), et GORIUS, *Donii inscriptiones antiquæ*, 1731, p. 438, n^o 6. — De là, MURATORI, *Novus thesaurus inscriptionum*, 1740, t. III, p. MDCXCII, 4. — Ms. de CUPERUS à La Haye (cf. SCHUERMANS, *Bull. commiss. roy. d'art et d'archéol.*, VIII, p. 145, n^o 144). — CIL, VI, t. III, n^o 20732. — LOUIS PARIS, *Annales Société d'archéol. de Bruxelles*, XIV, 1900, pp. 1-22



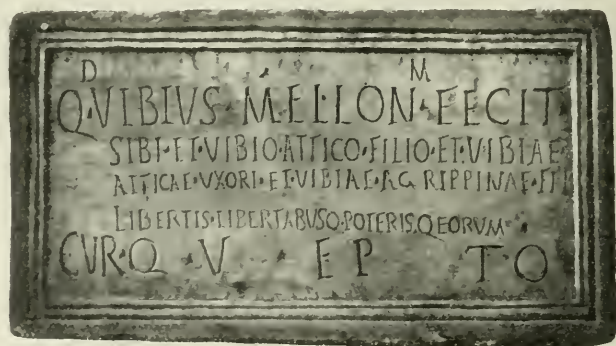
153. [A 187.] **Épitaphe d'un citoyen romain et de sa famille.** Cette pierre tumulaire, sans doute d'origine romaine, se trouvait, en 1706, au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m30; larg. 0^m55; ép. 0^m06; haut. des lettres 0^m035-0^m02.

Plaque de marbre blanc bordée de moulures formant un encadrement en relief. Dans le champ l'inscription :

D(is) M(anibus).| Q(uintus) Vibius Mellon fecit | sibi et Vibio Attico filio et Vibiae | Atticae uxori et Vibiae Agrippinae fil(iae) | libertis libertabusq(ue) po[s]terisq(ue) eorum cur(ante) Q(uito) V(ibio) Ep[icte]to.

« Aux dieux Mânes. Quintus Vibius Mellon a fait (bâti ce tombeau) à lui-même, à Vibius Atticus, son fils, à Vibia Attica, son épouse, et à



Vibia Agrippina, sa fille, (ainsi qu'à ses affranchis, ses affranchies et leurs descendants, par les soins de Quintus Vibius Ep(icté)tus. »

Caractères du III^e siècle. A noter la forme triangulaire des points. — Dans le dernier mot, les lettres ICTE ont été omises par un oubli du lapicide; peut-être étaient-elles tracées au pinceau sur la surface du marbre (cf. Hülsen, dans le CIL.). De même, l. 5, le premier S a été oublié dans *posteris*. — Q. Vibius Épictétus est un des affranchis du défunt. Q. Vibius Mellon est probablement lui-même un affranchi, comme l'indiquent l'absence de filiation et son surnom grec *Mellon*. Quant à sa femme elle est probablement une affranchie du même patron, un membre de la *gens Vibia*.

CIL, VI, t. IV, n° 28824. — CUPERUS, Ms. de la Haye (cf. Préface). — SCHAYES *Catalogue*, p. 84, n° 69. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 162, S, 13; 2^e édit., p. 172 — SCHUERMANS, *Bull. comm. art. et arch.*, t. VII, 1868, p. 42, n° 32; t. VIII, 1869, p. 301, n° 32 et pl. I, fig. 4.

154. [A183.] Épitaphe d'un mari. Cette table de marbre est signalée à Rome dès le début du XVII^e siècle [Donius]; en 1706, on la retrouve au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

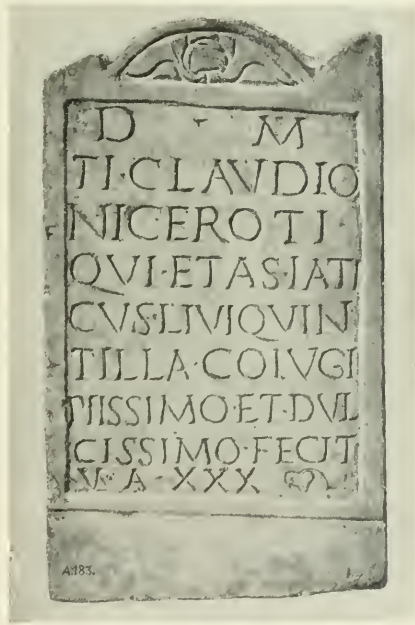
Haut. 0^m36; larg. 0^m215; ép. 0^m035; haut. des lettres 0^m02.

A la partie supérieure, un fronton cintré, flanqué de deux acrotères arrondis (celui de gauche est brisé), contient une couronne ornée de banderoles. Au-dessus, dans un encadrement plat, l'inscription :

D(is) M(anibus). | Ti(berio)
Claudio | Niceroti |, qui et Asia-
ti|cus, Livi(a) Quin|tilla coiugi |
piissimo et dul|cissimo fecit. |
v(ixit) a(nnos) XXX. ✕

« AUX dieux Mânes. A Tiberius Claudius Nicéros, dit aussi Asiaticus, son époux très pieux et très cher, Livia Quintilla a fait (construire ce tombeau). Il vécut trente ans. »

Inscription du 1^{er} siècle ap. J.-C. — La formule *qui et* est fréquente pour ajouter au nom un sobriquet. Ti Claudius Niceros, comme l'indiquent son *cognomen* grec et l'absence de filiation, était un affranchi, probablement un affranchi de l'empereur Claude (41-54 ap. J.-C.) ou de Néron (54-68). Son surnom Asiaticus fait supposer qu'il était originaire d'Asie.

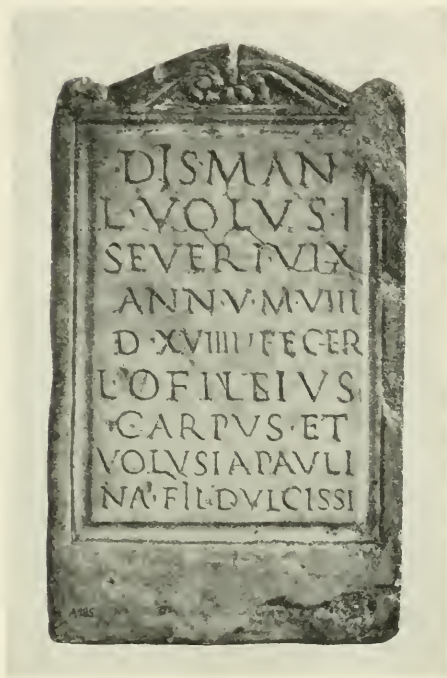


CIL, VI, t. III, n° 15159. — DONIUS, *Inscriptiones antiquae*, p. 404, cl. XII, n° 53; d'où MURATORI, *Thesaurus vet. inscript.*, 1742, p. 1328, 13; — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — CANNegiETER, *De mutata nominum Romanorum sub principibus ratione*, 1758, pp. 33 et 219, d'où ORELLI, *Inscr. lat. coll.*, 1828, n° 2766. — POCKOCKE, *Inscr. antiq. gr. et latin liber*, 1752, p. 118, 9. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 83, n° 65. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 161, S, 13; 2^e édit., p. 171. — SCHUERMANS, *Bulletin comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, p. 305, n° 143 et pl. I, fig. 8.

155. [A 185.] **Épitaphe d'un enfant naturel.**

Cette épitaphe, probablement trouvée à Rome, est signalée, en 1706, au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m41; larg. 0^m24; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m025-0^m015.



Plaque de marbre blanc. Le sommet dessine un fronton orné de rosettes et flanqué d'acrotères arrondis. Dans un encadrement de moulures, on lit l'inscription:

D(is) M(anibus) | L(ucii)
Volusi(i) | Severi. Vix(it) |
ann(os) V m(enses) VIII |
d(ies) XVIII. Fecerunt) |
L(ucius)Ofillius | Carpus et
Volusia Pauli|na fil(io) dul-
cissi(mo).

« Aux dieux Mânes de Lucius Volusius Sévérus. Il vécut 5 ans 8 mois et 19 jours. Lucius Ofillius Carpus et Volusia Paulina ont fait (bâtit ce tombeau) à leur fils bien-aimé. »

La forme des caractères paraît devoir faire dater l'inscription du 1^{er} siècle de notre ère. Sur le I dépassant la ligne dans *Dis* et *fil(io)*, voyez plus bas aux nos 156 et 160.

Cette épitaphe est celle d'un enfant naturel, car L. Volusius Severus porte le gentilice de sa mère (*Volusia*) et non celui de son père (*Ofillius*).

CIL, VI, t. IV, n° 29541. — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — SCHAYES, *Catalogue*, p. 84, n° 67. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 162, S, 13; 2^e édit., p. 172. — SCHUERMANS, dans *Bull. comm. art et arch.*, t. VII, 1868, p. 42, n° 30; t. VIII, 1869, p. 298, n° 30 et pl. I, fig. 2.

156. [A 186.] **Épithaphe d'une jeune fille appelée Nomas.** Cette inscription, probablement d'origine romaine, se trouvait, dès 1706, au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m24; larg. 0^m58; ép. 0^m05; haut. des lettres 0^m02-0^m015.

Plaque de marbre blanc. Des moulures dessinent un cartouche rectangulaire terminé par des appendices en queue d'aronde. Ceux-ci sont percés

de trous destinés à fixer l'építaphe au tombeau : un débris du clou qui a servi à cet usage subsiste du côté droit. Dans le cartouche on lit :

Dis Manibus Nomadis. | Fecit Veturia Fortunata | mater sibi posterisque | suis; q(uo)qu(oversus) pedes II.

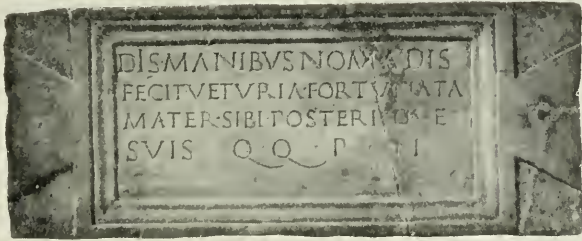
« Aux dieux Mânes de Nomas. Veturia Fortunata, sa mère, a fait (bâtit ce tombeau) pour elle-même et pour ses descendants. (Superficie du terrain) deux pieds de côtés. »

A noter, l'emploi du I dépassant la ligne pour rendre la diptongue *ei*. — L'inscription paraît dater du 1^{er} siècle de notre ère. Cette sépulture, de dimensions restreintes, ne devait pas recevoir

le cadavre, mais simplement les cendres (cf. CIL, VI, t. III, n^{os} 15438, 16046).

CIL, VI, t. III, n^o 23000. — CUPE-
RUS, Ms. de La
Haye, 1706 (cf. Pré-
face). — * GÉRARD
Ms. de La Haye,

B, 35, p. 123. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 84, n^o 63. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 161, S, 13; 2^e édit., p. 172. — SCHUERMANS, *Bulletin comm art et arch.*, t. VII, 1868, p. 40; t. VIII, 1869, p. 299, avec une reproduction photolitho-graphique, pl. I, fig. 3.



157. [A 188.] Építaphe d'un enfant adoptif. Ce marbre se trouvait, au commencement du XVII^e siècle, à Rome, *apud Alexandrum Rondonum* (Donius). Vers 1625, il fut acheté par un marchand belge, nommé Baudouin Breydel, pour être envoyé en Belgique au philologue Jean Wouvere, ami de Juste Lipse [Ryckius]. En 1708, il était conservé au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m29; larg. 0^m44; ép. 0^m06; haut. des lettres 0^m02.

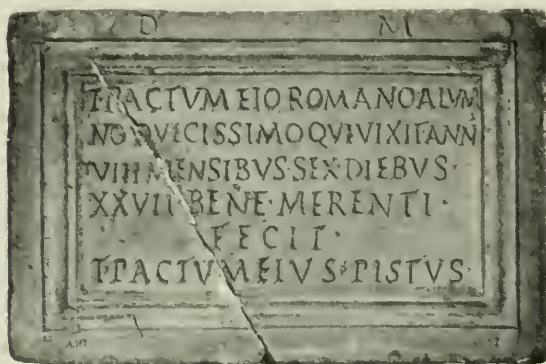
Plaque rectangulaire de marbre, encadrée d'un listel et de moulures. Sur le listel et dans le champ, l'inscription :

D(is) M(anibus). | T(ito) Pactumeio Romano, alum[no] dulcissimo, qui vixit ann(is) | VIII mensibus sex diebus | XXVII bene merenti | fecit | T(itus) Pactumeius Pistus.

« Aux dieux Mânes. A Titus Pactumeius Romanus, son fils adoptif bien-aimé, qui vécut 8 années 6 mois et 27 jours, et mérita bien (de lui), Titus Pactumeius Pistus a fait (bâtit ce tombeau). »

D'après la forme des caractères, cette inscription paraît dater de la fin du 11^e siècle. Les deux derniers mots sont séparés par une feuille de lierre, signe de ponctuation fréquent. — Le nom d'*alumnus* est appliqué proprement à un

enfant exposé par ses parents, recueilli et élevé par des étrangers.



CIL, VI, t. III, n^o 23698. — DONIUS, *Codex Marucellianus*, A, 293, p. 222 (cf. CIL). — RYCGUIUS, cité par GUDIUS, Ms. de Wolfenbüttel (cf. CIL, VI, p. LIX), f. 62, 3. — GUDIUS, *Antiquae inscriptiones*, 1731, p. 308, n^o II. — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — *GÉRARD,

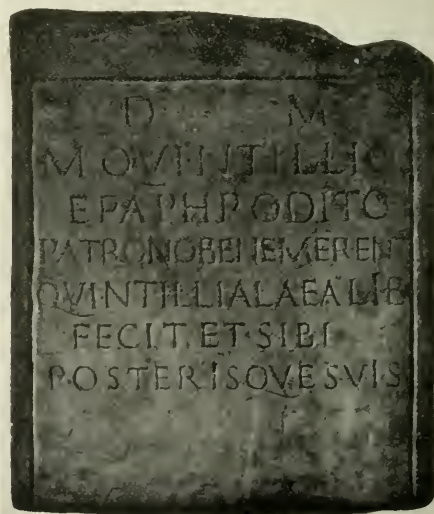
Ms. de La Haye, B, 35, p. 123. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 83. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 163, S, 13; 2^e édit., p. 172. — SCHUERMANS, *Bulletin comm. art et arch.*, t. IIV, 1868, p. 42; t. VIII, 1869, p. 302, avec une reproduction photolithographique, pl. I, fig. 5.

158. [A 182.] **Épita-** **phe d'un patron.**

Ce marbre se trouvait, au début du XVII^e siècle, à Rome, *apud Franciscum Brachianensem marmorarium prope S. Andreae ad Saepes* [Donius]. En 1625, il fut envoyé, avec le numéro précédent, par Breydel à Wouvere [Gudius]. En 1706, il était conservé au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m34; larg. 0^m42; ép. 0^m035; haut. des lettres 0^m025-0^m02.

Plaque de marbre blanc, dont



le sommet est ébréché à gauche. Dans un encadrement linéaire, l'inscription :

D(is) M(anibus). | M. Quintillio | Epaphrodito | patrono bene merenti | Quintillia Laea lib(erta) | fecit et sibi | posterisque suis.

« Aux dieux Mânes. A Marcus Quintillius Epaphroditus, patron plein de mérites (envers elle), Quintillia Laea, son affranchie, a fait (construire ce tombeau) ainsi qu'à elle-même et à ses descendants. »

Cette épitaphe remonte sans doute au 1^{er} siècle de notre ère. — L. 4. L'I de *merenti* a été gravé sur la bordure.

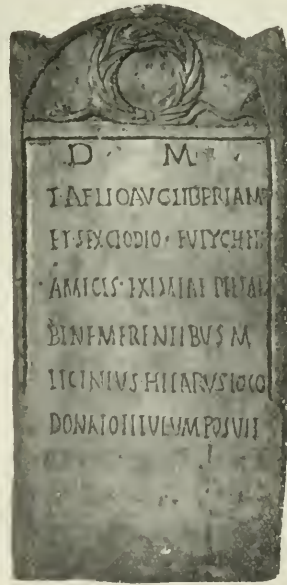
CIL, VI, t. IV, n° 25275. — DONIUS, Ms. *Marucellianus*, A, 293, f. 220, etc. (cf. CIL, l. c.) — GUDIUS, *Antiquae inscriptiones*, 1731, p. 347, n° 8. — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — *GÉRARD, Ms. de La Haye, B, 35, f. 123. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 83, n° 64. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 161, S, 13; 2^e édit., p. 171. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, p. 305, n° 142 et pl. I, fig. 7.

159. [A 184.] Épitaphe d'un affranchi impérial. Cette épitaphe, qui provient sans doute de Rome, se trouvait, en 1706 au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].

Haut. 0^m46; larg. 0^m21; ép. 0^m04; haut des lettres 0^m015.

Le sommet de cette plaque de marbre blanc affecte la forme d'un fronton cintré, entre deux acrotères arrondis. Dans le fronton est sculptée une couronne avec des bandelettes flottantes. Au-dessous, dans un encadrement plat, on lit l'inscription :

D(is) M(anibus). | T(ito) Aelio, Aug(usti) lib(erto), Priamo | et Sext(o) Clodio Eutycheti | amicis eximiae pietat(is) | bene merentibus M(arcus) | Licinius Hilarus loco | donato titulum posuit.



« Aux dieux Mânes. A Titus Aelius Priamus, affranchi d'Auguste, et à Sextus Clodius Eutychès, ses amis d'une affection excellente et pleins de

mérites (envers lui), M. Licinius Hilarus a fait placer cette épitaphe, après avoir donné le lieu (de la sépulture). »

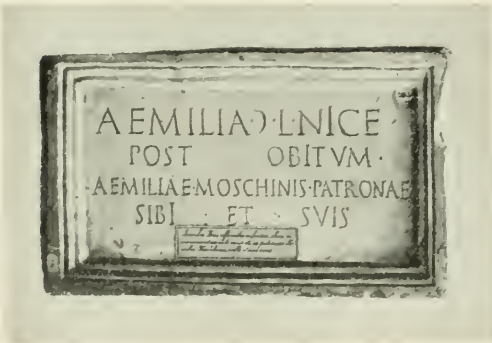
T. Aelius Priamus est, comme son nom et son surnom l'indiquent, un affranchi grec ou oriental de l'empereur Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.), qui par suite de son adoption par Hadrien s'appelait *T. Aelius Hadrianus Antoninus Pius*. — Comme le remarque M. Schuermans (p. 378), un heureux hasard a fait retrouver récemment, à Rome, l'épitaphe de la femme de cet affranchi (J.-B. DE ROSSI, *Roma soterranea*, II, p. 290 = CIL, VI, t. II, 10900): *D(is) M(anibus) Aeliae Aug(usti) lib(ertae) Feliculae Priamus coniugi sanctissimae et fidelissimae cum qua vixit...*

Pour la signification de la couronne sculptée sur les tombeaux, cf. *supra*, n° 78, p. 101.

CIL, VI, t. II, n° 10770. — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — SCHAYES, *Catalogue*, p. 84, n° 66. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 162, S, 13; 2^e édit., p. 171. — SCHUERMANS dans *Bull. comm. art et archéol.*, t. VII, 1868, p. 42, n° 29; t. VIII, 1869, p. 297, n° 29 et pl I, fig. 1.

160. [A 189.] **Épitaphe d'une affranchie de femme.** Cette inscription, probablement de provenance romaine,

est signalée, en 1706, au collège des Jésuites de Bruxelles [Cuperus].



Haut. 0^m285; larg. 0^m485; ép. 0^m065; haut. des lettres 0^m03-0^m02.

Plaque de marbre blanc, entourée d'une triple moulure. Dans cet encadrement, l'inscription :

Aemilia, (mulieris) 1(iberta), Nice | post obitum | Aemiliae Moschinis patronae | sibi et suis.

« Émilia Nicé, affranchie d'une femme, après le décès d'Émilia Moschis, sa patronne, (a construit ce tombeau) à elle-même et aux siens. »

Le C retourné, abréviation de *Gaia*, est souvent employé pour désigner en général une femme. — L'I dépassant la ligne n'a ici aucune signification (cf. n° 156) : il est long dans *Nice*, bref dans *obitum*, commun dans *sibi*. L'accent (*apex*) sur l'E de *Nice* (Νίτζη) marque la longueur de la voyelle. L'usage de ce signe orthographique, comme la forme des caractères, ne permet guère d'assigner à ce texte une date plus basse que le 11^e siècle. Le nom *Moschis* est rare, mais il se retrouve, par exemple CIL, III, 977, 9888.

CIL, VI, t. II, n° 11157. — CUPERUS, Ms. de La Haye (cf. Préface). — *GÉRARD, Ms. de La Haye, B, 35, p. 111. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 71. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} édit., p. 163, S, 13; 2^e édit., p. 172. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et archéol.*, t. VIII, 1869, p. 304, n° 141 et pl. I, fig. 6.

161. [A 1409.] **Építaphe d'un époux.** Partie supérieure d'un cippe de travertin, au sommet arrondi, qui se trouvait autrefois à Rome sur la voie Appienne. Donnée au Musée en 1907 par M^{me} la comtesse de Villermont.

Haut. 0^m26; larg. 0^m28; ép. 0^m07; haut. des lettres 0^m025. — La partie inférieure est brisée.

Ti(berio) Iulio Ermeti | (I)ulia Eutychis
co(niux) | f(aciendum)
c(uravit).



« A Tibérius Julius (H)ermès Julia Eutychis, son épouse, a fait faire (cette építaphe). »

L. 3. Le C et le H sont liés. — Le premier V qui a disparu était encore visible quand la pierre fut copiée à Rome.

Comme l'indiquent les surnoms grecs *Hermes*, *Eutychis*, et l'absence de filiation, nous avons affaire à deux affranchis qui ont dû leur liberté à quelque membre de la gens Julia. L'inscription paraît dater du 1^{er} siècle ap J.-C.

Publiée : CIL, VI, t. III, n° 10069 (*In via Appia descripti*).

162. [A 1864.] **Építaphe d'une épouse.** Autel de marbre blanc, provenant probablement d'Italie, autrefois dans la collection Albert Vaucamps à Buysinghen, vendue à Bruxelles en avril 1902. Donnée au Musée par M. Jean Poils en août 1910.

Haut. 0^m62; larg. 0^m25; ép. 0^m15; haut. des lettres 0^m02.

Le sommet de l'autel est formé par un couronnement arrondi, surmontant un chapiteau mouluré.

Au-dessous, dans un encadrement rectangulaire, on lit l'inscription :

D(is) M(anibus). | Isidoræ
G[emel?] | lus coniugi bene
meren|ti fecit.

« Aux dieux Mânes. A Isidora, son épouse, Gémellus (?) a fait faire (ce tombeau). »

Inédite.

B. AFRIQUE.

163-166. Inscriptions de Madaure (Mdaourouch), en Numidie, offertes à l'État par le Gouvernement général de l'Algérie, en 1907.



163. [A 1411.] Dédicace à Pluton. Partie supérieure d'un autel de pierre calcaire. Le fût rond est surmonté d'un abaque biseauté, décoré de rinceaux et creusé d'une cavité circulaire.

Haut. 0^m37; larg. de l'abaque 0^m23; haut. des lettres 0^m02.

Plutoni | Aug(usto) | C.Iulius | Felix Pro|bianus s(a)ce(rdos).

« A Pluton Auguste Caius Julius Félix Probianus, prêtre (de ce dieu). »

Nous savons par d'autres inscriptions mentionnant des *sacerdotes Plutonis* (CIL, VIII, 4680, 4683, 4687), que Pluton avait à Madaure un culte organisé. Les dédicaces à la divinité des enfers ne sont pas fréquentes dans l'épigraphie latine. On ne les rencontre guère qu'en Afrique et ce nom romain, ou pour mieux dire grec, y désigne sans doute quelque divinité indigène ou punique. L'épithète d'*Augustus*, qui lui est souvent appliquée, convient au roi du monde souterrain. — Sur le double surnom de C. Julius Félix Probianus, cf. n° 89.

Publiée : *Recueil de la Société archéol. de Constantine*, XL, 1906, p. 420, n° 390. — CAGNAT, *Année épigraphique*, 1907, p. 65, n° 436.

164. [A 1412.] **Épitaphe métrique.** Plaque de calcaire, décorée aux coins gauche supérieur et droit inférieur d'une patère, dont une seule subsiste, aux coins gauche supérieur et droit inférieur d'une aiguière, dont il ne reste que l'orifice [cf. n° 150].

Long. 0^m92; haut. 0^m74; ép. 0^m11; haut. des lettres 0^m03. — La pierre est brisée en deux fragments et le côté gauche et le coin inférieur sont restaurés en plâtre.

Dans une couronne de feuillage gravée au trait, on lit l'inscription :

D(is) M(anibus) s(acrum).

Inclyte sacrorum cultor secure quiescis.

Hic iuvenis quem telus habet, quem Tartarus ipse,
qu(a)ere piam sedem. | Hic enim sepulti decumbunt.

Flavius Natalis Veturianus | v(ixit) a(nnos) L. | H(ic) s(itus)
e(st).

« Aux dieux Mânes Illustre sectateur d'un culte sacré, tu reposes ici en sécurité. Toi jeune homme que la terre, que le Tartare même contient, gagne un pieux séjour, car c'est là que les défunts festoient. »

Au vers 2, *hic* est l'adjectif. Il ne faut pas le considérer comme un adverbe et traduire « cherche ici un pieux séjour, car c'est ici que les défunts reposent », car on n'obtient ainsi qu'une interprétation absurde. — Les vers qui veulent être des hexamètres sont barbares et la métrique y est constamment violée, comme dans les poésies de Commodien.

Flavius Natalis, « illustre sectateur d'un culte sacré », était probablement initié aux mystères de Bacchus, qui étaient célébrés à Madaure (CIL, VIII, 4681, 4682, cf. 4883, 4887 et *infra* n° 165). Saint Augustin (*Epist.*, XVI, 4) parle, vers 390, de ces mystères auxquels prenaient part les bourgeois les plus considérables de la cité (*decuriones et primates civitatis per plateas urbis bacchantes et juventes*). La piété de Natalis lui vaut de reposer en paix sans craindre les châtements d'outre-tombe : c'est ce qu'exprime en termes analogues, mais d'une manière plus explicite, une épitaphe de Rome (CIL, VI, 21846; BUCHELER, *Carm. epigr.*, 1165):

*Umbrarum secure quies, animaeque piorum
Laudatae, colitis quae loca sancta Erebi...*

Le mort, descendu jusqu'à Tartare, doit gagner de là un « pieux séjour » ou pour mieux dire le séjour des âmes pieuses, car c'est ainsi qu'il faut entendre *pia sedes*. Une épitaphe trouvée à Madaure même emploie une expression semblable à propos d'une femme :

*Hic sita, sed sedes meruit penetrare piorum,
Elysios celebrat caro coniuncta marito.*

Nous avons traduit le dernier hémistiche : « car c'est ici que les défunts festoient ». On trouve exprimée l'idée que les morts dans les Champs-Élysées passent leur temps mollement étendus dans des prés fleuris, mais *decumbere* ne



signifie pas seulement « se coucher » mais aussi « se mettre à table ». Le mot semble avoir été choisi à dessein pour exprimer discrètement que Natalis, sectateur de Bacchus, participera au banquet des bienheureux (cf. *supra*, n^{os} 72-74).

Publiée : *Recueil de la Société d'archéologie de Constantine*, XLI, 1906, p. 422, n^o 410. — CUMONT, *Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1912, pp. 151 et suiv.

165. [A 1410.] **Dédicace à un pontife.** Partie inférieure d'une base de calcaire, trouvée près des Thermes par M. Joly.

Haut. 0^m51; larg. et ép. 0^m36; haut. des lettres 0^m045. — Brisée au sommet.

Dans un encadrement rectangulaire, on lit l'inscription :

...fl(a)men, aedil(is), II v(i)r, | et Filicinia | Secura sa|cerdotes|
Kapitoli(o) fi|lio ponti|fici. Locus | d(a)tus d(ecreto)d(ecurionum).

« (un tel) flamine, édile, duovir, et Félicinia Sécura, prêtres, à Capitoli-
toli, leur fils, pontife. Emplacement donné par un décret des décurions. »

La restitution de la première ligne, qui est mutilée, est due à M. Paul Graindor. Le premier I devait surmonter le L dans *aedilis*, comme l, 5 dans *Kapitoli*. — Le personnage dont le nom a disparu et qui avait exercé les deux plus hautes magistratures et une prêtrise municipales, est peut-être T. Clodius Loquella, qui d'après une autre inscription de Madaure (CIL, VIII 4681), cumula les mêmes charges avec celle de *sacerdos Liberi*. En effet, les *sacerdotes* nommés dans notre dédicace sont très probablement ceux de Bacchus, dont le culte était pratiqué par l'aristocratie de la cité (cf. n° 164) et était célébré à la fois par des prêtres et des prêtresses (CIL, VIII, 4883).

La base portait sans doute une statue élevée par ce prêtre et cette prêtresse de Bacchus à leur fils, pontife du culte des empereurs. Le monument avait été placé sur un terrain public, le conseil municipal ayant accordé l'emplacement nécessaire.

Publiée : BALLU, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1906, p. 185. — CAGNAT, *Année épigraphique*, 1907, n° 2.



166. [A 1413.] **Épitaque chrétienne.** Plaque de calcaire, décorée aux coins de patères et d'aiguières comme le n° 164.

Haut. 0^m51; larg. 0^m45; ép. 0^m10; haut. des lettres 0^m03. — Les deux côtés sont brisés et les coins supérieur droit et inférieur gauche manquent.

A la partie supérieure, est gravé le monogramme du Christ. Au-dessous on lit, dans une guirlande de feuillage, l'inscription :

Elia | Dativa Ma|xima in pace. | Quater denos | et unum pia,
| patiens, mode|sta, carpsit | annos.

« Élia Dativa Maxima (repose) en paix. Pieuse, patiente, modeste, elle cueillit quatre fois dix et une années. »

Elia est pour *Aelia*. Le trait supérieur du T de Dativa est à peine indiqué et l'on pourrait lire *Daiiva*, mais ce nom est inconnu, tandis que *Dativus*, *Dativa*



sont des noms chrétiens bien connus. Quatre martyrs africains s'appellent *Dativus* (cf. *Index des A. A. S. S.*, p. 281). *Maxima* est un second *cognomen* (cf. n° 163). Il ne faut pas rattacher cet adjectif à *pace*.

La patère et l'aiguère rappellent les libations que les païens faisaient sur les sépultures. Il est curieux de les trouver, conservées par

tradition, sur une tombe chrétienne. La guirlande ou couronne est la « couronne de vie » (στέφανος τῆς ζωῆς) qu'obtenaient les bienheureux (cf. n° 78).

C. MACÉDOINE.

167. [A 1309.] **Épitaphe chrétienne.** Plaque de marbre blanc trouvée, en octobre 1904, à Salonique, en creusant les fondations du nouvel hôpital municipal. Donnée au Musée par M. Cuypers, consul de Belgique, avec les n^{os} 125-129.

Haut. 0^m40; larg. 0^m25; ép. 0^m035; haut. des lettres 0^m04.

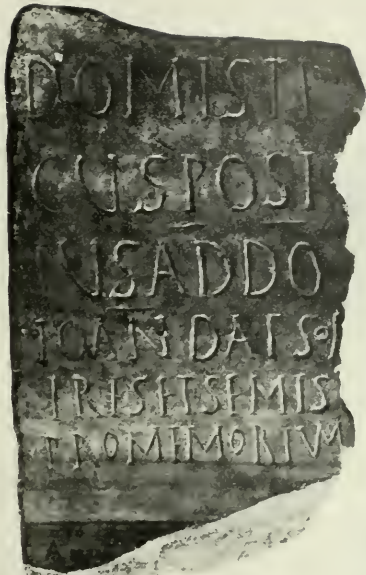
Domesti|cus posi|tus ad do(minum) | Ioan(nem) dat sol(idos)
tres et semis | pro memorium.

« Domesticus, enterré près du martyr Jean, donne trois *solidi* et demi pour son tombeau. »

L. 4-5. Le *solidus* est, on le sait, une monnaie d'or, pesant 4 gr. 55 (18 fr. 20).

L. 6. Sur le sens de *μημόριον*, usité presque exclusivement dans l'épigraphie de la Macédoine, voyez les n^{os} 128-129.

« Domesticus avait payé 3 *solidi* 1/2 la concession d'une tombe sise à proximité de celle du martyr Jean : telle est en effet la traduction exacte du mot *dominus domnus* dans la formule *ad dominum quendam*... La liste des nombreux martyrs de Thessalonique (*Acta Sancti.*, 1^{er} juin, I, p. 48) en mentionne deux du nom de Jean » (Perdrizet). Sur l'usage qu'avaient les fidèles de se faire enterrer près des tombeaux des martyrs, voyez *supra* n^o 140.



Publiée : PERDRIZET, *Mél. arch. et hist. École franç. de Rome*, XXV, 1905, p. 89.

D. SYRIE OU PALESTINE.

168. [A 1075.] **Épitaphe d'un soldat d'une cohorte syrienne.** Dalle de pierre calcaire, trouvée selon le vendeur aux environs de Nazareth et provenant certainement de Palestine ou de Syrie. Acquisée en 1903 par le Musée avec les n^o 143, 144.

Haut. 0^m88; larg. 0^m55; ép. 0^m005; haut. des lettres 0^m05.

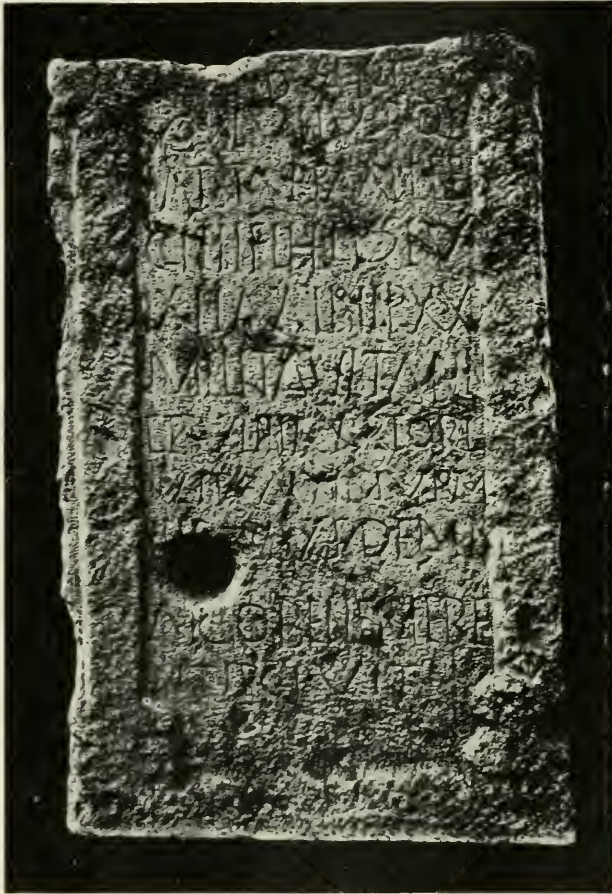
Dans un cadre en relief, on lit l'inscription :

D(is) M(anibus). | C(aius) I(ulius) Qu(intus), miles | coh(ortis)
III Fl(aviae) Hel(iopolitanorum?) P(iae?) Se(verianae?), vi|xit
annis XXX | militavit ann|is VIII. Castori(us) Maximus,
m|[il(es) coh(ortis) ei]usdem, [a]m|ico bene mere|nti posuit.

« Aux dieux Mânes. Caius Julius Quintus, soldat de la cohorte III Flavienne des Héliopolitains, Pieuse, Sévérienne, vécut 30 ans, servit 9 ans.

Castorius Maximus, soldat de la même cohorte, plaça (cette pierre) pour son ami bien méritant. »

L'inscription, gravée négligemment, offre des particularités curieuses dues à ce qu'un lapicide ignorant le latin a mal reproduit le modèle qu'on lui avait



fourni. C'est ainsi que tous les S ont la forme de P.

L. 2-3. Le N a été dissocié en NI et le M en MM. De même. l. 5, N devient NI et, ll. 9-10, AM a été décomposé en MA, le A étant rejeté à la ligne suivante. — L. 7. Au début L est pour I et VIII pour VIII. — L. 10. C remplace un O.

L. 4. J'avais restitué *coh(ortis) III Fl(aviae) Hel(vetiorum)*, mais la conjecture de M. Clermont-Ganneau *Hel(iopolitanorum)* semble préférable. Il serait surprenant de trouver une cohorte d'Helvètes cantonnée en Palestine, tandis qu'Héliopolis (Baalbek) était voisine du lieu où ce monument a été découvert. — Les

surnoms de ce corps de troupe sont douteux. M. Clermont-Ganneau restitue *p(iae) f(idelis)*: « Je crois que le troisième avant-dernier signe n'est pas un S, mais un signe d'abréviation analogue à celui qu'on voit aux lignes 1 et 2, le E qui le suit a son trait inférieur assez court pour qu'on puisse y voir le pied un peu accentué d'un F ». Il me paraît plus probable qu'après le P de *p(iae)* le lapicide a écrit une sorte de S, au lieu du signe P dont il se sert ailleurs pour cette

lettre, et qu'il faut lire *Se* pour *Sev*, le V ayant été omis devant celui de *vixit*. L'inscription daterait donc du III^e siècle, ce qui convient bien à la forme des caractères.

La cohorte III d'Héliopolitains — comme d'ailleurs la cohorte III d'Helvétès — est jusqu'ici inconnue et ce texte apporte donc un renseignement intéressant pour l'histoire de l'armée romaine.

CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, VI, 1905, pp. 199 et suiv.

TROISIÈME PARTIE
MONUMENTS GALLO-ROMAINS

SCULPTURES ET INSCRIPTIONS

MONUMENTS GALLO-ROMAINS

169. [B 204.] **Base portant les figures de quatre dieux.** Base cubique de grès jaunâtre, envoyée de Vieux-Virton avant l'année 1711, au baron de Crassier, à Liège, transportée plus tard à Maestricht et achetée par le Musée, en 1851, à Arn. Schaepkens.

Haut. 0^m62; larg. et ép. 0^m60. — Sans restaurations. Les mutilations sont nombreuses.

Sur chacun des côtés de ce dé, est sculptée en bas-relief, dans un champ légèrement concave entouré d'un encadrement plat, l'image d'une divinité vue de face :

A. Personnage barbu (Jupiter), debout, la main droite élevée appuyée sur un sceptre, tandis que la gauche abaissée tient le foudre. Il n'a d'autre vêtement qu'un manteau qui pend derrière le bras gauche en plis symétriques.



B. Femme (Minerve), vêtue d'une tunique qui tombe jusqu'à terre et d'un manteau qui, passant sur l'épaule gauche, s'enroule autour des hanches. Sa main droite élevée s'appuie sur une lance, la gauche abaissée tient le bord

d'un bouclier rond, posé sur le sol. Elle porte sur la poitrine une tête de Gorgone, autrefois suspendue à l'égide qui a disparu. Le bras droit et le visage sont mutilés.

C. Personnage robuste, le torse nu (Hercule), qui tient une peau de lion rejetée sur son bras gauche replié et saisit de la main droite une massue, posée à terre, fort endommagée. Toute la moitié inférieure du dieu a beaucoup souffert. La tête a disparu.



D. Déesse vêtue d'une longue tunique nouée à la ceinture, qui paraît s'avancer ou plutôt voler les deux pieds rapprochés. La rapidité de son mouvement fait flotter derrière elle les plis de son vêtement. De la main droite étendue, elle tient une courte torche enflammée et de la gauche un second flambeau plus long. La tête est brisée. On reconnaît d'ordinaire dans cette figure Cérès.

Ce monument était travaillé en deux pièces superposées, aujourd'hui disjointes. La tranche supérieure (haut, 0^m13) est percée d'un trou rond de 0^m32 de diamètre. Le bloc inférieur est plein.

Ces monuments décorés de quatre figures de divinités ont été découverts, en grand nombre, dans la Germanie supérieure et la Gaule septentrionale; ils apparaissent aussi sporadiquement dans d'autres régions. On a cru longtemps que c'étaient des autels, et la cavité qui occupe le centre de notre dé sculpté a été expliquée comme devant servir de foyer. Il est aujourd'hui démontré que ces « pierres à quatre dieux » sont des piédestaux destinés à supporter des colonnes dont le couronnement était formé par un groupe de Jupiter à cheval foulant un géant aux pieds de sa monture. Il n'est pas douteux qu'il en ait été de même de notre base, dont le sommet est évidé. La cavité circulaire qui y est creusée a servi à emboîter le pied de la colonne. D'ailleurs un frag-

ment d'un groupe du géant et du cavalier trouvé à Majeroux, près de Virton, est conservé aujourd'hui au château de Rolley, près de Bastogne, et le musée du Cinquantenaire en possède un moulage (cf. *Annales Société archéol. de Bruxelles*, XXIV, 1911, pp. 485 et suiv.). Cf. n° 172.

La signification des « colonnes au géant » ou « colonnes à l'anguipède », à propos desquelles on a publié toute une littérature, reste toujours controversée. Les archéologues ont invoqué pour les expliquer le secours de toutes les mythologies, celtique, germanique, grecque et orientale. Ainsi, certains y ont vu et y voient encore la colonne qui, suivant les croyances germaniques, supportait le monde, et le dieu cavalier serait Jupiter conçu comme maître du ciel (FR. HERTLEIN, *Die Jupitervergigantensäulen*, Stuttgart, 1910). L'opinion qui nous paraît la plus probable est celle qui considère ces colonnes comme des monuments votifs élevés à la gloire des empereurs divinisés : Jupiter écrasant les géants serait l'image des Césars vainqueurs des Germains (cf. *Annales Société archéol. de Bruxelles*, XXIV, 1911, p. 487, et, tout récemment, ESPÉRANDIEU, *Revue archéol.*, 1912, II, pp. 211 et suiv.)

Les *Viergöttersteine* ont été étudiées par HAUG. *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, t. X, 1891, pp. 9 et suiv., 125 et suiv., 295 et suiv. Cf. aussi HETNER, *Die Steindenkmäler des Provinzialmus. zu Trier*, 1893, p. 11, n° 25 et suiv.

B^{OP} DE CRASSIER, *Correspondance*, p. 21, n° 3; *Lettres inédites*, p. 12, II (du 9 octobre 1715), cf. 4 et 5 (III); *Series numismatum*, 1721, p. 357, n° 1. — MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, t. II, 1719, p. 427, pl. CXCXII, n° 1; cf. *Supplément*, t. II, p. 225. — D'après lui : SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. I^{er}, 1751, p. 485. — LECLÈRE et GAVEAU, *Archéologie cello-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine* (Côte-d'Or), Paris, 1840, pl. VI, fig. 3 et p. 27. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 73². — JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 158. S. 2; 2^e éd., p. 167. — HAUG, *loc. cit.*, p. 134, n° 155. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4130. — Leclère et Gaveau donnent ce monument comme découvert à Semond (Côte-d'Or), et ils disent, p. 27 : « Montfaucou ne désigne pas ce morceau comme venant de Semond », mais « Courte-Épée, historien de la Bourgogne, l'indique comme venant de cette localité. » Je n'ai pas retrouvé dans COURTÉPÉE (*Description du duché de Bourgogne*, Dijon, 1708 et suiv., 7 vol.), le passage auquel il est fait ici allusion et je soupçonne quelque confusion. Le baron de Crassier, dans une lettre à Montfaucou du 9 octobre 1715, dit simplement de cette base et de nos n° 170-1 : « Tout cela m'a été envoyé du pays de Trèves »; et dans son catalogue il précise : *in agro Trevirensi eruta fuere, Leodiumque inde avecta*. Par une réticence habituelle aux collectionneurs, Crassier n'a pas voulu indiquer l'endroit exact où avaient été découverts ses trésors. Nous savons que les trois morceaux de sculpture cités ci-dessus ont été mis au jour à Vieux-Virton, par une lettre adressée à l'antiquaire liégeois par l'historien allemand Schannat, le 3 août 1711 (L. HALKIN, *Bulletin Société d'histoire du diocèse de Liège*, XIV, 1903, n° 1; cf. *Bulletin des Musées Royaux*, III, 1903, p. 10.) Vieux-Virton appartenait au diocèse de Trèves et à l'ancien pays des Trévires.

170. [B 205.] **Reste d'une base semblable.** Bloc de grès blanchâtre envoyé de Vieux-Virton au baron de Crassier avec le numéro précédent. Acquis par le Musée en même temps que ce dernier.

Haut. 0^m78; larg. et ép. 0^m52. — Sans restaurations.

Sur les quatre faces de la pierre, dans une niche peu profonde, se tenait debout une figure sculptée en bas-relief :

A. Un personnage barbu (Jupiter), vêtu d'un manteau qui passe sur l'épaule gauche et entoure les hanches en couvrant la partie inférieure du corps, appuie la main gauche élevée sur un sceptre; la droite est brisée jusqu'au-dessus du coude; le visage est mutilé, la tête paraît avoir été entourée d'une couronne de chêne.



B. A gauche : un jeune homme (Apollon), dont l'abondante chevelure descend en boucles sur les épaules, est debout, la main gauche appuyée sur une lyre (aujourd'hui incomplète), qui repose sur un socle, et le bras droit ramené vers la tête et enveloppé dans un manteau dont les plis tombent le long du corps. L'abdomen et le haut des cuisses sont mutilés, ainsi que le visage et les pieds.

C. Du troisième personnage il ne subsiste que des restes indistincts de la tête et des épaules.

D. Le quatrième personnage a entièrement disparu.

On remarque au sommet de la pierre une entaille profonde, qui doit avoir servi à fixer un tenon.

Au temps de Montfaucon, ce monument était mieux conservé qu'aujourd'hui. On voyait encore, sur le troisième côté, « Mercure avec le caducée et des ailes à la tête et aux pieds » et sur le quatrième « Hercule portant sur l'épaule la peau du lion et s'appuyant de la main droite sur sa massue ». Cet antiquaire n'a cependant pas reconnu Jupiter, qui est pour lui « un dieu qui porte une couronne radiale et qui tient une pique », ce qui peut faire naître quelque doute sur l'exactitude de son dessin.

Sur la destination des « pierres à quatre dieux », voyez la note au numéro précédent.

G. DE CRASSIER, *Correspondance et Lettres inédites*, loc. cit. (au n° 1) et *Series numismatum*, p. 357, n° 2. — B. DE MONTFAUCON, *op. cit.*, pl. CXCXII, n° 2. — SCHOEPFLIN, loc. cit. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 733. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 158, S. 23; 2^e éd., p. 167. — HAUG, *Westd. Zeitschr.*, X, 1891, p. 134, n° 156. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4137. — Sur la provenance, cf. la note au n° 169.

171. [B 206 c.] Le soleil et son quadrigé. Fragment de bas-relief, trouvé à Vieux-Virton, avant l'année 1711 et transporté, avec les numéros précédents, dans la collection de Crassier, à Liège, plus tard à Maestricht. Acquis par le Musée, en 1851, d'Arn. Schaepkens.

Haut. 0^m58, larg. 0^m61, ép. 0^m15. — Sans restaurations. La tête d'un des chevaux et les sabots des autres ont disparu; les rênes étaient sans doute indiquées en couleur. La surface de la pierre est endommagée. La bordure de droite et le coin droit supérieur manquent.

Dans une niche cintrée, on aperçoit un char traîné par quatre chevaux lancés au galop vers la droite. Sur le char se tient, penché en avant, un jeune homme vêtu d'un simple manteau, qui flotte derrière ses épaules. Sa tête est entourée d'un nimbe orné de huit rayons. Il tient de la main droite un fouet et de la gauche les rênes de l'attelage. Travail médiocre.



Le type d'Hélios sur son quadrigé, que l'art grec a vulgarisé dès une époque fort ancienne, a été fréquemment reproduit par les sculpteurs des provinces gauloises, notamment sur les monuments du culte de Mithra (cf. *supra*, n°s 58 et suiv.).

Peut-être notre fragment mutilé a-t-il fait partie de quelque composition de cette espèce, mais les circonstances de la découverte sont peu favorables à cette hypothèse. Le culte du Soleil devint général à la fin du paganisme, quand la théologie considéra l'astre du jour comme le dieu principal du panthéon romain.

Reproduit par B. DE MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, t. I, 1719, pl. LIII, 4, cf. p. 118, qui met dans la main gauche du dieu « un bâton court comme un bâton de commandement ». — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4138. — Mentionné, en 1711, dans une lettre de SCHANNAT (cf. *supra*, n° 166). — Décrit : G. DE CRASSIER, *Series numismatum antiquorum*, etc., 1721, p. 357, n° 3; cf. *Correspondance*, p. 21, n° 3; *Lettres inédites*, p. 12, II (9 octobre 1715). — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 73. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 139, I, 10; 2^e éd., p. 147.

172. [B 1457.] **Piédestal décoré des images de cinq divinités.** Bloc de grès, autrefois placé sous le maître-autel de l'église de Messancy (province de Luxembourg), démolie en 1848, puis dans le parc de M. de Mathelin à Messancy. Acquis par le Musée en 1908.

Haut. 0^m80; larg. et ép. 0^m57. — Sans restaurations.

Les quatre faces sont décorées de figures encore bien reconnaissables :

A. Apollon assis sur un rocher, le torse nu, le bas du corps enveloppé dans un manteau, dont un pan retombe entre ses jambes. Les boucles de sa longue chevelure se déroulent sur ses épaules. La main droite s'appuie sur le rocher, la gauche tient la lyre, qui repose sur la jambe du dieu.

B. A droite : Mercure vêtu d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et retombant derrière le dos. Il porte de la main gauche le caducée, appuyé contre l'épaule et, de la droite abaissée, une bourse

A gauche : Vénus, dont l'opulente chevelure se déploie en longues boucles, tient de la main droite abaissée et de la gauche élevée les bords de son manteau, dont un pli passe sur le bras gauche. Elle est censée découvrir au spectateur la beauté de ses formes (cf. n° 173 A).

C. Junon assise, vêtue d'une tunique dont les manches descendent jusqu'au coude et d'un ample manteau qui, passant derrière les épaules, recouvre le bras gauche et se masse en larges plis sur les genoux. La main droite tenait une patère, la gauche est brisée. Dans l'angle supérieur de gauche, est perché un paon, l'oiseau sacré de la déesse.

D. Minerve debout, vêtue d'une longue tunique sur laquelle est jeté son manteau. De la main droite élevée, elle retient sa lance, fichée en terre; de la gauche abaissée, elle saisit le bord d'un bouclier posé sur le sol. La chouette, qui lui est consacrée, est perchée sur son épaule gauche, et à sa droite sur un autel, est posé un casque à cimier élevé.



A.



B.



C.



D.

La face supérieure de la pierre, qui est plane, est percée en son milieu d'une rainure profonde, destinée à recevoir le tenon qui fixait le bloc superposé à ce piédestal quand la « colonne au géant » était complète.

Il n'est pas douteux, en effet, que ce piédestal, comme les nos 169 et 170, ait servi de base à une « colonne au géant ». On ne connaît pas moins de quinze bases semblables trouvées dans le Luxembourg belge, qui faisait partie de l'ancienne cité des Trévires, et deux dans le pays des Tongres (à Berg : HALKIN, *Bulletin de l'Inst. archéol. liégeois*, XLI, pp. 223 et suiv.; à Maestricht : RENARD-GRENSON, *Chronique archéologique du pays de Liège*, 31 mai 1912, pp. 86 et suiv.). Certainement aucun monument du paganisme n'a été reproduit avec une pareille fréquence sur notre sol, et ce groupe de sculptures offre ainsi un intérêt capital pour l'étude des croyances de nos ancêtres gaulois.

Publié : WILTHEIM, *Luciliburgensia*, publiés par Neyen, 1842, fig. 466-468 et p. 320. — SIBENALER, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XX, 1888, pp. 135 et suiv. — Cf. HAUG, *Westdeutsche Zeitschrift für Gesch. und Kunst*, t. X, 1891, p. 147, n° 183. — FR. CUMONT, *Compte rendu de la fédération archéologique et historique de Belgique*, XXI^e session, Liège, 1909. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4134.

173. [B 206]. **Moitié d'un piédestal avec des figures de divinités.** Bloc de pierre calcaire blanche, trouvé en « labourant la terre » à Les-Fontaines, entre Maubeuge et Avesnes, pendant l'automne de l'année 1725. Envoyé au baron de Crassier, à Liège, il passa plus tard, avec une partie de sa collection, à Maestricht et fut acquis par le Musée en 1851.

Haut. 0^m98; larg. 0^m53; ép. 0^m28. — Sans restaurations.

A. *Face antérieure.* Dans une niche, sous une sorte de conque, striée de lignes divergentes et dont la forme ne peut être mieux comparée qu'à la moitié d'un parasol, se tient debout une figure féminine, qui ne peut être que Vénus. Sa chevelure nouée en chignon vient toucher le sommet de cette sorte de dais et deux boucles légères retombent sur ses épaules. Des deux mains, elle écarte son manteau garni de franges et découvre ses formes plantureuses. Ses pieds sont chaussés de sandales : l'un s'appuie sur le sol, tandis que l'autre est posé sur un tabouret, et l'inclinaison de la jambe droite, légèrement pliée, fait saillir la hanche opposée. A la gauche de la déesse, se dresse un autel circulaire, sur lequel elle appuie la main, tout en tenant le bord de son manteau.

B. *Côté gauche.* A la partie supérieure d'un tableau rectangulaire, un jeune homme, vêtu seulement d'un manteau qui flotte sur ses épaules, s'avance rapidement vers la droite. Il tient à deux mains une sorte de crosse recourbée, peut être un caducée; son pied gauche vient se poser sur une colonne

ou un autel circulaire; sa jambe droite a disparu et son visage est mutilé. Au pied de l'autel, un chien, avec un collier au cou, est accroupi et lève la tête vers le dieu qui paraît fuir. A côté de celui-ci, on reconnaît les restes d'un second personnage plus grand que le premier qui occupait le milieu du tableau. Il ne subsiste de lui que le bras et la jambe gauches avec une



portion du torse. Il semble avoir été assis sur un siège et sa main gauche élevée se tend vers son compagnon, comme pour lui ravir l'objet qu'il emporte. A ses pieds, on distingue les traces de quelque autre représentation méconnaissable.

C. *Côté droit.* Une femme, dont le côté droit est seul conservé, est debout sous une conque analogue à celle qui occupe le sommet de la face antérieure. Elle est vêtue d'une longue robe, qui descend jusque sur son pied droit, rejeté en arrière, et avait la tête couverte d'un voile, dont les plis retombent encore sur l'épaule et sur le bras. Elle abaisse la main, vers une urne allongée ou une aiguière (*praefericulum*), dans laquelle elle paraît verser le contenu

d'une patère. Sur son bras, est perché un oiseau à longues pattes et à longue queue en éventail, sans doute un paon, l'oiseau consacré à Junon.

La face postérieure a entièrement disparu.

La scène du côté gauche, qui n'offre d'analogie avec aucune représentation qui me soit connue, paraît empruntée à la mythologie celtique, et nous devons reconnaître dans les déesses figurées sur les deux autres faces des divinités gauloises sous un déguisement romain, déguisement d'ailleurs incomplet, car le type de ces compositions offre beaucoup de particularités étranges. Ce monument



remarquable, qui occupe parmi les « pierres à quatre dieux » une place toute spéciale, mériterait qu'on lui consacrerait une étude détaillée. Je me bornerai à noter que le dais étrange, qui couronne les deux déesses et qui semble être une représentation conventionnelle de la voûte céleste, se retrouve sur certains bas-reliefs des déesses-mères (*infra*, n° 194; cf., par exemple, ROSCHER, *Lexik. Mythol.*, t. II, 2470, fig. 2.) Il ne faudrait donc pas y voir la coquille d'où sortit la déesse marine.

Le petit village où ce monument et les suivants ont été mis au jour a fourni d'autres antiquités. *L'Annuaire statistique du département du Nord*, 1837, p. 49,

mentionne la découverte à Les Fontaines d'une tombe romaine et d'après un renseignement recueilli sur place, que m'a communiqué naguère Norbert Hachez, d'autres tombeaux y auraient été exhumés en 1897.

G. DE CRASSIER, *Correspondance*, p. 49, n° 33; *Lettres inédites*, p. 45, n° XX (du 19 avril 1726), cf. nos 34 et 35 (n° XXI) et *Series numismatum, Additam.*, p. 8, n° 2. — Montfaucon avait reçu de ce piédestal un dessin qu'il paraît n'avoir jamais utilisé. M. Halpin l'a retrouvé parmi ses papiers découverts à la Bibliothèque Nationale (nouv. fonds lat., 11917, f° 12; cf. f° 11). A l'époque où ce dessin a été exécuté, le côté gauche paraît avoir été moins endommagé qu'aujourd'hui. Nous le reproduisons d'après une photographie que M. Omont a bien voulu faire prendre pour nous. Le personnage qui fuit tient un caducée et c'est manifestement une femme qui est assise au-dessous de lui. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n° 73⁵. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 158, S, 4; 2^e éd., p. 167. — HAUG, *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, t. X, 1891, p. 135, n° 157 (qui donne par erreur comme provenance Trèves). — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 3987.

174. [B 206B.] Tambour] de colonne avec une scène bachique. Cylindre de pierre calcaire blanche, trouvé,



« sur la fin du printemps 1726, au même endroit » que le numéro précédent. Comme celui-ci, il provient de la collection Crassier et a été acquis par le Musée en 1851.

Haut. 0^m84; diam. 0^m40. — Sans restaurations.

La surface de la pierre, qui est certainement un tambour d'une ancienne colonne, est toute couverte de pampres entrelacés. Sur ces rinceaux, se détache d'un côté une bacchante nue, qui bondit la tête rejetée en arrière, les cheveux épars. Elle porte de la main gauche le thyrsos et, de la droite élevée, elle se verse dans la bouche le contenu d'une corne ou d'un rhyton. Derrière elle, vole un amour ailé, qui, de la main droite, soutient une corbeille remplie de raisins posée sur sa tête et, de la gauche étendue, tient quelque objet indistinct. Sous ses pieds, on voit un petit quadrupède semblable à



un lapin, qui grignote une grappe de raisins. Lors de la découverte du bas-relief, on reconnaissait encore divers autres animaux à demi cachés dans les sarments de la vigne. Aujourd'hui, la moitié environ de la périphérie de cette colonne est complètement fruste. A la surface supérieure, un trou a servi à fixer par un tenon le tambour superposé.

Si l'on se rappelle que les « pierres à quatre dieux » ont souvent supporté des colonnes surmontées des statues de Jupiter (cf. *supra*, n° 169), il semblera certain que ce tambour est un second débris du monument dont le numéro précédent, découvert au même endroit et sculpté dans la même sorte de pierre, formait la partie inférieure. On a trouvé à Neuenheim, en Germanie, une colonne entière décorée, comme notre fragment, de rinceaux de pampres, qui était certainement posée, comme lui, sur un piédestal cubique décoré de quatre figures de divinités (cf. mes *Mo-*

num. relat. aux myst. de Mithra, t. II, p. 508, mon. 245 f, et fig. 462).

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'une troisième pierre, qui n'est pas entrée ou du moins ne se trouve plus au musée de Bruxelles (cf. préface), a été mise au jour avec les deux bas-reliefs précédents. Elle est décrite comme suit par le B^{on} DE CRASSIER (*Series num., Addit.*, p. 7, n° 3; cf. *Corresp.*, p. 51, n° 1; *Lettres inédites*, p. 46) : *Lapis 2 1/2 pedibus altus aquilam, Iovis signum, orbi insistentem exhibet, capite tamen deperdito*. Elle se trouvait au Musée de la Porte de Hal au moment où Th. Juste rédigea son *Catalogue* (2^e éd., I, 13) : « Bas-relief représentant un aigle, les ailes déployées. » Peut-être ce groupe faisait-il partie de la décoration de la colonne.— Le dessin en est conservé dans le manuscrit de Paris déjà cité (Lat. 11917, f° 11). Dans un encadrement rectangulaire, on voit un aigle éployé, sculpté en relief, perché sur une sphère coupée par deux méridiens. Nous reproduisons ce dessin d'après une photographie qu'a

bien voulu faire exécuter pour nous M. Omont. Ce bas-relief est probablement une représentation symbolique du Ciel divinisé. On a découvert dans un mithréum d'Heddernheim une figure semblable accompagnée de l'inscription *Celum* (cf. *Mon. myst. de Mithra*, t. II, fig. 289 mon. 253 j, 3^o).

G. DE CRASSIER, *Correspondance*, p. 51, n^o 36 (du 31 juillet 1726) et *Series numismatum*, etc., *Additamenta*, p. 7, n^o 1. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 85, n^o 73^b. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 139, I, 9; 2^e éd., p. 147. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n^o 3988

175. [B 15.] **Morceau d'un piédestal sculpté.**

Fragment de grès jaunâtre, trouvé, en 1843, près de Virton (Luxembourg), à l'endroit dit Majeroux, en même temps que le numéro suivant. Entré au Musée en 1843.

Haut. 0^m25; larg. 0^m26; ép. 0^m16. — Sans restaurations.

Partie supérieure d'un piédestal qui était orné de bas-reliefs sur les quatre faces. Sur chacune d'elles, une niche cintrée, creusée dans un encadrement rocheux, conte-

nait l'image d'une divinité.

Le buste de trois de ces dieux est plus ou moins complètement conservé: a) tête

imberbe, à forte chevelure, le front surmonté

d'une sorte de corne, peut-être un Apollon;

b) jeune homme imberbe (Mercure)

tenant de la

main droite un caducée dont l'extrémité subsiste; c) tête barbue très

endommagée (peut-être un Hercule). Le quatrième côté a disparu. A la

surface supérieure de ce piédestal, on remarque une saillie de la pierre,

qui semble être un reste de la statue qu'il supportait.



Sur les « pierres à quatre dieux », voyez plus haut, n^o 169.

ROULEZ, *loc. cit.* (au numéro suivant). — SCHAYES, *Catalogue*, p. 95, n^o 242. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 159, S, 7; 2^e éd., p. 169. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de*

la Gaule, t. V, n° 4131. — Le Musée possède une série de petits objets de bronze, terre cuite, etc., provenant comme ce monument de Majeroux. Ils sont énumérés par SCHAYES, *Catalogue*, pp. 94 et suiv., n°s 215-242.

176. [B 14.] **Édicule avec l'image d'un dieu.**

Monument de grès jaunâtre (pierre de Differdange), trouvé et acquis en même temps que le numéro précédent.

Haut. 0^m49; larg. 0^m20; prof. 0^m29. — Sans restaurations.

Ce monument figure un petit temple ou un édicule. Quatre pilastres pseudo-doriques, placés aux angles, supportent un entablement en ressaut surmonté d'un fronton. Le toit est couvert de tuiles plates simulées par des losanges. Les deux parois latérales et la face postérieure sont lisses. Sur la face antérieure, entre les deux pilastres, s'avance un personnage masculin entièrement nu, tenant à deux mains un voile qui flotte au-dessus de sa tête. Cet édicule était fixé sur un piédestal au moyen de crampons, comme le prouvent deux trous, dont l'un est encore rempli de plomb, forés dans la plinthe des deux côtés.



Le sexe indubitable de la divinité qui occupe l'édicule empêche d'y reconnaître une Vénus faisant flotter son voile. Peut-être ce personnage figure-t-il un Jupiter-Caelus. Ce dieu, dont le culte se répandit dans l'empire romain au début de notre ère, est d'ordinaire représenté tenant au-dessus de sa tête son manteau enflé, dont la courbure est l'image de la voûte céleste (cf. PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v° « Caelus », t. III, p. 1277, et R. VON SCHNEIDER, *Arch.-epigr. Mitt. aus Oest.*, t. XVIII, 1895, p. 185, note. cf. *supra* p. 215.

ROULEZ, *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, t. X, 2, 1843, p. 416. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 95, n° 241. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 159, S, 6; 2^e éd., p. 168. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4133.

177. [B 748.] **Statuette d'Épona.** Fragment de grès jaunâtre, trouvé à Élouges (Hainaut), en 1877, dans le sous-sol d'une construction romaine; autrefois dans la collection Debove, acquise par le Musée en 1889.

Haut. 0^m27; larg. 0^m18; ép. env. 0^m10. — Sans restaurations. La tête, les pieds et l'avant-bras droit ont disparu. L'avant-train du cheval est brisé.

Une femme est assise sur un trône à dossier élevé. Elle est vêtue d'une longue robe nouée à la ceinture et d'un ample manteau qui lui couvre les épaules et dont les pans sont ramenés entre ses genoux. Elle porte sur ceux-ci une corbeille ou patère contenant des fruits (ou des pains), que vient flairer un poulain. La main gauche de la déesse caresse le front de l'animal, dont la tête et le cou sont seuls conservés. — Travail d'atelier assez habile; le revers n'est qu'épannelé.



Cette figure offre le type caractéristique des images d'Épona. Elle présente notamment la plus grande ressemblance avec une statuette de marbre trouvée à Rome, qui montre cette divinité assise, caressant deux poulains (ROSCHER, s. v^o, col. 1290; S. REINACH, *loc. cit.*, p. 42, n^o 72). Épona était chez les Gaulois la déesse tutélaire des chevaux et en

général des bêtes de somme. Adorée dans tous les pays celtiques, elle fut de bonne heure adoptée par les Romains. Elle était spécialement honorée non seulement par les gens d'écurie, éleveurs, cochers, palefreniers et muletiers, mais aussi par les soldats de la cavalerie romaine, qui contribuèrent beaucoup à la diffusion de son culte (cf. PETER dans ROSCHER, *Lexikon der Mythologie*, s. v^o « Epona », t. I, col. 186 et suiv., et surtout SALOMON REINACH, *Épona, la déesse gauloise des chevaux* [extrait de la *Revue archéologique*], Paris, 1895).

DEBOVE, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV, 1878, p. 581 et pl. IV, fig. 7. — S. REINACH, *Revue archéologique*, 1898, 11, p. 198. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V. n^o 3992.

178. [B 191.] Dédicace à la déesse Néhalennia.

Édicule de calcaire grisâtre, trouvé (sans doute le 5 janvier 1647) sur la plage de Domburg, dans l'île de Walcheren, avec une série d'autres analogues. Donné en 1781 à l'Académie de Bruxelles par Van de

Perre, ministre des Provinces - Unies, transporté à Paris en 1795, restitué en 1814, il fut déposé au Musée d'antiquités en 1848.

Haut. 0^m68; larg. à la base, 0^m33; ép. 0^m20. — Sans restaurations.



Sous un édicule, formé par deux pilastres corinthiens, qui supportent un fronton triangulaire terminé par deux coussinets, une femme, couverte de longs vêtements, est assise sur un trône sans dossier. Elle tient sur les genoux une corbeille de fruits. A sa droite, est accroupi un chien, dont la tête est brisée; à sa gauche, est placé un grand panier rempli de fruits. Les deux côtés du monument sont ornés d'acanthes. Par

devant, une inscription est gravée sur la base élevée de l'édicule :

**Deae Neha|lenniae |, T(itus) Calvisius |
Secundinus | ob meliores actus.**

« A la déesse Néhalennia, Titus Calvisius Secundinus, à cause des meilleures affaires (qu'elle lui a fait faire). »

Néhalennia était une divinité celtique ou germanique de l'Abondance qui présidait en particulier au commerce et à la navigation. Un négociant en

poterie d'Angleterre lui a consacré, à Domburg, un monument pour la remercier d'avoir fait parvenir à bon port ses marchandises (CIL, XIII, 8794 : *Ob merces recte conservatas... negotiator cretarius Britannicianus*). Notre dédicace naïve rappelle, en termes moins clairs, quelque effet analogue de la protection de la déesse. — Sur Néhalennia, cf. IHM dans ROSCHER, *Lexikon der Mythol.*, t. III, 1898, s. v^o, qui donne toute la bibliographie relative à ce sujet.

Sur la découverte : cf. VREDIUS, *Historiae comitum Flandriae libri II*, Bruges, 1650, *Add.*, pp. 44 et suiv. (on ne voit pas clairement si notre monument est un de ceux cités par le chroniqueur). — Sur le don à l'Académie : DU CHASTELER, *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. V, 1783, p. 73 avec planche. — LE NOIR, *Description des sculptures du Musée des monuments français*, t. 1, 1800, p. 137, n^o 423 et pl. XVIII, et *Mémoires de l'Académie celtique*, t. I, 1807, pp. 176 et suiv., pl. IV, n^o 6; cf. t. IV, 1809, p. 7. — ORELLI, *Inscr.*, t. I, n^o 2030. — JANSSEN, *De romeinsche beelden van Zeeland*, Middelbourg, 1845, p. 67 et pl. XV, 28 a b c (bonne reproduction des trois faces). — SCHAYES, *Les Pays-Bas sous la domination romaine*, 1^{re} éd., t. II, p. 268; 2^e éd., t. II, 1858, pp. 483 et suiv.; *Catalogue*, p. 100, n^o 289. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 160, S, 10; 2^e éd., p. 170. — BRAMBACH, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, n^o 39. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, p. 324 et pl. II, fig. 2 (cf. p. 314). — *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2^e partie, 8782, où l'on trouvera l'indication d'autres publications encore.

179. [B 1145.] **Portrait de femme.** Tête de marbre blanc, trouvée, en 1905, à Mousty, près d'Ottignies (Brabant), dans les décombres provenant d'un établissement romain. Donnée au Musée par M. Louis Cavens.

Haut. 0^m26; larg. 0^m175. — Pas de restaurations. Le nez est brisé et toute la surface de la pierre a beaucoup souffert.

Portrait d'une femme dont la chevelure, divisée par une raie sur le sommet de la tête, s'abaisse des deux côtés en longs bandeaux ondulés. Les mutilations que ce morceau a subies ne permettent malheureusement pas de distinguer les détails de la sculpture. De plus, les deux côtés de la tête, où les cheveux recouvraient ou contournaient les oreilles, et la nuque, où les mèches se recourbaient en boucles, étaient travaillés dans des morceaux rajustés, qui sont perdus.

Le sculpteur n'a pu obtenir un bloc de marbre suffisant pour y reproduire son modèle et il a dû réunir quatre petits morceaux de cette précieuse matière. Le marbre devait, en effet, être importé de loin et coûtait fort cher, et les artistes ont utilisé presque exclusivement, dans le nord de la Gaule et dans l'île de Bretagne, les calcaires du pays. Cette tête paraît être, avec un beau buste découvert à Messancy (SIBENALER, *Catal. musée d'Arton*, n^o 1), la seule figure de marbre que nous ait conservée le sol de la Belgique.

Malgré l'incertitude qui résulte de l'état de dégradation de ce portrait, la



coiffure rend très probable qu'il fut exécuté dans la seconde moitié du II^e ou au commencement du III^e siècle. Il ornait, vraisemblablement, un tombeau où il était placé dans une niche, car la partie postérieure est négligée.

Publié: CUMONT, *Bulletin des Musées Royaux*, V, 1905, pp. 75 et suiv. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n^o 3491.

180. [B 1768-9.] **Fragments d'une statue de la Fortune.** Morceaux de grès jaunâtre, trouvés à Fauvillers (Luxembourg). Envoyés par M. Urbain, greffier de la justice de paix à Fauvillers, en 1873.

A. Haut. 0^m14; larg. 0^m13.

Tête de femme dont la chevelure ramenée en arrière est nouée en chignon et couronnée d'un diadème. Le nez est brisé et le menton mutilé.

B. Haut. et larg. env. 0^m18.

Main brisée appuyée sur l'extrémité d'une corne d'abondance, dont sortent une pomme de pin et des fruits ronds.



L'attribut que portait la statue prouve qu'elle représentait Fortuna. Des statuettes de terre cuite figurant la Fortune avec ses attributs ordinaires, la corne d'abondance et le gouvernail, ont été découvertes à Tongres, et le culte de cette déesse était certainement populaire dans l'ancienne Belgique (cf. LUCIEN RENARD, *Bull. soc. scientif. du Limbourg*, t. XXIII, 1905, pp. 296 et suiv. et notre n° 192).



Publiés : ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4124.

181. [B 112.] **Statuette mutilée.** Fragment d'une statuette de pierre calcaire, trouvé dans les ruines d'une grande villa romaine fouillée en 1847 à Fouron-le-Comte (près de Visé), à l'endroit appelé Steenbosch. Entré au Musée en avril 1847.

Haut. 0^m31; larg. 0^m18. — Sans restaurations. La tête, le bras droit et l'avant-bras gauche ont disparu, ainsi que le bas des deux jambes.

Cette statuette figurait une femme ou une déesse debout, appuyée sur la jambe droite, la gauche légèrement repliée et vêtue d'une tunique nouée à la ceinture et d'un manteau, qui retombe sur l'épaule gauche et entoure la taille et dont un pan était rejeté sur le bras gauche.



SCHAYES, *Catalogue*, p. 100, n° 290A. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 199, DD, 8; 2^e éd., p. 203. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4010. — Le plan de la villa est reproduit par SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belg.*, t. I, 1852, p. 158. Cf. *Bull. Acad. Belg.*, t. XV, 1848, 1^{re} partie, pp. 197 et suiv. — Les nombreux objets de terre cuite et de métal découverts dans ces fouilles sont énumérés dans les catalogues de SCHAYES et de JUSTE, *loc. cit.*

182-184. Débris d'un tombeau monumental de Bavay.

182. [B 97.] **Lion tenant une tête de bélier.** Groupe de grès jaunâtre (pierre de sable), découvert aux portes de Bavay, « dans un champ situé à l'angle du chemin d'Audignies et de celui qui conduit à Pont-sur-Sambre ». Acheté au propriétaire du terrain, M. Delbaube-Coppin, en 1847.

Haut. 0^m42; larg. 0^m58; ép. 0^m31. — Sans restaurations.

Un lion accroupi, l'arrière train soulevé, la queue ramenée entre les jambes, tient sous les griffes de sa patte gauche antérieure une tête de bélier et lève les yeux d'un air menaçant. La gueule, qui devait être entr'ouverte, est mutilée.



La représentation d'un lion rampant, tenant une proie sous ses griffes, est fréquente sur les tombeaux, notamment en Gaule. J'en ai réuni

une série d'exemples dans mes *Monum. relatifs aux myst. de Mithra*, t. II, p. 440, n° 330; cf. p. 527. Le sens symbolique de ce groupe, qui paraît être d'origine orientale n'a pas encore été suffisamment expliqué. Il avait été adopté comme emblème funéraire par la sculpture attique dès le IV^e siècle (COLLIGNON, *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 228), et son emploi se répandit en Occident à l'époque romaine.

SCHAYES, *Catalogue*, p. 92, n° 184, et *La Belgique pendant la dom. rom.*, 2^e éd., t. III, p. 421. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 139, I, 7; 2^e éd., p. 147. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 3983.

183. [B 98.] **Tête de femme.** Fragment de grès trouvé et acquis avec le numéro précédent.

Haut. 0^m34; larg. 0^m25; ép. 0^m26. — Deux fragments ont été raccordés à gauche.

Tête de femme détachée d'une statue. La chevelure, divisée par une raie, s'abaisse sur les tempes, encadrant le front de deux bandeaux symétriques,

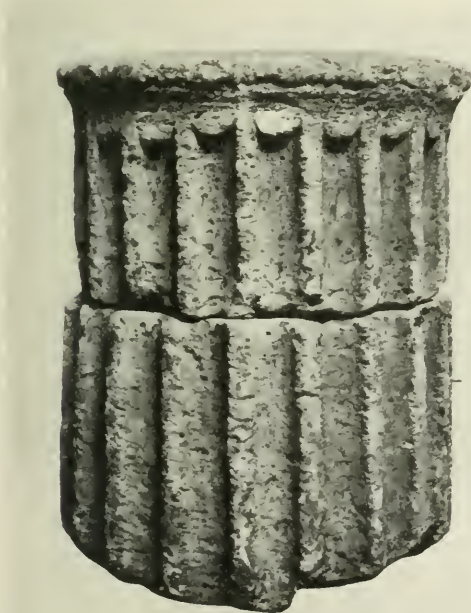
et descend en boucles derrière les oreilles. Par-dessus, est posé un voile qui retombe derrière les épaules. Les pupilles des yeux, largement ouverts, sont creusées. Le nez est brisé, le menton endommagé. Par derrière, on remarque dans la pierre un trou de scellement qui prouve que la statue était fixée par un crampon à la paroi d'un édifice.

Cette tête, qui trahit un travail à demi barbare, est sans doute le portrait de quelque Gauloise, qui était placé dans le tombeau de celle-ci.

SCHAYES, *Catalogue*, p. 92, n° 185; cf. *La Belgique*, etc., *loc. cit.* au numéro précédent. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 139, I, 8; 2^e éd., p. 147. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V. n° 3985.



184. Divers fragments architectoniques, taillés dans un grès jaunâtre, trouvés au même endroit, furent achetés en même temps que les numéros précédents :



[B 99.] Portion de chapiteau entourée d'un chapelet d'oves et sommet du fût cannelé d'une colonne (diam. max. 0^m57, haut. 0^m31).

Tambour de la même colonne cannelée (haut. 0^m35).

Tambour d'une colonne (haut. 0^m32) à cannelures rudentées à peu près de même épaisseur.

[B 100.] Chapiteau et sommet du fût (haut. 0^m31. diam. max. 0^m43) d'une colonne pseudo-dorique et fragment du fût de la même colonne (haut. 0^m14).

Chapiteau d'un pilastre pseudo-dorique (larg. max. 0^m43, haut. 0^m31).

Cf. SCHAYES, *Catalogue*, p. 92, n^{os} 185-188 (Th. Juste paraît les avoir omis dans son *Catalogue*). Le Musée possède, en outre, un grand nombre de menus objets de métal, de terre cuite et d'os découverts au même endroit. Ils sont énumérés par SCHAYES, *loc. cit.*, p. 69, n^{os} 188 à 193.

SCHAYES (*La Belgique*, etc., t. III, p. 421) a émis l'opinion que les débris sculpturaux et architectoniques que nous venons de décrire (n^{os} 182-184) provenaient des ruines d'un temple. Il est beaucoup plus probable qu'ils ont appartenu à un tombeau monumental élevé, selon l'usage, à côté d'une route, près d'une porte de l'ancien *Bagacum*. D'après Schayes lui-même, on aurait trouvé, en même temps que ces fragments de pierre, des urnes remplies d'ossements calcinés qui sont parvenues avec eux au Musée (SCHAYES, *Catalogue*, pp. 110-112).

185. [A 190.] **Statue d'un captif (?)**. Statue de calcaire jaune de provenance inconnue, acquise par le Musée en 1848.



Haut. 0^m43; larg. de la base, 0^m22. — La cheville gauche et le bras droit sont brisés; le genou droit est restauré.

Un jeune homme imberbe, aux cheveux bouclés, est accroupi le genou droit en terre, le pied gauche appuyé sur le sol, le haut du corps penché en avant, comme s'il portait sur les épaules un lourd fardeau. Ses sourcils contractés expriment l'effort ou la douleur. Il n'est vêtu que d'un manteau, agrafé sur l'épaule gauche et qui pend derrière le dos. La base, qui figure des rochers, est percée d'un large trou, qui paraît avoir servi de bouche de fontaine. Quoique l'origine de ce monument soit inconnue, le caractère du travail, comme la nature

de la pierre employée, ne permettent guère de douter qu'il ait été trouvé en Gaule. Le calcaire jurassique où il est taillé est celui des environs de Virton.

Il est difficile de donner un nom à cette figure. Son attitude rappelle celle du célèbre Atlas Farnèse (CLARAC, 793, 1999 A; cf. aussi *Arch.-ép. Mitt.*, XVIII, 1895, p. 183), portant sur les épaules le globe céleste. Mais ce dieu est toujours représenté barbu. Le type du visage fait plutôt songer à un captif ou un esclave barbare. On ne remarque sur le dos aucune trace d'un objet quelconque qui y aurait été attaché.

SCHAYES, *Catalogue*, p. 102, n° 291. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 138, I, 3; 2^e éd., p. 146. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 3998.

186. [B 465.] **Fragment d'un bas-relief de grès,** trouvé à Vieux-Virton (Luxembourg). Acquis par le Musée en 1867 (?).

Haut. 0^m53; larg. 0^m71; ép. 0^m27. — Sans restaurations.

Cette plaque massive était entourée d'une moulure plate, conservée au-dessus et à gauche, qui encadrait la représentation. A gauche, un personnage barbu,

qui était visible jusqu'à mi-corps, tourne la tête de profil et approche de son nez l'index de sa main gauche. A sa droite, le buste d'un second personnage barbu se montre de trois quarts. Il semble lever au ciel ses yeux, profondément enfoncés dans les orbites.



A droite, on distingue les restes d'une troisième figure. — Sculpture grossière et fortement endommagée.

La signification de cette scène mutilée n'a pas été éclaircie.

TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 129, I, 14; 2^e éd., p. 147. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4129.

187. [B 935.] **Masque tragique.** Bas-relief de calcaire tendre jaunâtre, trouvé à Herstal, près de Liège, en 1899, à une

dizaine de mètres d'un tumulus romain. Donné au Musée en 1901 par M. Paul Errera.

Haut. 0^m51; larg. 0^m37-0^m23; ép. 0^m22-0^m07. — Pas de restaurations.

Ce large masque au nez écrasé, les sourcils contractés, la bouche ouverte, surmonté d'une haute coiffure, est certainement une imitation défigurée de ceux que portaient les acteurs. La chevelure, nouée au-dessus du front

et retombant des deux côtés du visage, forme, comme dans les masques tragiques, une pyramide élevée au-dessus de la tête (ὄγκος). Ce relief a sans doute décoré quelque tombeau. Des deux côtés, on remarque deux trous de scellement qui ont servi à fixer des tenons de métal.



Des masques semblables ont souvent servi à orner des sépultures en Gaule (cf., par ex., LEHNER, *Das Provinzialmuseum in Bonn*, I, 1905, p. 7 et pl. XVII, 1, 2; *Jahrb. d. Vereins f. Altertumsfr. im Rheinl.*, t. LXXII, p. 69; ANTHES, *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, XVI, 1897, p. 222, n° 51, pl. VIII, fig. 4, etc.). De même en Italie, on les trouve fréquemment employés en guise d'acrotères

sur le couvercle des sarcophages ou employés dans la décoration des autels funéraires (cf. ALTMANN, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, index p. 303). Il n'y faut pas voir une allusion à la comparaison, fréquente dans l'antiquité, de la vie avec une comédie dont les hommes étaient les acteurs. Mais le théâtre était en rapport avec les fêtes de Bacchus et, aux mystères de Bacchus, se rattachaient des espérances d'immortalité (cf. *supra* n° 72). Les masques figurent ainsi sur les tombeaux au même titre que d'autres accessoires ou symboles du culte dionysiaque.

On a voulu reconnaître dans les pierres de ce genre, un *apotropaion* ayant servi de clef de voûte (*Schlussstein*) [Anthes], ou une borne de délimitation, la laideur du masque devant indiquer aux passants que l'entrée du terrain était interdite [Schuermans], mais ce sont des conjectures sans fondement.

Publiée : CH.-J. COMHAIRE, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XVI, 1900, p. 366. — LUCIEN RENARD, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXIX, 1901, pp. 228 et suiv. — Cf. SCHUERMANS, *Westdeutsche Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, t. XIX, 1900, p. 430. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4014.

188. [R 2326.] **Masque de pierre.** Bloc de pierre calcaire jurassique, provenant de la collection Garthe, plus tard dans la collection Ravestein. Donnée à l'État en 1877.



Haut. 0^m415; larg. 0^m36; épais. 0^m15. — La partie supérieure est brisée. Sans restaurations.

Au-dessus d'un socle rectangulaire, une surface plane, autrefois cintrée, est ornée d'une figure en bas-relief dans un encadrement linéaire. C'est un large masque ovale au front fuyant, aux yeux largement ouverts, au menton proéminent, dont la longue chevelure retombe des deux côtés des joues.

Ce masque de pierre, dont le travail indique l'origine provinciale a probablement, comme notre n° 187, servi à décorer un tombeau.

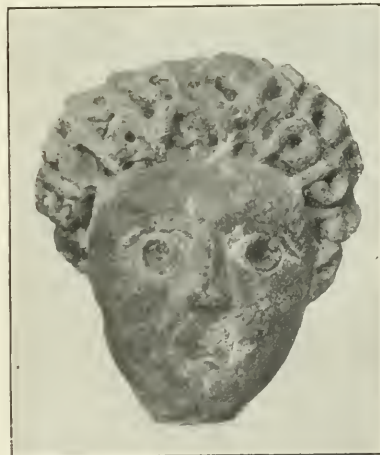
Il est difficile de donner un nom à une figure sans aucun attribut (Soleil?).

Cité : *Catalog der Kunstsammlungen des Herrn Hugo Garthe in Cöln. Dritter Teil, Römische und griechische Antiquitäten*, J. M. Heberle, Cologne. 1877, n° 5. — E. DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Musée de Ravestein*, t. III, 1795 b; 2^e éd., 1884, n° 2326 (appelé faussement Érinnye).

189. [R 2328.] **Tête de jeune homme.** Tête de calcaire jurassique de la Moselle, provenant de la collection Hugo Garthe, plus tard dans la collection Ravestein. Donnée à l'État en 1877.

Haut. 0^m16; larg. 0^m15. — Brisée au cou. Pas de restaurations.

Tête de jeune homme portant une abondante chevelure crépue, dont les petites boucles s'élèvent au-dessus du front. Dans les orbites rondes, profondément creusées, ont dû s'enchâs-



ser des yeux d'émail. La bouche est mutilée. La partie postérieure, sommairement ébauchée, est renforcée par une sorte de pilier servant de support.

Cette tête, d'un travail grossier, est-elle un portrait ou a-t-elle appartenu à une divinité gauloise, on ne saurait le dire.

Cité : *Catal. Hugo Garthe* [cf. *supra*, n° 188], n° 16. — *Musée Ravestein*, t. III, n° 1795 d ; 2^e éd., 1884, n° 2328.

190. [B 1770.] **Chapiteau corinthien.** Fragment sculpté dans un grès blanchâtre, trouvé à La Madeleine, près de

Pétange, au pied du Titelberg, donné au Musée, en 1909, par Jules Tesch, notaire à Messancy.

Haut. 0^m73 ; larg. du fût 0^m37 ; du chapiteau 0^m60. — Pas de restaurations.

Partie supérieure du fût cannelé et chapiteau, richement décoré de feuilles d'acanthé, d'une colonne corinthienne. La tranche supérieure est creusée d'un large trou de scellement.

On pourrait supposer que ce morceau architectonique a appartenu à une « colonne au géant » (cf. *supra*, n° 174), mais il est plus probable qu'il a fait partie de quelque tombeau ou temple construit sur le Titelberg et qu'il a roulé ou été trans-

porté de l'*oppidum* gallo-romain construit sur la montagne jusqu'à La Madeleine, où il a été retrouvé enfoui dans le sol.

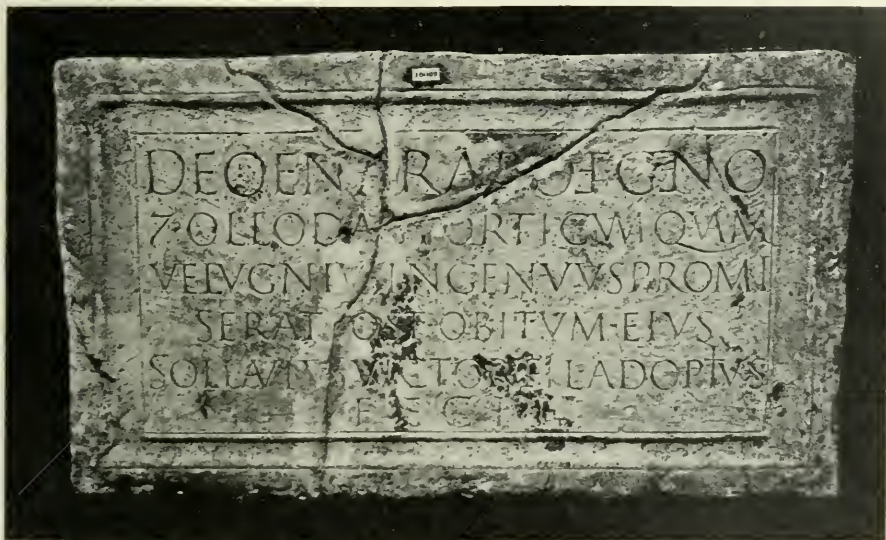
Décrit : FR. CUMONT, *Annales Soc. archéol. de Bruxelles*, XXIV, 1910, p. 490. — Sur les découvertes faites sur le Titelberg, cf. A. DE LOË, *ibid.*, XIX, 1905, p. 154. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 4211.

191. [B 813.] **Dédicace au dieu Entarabus.** Inscription découverte, en mai 1892, à Foy, hameau de Noville, près de Bastogne, dans les ruines d'une construction romaine et donnée au

Musée par M. Louis Cavens. — Dans le champ d'où elle fut exhumée, on avait trouvé, en 1862, une statuette de bronze, qui est conservée chez M. Mathieu, à Bastogne.

Haut. 0^m61; larg. 1^m04; ép. env. 0^m10; haut. des lettres 0^m055.

Plaque d'un calcaire blanc, poreux (pierre de la Moselle?), brisée en quatre



morceaux rajustés. Dans un encadrement en relief, d'un profil élégant, on lit l'inscription :

**Deo En[t]arabo et génio | (centuriae) Ollodag(i) porticum
quam | Velugnius Ingenuus promi | serat, post obitum eius |
Sollavius Victor fil(ius) adoptivos | fecit.**

« Au dieu Entarabus et au génie de la centurie d'Ollodagus : Le portique que Vélugnius Ingénuus avait promis, après le décès de celui-ci, Sollavius Victor, son fils adoptif, (l')a fait construire. »

À la l. 1, il est impossible de distinguer si la pierre portait *Enarabus* ou *Entarabus* avec une ligature. L'analogie avec le nom *Intarabus* (cf. *infra*) doit faire préférer la seconde forme. D'après les caractères de l'écriture, il est probable que cette dédicace remonte au 1^{er} siècle de notre ère. Le graveur a recouru aux lettres liées pour éviter de couper les mots ou du moins les syllabes à la fin des lignes. On notera l'orthographe archaïque *adoptivos* pour *adoptivus*, dont on trouve des exemples fort tard. — Entarabus ou Intarabus n'est connu en dehors de notre texte que par trois inscriptions de Trèves ou des environs (CIL,

XIII, 3653, 4128; WALTZING, *Musée belge*, XIII, 1909, p. 69). C'était donc une divinité spécialement honorée par les Trévires, une divinité guerrière qu'on identifiait avec Mars (*Mars Intarabus*). Ce protecteur celtique des combats est joint ici au génie de la centurie commandée par Ollodagus, dieu essentiellement romain. Vélugnius Ingénuus, l'auteur du vœu dont s'acquitte son fils adoptif Sollavius Victor, était sans doute un soldat de cette centurie, qui, selon toute probabilité, était cantonnée à Foy sous les Flaviens. Le nom de tous ces personnages révèle leur origine gauloise.

J.-P. WALTZING, *Bullet. Acad. roy. de Belgique*, t. XXIV, 1892, pp. 375 et suiv. et t. XXXII, 1896, p. 744.— Cf. *Korrespondenzbl. der Westdeutschen Zeitschrift*, XI, 1892, n° 66, p. 102 et n° 122, p. 234. — SCHUERMANS, *Bull. des comm. d'art et d'arch.*, t. XXXI, 1892, pp. 291 et suiv.— *Corp. inscr. latin.*, XIII, 3632, où l'on trouvera mentionnées d'autres publications.

192. [B 188.] **Dédicace à la Fortune.** Fragment d'une plaque de pierre calcaire découverte à Tongres au même endroit que le n° 196 en 1825, en même temps qu'un morceau de colonne cannelée, de pierre jaune. Conservé à l'hôtel de ville de Tongres jusqu'en l'année 1848, où il fut donné au Musée.

Haut. 0^m33; larg. 0^m45; ép. 0^m12; haut. des lettres 0^m05.

Sur la face antérieure, est gravée en grandes lettres (haut. 0^m05) la dédicace :

Fortuna[e] | Aprionius | Iunius v(otum) l(ibens) s(olvit).



« À la Fortune, Aprionius Junius s'est acquitté de (son) vœu de bon gré. »

La pierre n'est mutilée ni à gauche ni à droite, de sorte que l'inscription doit être complète. Cette plaque était sans doute encastrée dans la muraille d'un temple dont la colonne, retrouvée

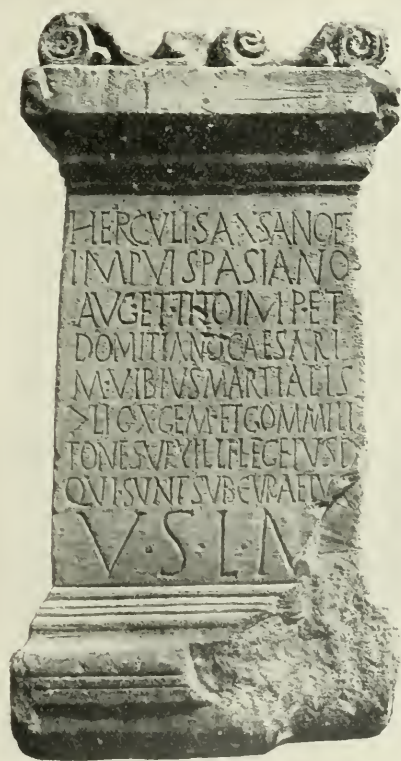
en même temps, était un débris. Sur le culte de la Fortune en Belgique, cf. *supra*, n° 179.

Rapport de 1827, publié par DE REYFFENBERG, *Nouv. archives hist. des Pays-Bas*, 1829, n° 3, p. 175, et *Mém. Acad. Brux.*, t. VII, 1832, p. 53, n° 1 (cf. *infra*, n° 196). — CUDELL, *Bull. Acad. Belg.*, III, 1836, p. 376, n° 1. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 98, n° 299, et *Les Pays-Bas sous la dom. rom.*, 1^{re} éd., 1838, p. 238; 2^e éd., t. II, 1858, p. 349. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 159, S, 8; 2^e éd., p. 169. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VII, 1868, p. 37, n° 2. — *Corpus inscript. latin.*, XIII, 3591.

193. [B₄₆₆.] **Dédicace à Hercule Saxanus.** Autel de pierre calcaire, découvert en septembre 1749 à Norroy, près de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), « sur une haute montagne située à l'occident de cette ville » (Caylus), ou plus exactement dans une carrière antique (*sur la côte proche des carrières*). Envoyé au prince Charles de Lorraine, il resta dans le palais du gouverneur général des Pays-Bas jusqu'en 1795. Acheté alors par M. Liagre, il fut transporté dans son jardin à Laeken et donné au Musée par M. de By en 1846.

Haut. 0^m91; larg. 0^m48; pr. 0^m46; haut. des lettres 0^m04.

La surface supérieure de cet autel, creusée au centre en forme de patère, est bordée de côté par des coussinets et décorée par devant de deux volutes à double enroulement, accolées. Le chapiteau dorique est uni (les stries qu'on remarque sur l'abaque sont modernes). Le fût, qui s'amincit au sommet, est légèrement renflé. La base, d'un profil assez compliqué, est aujourd'hui mutilée à droite. Deux trous, forés dans la pierre, indiquent que le morceau manquant était autrefois rajusté. Sur le fût, on lit l'inscription :



Herculi Saxano et | imp(eratori) Vispasiano | Aug(usto)
 et Tito imp(eratori) et | Domitiano Caesari | Marcus Vibius
 Martialis (centurio) lig(ionis) X Gem(inae) et commili|tones
 vexilli leg(ionis) eiusd(em) | qui sunt sub cura eius | v(otum)
 s(olverunt) l(ibentes) m(erito).

« A Hercule Saxanus, à l'empereur Vespasien Auguste, à l'empereur Titus et à Domitien César, M. Vibius Martialis, centurion de la 10^e légion jumelle, et les soldats du détachement de cette même légion qui servent sous ses ordres, ont accompli leur vœu de bon gré et à bon droit. »

Titus ayant été associé à l'empire en 71 et Vespasien étant mort en 79 ap. J.-C., l'inscription a été gravée entre ces deux dates. La 10^e légion *gemina*, transportée en 71 d'Espagne sur le Rhin pour combattre Civilis (TACIT., *Hist.*, IV, 68, 76), tint garnison dans la Germanie inférieure, probablement jusqu'à Trajan. Un détachement de ce corps, employé dans les carrières de Norroy, a consacré cette dédicace à Hercule *Saxanus*. Caylus croyait que ce surnom dérivé de *saxum* avait été donné à Hercule « en mémoire de la pluie de pierres que Jupiter fit tomber du ciel pour secourir le héros qui combattait les Liguriens » (STRABON, IV, 183 C). On a observé, d'autre part, que la plupart des monuments dédiés à cette divinité ont été trouvés dans le nord de la Gaule et spécialement à proximité de carrières antiques, et l'on a supposé que ce nom latin désignait en réalité un dieu germanique, Donâr, le dieu de l'orage, pourfendeur de rochers. « Les ouvriers des carrières lui sont reconnaissants, car ce maître du règne lapidaire leur a facilité leur tâche en fendant le roc et en les aidant ainsi à le débiter » (SIMROCK, *Deutsche Mythol.*, 6^e éd., p. 245). Si cette hypothèse très séduisante est exacte, on devra constater que les soldats de la 10^e légion ont adopté ce culte presque aussitôt après leur arrivée en Germanie. Ils avaient appris à le pratiquer de leurs compagnons de la 8^e légion, qui adoraient avant eux, à Norroy, le Donâr latinisé (cf. CH. ROBERT dans les *Mélanges Graux*, Paris, 1884, pp. 329 et suiv.). — Au point de vue orthographique, il faut noter dans notre texte la séparation de *Sax. sanus* par un point et la confusion de l'*e* avec l'*i* dans *Vispasiano*, *ligionis*, confusion fréquente dans la langue rustique.

CAYLUS, *Recueil d'antiquités*, t. V, 1762, pp. 328 et suiv. — ROULEZ, *Bull. Acad. Belg.*, t. XIII, I, 1846, p. 264. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 86, n^o 73. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 158, S. 5; 2^e éd., p. 168, et surtout SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, pp. 317 et suiv., p. 380, où l'on trouvera des détails sur l'histoire de cet autel. — Le *Corp. inscr. lat.*, XIII, 4624, contient une bibliographie plus complète. — La liste des nombreuses dissertations consacrées à l'Hercule Saxanus est donnée dans ROSCHER, *Lexikon der Mythol.*, t. I, pp. 3014 et suiv.

194. [B 488 B.] **Dédicace aux déesses Mères.** Bloc de grès de Hertzogenraadt (près d'Aix-la-Chapelle), trouvé en juillet 1870, à Hoeylaert (Brabant), en démolissant une église du

XII^e siècle, dans des substructions sans doute encore plus anciennes. Don du baron de Man d'Altenrode (1870).

Haut. 0^m95; larg. 0^m60; ép. 0^m30; haut des lettres 0^m07.

Sur la face antérieure de cet autel cubique, dont la partie supérieure est mutilée, on déchiffre l'inscription à demi effacée :

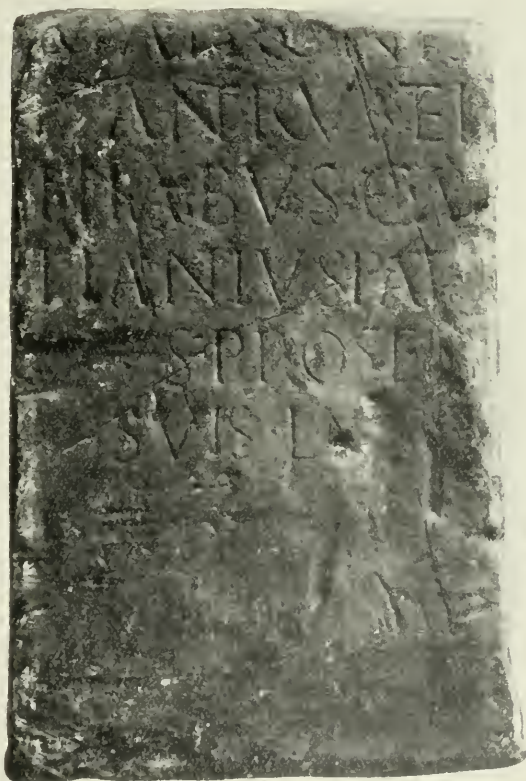
**Matronis | Cantruste|hiabus C. Ap | pianius | Pat[er]n[us]
pro se [et] | suis l(ibens) m(erito).**

« Aux déesses Mères du Condroz (?) C. Appianius Paternus (a fait cette dédicace) pour lui et (pour) les siens de bon gré et à bon droit. »

La pierre a été retaillée, mais on voit encore, à droite, un morceau de la base qui indique que ce bloc avait la forme d'un autel et, sur le côté, les restes d'une figure sculptée en relief, qui m'a paru être une femme tenant, dans chaque main, un objet indistinct (patère et corne d'abondance?).

Les *Matres* ou *Matronae* qui sont souvent nommées dans les inscriptions et figurées sur les monuments, généralement au nombre de trois, sont

des déesses celtiques dont le caractère complexe n'est pas encore parfaitement éclairci. Elles sont conçues d'ordinaire comme une triple personification de la



Fortune et analogues aux Parques romaines. On les regardait comme des divinités bienfaisantes, qui donnent l'abondance et la prospérité, et on les invoquait comme protectrices des familles et des tribus. Beaucoup de leurs épithètes sont topiques, dérivées de noms de lieux. C'est ainsi qu'on trouve les *Matres Iulineihiae* à Juliers (*Iuliacum*), *Albiahenae* à Elvenich (SIEBOURG, *Bonner Jahrbücher* CV, 1000, pp. 86 et suiv.). Il faut interpréter de même *Cantrustehiae*, que Schuermans rattachait au mot *Condrusi*, *pagus Condrustensis*, c'est-à-dire le Condroz. Ce surnom ne se retrouve qu'une seule fois sur une inscription des environs de Juliers (CIL, XIII, 7880), où il est mutilé. Mais ni l'un ni l'autre des textes où il se rencontre n'a été trouvé dans le Condroz, et *Cantrustehiae* paraît être plutôt une épithète celtique, qui rappelle celle d'*Andrustehiae*, etc. (cf. IHM dans PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v^o. «*Cantrustehiae*»). — Une étude détaillée sur les *Matres* ou *Matronae* a été publiée par MAX IHM, *Der Mutter- und Matronenkultus* dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXXXIII, 1887, pp. 1 à 200; cf. aussi IHM dans ROSCHER, *Lexikon der Mythologie*, t. II, col. 2464, s. v^o «*Matres*», et sur les surnoms que reçoivent ces déesses, SIEBOURG, *loc. cit.*

JAMINÉ et SCHUERMANS, *Bull. des comm. d'art et d'archéol.*, t. IX, 1870, p. 375. — SCHUERMANS, *ibid.*, pp. 378 et suiv., avec pl. photolithographique, et *Jahr. des Ver. für Alterth. jr. Rhe nl.*, L-LI, 1872, p. 304. — IHM, *Matronenkultus*, p. 162, n^o 383 (copie de Zangemeister) et p. 27. — Sur le don fait au Musée: JUSTE, *Bull. comm. art et arch.*, t. X, 1871, p. 181. — *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3585, où l'on trouvera l'indication d'autres publications. — FESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n^o 4000

195. [B 467.] **Dédicace à la divinité des Frontières.** Grand autel de pierre calcaire, trouvé en 1810, lors de la construction d'un pont sur le ruisseau Vinxtbach, qui se jette dans le Rhin entre Andernach et Remagen. Il entra dans la collection du comte de Renesse-Breidbach, fut vendu à Anvers en 1836 et acquis par le Musée entre 1854 et 1864. En même temps que ce monument, on découvrit une dédicace à Jupiter et à Junon, qui est conservée au Musée archéologique de Liège (CIL, XIII, 7731).

Haut. 1^m03; long. du fût, 0^m41; ép. 0^m21; haut. des lettres 0^m05.

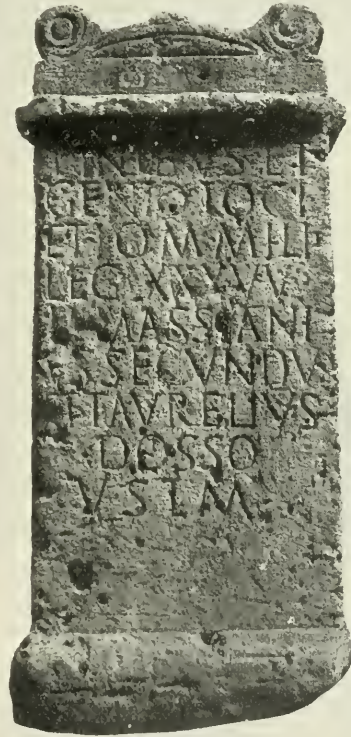
Le chapiteau cintré de cet autel est terminé de chaque côté par un coussinet formant par devant une volute. Au-dessous, règne une moulure fortement saillante. Le sommet offre une cavité carrée. La base convexe et moulurée est ébréchée à droite. Sur le fût, on lit l'inscription :

Finibus et | génio loci | et I(ovi) O(ptimo) M(aximo) milit(es)
| leg(ionis) XXX U(lpiae) V(ictricis) | M(arcus) Massiaeni|us
Secundus | et T(itus) Aurelius | Dosso | votum s(olverunt)
I(ibentes m(erito)).

« A la (divinité des) Frontières et au génie de ce lieu et à Jupiter très bon,

très grand, les soldats de la 30^e légion Ulpienne victorieuse, Marcus Mas-siënius Secundus et Titus Aurélius Dosso ont accompli leur vœu de bon gré et à bon droit. »

Cette inscription est surtout remarquable par la mention des Frontières déifiées (*Fines*) qui, à notre connaissance, ne sont nommées dans aucun autre texte. On sait que non seulement les limites du territoire romain, mais l'enceinte des cités et même les bornes privées avaient dans l'antiquité un caractère religieux. La frontière à laquelle cette dédicace est consacrée est probablement celle qui séparait les deux provinces de Germanie. La 30^e légion fut cantonnée dans la Germanie inférieure depuis sa création par Trajan, à qui elle doit son surnom d'*Ulpia*, jusqu'à la fin du III^e siècle. Notre dédicace n'est pas antérieure à l'époque des Antonins, comme le prouve le nom d'*Aurelius* Dosso.



FIEDLER, *Neue Mittheilungen aus dem Gebiete der historischen-antiquarischen Forschung*, t. I, 1834, 3, p. 100, et autres publications allemandes énumérées par BRAMBACH, *Corpus inscr. Rhenan.*, n^o 649 et ORELLI-HENZEN, t. III, n^o 5806. — En outre, *Catalogue de vente de la coll. de Renesse*, n^o 463. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 160, S, 9; 2^e éd., p. 169. — SCHUERMANS, *Bull. comm art et archéol.*, t. VIII, 1869, pp. 331, 379, et *Jahrb. Ver. Alt. Rheinl.*, t. LVIII, 1876, p. 118, n^o 1. — *Corp. inscr. lat.*, XIII, 7732.

196. [B 189.] Colonne itinéraire de Tongres.

Fragment d'une stèle prismatique octogonale en calcaire noir (dit pierre de Namur), trouvé en 1817, ou plus probablement en 1820, à Tongres, en dehors de la porte de Saint-Trond. Donné à l'État par la ville de Tongres en 1848.

Haut. max. 0^m37; long. des côtés 0^m135; haut. des lettres 0^m03 et 0^m013.

Des huit pans de cette colonne, trois sont partiellement conservés. On lit sur la face de gauche : **Item | a Cas|tello | fines Atrebatium |**

l(eugas) XIII; | Nemetac(um) l(eugas)... Item a B[agaco]...

Au milieu : ... l(eugas) XV. [Nov]iomag(us) l(eugas) XV. | Durocorter l(eugas) XII. | Ad fines (leugas) XII. | Aug(usta) Suessionum l(eugas) XII. | Isara l(eugas) XVI. | Roudium l(eugas) VIII. | Sefulae (leugas) VIII. | Samarabriva [leugas]...

A droite : [Bonn]a (leugas) XI. | [Rigo]magus l(eugas) VIII. | [Antu]nnacum (leugas) VIII. | [Confl]uentes l(eugas) VIII. | [Ba]udobriga (leugas) VIII. | [Vo]solvia l(eugas) VIII. | [Bi]ngium (leugas) VIII. | [Mo]gontiac(um) (leugas) XII. | [Buc]onica (leugas) VIII. | [Borb]jitomag(us) (leugas) XI.

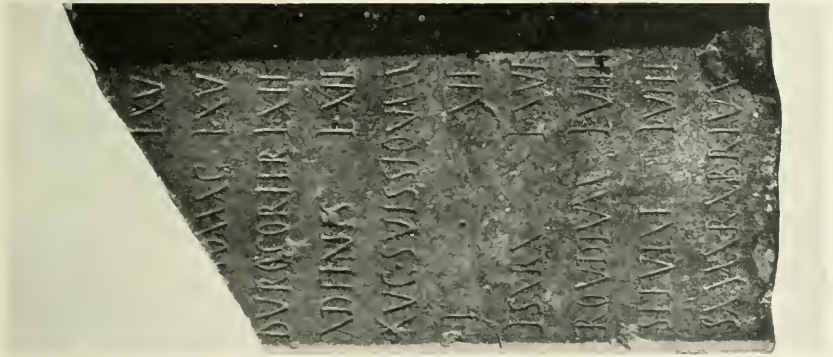
Les mots *Antunnacum l. VIII*, oubliés par le lapicide, ont été ajoutés après coup entre deux lignes.

« Item de Cassel : frontière de l'Artois 14 lieues, Arras... lieues. Item de Bavaï...

» ... lieues, La Neuville 15 lieues, Reims 12 lieues, Fimes 12 lieues, Soissons 12 lieues, l'Oise 16 lieues, Roye 9 lieues, *Sefulae* 8 lieues, Amiens... lieues.

» Bonn 11 lieues, Remagen 9 lieues, Andernach 8 lieues, Coblenze 8 lieues, Boppard 8 lieues, Ober-Wesel 8 lieues, Bingen 8 lieues, Mayence 12 lieues, Oppenheim 9 lieues, Worms 11 lieues. »

Ce monument, le plus remarquable en son genre que l'antiquité nous ait laissé, se dressait sans doute autrefois sur une place de Tongres, à laquelle aboutissaient de grandes voies romaines. Il donnait pour chacune de ces routes rayonnant en divers sens et pour celles qui s'y rattachaient, l'indication des cités ou stations qu'elles traversaient et la distance qui séparait chacun de ces points du précédent. Si l'inscription gravée sur cette borne nous était parvenue dans son intégrité, ce serait, pour la connaissance géographique de la Gaule septentrionale, une source plus importante que la table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Mutilée comme elle l'est, elle fournit encore des données précieuses sur le parcours de trois voies antiques : l'une qui se dirigeait de Cassel vers le midi, la seconde qui traversait le nord de la France de Reims à Boulogne, la troisième qui longeait le Rhin de Cologne à Strasbourg et Bâle. Comme l'a montré M. Schuermans, cette colonne remonte probablement au règne de Septime Sévère et de ses fils et date, par conséquent, environ de l'an 200. On sait, en effet, que cet empereur prit un soin spécial de la viabilité des routes romaines et, par une innovation dont les conséquences se prolongent encore aujourd'hui, il adopta officiellement au nord de Lyon la mesure gauloise des lieues (*leugae*) en la substituant aux anciens milles romains. La *leuga* était longue de 1,500 pas, soit 2.22 kilomètres. Apparemment, notre colonne fut érigée au moment où l'on établit sur les voies de Belgique les bornes marquant les nouvelles distances. Brisée lors des premières invasions, elle



COLONNE ITINÉRAIRE DE TONGRES

paraît avoir été employée avec d'autres débris dans la construction des remparts qui à la fin du III^e siècle furent élevés à Tongres aussi bien qu'à Arlon et à Namur, et c'est là qu'un morceau s'en est conservé jusqu'au XIX^e siècle.

Il existe, sur la découverte de ce monument, deux traditions contraires. D'après un rapport officiel transmis le 18 août 1827 au gouverneur du Limbourg par la régence de la ville de Tongres et dont un extrait est publié par DE REIFFENBERG, *Mém. Acad. roy. Brux.*, t. VII, 1832, p. 53, n^o 1, la pierre aurait été découverte avec notre n^o 129, en 1820 ou 1825 (*Eindelijk moeten wij bijvoegen dat in den ontgravingen die plaats gehabt hebben buiten de kruisof St-Trueirsche Poort, naast de stad langs den romeinsche weg of katzie in den jare 1820 en 1825 zijn gevonden worden behalve eenige oude romeinsche munten, een achtkantig stuk meilsteen, bevattende den afstand van verscheidene plaatsen in dezen steen uitgekapt, en voor een groot gedeelte duidelijk leesbar, en eenen anderen gedenksteen dragende het opschrift Fortunae... (etc.) benevens eenen stomp van eene uitgevoefde kolom in harden geelen steen*). — Au contraire, HENNEQUIN, *Dissertatio inaug. de origine et princip. urbis Trajecti ad Mosam*, Louvain, 1829 (avec fac-similé), dit, p. 12 : *Lapide milliario prope Tungras anno 1817 reperto inter conficiendam magnam viam quae Tungris ducit ad S. Trudonem ad circiter 50 passus ab urbe prope portam Kruys-poort dictam quae nunc porte de Saint-Trond vocatur*. — Reproduite d'après Hennequin par DE REYFFENBERG, *Nouv. archives des Pays-Bas*, nov. 1829, p. 168, et d'après lui par FÉRUSAC, *Bull. des sciences historiques*, t. XVII, p. 175, n^o 114. — ORELLI, *Inscr.*, t. II, n^o 5236. — CUDELL, *Bull. Acad. Belgique*, t. III, 1836, pp. 370 et suiv. (commentaire). — ROULEZ, *Bull. Acad. Belgique*, IV, 1837, pp. 12 et suiv. avec planche, et *Bull. dell' Istituto*, 1838, p. 51. — SCHAYES, *Catalogue*, p. 99, n^o 287, et *La Belgique avant et pend. la dom. rom.*, 2^e éd., t. II, 1858, pp. 352 et suiv. — JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 157, S, 1; 2^e éd., p. 167. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art. et archéol.*, t. VII, 1858, p. 36, n^o 1, et t. XXIX, 1890, p. 255. — DESJARDINS, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, 1893, pp. 26 et suiv. (avec héliogravure), où l'on trouvera l'indication d'autres commentaires français. — SCHUERMANS, *Age de la colonne itinéraire de Tongres dans Congrès de la Fédération arch. et hist. de Belgique à Tongres*, 1901, pp. 65 et suiv.; cf. *Bull. des Musées Royaux*, I, 1901, p. 50. — *Cerpus inscript. lat. n.*, XIII, pars II, n^o 9158.

197. [B 190.] **Épitaphe d'un Gaulois et d'une Gauloise.** Bloc de pierre calcaire, découvert, en juillet 1844, à Tongres, derrière l'église Notre-Dame, encastré dans le mur de revêtement d'une citerne profonde. Donné au Musée par la ville de Tongres en 1848.

Larg. 1^m18; haut. 0^m44; ép. 0^m47; haut. des lettres 0^m05.

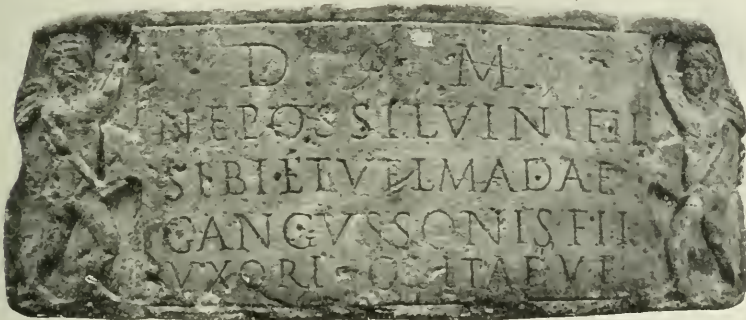
La face antérieure de la pierre est convexe. Aux deux extrémités, des génies ailés, sculptés en bas-relief dans des niches peu profondes, soutiennent à deux mains un panneau central, sur lequel est gravée en grands caractères (haut. 0^m05) l'inscription:

D(is) M(anibus). Nepos Silvini fil(ius) | sibi et Velmadae | Gangussonis fil(iae) | uxori obitae v(ivus) f(ecit).

« Aux dieux Mânes. Nepos, fils de Silvinus, a fait de son vivant (bâtir ce tombeau) pour lui-même et pour Velmada, fille de Gangusso, son épouse. »

Velmada, Gangusso, peut-être aussi Silvinus, sont des noms gaulois latinisés. La forme des lettres semble devoir faire attribuer cette épitaphe au II^e siècle ap. J.-C. A noter, à la première ligne, la feuille de trèfle, qui sert à la fois de signe de ponctuation et d'ornement.

Message de Gand, 1845, p. 145. — ROULEZ, *Jahrb. Ver. Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XI, 1847, p. 35, n^o 153. — SCHAYES, *Bull. Acad. roy. Belgique*, XVI, 1849, p. 657;



Catalogue, p. 99, n^o 288, et *La Belgique*, etc., 2^e éd., t. II, 1858, p. 352. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 163, S, 14; 2^e éd., p. 173. — *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3596, où l'on trouvera une bibliographie complète. — ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n^o 4003.

198. [B 381 B.] **Épitaphe mutilée.** Bloc de grès grisâtre, trouvé en 1809 dans la rivière de la Nette, près de la petite ville de Mayen (Prusse Rhénane). D'abord dans la collection du comte de Renesse, vendue en 1836, puis dans la collection Hagemans. Acquis par le Musée en 1861.

Haut. 0^m64; larg. 0^m95; ép. 0^m11; haut. des lettres 0^m05.

La face antérieure de la pierre est convexe. Des deux côtés, des génies ailés, dont les chevilles sont entourées d'un anneau de perles, sont debout dans une niche prismatique et paraissent supporter le panneau central, sur lequel est gravée l'inscription :

M · · civs | Iu[cu]ndus | Bi[ctor]jiae | Res[tit]ut[ae] ux[o]ri
pi[ent]is[si]me|et f[i]lio.

« M... cius Iucundus à Victoria Restituta, sa femme très dévouée, et à son fils. »

L'inscription est très fruste et la lecture des lignes 1 et 3 est douteuse. L. 1 au milieu, un C ou un G.— L. 2. Le D de *Iucundus* est mutilé, mais certain.— L. 3.



Nous croyons distinguer les traces d'un C après B et d'un R avant la terminaison. Victoria pour *Victoria* est une confusion fréquente. Le *Corpus* donne BI C // // // A E. L'orthographe du datif *pientissime* est également incorrecte. — Les caractères sont d'assez bonne époque, sans doute du II^e siècle.

Catalogue de vente de la coll. de Renesse, 1836, n° 461 (qui indique seul la provenance). — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 161, S, 12; 2^e éd., p. 171. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, VIII, 1869, p. 332, n° 155 et pl. II, fig. 4. — *Corpus inscr. lat.*, XIII, 2^e partie, n° 7676.

199. [B 338.] **Épithaphe du prêtre Aufidius.**

Morceau d'une plaque de marbre, composé de deux fragments rajustés, trouvé à Trêves, « dans un jardin, non loin du pont sur la Moselle » [Clotten], en 1781. Plus tard, dans la collection du comte de Renesse, vendue en 1836; puis dans la collection Hagemans. Acquis par le Musée en 1861.

Haut. 0^m53; larg. 0^m73; ép. 0^m04.

La plaque était entourée d'un encadrement, formé d'une moulure plate et d'un rinceau. Dans l'angle de la pierre, se trouve un vase très simple, d'où sortent deux sarments de vigne, sur lesquels sont perchées des colombes, qui en béquètent les raisins. Le panneau central est occupé par l'inscription suivante, en caractères soignés (haut. 0^m03) :

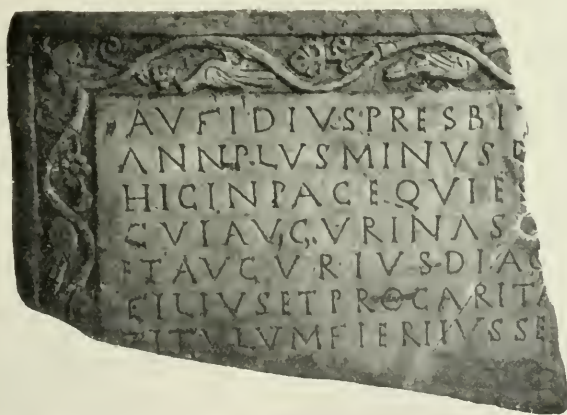
Aufidius presbit[er, q(ui) v(ixit)] | ann(os) plus minus LX..., | hic in pace quies[cit], | cui Augurina so[ror] | et Augurius diac[onus] | filius et pro carita[te] | titulum fieri iusse[runt].

« Le prêtre Audifius, qui vécut environ soixante ... ans, repose ici en paix. Sa sœur Augurina et son fils, le diacre Augurius, ont fait faire cette épitaphe par amour (pour lui). »

L. 4. Le O qui termine la ligne est une restauration moderne. — L. 6. Le *et* semble dû à une erreur du graveur.

La vigne où perchent des colombes est un motif d'ornementation très ordinaire dans l'art chrétien. Il est surtout fréquemment appliqué sur les pierres tumulaires (cf. *infra*, n° 206). D'après le récit du livre des Nombres, 13, 24, on paraît avoir con-

sidéré la vigne chargée de grappes comme un symbole de la Terre promise chrétienne, c'est-à-dire du Paradis, et la colombe, qui se nourrit des fruits de la plante, est l'âme innocente qui jouit de la félicité céleste (cf. KRAUS, *Realencyclopädie der christl. Altertü-*



mer, 1886, t. II, p. 983, s. v. « Weinstock »). L'inscription, qui remonte à une date relativement ancienne (v^e siècle?), n'est pas dépourvue d'intérêt. Le nom tout à fait païen d'Augurius pourrait surprendre dans une épitaphe chrétienne, mais il resta fort tard en usage, et il rappelait notamment, dans certaines familles romaines, que quelques-uns de leurs membres avaient fait partie du collège des augures. Le mot *filius*, qui suit, indique qu'Augurius, quoique prêtre, était marié : le fait n'a rien d'étonnant à cette époque (cf. LEBLANT, *op.cit.*, au n°617), et il n'est pas besoin de supposer que le défunt avait eu ce fils avant son ordination.

CLOTTEN, *Trierisches Wochenblättchen*, de 1871, cité par LÉONARDY, *Die angebliehen Trierischen Inschriftenfälschungen*, Trèves, 1867, p. 35, et autres ouvrages anciens énumérés par KRAUS. — *Catalogue de vente de la coll. de Renesse*, n° 478. — HAGEMANS, *Cabinet*, p. 392, n° 278 et p. 518. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., 208, GG. S; 2^e éd., p. 223. — LEBLANT, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 1856, n° 233. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, p. 336, n° 157 et pl. II, fig. 6. — DE ROSSI, *Bull. archéol. cristiana*, 1873, II^e s., t. IV, p. 140. — KRAUS, *Die christlichen Inschr. der Rheinlande*, 1890, t. I^{er}, n° 211. — Moulage à Trèves, cf. HETTNER, *Die röm. Steindenkmäler des Provinzialmuseums zu Trier*, 1893, p. 173, n° 431, qui renvoie à des publications locales relatives au lieu exact de la découverte, citées aussi *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3784.

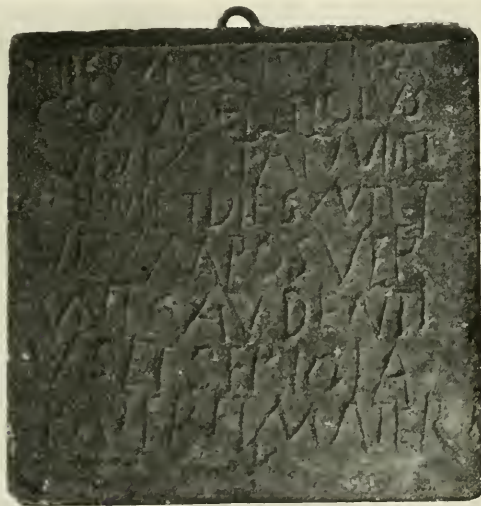
200. [B 339.] **Épithaphe chrétienne d'un enfant.**

Plaque de marbre jaunâtre, trouvée à Trèves, près de l'église Saint-Paulin, en 1779. Plus tard, dans la collection du comte de Renesse,

vendue en 1836; puis dans la collection Hagemans. Acquisée par le Musée en 1861.

Haut. et larg. 0^m285; ép. 0^m01; haut. des lettres 0^m02-0^m03.

La pierre est sans autre ornement qu'une ligne à la partie supérieure. Elle porte, en caractères irréguliers et mal gravés, l'inscription :



Hic quiescit in
pa|ce Gaudentiolus
| qui vixit an(nos)

VII et | men(ses) VI et dies XV. Tit|ulum posuer|unt Gauden-
ti|us et Seriola | pater et mater. Au-dessous le monogramme : ✠

« Ici repose en paix Gaudentiolus, qui vécut 7 ans 6 mois et 15 jours. Gaudentius et Sérïola, son père et sa mère, ont (fait) placer cette épithaphe. »

Le nom de l'enfant, *Gaudentiolus*, est un diminutif de celui de son père, *Gaudentius*. Ces noms, comme *Hilarus*, *Beatus*, *Iubilator*, *Fidencius*, qui veulent exprimer la joie intérieure du fidèle qu'attend une vie bienheureuse, sont exclusivement chrétiens (cf. KRAUS, *Realencyclopädie der christl. Allert.*, 1886, s. v° « Namen », p. 481, 5). Quoiqu'il soit peu distinct, il n'y a pas lieu de considérer

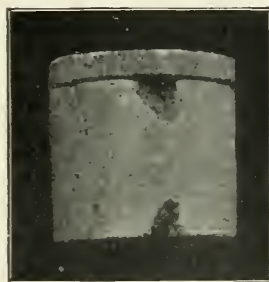
le monogramme placé sous le texte comme une addition moderne, ainsi que l'a supposé Hettner.

Sur le lieu de la découverte, cf. CLOTTEN, *Trierisches Wochenblättchen*, 1779, n° 8, cité par LÉONARDY, *op. cit.* (numéro précédent), p. 34, et HETTNER, *Die Steindenkmäler des Provinzialm. zu Trier*, 1893, p. 161, n° 386. — HAGEMANS, *Cabinet*, p. 392, n° 292. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 208, GG, 9; 2^e éd., p. 223. — STEINER, *Codex inscr. Danubii et Rheni*, 1852 p. 64, n° 1971. — LEBLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, 1856, n° 256. — SCHUERMAN. *Bull. comm. art et arch.*, VIII, 1869, p. 336, n° 158 et pl. II, fig. 7. — KRAUS, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, t. I^{er}, 1890, n° 172, où l'on trouvera l'indication d'autres publications allemandes, citées aussi *Corpus inscr. lat.*, XIII, 3833.

201. [B 1767.] **Urne de pierre.** Urne de calcaire blanc jurassique de la Moselle, trouvée à Cologne, près de la porte dite « Eyclite Thor ». Collection du comte de Renesse, puis collection Hagemans, acquise par le Musée en 1861.

Haut. 0^m265; diam. 0^m28.

Récipient de pierre cylindrique, muni d'un couvercle plat, sans aucun ornement, encore rem-



pli d'ossements calcinés « parmi lesquels on trouva les restes d'une fiole de verre tordue au feu ».

On rencontre fréquemment des urnes en plomb de cette forme cylindrique. Le Musée en possède un exemplaire découvert à Bavay, que nous reproduisons ci-contre.

Catalogue de la vente de Renesse, 1836, n° 481. — HAGEMANS, *Un Cabinet d'amateur*, p. 390, n° 268. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 2^e éd., 1867, p. 201, DD, 1.

APPENDICE

MONUMENTS D'UNE ANTIQUITÉ DOUTEUSE.

202. [R 2322.] **Vases de porphyre.** Deux vases de porphyre gris, « trouvés dans les propriétés du prince d'Angri, près de Paestum ». Collection Ravestein donnée à l'État en 1873.

Haut. 0^m32; diam. 0^m16. — Sans restaurations.

Ces vases à deux anses n'ont jamais pu servir que d'ornement : ils sont pleins, percés seulement au sommet d'une étroite ouverture circulaire. Ils reproduisent une forme d'amphore qu'affectionnaient les céramistes grecs du v^e siècle, sauf que leurs anses sont taillées en biseau; mais à cette époque on ne paraît pas avoir travaillé le porphyre en Grèce, et ces vases ont certainement été exécutés à une date beaucoup plus tardive à l'imitation de ce modèle hellénique.

Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle ces vases remontent, mais il paraissent dater de l'Empire français plutôt que de l'Empire romain. Les anciens ne mettaient pas une *paire* de vases identiques de chaque côté de leur cheminée, et « la dureté de la pierre » ne peut guère lui avoir conservé, comme le dit De Meester, « le poli qu'elle a reçu des anciens ». L'indication de provenance donnée à ce collectionneur serait donc fausse. La rareté de la matière n'en donne pas moins du prix à ces vases, dont le galbe au moins est antique.

Décrits : DE MEESTER DE RAVESTEIN, *Le musée Ravestein*, t. II, p. 165, n^o 1793; 2^e éd., 1884, n^o 2322.



203. [Inv. 1138.] **Vase portant une représentation des travaux d'Hercule.** Vase de marbre blanc, « donné par Napoléon à Madame Mère, qui le légua par testament à son fils, le prince de Canino » (Lucien Bonaparte). Acquis, en 1858,

à la vente du cabinet de M. Rochard.

Haut. 0^m65; diam. 0^m37; long. du pied 0^m23.

Le pied, de forme élégante, est un pié-douche élevé, décoré de lacis et de cannelures. A la naissance du vase, s'épanouit un bouquet de feuilles d'acanthé. Plus haut, un lacis très simple, surmonté d'un anneau plat, sert de base aux figures d'un bas-relief qui fait le tour de la panse. Le sommet de celle-ci, fortement recourbé, est décoré d'une guirlande de pampre, nouée par des rubans sous les anses, formées par deux serpents enroulés. Le bord du col, à profil concave, est décoré de fleurons.

Le bas-relief, d'un profil peu élevé, qui forme une frise continue, représente huit des travaux d'Hercule. Nous donnons la série de gauche à droite, en commençant sous une des anses :

A. *Lion de Némée.* Hercule, entièrement nu, étouffe dans ses bras robustes le lion, qui cherche à lui enfoncer ses griffes dans la cuisse;

B. *Centaure du mont Pholoë.* Hercule, le bras gauche enveloppé dans une



peau de lion, brandit de la main droite une massue dont il va frapper le centaure, qui, bondissant vers son adversaire, lève également une massue.

C. *Descente aux enfers*. Hercule, la peau de lion rejetée sur l'épaule gauche, sur laquelle s'appuie la massue qu'il tient d'une main, entraîne de l'autre Thésée, qu'il est venu délivrer. Celui-ci entièrement nu, une main posée sur sa poitrine, se retourne comme pour regarder s'il est poursuivi. Devant lui, est couché Cerbère, qui entr'ouvre sa triple gueule.

D. *Cavales de Diomède*. Hercule, qui tient toujours sa massue d'une main, a saisi de l'autre le licou d'une jument, qui se cabre en vain pour lui résister. Derrière lui, galope un des autres coursiers que le roi de Thrace nourrissait de chair humaine.

E. *Dragon du jardin des Hespérides*. Du bras gauche, Hercule se fait un bouclier de sa peau de lion, et lève de l'autre main sa massue pour assommer le monstre, gardien des pommes d'or des Hespérides, qui se dresse menaçant devant lui.

F. *Taureau de Crète*. Le héros, dépouillé de ses armes, soulève de ses bras vigoureux le quadrupède renversé, le poitrail en l'air, la tête pendante, et il se prépare à le transporter vivant à Mycènes.

G. *Hydre de Lerne*. Hercule, sans sa peau de lion, frappe à coups de massue le serpent à neuf têtes, qui lui serre la jambe droite dans les replis de son corps.

H. *Biche d'Arcadie*. Hercule vient de surprendre la biche légère qui fuyait devant lui. Appuyant le genou gauche sur sa croupe, il saisit d'une main l'un de ses bois, de l'autre ses naseaux, et il la renverse en arrière.

La composition de ces huit groupes, imités de modèles grecs, n'est pas sans mérite. L'exécution est plus médiocre. Il semble bien que ce soit non pas, comme on l'a cru, une œuvre antique, mais bien un travail exécuté pour Napoléon, qui en fit don à sa mère. Dans la dernière scène, la partie antérieure de la biche est restaurée. Plusieurs morceaux sont insérés à la partie supérieure de la panse.

TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 138, I, 1; 2^e éd., p. 146.

204. [R 2327.] **Buste de femme.** Moitié supérieure d'une statue de calcaire, provenant de la collection Hugo Garthe; plus tard, dans la collection Ravestein, donnée à l'État en 1873.

Haut. 0^m26; larg. 0^m21. — Le corps est cassé à la taille et les bras à l'épaule.



Cette femme, dont le visage est couronné d'une triple rangée de petites boucles et dont les cheveux retombent en longues mèches sur les épaules, était entièrement nue. La pupille est marquée dans le globe saillant des yeux. La poitrine est bombée et les seins pointus sont extrêmement écartés.

Peut-être cette statue était-elle celle d'une Vénus gallo-romaine (cf. n° 173), mais la disposition de la chevelure me paraît suspecte et l'authenticité de ce morceau plus que douteuse.

Cité: *Catal. Hugo Garthe* [cf. n° 188], n° 15 — *Musée de Ravestein*, t. III, n° 1795c; 2^e éd., 1884, n° 2327 (qui dit à tort « buste de femme diadémée et voilée »).

205. [A 908.] **Fausse épitaphe attique.** Plaque de marbre brisée en deux fragments. Le texte gravé sur ce marbre fut copié, en 1676, à Éleusis, par le voyageur Jacques Spon. La pierre elle-même était, au commencement du XVIII^e siècle, à Londres, dans le Musée Kemp. Adam Clarke la retrouva plus tard dans le pavement d'une cuisine. Elle passa après sa mort chez des antiquaires et fut acquise par le Musée le 16 mars 1886.

Haut. 0^m18; larg. 0^m33; ép. 0^m04; haut. des lettres, 0^m015-0^m02.

Ce marbre, qui a gardé de son séjour dans une cuisine un aspect grisâtre et une couleur noirâtre, est sans autre ornement qu'un trait à la partie supérieure. Il porte l'inscription :

Τιβέριος Κλαύδιος | Θεόφιλος Τιβερίου | Κλαυδίου Θεμιστοκλέους Βησαιέως.

« Tibérius Claudius Théophilos (fils) de Tibérius Claudius Thémistoclès (du dème) de Bésa. »

Si la teneur de cette épitaphe attique fort simple, du commencement de l'Empire, n'offre rien qui puisse éveiller notre défiance, la provenance du marbre

suffit à le rendre suspect. Boeckh a démontré qu'une autre inscription grecque du Musée Kemp (CIG, 652) avait été fabriquée d'après un texte publié par Spon, et il a conjecturé qu'il en était de même de la nôtre. L'examen de la pierre confirme la justesse de ces soupçons. Les caractères irréguliers et peu profonds n'ont qu'une ressemblance approximative avec ceux gravés par les lapicides attiques. M. Charles Michel, après avoir examiné le marbre, n'a pas hésité à y reconnaître avec nous une falsification moderne.

SPON, *Voyage d'Italie et du Levant*, 1678, t. III, pl. II, p. 102. — AINSWORTH, *Monumenta vetustatis Kempiana*, Londres, 1719, p. 45, n° 41. — *ADAM CLARKE, *Diarium class.*, t. II, p. 720; cf. pp. 736 et suiv. — CIG, 614. — CIA, III, 1632, où l'on trouvera l'indication d'autres publications anciennes. — Une découpeure d'un catalogue d'antiquités, collée au revers de la pierre, indique qu'elle provient *from the collection of Dr Adam Clarke* et est à vendre pour 11 livres sterling.

206. [B 476.] Fausse épitaphe chrétienne.

Plaque de marbre, prétendument trouvée, en 1781, à Trèves, près de l'église (Saint-Paul) [Léonardy]. Autrefois dans la collection du comte de Renesse, vendue en 1836. Acquisée par le Musée en 1867.

Haut. 0^m24; larg. 0^m48; ép. 0^m045; haut. des lettres 0^m02.

La plaque est entourée, de trois côtés, d'une large bordure sculptée; entre deux moultures plates, serpente un cep de vigne, sur lequel perchent des colombes qui en béquettent les raisins. Dans le champ, l'inscription :

D(is)— | Hic iacet Aelia Trib|una — M(anibus)— | quae
vixit an(nos) LX, | di(es) X. Tet(ulum) Crescens | coniugi
dedit.

« Aux dieux Mânes. Ici repose Élia Tribuna, qui vécut 60 ans (et) 10 jours. Crescens a donné (cette) épitaphe à son épouse. »

L'inscription est manifestement apocryphe : les points qui surmontent les *i*, l'expression inusitée *tet(ulum) dedit*, le nom même, Aelia Tribuna, l'indiquent surabondamment. On trouve assez fréquemment le sigle *D. M.* sur les vieilles épitaphes chrétiennes (cf. BECKER, *Die heidnische Weiheformel D. M. auf altchristlichen Grabsteinen*, Gera, 1881, et GRIEVEN, *Die Siglen D. M. auf altchristl. Grabschriften*, Erlangen, 1897), mais jamais il n'est, comme ici, intercalé dans le texte. De même que le n° 26, ce monument sort de l'atelier d'un certain Clotten d'Echternach qui, pendant les années 1779 et suivantes, fabriqua une quantité d'inscriptions latines. Il semble s'être servi d'une plaque de marbre antique, car l'encadrement ne paraît pas être moderne (sur cette ornementation voyez le n° 199). Cette plaque, dont le faussaire a retailé la partie supérieure, était autrefois de dimensions plus considérables et portait sans doute une inscription peinte.

Catalogue de vente de la collection de Renesse, 1836, n° 489. — STEINER, *Cod. inscr. Danub. et Rheni*, 1854, n° 1745. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 209, GG, 11; 2^e éd., p. 224. — LÉONARDY, *Die angeblichen Trierer Inschriftenfälschungen*, Trèves, 1867, p. 35. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, t. VIII, 1869, p. 338, n° 159. — KRAUS, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, t. 1^{er}, 1890, p. 168, n° 11. — *Corp. inscr. lat.*, XIII, *482, où sont indiquées d'autres publications. — Moulage à Trèves : HETTNER, *Steindenkmäler des Museums zu Trier*, 1893, n° 653.

207. [B 335.] **Építaphe fausse.** Plaque de marbre grisâtre, brisée en deux pièces, prétendument trouvée à Trèves, près de la chapelle Sainte-Barbe, en 1781. Autrefois dans le cabinet du baron de Hüpsch; puis dans la collection du comte de Renesse, vendue en 1836; parvenue enfin dans la collection Hagemans, elle a été acquise par le Musée en 1861.

Haut. 0^m23; larg. 0^m22; ép. 0^m025; haut. des lettres 0^m02:

Sur la surface polie de la pierre, on lit l'inscription :

D(is) M(anibus). Messio Ort|elio viro fortissi|mo Messa | facit *

« Aux dieux Mânes. A Messius Ortelius, homme très courageux, Messa fait (bâtit ce tombeau). »

Les points qui surmontent les *i*, l'expression insolite *viro fortissimo*, l'astérisque — ce n'est pas une croix — placé sous le texte, la forme même des caractères prouvent la fausseté de cette építaphe. C'est, comme le n° 206, un produit de l'industrie du faussaire Clotten.

DE HÜPSCH, *Epiigrammatographia*, Cologne, 1801, I, 46, 9. — STEINER, *Codex inscr. Rheni*, 1837, n° 802, et *Cod. inscr. Danub. et Rheni*, 1852 et suiv., t. III, n° 1723. — *Catalogue de vente coll. de Renesse*, 1836, n° 476. — HAGEMANS, *Cabinet*, p. 390, n° 267 et p. 518. — TH. JUSTE, *Catalogue*, 1^{re} éd., p. 163, S, 15; 2^e éd., p. 173. — BRAMBACH, *Corp. inscr. Rhenan.*, p. 366, n° 64. — SCHUERMANS, *Bull. comm. art et arch.*, VIII, 1869, p. 333, n° 156 et pl. II, fig. 5. — Cf. HETTNER, *Die Steindenkmäler des Museums zu Trier*, 1893, p. 222, n° 651. — *Corpus inscr. lat.*, XIII, 471*, où sont indiquées d'autres publications.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 21, n° 15. Une preuve nouvelle que cette statue représente bien une déesse de la Santé est fournie par un torse de statuette conservé au *Magazzino archeologico* de Rome. C'est un fragment d'une quatrième réplique de la même œuvre et le serpent y est en partie conservé. Cf. AMELUNG, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1900, p. 625. Ajouter à la bibliographie : LIPPOLD, *Griechische Porträtsstatuen*, p. 57. cité par HELBIG, *Führer*, 3^e éd., t. II, p. 477.

P. 26, n° 17. M. Klein a parlé de l'« invitation à la danse », *Gesch. der griechischen Kunst*, III, p. 235 et *Zeitschrift für bildende Kunst*, XX, 1909, pp. 101-108.

P. 35, n° 24. Reproduit : ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 3999.

P. 45, n° 35. Reproduit : ESPÉRANDIEU, *ibid.*, t. V, n° 3997.

P. 64, n° 52. Reproduit : S. REINACH, *Répertoire des reliefs*, p. 162, n° 1.

P. 69, n° 55. Reproduit : *Ibid.*, p. 163, n° 3.

P. 71, l. 7. L'article d'USENER, *Keraunos*, est reproduit : *Kleine Schriften*, t. IV, 1913, pp. 471 et suiv.

P. 73, l. 30. Lire *harpè* au lieu de *harpe*.

P. 93, n° 73. Reproduit : S. REINACH, *ibid.*, p. 163, n° 1.

P. 99, n° 77. Reproduit : *Ibid.*, p. 162, n° 5.

P. 104, n° 80. Reproduit : *Ibid.*, p. 163, n° 2.

P. 113, n° 86. Reproduit : ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. V, n° 3989; S. REINACH, *Répertoire des reliefs*, t. II, p. 161, n° 4.

P. 150, n° 133. L'inscription de Praxias est reproduite : CAGNAT, *Inscr. res Rom. pertinentes*, t. IV, n° 661; cf. 660. L. 27, lire probablement : $\delta\epsilon\delta\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\nu\ \tau\epsilon$.

P. 157, n° 135. Inscription reproduite : CAGNAT, *ibid.*, t. IV, n° 657.

P. 163, l. 10. Lire $\beta\chi\sigma\acute{\alpha}\nu\omega\nu$ au lieu de $\beta\chi\sigma\chi\nu\tilde{\omega}\nu$.

P. 218, n° 78. Reproduit : S. REINACH, *Répertoire des reliefs*, t. II, p. 162, n° 4.

P. 221, nos 188-9 et p. 249, n° 204. Le catalogue de la vente Garthe ne donne aucune indication précise d'origine; mais, d'après la préface, les antiquités réunies par ce collectionneur provenaient presque exclusivement de la région du Rhin (Mayence, Xanten, etc.) et la plus grande partie en avait été trouvée à Cologne même [note communiquée par M. Poppelreuter, conservateur du musée de Cologne].

INDEX.

Les chiffres désignent les numéros du catalogue.

I. DONATEURS.

- Algérie (Gouvernement général de l'), 163-6.
Amis des Musées, 40.
Anonymes, 13, 21, 27, 31, 58-60, 77, 80, 108, 137, 140.
Bernart (Auguste); 28, 33.
By (de), 193.
Capart, 101.
Cavens (Louis), 179, 191.
Cuypers, 52, 75, 76, 125 à 129, 167.
Deman d'Altenrode (B^{on}), 194.
Dugniolle, 109-111.
Errera (M. et M^{me} Paul), 62, 187.
Farah (Ferdinand), 88.
Gaudin (Paul), 90, 130-136.
Gindorff (A.), 67, 130-1.
Hussein Haïdar, 83.
Lammens (Père), 55.
Le Bailly d'Inghuem (C^{te}), 97.
Liagre, 193.
Paridant (Éd.), 42-44.
Paris (Louis), 152.
Poils (Jean), 162.
Ravestein (De Meester de), voir *Col-
lections*.
Tesch (Jules).
Tongres (ville de), 192, 196, 197.
Urbain, 180.
Van de Perre, 178.
Villermont (C^{tesse} de), 161.
Warocqué (Raoul), 9.
Willems (Alphonse), 99.
Yzeux (D^r), 91.

II. ANCIENNES COLLECTIONS.

- Angri (P^{ce} d'), 202.
Bagenrieux (de), 86.
Bonaparte (Lucien, prince de Canino), 16, 202.
Cesi, 32.
Clarke (Adam), 205.
Crassier (B^{on} de), 169 à 171, 173-4.
Crawfurd, 19.
Dattari, 74.
De Bove, 177.
Demidoff, 16, 19.
Fraikin, 86.
Gaddi, 87.
Garthe (Hugo), 188-9.
Hagemans, 87, 94, 95, 96, 198 à 201, 207.
Jésuites de Bruxelles, 152 à 160.
Kemp, 205.
Ludovisi, 3, 4, 11, 20, 32.
Mathelin (de), 172.
Mistho, 113-4.
Nani, 27, 124.

- Pagani, 27, 124.
 Panckoucke, 2.
 Pourtalès, 10, 10.
 Ravestein (De Meester de), 89, 102,
 104-6, 112, 118, 188-9, 201.
 Renesse-Breidbach (C^{te} de), 195, 198
 à 201, 206-7.
 Rochard, 202.
 Rochette (Raoul), 87.
 Rospigliosi, 15.
 Schaepkens (Arn.), 169 à 171, 173-4.
 Sciarra, 10.
 Soderini, 26.
 Somzéc, 1, 3, 4, 6 à 8, 10, 11, 13, 20,
 23, 28, 30, 32 à 34, 50, 92, 107, 116.
 Tyzskiewicz, 1, 50.
 Van Huerne, 24, 35.
 Vaucamps, 119-22, 162.
 Warocqué, 9.
 Wouvere (Jean) (Wouverius), 152, 157-8.

III. PROVENANCES.

- GRÈCE, 1, 2 (?), 50, 69, 71, 93, 109-111.
 Athènes (et Pirée), 25, 51, 63 à 65,
 92, 99, 100, 123.
 Béotie, 62.
 Corinthe, 9.
 Éleusis, (?) *205.
 Ithaque (?), *124.
 Laurium, 70.
 Milo, 73.
 Péloponèse, 27.
 MACÉDOINE.
 Melnik, 52.
 Salonique, 76, 125-129, 167.
 MÉSIE.
 Drvno (*Viminacium*), 60.
 THRACE, 75.
 Constantinople, 53, 72, 103.
 ASIE-MINEURE, 66, 85 (?), 90.
 Acmonia (Phrygie), 78, 79, 133-136.
 Ahat-Keuï = Acmonia.
 Ak-Hissar = Thyatire.
 Amasia (Pont), 137.
 Amisos (Pont), 80, 138-140.
 Aphrodisiade (Carie), 41.
 Apollonie de Bithynie, 29.
 Élée, 67.
 Gunékeuï (Phrygie), 77.
 Otourak (Phrygie) 136.
 Samsoun; cf. Amisos.
 Sandykli (Phrygie), 98.
 Smyrne, 12, 21, 22, 38 à 40, 113-4,
 130-1.
 Thyatire (Lydie), 54.
 Tiré (Lydie), 132.
 CYPRE, 45-48.
 Amathonte, 42-44.
 Larnaka, 49.
 SYRIE ET PALESTINE.
 Acco (Saint-Jean-d'Acra), 31.
 Ciliza (Killiz), 56.
 El-Buidj (Hermon), 141.
 Haurân, 83, 84.
 Hémèse (Homs), 55.
 Hermon, 141.
 Hippos (Palestine), 143.
 Nazareth (?), 144, 168.
 Palmyre, 81, 82.
 Ptolémaïs, 31.
 Saffouré, 143.
 Sidon (Saïda), 88, 142.
 Tyr (Sour), 115.
 Zébed, 145.
 MÉSOPOTAMIE.
 Séleucie du Tigre, 36.
 ÉGYPTE.
 Alexandrie, 37.
 Bubastis, 146.
 Fayoum, 57, 146, 149.

Gizéh, 147-8.

AFRIQUE.

Carthage, 97.

Madaure (Mdaourouch), 163 à 166.

ROME, 3 à 6, 10, 11, 15, 20, 23, 32, 59.

89 (?), 101, 104, 105 (?), 106 (?),

108, 112, 118 (?), 150 à 161.

ITALIE, 162 (?).

Florence, 26.

Misano, 91.

Modène, 61.

Naples, 58.

Paestum (?), 202.

Volterra, 87.

ESPAGNE, 16.

GAULE.

Bavay, 182 à 184.

Domburg (Walcheren), 178.

Élouges (Hainaut), 177.

Fauvillers (Luxembourg), 180.

Fouron-le-Comte (près Visé), 181.

Foy (Luxembourg), 191.

Herstal (Liège), 187.

Hoeylaert (Brabant), 194.

Les Fontaines (près Maubeuge), 173-4.

La Madeleine, cf. Titelberg.

Majeroux (Virton), 175-6.

Mayen (Prusse Rhénane), 198.

Messancy (Luxembourg), 172.

Mons, 86.

Mousty (Brabant), 179.

Norroy (Lorraine), 193.

Noville (près Bastogne), 191.

Steenbosch (près Visé), 181.

Titelberg (Luxembourg), 190.

Tongres, 192, 196, 197.

Trèves, 199 à 201, *206, *207.

Vinxtbach (Prusse Rhénane), 195.

Virton, 169 à 171, 175-6, 186.

PROVENANCE INCONNUE, 2, 7, 8, 13,

14, 17 à 19, 24, 30, 33-5, 68, 102,

107, 116-7, 119-122, 185.

IV. INDEX ÉPIGRAPHIQUE.

1. Dieux et déesses.

Ἀγλίβωλος, 55.

Ἀγχορις, 147.

Ἀθηναῖα, 55.

Ἀρτεμις, 124 — Ἐφesia, 133.

Ἀσδούλης, 52.

Ἀσκληπιὸς Σωτήρ, 133.

Βῆλος, 56, cf. 55.

Βούβαστις, 146.

Ἐκάτη, 136.

Ἐλαγάβαλος, 55.

Εὐδαιμοσύνης ἡμέρα, 133.

Ἥλιος, 132.

Ἡρώς, 133.

Θεοὶ ἀθάνατοι, 136, B — πατέριοι,

133 — Σεβαστοί, 133 — φιλο-

μήτορες (σωτήρες), 146-7.

Ἰαρέβωλος, 55.

Ἰσις θεὰ μεγίστη, 147.

Κεραυνός, 55.

Κόραι, 50.

Λευκοθέα θεὰ, 141.

Μαλάχβη]λος, 55.

Μάνης (ou Μαννούδαος), 136.

Σεβαστοὶ θεοί, 133.

Σειμία, 55.

Ἰψιστος θεός, 54.

Φοῖβος ἀρχηγέτης χρησιμοδότης,
136.

Ἔρως, 147, 148 (?).

Ζεύς, 136 — Στοδμηγός, 153.

[Bacchus, 164-5].

Entarabus, 191.

Fortuna, 192.

Genius loci, 195 — centuriac, 191.

Hercules Saxonus, 193.
Jupiter Optimus Maximus, 195.
Matronae Cantrustehiae, 194.
Mithras deus Invictus, 60.
Pluto, 163.

2. *Souverains.*

Δομιτιανὸς Σεβαστός, 133 — Domitianus Caesar, 193.
Κλεοπάτρα (II), 146
Κλεοπάτρα (III et Seléné), 147.
Πτολεμαῖος (VI Philométor), 146.
Πτολεμαῖος (X Soter), 147.
Titus imp., 193.
Τραϊανός, 141.
Vespasianus imp., 193.

3. *Principaux noms de personnes.*

a) GRECS :

Ἀβεδμέλεχος, 142.
Ἀθάνατος, 136.
Ἀθηνίσα Μητροδώρου, 67.
Ἀζίζος, 145.
Ἀμράα, 145.
Ἄννος Βουκέου, 145.
Ἀντίπατρος, 138.
Ἀπείων, 143.
Ἀσιατικός, 134.
Ἀσκληπιάδης, 133.
Ἀσπερία, 146.
Ἀρθόνητος Ἡρακλέωνος, 70.
Αὔσκιος (-ία), 125.
Βασίλληος (sic), 54.
Βεσλιάβος, 141.
Βουκέος (Βορκαῖος), 145.
Γλυκωνίς, 130.
Δαμόστρατος (archonte), 123.
Διογῆς, 136.
Διονυσόδωρος, 123.
Ἐκατάτος, 133.
Ἐμεοῦς, 56.
Ἐπιγένης, 56.
Ἐπιτύγγανος, 136.
Ἐρμείας, 127.

Ἐρμογένης, 133.
Ἐρμοφάνεια, 62.
Εὐγράριος, 140.
Εὐέλπιστος, 79.
Ἐυστάθιος, 127.
Ζήνων, 131.
Ἡλία, 145.
Ἡρακλέων, 70.
Θηδίων, 56.
Ἰλαρος, 130.
Ἰσιάζ, 76.
Ἰσπατάλλη, 136, B.
[Ἰωάννης] (saint), 140.
Ἴων, 66.
Καπίτων, 134.
Κοῦντος, 143.
Κοπρία, 74.
Λάκων, 126.
Λάνδρος (?), 52.
Λεόντις, 145.
Λουκιανός, 134.
Μαραβάρια, 145.
Μάντος(-α), 76.
Μαξιμιανός, 129.
Μάρθας, 56.
Μενάας, 141.
Μηρίονης, 137.
Μητροδωρος, 67.
Μοσχιανός, 54.
Μουσώνι(ος), Δημητρίου, 71.
Μύστη, 138.
Νειλεύς, 138.
Νεϊκόστρατος, 126.
Νετῆρος, 141.
Νικόδωρος, 123.
Ξένιας Ἰωνος, 66.
Ὀνησίμη, 78.
Ὀνήσιμος, 136.
Πίνδαρος, 77.
Ποντικός, 133.
Πραξίας, 133.
Πτολεμαῖος Ποσειδωνίου, 147.
Πύρρος, 52, 75, 76.
Σαράπιος, 148.
Σατορνῆνος, 145.

Σέργιος (ἄγιος), 145.
 Σέργις, 145.
 Σηστύλλιος (Sextilius), 77.
 Συμεών, 145.
 Σωτήρας, 50.
 Τάτιον, 136.
 Τατίς, 136.
 Τιμάριον, 146.
 Τρύφων, 78.
 Φάεννος, 123.
 Φαρνάβαζος, 137.
 Φιλοκλήτης (archonte), 123.
 Φιλοῦς, 143.
 Φλ(άβιος) Ἰωάννης, 144.
 Τ. Φλάβιος Πραξιῆας, 133.

b) LATINS :

Agrippina, 153.
 Appianus Paternus, 194.
 Apronius Iunius 192.
 Asiaticus, 154.
 Attica, 153.
 Aufidius, 199.
 Augurius, Augurina, 199.
 Calliope, 150.
 Carpus, 155.
 Castorius, 168.
 Cirpinus (-a), 150.
 Dativa, 166.
 Domesticus, 167.
 Dosso, 195.
 Epaphroditus, 158.
 Epictetus, 153.
 Eutychis, 161.
 Felicina Secura, 165.
 Gangusso, 197.
 Gaudentius, 200.
 Gaudentiolus, 200.
 Hermes, 161.
 Hilarus, 159.
 Ioannes dominus (saint), 167.
 Ingenuus, 191.
 Isidora, 162.
 Kapitolius, 165.

Laca, 158.
 Liberalis, 89.
 Massiaenus Secundus, 195.
 Martialis, 193.
 Mellon, 153.
 Moschis, 160.
 Natalis, 164.
 Nepos Silvini filius, 197.
 Nice, 160.
 Nicerus, 154.
 Nomas, 156.
 Numerius Liberalis Postumus, 89.
 Ofillius Carpus, 155.
 Ododagus, 191.
 Pactumeius, 157.
 Paulina, 155.
 Pistus, 157.
 Priamus, 159.
 Probianus, 163.
 Quintillius (-ia), 158.
 Restituta, 198.
 Romanus, 157.
 Seriola, 200.
 Silvinus, 197.
 Sollavius Victor, 191.
 Tychicus, 151.
 Velmada, 197.
 Velugnus Ingenuus, 191.
 Veturia Fortunata, 156.
 Veturianus, 164.
 Vibius (-ia), 153.
 Victoria (?) Restituta, 198.
 Volusius (-ia), 153.
 Urania, 152.

c) SÉMITIQUES :

Amrat Manâf, 145.
 Annas, 145.
 Boltra, 82.
 Hounai, 145.
 Mara, 145.
 Mar'alqais, 145.
 Mari, 145.
 Muqim bar Timai, 145.

Nesè, 81.
Ramé, 82.
Sa'd, 145.
Shouraih, 145.
Sitr, 145.
Yamlikou, 81.
Zabd'ateh, 81.
Zabdalah, 82.

4. *Lieux et peuples.*

Ἄχαρνεύς (dème), 123.
Βησαιεύς (dème), 206.
Γάδαρα, 143.
Ἰππος σοφῆ, 143.
Λαμπρεύς (dème), 71.
Μεγαρεύς, 123.
Μειλῆσιος (dème), 70.
Ῥωμαῖοι, 133.
Σεγεῖρα, 141.
Σμυρνάιος, 130.
Συπαλιήτιος (dème), 123.
Ad fines, 196.
Antunnacum, 196.
Atrebatum fines, 196.
Augusta Suessionum, 196.
Bagacum, 196.
Baudobriga, 196.
Bingium, 196.
Bonna, 196.
Borbitomagus, 196.
Buconica, 196.
Castellum (Cassel), 196.
Confluentes, 196.
Durocorter, 196.
Heliopolitani, 198.
Isara, 196.
Mogontiacum, 196.
Nemetacum, 196.
Noviomagus, 196.
Rigomagus, 196.
Roudium, 196.
Samarabriva, 196.
Sefulae, 196.
Vosolvia, 196.

5. *Varia.*

Inscription corrigée, 132 — recommen-
cée, 127 — s fausses, *124 (?), *205-
207 — s chrétiennes, 128, 129, 140,
144, 145, 149, 166, 167, 199, 200, *206.
ἄγορανόμος, 135. — ἄγορανομή-
σας ἐν σιτοδείᾳ, 134.
τῶ αἰῶνι τῆς Ῥωμαίων ἡγεμο-
νίας, 133.
ἀναβασμολί, 123.
ἀποθεωθεὶς ἐν τῶ λέβητι, 141.
ἀρχαί (οἱ κατ'ἄ-ἀς καθιστάμε-
νοι), 133.
ἀρχιερεῖα δημοτικῆ, 136, B.
ἀρχιερεὺς πρῶτος, 136.
ἀρχισωματῶφυλαξ, 146.
ἀρχιπέτρονες, 145.
Archontes athéniens, 41.
ἀμήν en chiffres, 145.
ἀσκάριοι, 120.
ἀτῶ pour ἀτῶ, 125.
Α Ω, 145.
βάσαννοι κακοί, 136.
βεστίτωρ δεσποτικῆς, 144.
ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος, 133, 134.
βουλευταί, 133.
γερουσία, 134.
γραμματεὺς τῆς βουλῆς, 133.
ἀπὸ δουκῶν, 144.
ἐπιμισθῶ, 123.
δεκάτη, 124.
δηνάρια, 76.
δογματογράφοι, 133.
ἐντολαὶ ἀθανάτων, 136, B.
ἐπίσκοπος ἔργων, 141.
ἐνσῆριον, 131.
εὐψύχι, 74.
ζυγοστάσια, 135.
ἡλιοδρόμος, 136.
ἡρῶον, 130.
Θεὸς βοήθει, 41.
θρέψας, 77; cf. Alumnus.
θωρακεῖον, 130.
ἱερεύς, 56, 133.

ἔπιπαρχος καποίκων, 147.
 ὁ κατλούμενος (sobriquet), 131.
 κατὰ λιβή, 123.
 κροῦσταί (crustae), 76.
 κυμητήριον, 129.
 ὁ κύριος αὐτὸν ἀναπαύσει, 149.
 λυτρώω (ἐκ βασάνων), 136.
 μακέλλον, 135.
 μαρτύριον, 145.
 μημόριον, 128; cf. Memorium.
 μισθότης, 123.
 μονόσωμος, 129.
 μυεῖν, 136, B.
 νομοθέτης, 136.
 νο(ύ)μερος Ἀσκαρίων, 129,
 παιδάγωγος (?), 128.
 παροῦσαι χάρετες, 139.
 περιουσία, 145.
 πίνυξ, 76.
 Πρόδρομος (saint Jean), 140.
 ῥόδα (sur tombeau), 133.
 σαλτάριοι, 52.
 σουμάρος, 80.
 στεφανηφόρος, 135.
 στρατηγός, 134, 146.
 συνελθεισὴ, 125.
 σωτήρες πατρίδος, νομοθέται, 136.
 ταμειεῖον, 130.
 ὑπατικός, 144.
 ὑψίστη, 133.
 ΧΜΓ, 41.
 χρησιμοδοτεῖν, 136.
 χρησιμομούσειος, 143.
 Χρρ = χρόνοις, 144.
 Aedilis, 165.
 Alumnus, 157.
 Apices, 160.
 Cohors III Flavia Heliopolitanorum
 (?) 168; cf. Legio; νό(ύ)μερος.
 pro caritate (chr.), 199.
 Centurio, 193, cf. 191.
 Cognomen, double, 89.
 Decumbere (= festoyer), 164.
 Decurionum decreto locus datus, 165.
 Diaconus, 199.

Duovir, 165.
 Flamen, 165.
 Legio X Gemina, 193 — XXX Ulpia
 Victrix, 195; cf. Cohors.
 Memorium, 167; cf. μημόριον.
 Nauclerus, 60.
 Pontifex, 165.
 Porticus, 191.
 Presbyter, 199.
 Qui et (sobriquet), 154.
 Sacerdotes (de Bacchus), 165; (de Plu-
 ton), 163.
 Sacrorum cultor (Bacchus), 164.
 Sedes pia (= piorum), 164.
 Solidi, 167.
 Tartarus, 164.
 Vexillum, 193.

6. Dates.

393-2 av. J.-C., 123.
 Entre 163 et 172 av. J.-C., 146.
 Entre 114 et 108 av. J.-C., 147.
 Année 95 (ère d'Actium) = 64 ap.
 J.-C., 75.
 Entre 61 et 79 ap. J.-C., 193.
 5 Mars 85 ap. J.-C., 133.
 Entre 103 et 106 ap. J.-C., 140.
 246 (ère d'Actium) = 215 ap. J.-C., 52.
 398 (ère d'Asie) = 314/4 ap. J.-C.
 24 Gorpiaios 823 (ère des Séleucides)
 = 24 sept. 512 ap. J.-C., 145.
 524 ou 526 ap. J.-C., 144
 Indiction indiquée : 149 (entre 344 et
 479), 144 (524 ou 526 ap. J.-C.).

Mois :

Γορπιαῖος, 145.
 Ἰούλιος, 126.
 Ξανθικός, 133.
 Μάρτιος, 133.
 Μεσορί, 149.
 Πάνηγμος, 133.

Jours :

Εὐδαιμοσύνης ἡμέρα, 133.
 Νόναι Μάρτια, 133. — Cf. 126, 145.

V. INDEX GÉNÉRAL.

- Achéloos, 14.
 Adieux (scène dite des), 63.
 Adorants, 72, 73.
 Affranchis, 125, 153, 158 — impériaux, 154, 159 — de femme, 160. — Fondation en faveur d'a., 133.
 Aglibol, 55.
 Aigle, 53, 54 — et couronne 136 — sur sphère, 174.
 Aiguère, cf. *Urceus*.
 Alcamène, 9.
 Amour funéraire, 85 (?), 130.
 Amour portant raisins, 174; cf. Éros, Enfant.
 Anchée, 85.
 Anchoris ou Achoris, 147.
 Apelle, 18.
 Aphrodisiade (école d'), 39 à 41.
 Aphrodite, 18 — de Cnide, 10, 94 — cypriot, 43, 44 — et Éros, 96. A., Éros et Priape, 95; cf. Vénus.
 Apollon, 1 (?), 13 (?), 170, 172, 175.
 Arabe (la plus ancienne inscription), 145.
 Arbre entouré d'un serpent, 75.
 Archaiques (sculptures), 1 à 3, 42 et suiv., 50, 103.
 Archer (Éros), 16.
 Architecture (fragments), 116-122, 184, 190.
 Armement des gladiateurs, 80.
 Artémis (temple d'), 124.
Ascarii, 129.
 Asdoulès, 52.
 Asklépios, cf. Esculape.
 Asie-Mineure (art d'), 39, 41.
 Athéna Parthénos, 6, 55, 91; cf. Minerve.
 Athlète, 4, 5.
 Auguste jeune (?), 34.
 Autels, 103, 195.
 Bacchante, 174.
 Bacchus, 104 à 106 — Mystères de B., 164-5; cf. Dionysos.
 Banquet funéraire, 72-74, 133.
 Barbare, 23, 33.
 Bastarne (prétendu), 23.
 Bâtards, cf. Enfants.
 Bêl, 55 (?), 56.
 Bélier, 73 — Têtes de B., 88, 90.
 Bœufs, 70; cf. Taureau.
 Bonnet conique, 42.
 Bouc (peau de), 19, 32; cf. Peau.
 Bouclier, 55.
 Bouvier, 70.
 Bubastis, 146.
 Buffle, 114.
 Bustes de femme, 38, 204. — Bustes d'homme, 9, 39, 40, 103, 106; cf. Têtes.
 Caelus (?), 174 (p. 214), 176.
 Captif (?), 185.
 Cavalier thrace, 52, 75.
 Cavité pour libations, 152.
 Centaures, 26, 27 (?).
 Cercle et chrisme, 145.
 Cérés (?), 169.
 Chapiteau, 117 — corinthien, 190; cf. Colonne.
 Char, 61 — Course de ch., 86; cf. Quadriges.
 Chasse, 30 — Retour de ch., 61.
 Chaudron sacré, 141.
 Cheval, 52. — Dieux à ch., 98; cf. Cavalier.
 Chèvre, cf. Bouc.
 Chien, 58, 59, 61, 65 (?), 74, 75 — de Malte, 71.
 Chrétiens et paganisme, 136. — Inscriptions chr., cf. *supra* p. 250.
 Chrisme, 145, 166, 200.
 Cipolin, 122.
 Cippes funéraires, 90, 150, 151; cf. Stèles.
 Cléopâtre Séléné, 147; cf. *supra* p. 256.

- Coffret, 64, 79.
- Coiffure archaïque, 1, 3, 9, 50 — barbare, 23 — d'enfant, 71 — du IV^e siècle ap. J.-C., 41.
- Collier, 50 — et bijoux, 43, 44, 46.
- Colombe, 44 — et raisin, 199, 206.
- Colonnes antiques, 119 à 122 — et chapiteaux, 184, cf. 117, 190. — C. itinéraire, 196.
- « Colonnes au géant », 169, 170, 172-174.
- Combattant, 107.
- Condros (*Condrosi*), 194.
- Conon, 123.
- Consularis* de Palestine, 144.
- Corés, 50.
- Corinne (pseudo), 15.
- Crocodile, 57.
- Croix gravée sur représentations païennes, 136.
- Couronne, 78 — de pin, 19 — triple, 36 — murale, 44 — honorifique, 135 — sur tombeaux, 159.
- Cratère, 73, 74.
- Cybèle, 98.
- Cyziqne, 17.
- Dace (prisonnier), 33.
- Dais au-dessus des dieux, 173.
- Daphnis, 20.
- Décursions, 165; cf. Bouleutes.
- Dédicaces à des dieux, 50, 52, 54, 55, 56, 60, 136, 141, 146-8, 163, 191-5 — en l'honneur d'hommes, 134-5, cf. 141, 146-7, 165 — d'une église, 145.
- Déeses Mères, 194.
- Déméter de Cnide, 22.
- Δεξιόστας, 63.
- Diadème; cf. Couronne.
- Dimachaerus*, 80.
- Dionysos 12 (?), 13 (?), 29, 52, 72, — à la panthère, 93; cf. Bacchus.
- Dioscure (?), 21.
- Disque solaire, 145.
- Doedalsès, 18.
- Dogmatographes, 133.
- Doigt (pilon), 115.
- Donation révoquée, 133.
- Droit grec et romain, 133.
- Échanson, 72, 73.
- Édicules, 176, 178.
- Égide, 6, 57, 91.
- Élagabal, 55 (?).
- Enfant (sur stèles funéraires), 62, 71 — drapé, 113 — s vendangeurs, 52.
- Enfants adoptifs, 77, 157 — illégitimes, 150, 155; cf. Éros.
- Entarabus, 191.
- Éphèbe, 1.
- Éphédrimos (jeu), 108.
- Épitaphes, 62, 66-71, 74-82, 85, 89, 125-131, 137-9, 142-3, 150-162, 194, 197, 198 — chrétiennes, 128-9, 140, 149, 166-7, 199, 200 — fausses 205-207.
- Épona, 177; cf. 98.
- Éros, 75, 95, 96 — de Lysippe, 16; cf. Amour, Enfant.
- Éternité de l'empire, 133.
- Esculape, 31, 97.
- Eshmoun, 97.
- Étrusque (urne), 87.
- Éventail, 69.
- Équestres (divinités), 98.
- Euménides, 50.
- Eutykidès, 17.
- Faon (peau de), cf. Nèbride.
- Femme assise (stèles funéraires), 62 à 64, 67, 72 et suiv., 75 — debout, 64, 65, 69. — F. drapées, 24, 28, 75, 76, 181.
- Flavius Johannès, 144.
- Fleur, 43, 44, 50.
- Fleuve (masque de), 14.
- Fondations, 124, 133.
- Fortifications du Pirée, 123 — en Palestine, 144.
- Fortune, 180, 192.
- Foudre (dieu), 55.
- Frontières (divinité des), 195.

- Fruits, 32.
 Funéraires (portraits), 37, 38 —
 (types), 22, 24.
 Génies ailés (soutenant inscription),
 197, 198.
 Gerousie, 135.
 Gibier, 61.
 Gladiateurs, 80.
 Gorgone, 6.
 Gouvernail (Fortune), 74.
 Grenade, 50.
 Griffon de Némésis, 57, 89.
 Guirlandes et têtes de bélier, 88, 90.
 Hadrien, 57.
 Harpè, 57.
 Hécate, 136.
Héliodromos, 136.
 Hélios, 53; cf. Soleil.
 Héra, 51 (?), 53; cf. Junon.
 Hercule 14 (?), 169, 170, 175. —
Saxanus, 193. — Travaux d'H., *203.
 Hermès (mon.), 29, 104 à 106.
 Hermès (Mercure), 53, 92; — d'Alca-
 mène, 9; — archaïque, 103; — psy-
 chopompe, 136.
 Hiéropolis (dynaste d'), 56.
 Hippodamie, 86.
 Hippolyte (?), 30.
 Homme debout (stèles funéraires), 62,
 75, 109 — drapés, 75 — assis, 109.
 Hygie, 15 (?).
 Hypsistos, 54.
 Iarhibol, 55.
 Immolation d'enfant (?), 141.
 Immortalité, 136, 187.
 Isopséphis, 145.
 Jean (Saint) le Précurseur, 140 — de
 Thessalonique, 167.
 Jaune antique, 118.
 Junon, 172, 173; cf. Héra.
 Jupiter, 31 (?), 169, 170, 197; cf.
 Zeus.
Koraï, 50.
 Lagobolon, 19, 26.
 Latin (lapicide ignorant le), 168.
 Lézard, 30.
 Libations (versées par un tube), 152.
 Lierre, 77, 136.
 Lieux gauloises, 196.
 Lion de Cybèle, 77 — et bélier, 182.
 Lune, 53, 59; cf. Séléné.
 Lysippe, 16, 51.
 Main armée, 111.
 Maison éternelle (tombeau), 90.
 Malachbel (?), 55.
 Manuscrit (rouleau de), 82.
 Marbre en Belgique, 179.
 Marteau de Vulcain, 57.
 Masque tragique (sur tombeaux), 187
 — masque funéraire (?), 188.
Matres, 194.
 Maximin Daza, 136.
 Méduse (tête de), 91.
 Méléagre, 85.
 Mèn (?), 98.
 Mercure, 170, 172, 173 (?), 175.
 Militaire (costume), 55; cf. Soldats.
 Minerve, 169, 172; cf. Athéna.
 Miroir, 79.
 Mithra tauroctone, 58, 60; cf. 171.
 Mithridate, 137.
 Monogramme du Christ, 145, 166, 200.
 Mortier et pilon, 115.
 Murs construits, 124, 133.
 Mystères païens, 136; cf. Bacchus.
 Oenamaüs, 86.
 Oiseau, 62, 65, 71; cf. Colombe.
 Olympos, 20.
 Néapolis (Naplouse), 144.
 Nébride, 12; cf. Peau.
 Néhalennia, 178.
 Némésis, 57, 90.
 Neptune, cf. Poséidon.
 Nikè volant, 25.
 Nimbe, 57.
 Nymphe, 50, 116 (?); — dénouant sa
 sandale, 17.
 Palestine, 144.
 Palmyrénien (art), 81.
 Pampres, 19.

- Pan, 20, 52.
 Panthée, 57.
 Panthère (peau de); cf. Pardalide.
 Pardalide, 11, 26; cf. Peau.
 Patère, cf. *Urceus*.
 Peau (de bouc), 19; — cf. Nébride, Pardalide.
 Pédagogue, 128.
 Peigne, 79.
 Pélops, 86.
 Pesage public, 135.
 Pied colossal, 112.
 « Pierres à quatre dieux », 169, 170, 172, 173.
 Pirée fortifié, 123.
 Phidias, 6.
 « Pleureuse », 67.
 Plafond lambrissé, 116.
 Pluton en Afrique, 163.
 Poétesse (prétendue), 15.
 Polychromie, 38, 45.
 Polyclète, 4, 30 — (école de), 4.
 Porphyre, 119 — (vase de), 202.
 Porte (stèle funéraire), 77-79.
 Portraits, 34, 36 à 41, 179.
 Poséidon, 51.
 Praxias (fondation de), 133.
 Praxitèle, 10 à 13, 93, 95.
 Prêtre, 35 (?) — cypriote, 45 — de Bèl, 56 — de Pluton, 103 — de Bacchus, 165 — chrétien marié, 199.
 Ptolémée, VI, 146; — X, 147.
 Pudicité (prétendue), 24.
 Quadriges du Soleil, 171; cf. Char.
 Rosalies, 133.
 Roue et griffon, 89.
 Rouelle, 35.
 Sacrifice humain, 87.
 Sanglier, 85.
 Santé (déesse), 15.
 Sarcophages, 85, 86 — fragment, 107.
 Satyres, 11, 17, 102; — agaçant une panthère, 19.
Scrinium, 15.
 Scimia, 55.
 Séléné, 53; cf. Lune.
 Sémitique (type), 81.
 Septime Sévère, 196.
 Sérapis, 73.
 Serpent, 58, 60, 73; cf. Arbre.
 Serpentin vert, 112, 118 D.
 Serrure, 77 et suiv.
 Servante, 64.
 Serviteur tenant la queue du cheval, 52.
 Silène (?), 102.
 Silvain, 32.
 Sirènes, 66.
 Soldats, 168; cf. Militaire.
 Soleil, 35, 53, 59, 136 — sur son quadriges, 171 — disque du S., 57; cf. Rouelle.
 Sphinx, 57.
 Stèles funéraires, 62 et suiv.; cf. Cippe.
 Stéphanophore, 36, 134.
 Syriens (dieux), 55.
 Syrinx, 20, 52.
 Table chargée de gâteaux, 72-74.
 Taureau, 56, 58-60; cf. Bœufs, Buffle.
 Testament *apud acta conditum*, 133.
 Têtes, 1, 2, 5, 22, 23, 27, 31, 34, 35, 37, 41, 42, 47, 48 — de jeune homme 101, 189 — de femme, 99, 100, 179, 181; cf. Bustes
 Thésée, 85.
 Thespies (Éros de), 16.
 Thraces, 52, 72, 75.
 Tombeau monumental, 133, 182, 184; — T. des martyrs, 140, 167.
 Torses féminins, 2, 10, 18 — masculins, 7, 8, 12, 13, 14, 21 — drapés, 91, 92, 113.
 Trajan, 141.
 Trépan (emploi du), 86.
 Trident, 51.
 Trilingue grecque, syriaque, arabe, 145.
 Trois (nombre sacré), 50.
Urceus et patère, 150, 151, 164, 166.
 Uraeus, 57.

Urnes cinéraires, 87 à 89.
Vase liturgique (?). 77 — (moderne)
avec Travaux d'Hercule, 203.
Vénus, 173, 176 (?); cf. Aphrodite.
Vendangeurs (enfants), 52.
Vert antique, 120-1.
Vestitores, 144.
Vêtement ionien, 2.
Victoire, cf. Nikè.
Vigne, 19, 52, 79, 136, 199; cf. Pampre.
Voies romaines, 196.
Xénophon, 124.
Zeus, 3 (?), 53 — Kéraunios, 55;
cf. Jupiter.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION	V
— DE LA DEUXIÈME ÉDITION.	IX
LISTE DES OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ.	XI

PREMIÈRE PARTIE.

SCULPTURES GRECQUES ET ROMAINES :

I. Statues et bustes.	3
II. Bas-reliefs votifs ou décoratifs.	60
III. Bas-reliefs funéraires.	80
IV. Statuettes et menus fragments	118

DEUXIÈME PARTIE.

INSCRIPTIONS TROUVÉES EN DEHORS DE LA GAULE :

I. *Inscriptions grecques :*

a) Grèce propre	141
b) Macédoine et Thrace.	144
c) Asie-Mineure	148
d) Syrie et Palestine	166
e) Égypte.	175

II. *Inscriptions latines :*

a) Italie.	181
b) Afrique.	192
c) Macédoine	196
d) Syrie.	197

TROISIÈME PARTIE.

MONUMENTS GALLO-ROMAINS	203
-----------------------------------	-----

	Pages.
ADDITIONS ET CORRECTIONS	253

INDEX.

I. Donateurs.	255
II. Anciennes collections.	255
III. Provenances.	256
IV. Index épigraphique.	257
V. Index général	262

NB Brussels, Belgium. Musées.
87 royaux d'art et d'histoire
B&7 Catalogue des sculptures,
1913 & inscriptions antiques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 10 19 08 004 2